

LES

POÈTES LAURÉATS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

DES MÊMES AUTEURS

—

POUR PARAITRE

LES PROSATEURS LAURÉATS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

2 *vol. in-18 Jésus*

—

NANTES — IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PL. DU COMMERCE

LES
POÈTES LAURÉATS
DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RECUEIL DES POÈMES COURONNÉS DEPUIS 1800

AVEC UNE INTRODUCTION (1671-1800)

ET DES NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

EDMOND BIRÉ & ÉMILE GRIMAUD

I

1671-1830

PARIS

A. BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

20, RUE CASSETTE, 20

M DCCC LXIV



AVANT-PROPOS.

Dans le palais de l'École des Beaux-Arts, à Paris, il existe une salle spécialement destinée à recevoir les toiles qui ont valu le grand prix de Rome à leurs auteurs. En formant ce petit musée, on n'a sans doute pas eu la prétention de n'offrir que des chefs-d'œuvre à l'examen des visiteurs; mais on a pensé, avec raison, qu'il était utile de réunir et de conserver les tableaux où de jeunes artistes, encore inconnus, avaient déposé le germe d'un talent qui, parfois, est mort dès sa naissance, mais qui, souvent aussi, s'est développé au point de devenir une des gloires de la patrie.

N'est-il pas intéressant, en effet, d'étudier une composition sortie du pinceau novice de Girodet, d'Ingres ou de Flandrin — pour ne citer que trois pensionnaires de la Villa Médicis — et, par là, de mesurer la route glorieusement suivie par ces illustres maîtres?

Ce qui existait pour les lauréats académiques de la peinture, nous avons eu l'idée de le réaliser pour les lauréats de la poésie, auxquels nous avons ouvert un musée, bien modeste assurément, mais qui fera peut-être, au moins dans une certaine mesure, le pendant de celui de l'École des Beaux-Arts.

Notre *Introduction* embrasse l'intervalle compris entre la fondation du prix de poésie à l'Académie française, en 1671, et le dernier concours du dernier siècle, en 1790. C'est une vue d'ensemble qui reproduit les traits saillants des luttes poétiques et des physionomies des lauréats les plus marquants.

Le reste de l'ouvrage est consacré à la période moderne, et c'est cette partie qui, selon nous, mérite véritablement le nom de musée; car toutes les pièces de vers ayant remporté le prix *ordinaire* de poésie *, pendant les soixante-quatre dernières années, sont mises intégralement sous les yeux du lecteur **. Des Notices les accompagnent, où nous

* Nous parlons aussi, quoique plus brièvement, des prix *extraordinaires*, mais sans donner les pièces, afin de rester dans de justes limites.

** Intégralement, autant qu'il nous était permis de le faire. Si nous n'avons reproduit que des fragments des quatre poèmes couronnés de Mme Louise Colet, c'est qu'il nous a été impossible, avant et pendant l'impression de notre livre, de faire arriver une demande jusqu'à l'auteur, voyageant alors en Italie. A défaut de l'autorisation, qui ne nous eût sans doute pas été refusée, nous avons dû nous borner à des extraits, nous consolant, au

donnons l'historique du concours et la biographie du lauréat ; ce qui constitue une sorte de galerie de portraits à côté de la galerie de tableaux, s'expliquant et se complétant l'une par l'autre.

Notre ambition serait satisfaite si l'on jugeait que dans cette histoire de la poésie à l'Académie française, nos efforts ne sont pas restés trop au-dessous de nos bonnes intentions, et si l'on trouvait quelque agrément à parcourir ce petit coin inexploré du vaste champ de notre littérature.

surplus, d'être obligés de laisser ici une lacune dans notre recueil par la pensée que Mme Colet est le seul de tous les lauréats qui ait réuni ses *poèmes couronnés* en un petit volume, lequel est entre les mains de tous les amateurs de poésie.

Nous devons déclarer aussi que nous n'avons pas hésité à retrancher, en trois ou quatre endroits, quelques vers dont l'absence ne causera pas un dommage essentiel à leurs auteurs, mais qui eussent forcé la prudence paternelle d'écarter cet ouvrage des mains des jeunes gens, que nous n'avons pas cessé d'avoir en vue pendant tout le cours de notre travail.

INTRODUCTION.

LES POÈTES LAURÉATS

AUX XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES.

I.

Le prix de Poésie a été décerné par l'Académie française, pour la première fois, le 25 août 1671.

Son origine remonte donc aux jours les plus brillants du siècle de Louis XIV et se rattache à l'époque même où notre littérature, atteignant le plus haut point de son développement et jetant un éclat incomparable, prodiguait les chefs-d'œuvre comme le soleil, parvenu à son apogée, prodigue ses rayons. Où trouver, en effet, dans l'histoire des lettres, dans le siècle d'Auguste ou dans celui des Médicis, un autre moment que l'on puisse mettre en regard de cette période de dix années comprise entre 1661 et 1671? Corneille donne au théâtre *Sertorius* (1662); Molière, *l'École des Femmes* (1662), *le Misanthrope* (1666), *Tartufe* (1667), *Amphitryon* et *l'Avare* (1668), *le Bourgeois gentilhomme* (1670), et Racine, *Andromaque* (1667), *les Plaideurs* (1668), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670). La Fontaine publie les six premiers livres de ses *Fables* (1668-1669), et Boileau, ses huit premières *Satires* et ses deux *Épîtres au Roi* (1668-69). Les *Maximes* de La Rochefoucauld ont paru en 1665; les *Pensées* de Pascal voient le jour en 1670.

Madame de Sévigné écrit en se jouant ces lettres parisiennes, aussi admirables et plus vraies que les *Provinciales*. Bourdaloue prêche le Carême devant le Roi (1670), et parmi ses auditeurs se trouve Bossuet qui vient d'être chargé de l'éducation du Dauphin, Bossuet dont le génie eût suffi à illustrer un règne, qui a prononcé déjà la plupart de ses Sermons, ses Oraisons funèbres de la Reine d'Angleterre (1669) et de la duchesse d'Orléans (1670), et qui, par son *Exposition de la Foi catholique* (1671), va arracher Turenne à la religion protestante.

Cette succession ininterrompue de chefs-d'œuvre, en élevant d'une façon si prodigieuse le niveau des lettres, devait avoir nécessairement pour résultat de grandir la situation de l'Acamie française et de modifier la nature de ses rapports avec le public.

Ses séances s'étaient jusque-là tenues à huis-clos et Bossuet lui-même avait, ainsi que tous ses prédécesseurs, prononcé devant ses seuls collègues, le 8 juin 1671, son discours de réception. Quelques mois plus tard, le 22 novembre, sur la proposition de Charles Perrault, elle décida qu'elle ouvrirait ses portes les jours où elle recevrait de nouveaux membres.

« Le jour de ma réception, dit l'auteur des *Contes* dans ses *Mémoires*, je fis une harangue dont la Compagnie témoigna être fort satisfaite et j'eus lieu de croire que ses louanges étaient sincères. Je leur dis alors que puisque mon discours leur avait fait quelque plaisir, il aurait fait plaisir à toute la terre, si elle avait pu m'entendre; qu'il me semblait qu'il ne serait pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception et qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies, lorsqu'elle est parée..... Ce que je dis parut raisonnable, et d'ailleurs la plupart s'imaginèrent que cette pensée m'avait été suggérée par M. de Colbert : ainsi tout le monde s'y rangea. »

C'est également en 1671 que le prix de Prose, fondé par Balzac dès 1655, commença d'être distribué ainsi que le prix de Poésie.

L'Académie répandit à cette occasion par toute la France un

imprimé qui était comme la lettre de faire-part de l'institution de ces deux prix et dont voici le texte :

ÉCRIT PUBLIÉ DE L'ORDRE *de l'Académie Française pour l'établissement de deux prix, l'un de Prose, l'autre de Poésie.*

FEU Monsieur de Balzac, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, ayant laissé un fonds de cent livres par an, pour estre employé de deux ans en deux ans, à donner un prix de la valeur de deux cens livres, à celuy qui au jugement de cette Compagnie se trouveroit avoir fait le meilleur Discours sur certaines matières pieuses par luy marquées ; et cette disposition n'ayant pu estre executée jusques icy à cause de divers obstacles qui sont survenus ; l'*Académie Françoise* a cru nécessaire d'avertir le public qu'Elle distribuëra ce prix pour la première fois en cette présente année 1671, le 25 Aoust prochain, Feste de saint Loüis Roy de France ; et de mesme à l'avenir de deux ans en deux ans.

I. — COMME Elle a fait profiter le fonds qui luy a esté laissé ; ce prix qui ne devoit estre que de deux cens livres, sera cette première fois et les suivantes, autant que faire se pourra, de trois cens livres, qu'on employera, selon l'intention de Monsieur de Balzac, à un Crucifix, un S. Loüis, ou quelque autre ouvrage de devotion.

II. — LE sujet pour la première fois a esté marqué par luy en ces termes : *De la Loüange et de la Gloire : qu'elles appartiennent à Dieu en proprieté, et que les hommes en sont ordinairement usurpateurs* : NON NOBIS, DOMINE, NON NOBIS : SED NOMINI TUO DA GLORIAM.

III. — TOUTE sorte de personnes de quelque qualité qu'elles soient, seront reçûës à pretendre à ce prix, hors les Quarante de l'Académie Françoise qui en doivent estre les Juges.

IV. — LES Discours ne seront tout au plus que de demy-heure de lecture, et finiront toûjours par une courte prière à JÉSUS-CHRIST.

V. — CEUX qui en auront composé les mettront dans le vingt-cinquiéme de Juillet prochain, entre les mains de M. Conrart, Conseiller et Secretaire du Roy, et de l'Académie Françoise, en sa maison rue S. Martin ; ou en son absence chez le sieur le Petit, Imprimeur et Libraire du Roy, et de l'Académie, ruë S. Jacques, à la Croix d'Or.

VI. — ON n'en recevra aucun qui n'ait une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, et y residant actuellement.

VII. — LES Auteurs n'y mettront point leur nom, mais seulement une marque ou paraphe ; avec un passage de l'Ecriture sainte, ou d'un

Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le Registre du Secretaire de l'Académie.

VIII. — Le Prix ne sera néanmoins délivré à aucun qu'il ne se nomme, et qu'il ne se présente en personne ou par Procureur pour le recevoir, et pour signer le Discours.

Le sujet des Discours sera à l'avenir publié un an avant la distribution du Prix. Mais on a voulu commencer cette année, en quelque maniere que ce fust, une chose si pieuse et si loüable qui n'avoit reçû jusques icy que trop de retardement.

L'Académie a aussi agréé et loüé le zele de trois Académiciens, qui sans se faire connoistre à Elle, ont resolu de donner en mesme temps et aux mesmes conditions (excepté ce qui regarde l'Approbation des Docteurs) un pareil prix de la valeur de trois cens livres, à celuy qui au jugement de la Compagnie se trouvera avoir fait la meilleure Poésie Françoise jusqu'à cent vers au plus, sur l'une des grandes actions de Sa Majesté.

I. — Les trois cens livres qu'ils ont fait délivrer pour cela au Libraire de l'Académie, seront employées, selon leur intention à un Lys d'or, au pied duquel sera la devise de l'Académie, qui sont des lauriers entrelassez, avec ce mot, A l'Immortalité.

II. — Ils ont desiré et la Compagnie a approuvé, que cette premiere fois il fust en la liberté de ceux qui composeroient, de prendre pour sujet, ou la gloire que le Roy s'est acquise en faisant cesser les Duels, ou celle qu'il s'acquiert tous les jours en rétablissant la Navigation et le Commerce.

III. — On exhorte ceux qui pretendront à ce Prix, de vouloir, autant qu'il se pourra et qu'ils le jugeront à propos, marquer dans leurs Ouvrages quelque liaison entre le sujet de pieté donné par feu Monsieur de Balzac, et celuy qu'on aura choisi pour les loüanges du Roy. On ne propose pas ce dernier article pour une loy qui oblige, mais seulement comme un avis raisonnable.

Ce règlement fut complété l'année suivante (1672) par l'addition d'un article portant qu'à l'avenir *chaque pièce devrait être terminée par une courte prière à Dieu pour le Roi, séparée du corps de l'ouvrage et de telle mesure de vers qu'on voudrait.*

Des trois académiciens par lesquels le prix de Poésie a été fondé sous le voile de l'anonyme, comme le fut un siècle plus tard, en 1782, le *prix de Vertu*, nous n'en connaissons avec

certitude qu'un seul, Pellisson, l'ami et le défenseur de Fouquet, homme de cœur qui expia par quatre ans et demi de captivité sa fidélité au malheur, écrivain d'une véritable éloquence dans ses *Mémoires* en faveur du surintendant et d'une grande élégance de style dans son *Histoire de l'Académie* où il a parfois des images qui sont d'un poète. Ainsi, parlant des nombreux déplacements des Quarante et de leurs réunions successives chez M. Desmarests, rue *Cloche-perce*, chez Chapelain, rue des *Cinq-Diamants* et ailleurs, jusqu'à ce que le chancelier Séguier leur eût donné asile dans son hôtel : « Il me semble, dit-il, que je vois cette île de Délos des poètes, errante et flottante jusques à la naissance de son Apollon. » A plus d'un titre, Pellisson était digne d'être le principal fondateur du prix de poésie.

Quels étaient les deux académiciens qui s'étaient réunis à lui dans cette circonstance? Nous sommes réduits sur ce point à des conjectures. Suivant l'abbé d'Olivet, les deux adjoints de Pellisson étaient Conrart, le premier secrétaire-perpétuel de l'Académie, et M. de Bezons, conseiller d'État ordinaire. Leur argent était porté au libraire de l'Académie sans que personne sût d'où il venait.

Après la mort de Conrart (1675), les deux survivants se partagèrent les frais, et après celle de M. de Bezons (1684), Pellisson les fit seul. Il mourut lui-même en 1693 et l'Académie en corps fournit les fonds jusqu'en 1699, époque à laquelle l'un de ses membres, M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, lui remit 3,000 livres qui furent constituées sur l'hôtel de ville de Paris et qui étaient destinées à produire tous les deux ans la somme de 300 livres, nécessaire pour assurer le service du prix. On sait qu'il consistait à l'origine en un lys d'or; il avait été converti depuis quelques années en une médaille d'or portant d'un côté la figure du Roi et sur le revers une couronne de lauriers avec ce mot : *A l'Immortalité!*

Grâce à la libéralité de M. de Clermont-Tonnerre, la fondation de Pellisson et de ses collègues cessait d'avoir un caractère précaire et devenait perpétuelle : perpétuelle à un double titre, en tant qu'il devait être procédé tous les deux ans à la distribution d'un prix de poésie, et aussi en tant que l'éloge du roi Louis XIV devait être invariablement proposé à l'émulation des concurrents :

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons.

Il y avait là, il faut le reconnaître, un excès dans la flatterie qui s'explique sans doute par la déplorable influence que le régime absolu exerce sur les caractères, mais que rien ne saurait absoudre, ni la grandeur personnelle de Louis XIV, *aussi calme et aussi fier devant* les revers et devant *la mort que devant la gloire*, ni les merveilles de son règne dont *la mémoire devra rester éternelle, puisque la France lui doit, avec l'extension de ses frontières, la fixation de sa langue et la domination intellectuelle du monde*[1]. Que les membres de l'Académie aient été éblouis par l'éclat dont le Grand Roi était environné au point de ne pas voir ses fautes; qu'aveuglés par les rayons du Soleil ils n'aient pas aperçu ses taches, nous le voulons bien; mais leur était-il donc pour cela permis de l'adorer?

II.

Les intentions de Pellisson et de M. de Clermont-Tonnerre furent scrupuleusement remplies pendant quatre-vingt-deux ans. De 1671 à 1753 les concurrents furent appelés quarante-deux fois à chanter les louanges de Louis XIV. Lorsqu'on parcourt aujourd'hui leurs pièces, quand on les voit retourner de toutes les façons l'éloge du Roi et s'épuiser à trouver des va-

[1] M. de Carné, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1856.

riantes pour exprimer les mêmes pensées, il est difficile de ne pas songer à cette scène du *Bourgeois gentilhomme* dans laquelle le maître de philosophie de M. Jourdain lui enseigne combien de formes on peut employer pour dire : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.* « On peut mettre premièrement comme vous avez dit : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.* Ou bien : *D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux.* Ou bien : *Vos beaux yeux d'amour me font, belle marquise, mourir.* Ou bien : *Mourir vos beaux yeux, belle marquise, d'amour me font.* Ou bien : *Me font vos beaux yeux mourir, belle marquise, d'amour.* »

La liste des sujets mis au concours de 1671 à 1753 montrera que les poètes qui prétendaient aux prix étaient obligés de se livrer à un exercice analogue et on s'étonnera moins, après l'avoir parcourue, que la plupart aient fait, comme M. Jourdain, de la prose sans le savoir.

Voici cette liste, comprenant la date des concours, les sujets proposés et les noms des lauréats :

1671.	Le Duel aboli	*De la Monnoye.*
1673.	Sur l'honneur que le roi a fait à l'Académie française, en acceptant la qualité de son protecteur et la logeant au Louvre.......	*L'abbé Genest.*
1675.	La Gloire des Armes et des Lettres sous Louis XIV	*De la Monnoye.*
1677.	Sur l'Éducation de Monseigneur le Dauphin.	*De la Monnoye.*
1679.	Que la Victoire a toujours rendu Sa Majesté plus facile à la paix....................	*L'abbé du Jarry.*
1681.	Qu'on voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel...	*Du Perrier.*
1683.	Sur les grandes choses que le roi a faites pour la Religion catholique. — Prix partagé :	*De la Monnoye et du Perrier.*
1685.	Sur la Gloire que le roi s'est acquise en se condamnant dans sa propre cause..	*D'Alibert de Saint-Romain.*
1687.	Sur le Soin que le roi prend de l'Éducation	

de la noblesse dans ses places et dans Saint-Cyr .... Mlle Deshoulières.

1689. Les Nations les plus éloignées viennent rendre leurs hommages au Roi. Son zèle et ses soins pour la foi chrétienne s'étendent jusqu'aux extrémités du monde .... L'abbé de Maumenet.

1691. Que le roi seul en toute l'Europe défend et protége le droit des rois .... Mlle Bernard.

1693. Plus le roi mérite les louanges, plus il les évite .... Mlle Bernard.

1695. Que le roi n'est pas moins redoutable à ses ennemis par l'amour de ses peuples, que par la force de ses armes .... De la Granche.

1697. Que le roi, par la paix de Savoie, a rendu la tranquillité à l'Italie, et a donné à toute l'Europe l'espérance de la paix générale .... Mlle Bernard.

1699. Sur la Piété du roi, et sur l'attention qu'il a eue aux intérêts de la Religion dans le dernier traité de paix .... De Clerville.

1701. Que le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme, que par celles qui font les grands rois .... Mme Durand.

1703. Sur les glorieux Succès des armes du roi en l'année 1703 .... L'abbé Pellegrin.

1705. La Gloire et le Bonheur du roi dans les Princes ses enfants .... Houdart de la Motte.

1707. Que la Sagesse du roi le rend supérieur à toutes sortes d'événements .... Houdart de la Motte.

1709. Que le roi, au milieu du tumulte des armes, fait toujours fleurir les Lettres et les Arts, par la protection qu'il ne cesse de leur donner .... L'abbé Asselin.

1713. Sur les glorieux Succès des armes du roi dans la dernière campagne de Flandre... Mallet.

1714. La Religion, la Piété et la Magnificence du roi dans la construction de l'autel et la décoration du chœur de l'église de Paris, pour l'accomplissement du vœu du roi Louis XIII, de triomphante mémoire.... L'abbé du Jarry.

1715. Sur les Avantages de la paix, et l'obligation que nous avons au roi de nous l'avoir

procurée .... *Roy.*
1717. Sur la Constance de Louis XIV, dans la perte de ses enfants.............................. *Gacon.*
1720. Louis le Grand, par la manière dont il accordait les grâces, y ajoutait toujours un nouveau prix.............................. *De Saint-Disdier.*
1721. Que jamais prince n'a mieux connu l'utilité et l'importance du secret que Louis le Grand et ne l'a jamais mieux gardé, soit dans le gouvernement, soit dans la vie civile.............................. *De Saint-Disdier.*
1723. La Décence et la Dignité que le feu roi Louis XIV mettait dans toutes ses actions. *De la Visclède.*
1725. Les Progrès de l'Astronomie sous le règne et par la protection de Louis le Grand... *De la Visclède.*
1727. Les Progrès de la Peinture sous le règne de Louis le Grand.............................. *Bouret.*
1729. Les Progrès de la Navigation sous le règne de Louis le Grand.............................. *Bouret.*
1732. Les Progrès de la Tragédie sous le règne de Louis le Grand .... *L'abbé Seguy.*
1733. Les Progrès de la Sculpture sous le règne de Louis le Grand.............................. *Isnard.*
1735. Les Progrès de la Musique sous le règne de Louis le Grand.............................. *L'abbé Clément.*
1737. Les Progrès de l'art du Génie sous le règne de Louis le Grand............. *Le P. Rainaud, de l'Oratoire.*
1739. Les Progrès de l'Éloquence sous le règne de Louis le Grand.............................. *Linant.*
1741. Les Accroissements de la Bibliothèque du roi sous le règne de Louis le Grand..... *Linant.*
1744. Les Progrès de la Comédie sous le règne de Louis XIV. .... *Linant.*
1746. La Gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur.............................. *Marmontel.*
1747. La Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur .... *Marmontel.*
1748. L'Amour des Français pour leurs rois, consacré par des monuments publics .... *Le chevalier Laurés.*
1750. Rien n'excite plus les talents que l'amour de la gloire .... *Le chevalier Laurés.*

1751. Les Honneurs accordés au mérite militaire par Louis XIV, augmentés par Louis XV.. *Le chevalier Laurès.*
— La Passion du Jeu...................... *Le chevalier Laurès.*
1753. La Tendresse de Louis XIV pour sa famille. *Lemière.*

III.

Le lecteur qui, après avoir jeté un coup d'œil sur cette énumération des quarante-quatre premiers concours poétiques de l'Académie française, exigerait qu'ils fussent repris par nous et examinés un à un, nous condamnerait à un inventaire qui ne brillerait ni par la variété, ni par l'agrément, et auquel s'appliquerait trop bien le vers d'un de nos lauréats, de la Motte :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Cet ennui, nous avouons l'avoir éprouvé dans toute sa puissance, en lisant ces quatre mille et quelques cents vers. Ayant vidé jusqu'à la dernière goutte ce breuvage, presque toujours aussi fade qu'assoupissant, nous nous croyons en droit de dire qu'à moins d'y être contraint pour ses péchés, on fera sagement de n'y pas aller goûter après nous. Il faut prendre la dîme : sur une quarantaine de pièces, c'est tout au plus s'il s'en trouve quatre de remarquables; et encore est-ce plus par l'esprit que par la vraie poésie qu'elles se distinguent.

Nous avons dit à quoi cela tient. Durant ces quatre-vingt-deux années, les aspirants au prix académique ressemblent fort à « la fleur nommée héliotrope, » — dont parle une comédie célèbre, — qui « tourne sans cesse vers l'astre du jour; » ils nous apparaissent humblement agenouillés, comme des adorateurs devant l'autel de leur idole, luttant à qui ferait monter jusqu'à son auguste face le plus épais nuage d'encens, et ferait rendre à la lyre les accords les plus dithyrambiques, « ne plus ne moins

que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée par les rayons du soleil [1]. »

Nous nous trompons, la statue de Memnon ne représente point ici nos lauréats, mais les Corneille, les Racine, les Boileau, les Molière, les La Fontaine, que l'astre-roi a véritablement réchauffés et inspirés; et rien n'est plus saisissant que ce contraste. On a de la peine à s'imaginer que de si pauvres compositions aient vu le jour dans le temps même où s'épanouissaient les œuvres des immortels génies que nous venons de nommer, et lorsqu'en sortant de feuilleter ces poèmes incolores et ces odes essoufflées, on relit *Cinna*, *Athalie*, l'*Art poétique*, *le Misanthrope*, ou *les Animaux malades de la peste*, on éprouve la même sensation que celle d'un voyageur qui, parti le soir d'un pays aride, désolé, franchirait pendant la nuit de grands espaces *sur l'aile de la vapeur*, et se réveillerait au milieu d'une nature resplendissante de toutes les grâces, de toutes les beautés pittoresques.

Eh! je vous prie, quelle muse, si bien douée soit-elle, pourrait ressentir quelque inspiration, quand on lui impose un thème comme celui-ci : *Sur la gloire que le roi s'est acquise en se condamnant dans sa propre cause?* Ou celui-là : *Que jamais prince n'a mieux connu l'utilité et l'importance du secret que Louis le Grand et ne l'a jamais mieux gardé, soit dans le gouvernement, soit dans la vie civile?* Ou cet autre : *Qu'on voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel?.....*

Non, la lyre n'aime pas la contrainte adulatrice, et l'un des premiers lauréats du XIXe siècle, Millevoye, le proclamait dans un beau vers, que l'Académie a couronné :

La noble indépendance est l'âme des talents.

On nous permettra donc de ne pas nous arrêter à chacun des personnages que nous avons groupés en colonne. Ils ont eu

[1] Molière, *Malade imaginaire*.

l'honneur de recevoir, une ou plusieurs fois, les palmes académiques; mais ce n'est pas une raison pour que nous ajoutions un long chapitre au livre qui a été écrit sur *les Oubliés et les Dédaignés*. Nous ne suffirions point, du reste, à tirer ceux-ci du tombeau qui les enserre, et à les faire rentrer dans le souvenir des hommes. Et puis, les contemporains, les vivants, sont là-bas, nombreux et réclamant notre attention. Nous leur devons cette préférence, au risque de justifier une fois de plus le triste proverbe qui affirme que les absents ont toujours tort.

Cette petite troupe d'absents, nous allons la passer en revue, comme un colonel inspecte une compagnie de son régiment: le capitaine, le lieutenant, les sous-officiers, — les épaulettes et les galons, — ont droit à plus d'égards et à plus d'intérêt. Si en traversant les rangs, il s'arrête, par-ci, par-là, un instant de plus en face d'un des *hommes*, c'est que la physionomie de ce dernier, sa tenue ou l'état de son fourniment a quelque chose d'insolite et qui tranche sur la banalité du fond commun. Tous les autres, hélas!. ne sont et ne peuvent être pour l'inspecteur que des nombres, des *numéros*.

Il est facile, en suivant la liste de nos vingt-six lauréats, — nous exceptons Marmontel et Lemière, que nous retrouverons plus tard, — de distinguer les officiers des simples militaires. Nul ne refusera d'admettre que le capitaine de notre compagnie est assurément Houdart de la Motte, et le lieutenant, La Monnoye. Saluons d'abord le lieutenant; aussi bien ces égards lui sont-ils dûs, sinon pour le mérite, du moins pour la priorité. C'est lui qui a ouvert le feu, lui qui a eu la gloire d'être le premier poète à orner son front du laurier de l'Académie française.

Bernard de La Monnoye était compatriote de Bossuet. Né à Dijon en 1641, il fit son droit à Orléans, fut avocat au parlement de sa ville natale, puis conseiller-correcteur à la Chambre

des comptes. Tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires était consacré au culte des lettres, de la poésie qu'il aimait passionément. Modeste et redoutant le bruit, il se contentait de communiquer les fruits de sa veine à un petit cercle d'amis ; mais, ayant pris part au premier concours ouvert, son poème sur *le Duel aboli* lui valut le prix et attira du même coup sur son nom la lumière qu'il fuyait tant. Cette pièce avait réuni les suffrages de tous les académiciens. Avant d'en connaître l'auteur, Charles Perrault s'en montrait ravi. « Mais, lui dit-on, si elle était de Despréaux? — Fût-elle du diable, répondit-il, elle mérite le prix, et l'aura. » — Voltaire, qui tenait La Monnoye pour un excellent littérateur, a écrit à ce propos : « Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française, et même son poème du *Duel aboli* est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France.» Voltaire en ce temps-là n'était pas difficile !

Nous en citerons le début, moins pour montrer la manière de l'auteur que pour faire voir sur quel ton la louange du roi était montée de prime saut. *Ab uno disce omnes.*

Grand et fameux auteur, dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente,
Toi qui sus la belle âme au bel esprit mêler,
Et le soin de bien vivre au soin de bien parler,
Balzac, il est trop vrai, par un abus étrange,
La terre sur le Ciel usurpe la louange ;
A de honteux objets, à de faibles mortels,
Un flatteur idolâtre érige des autels !
Et souvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
A mis le foudre en main à qui le devait craindre.
Mais n'est-il point pour nous de respects innocents?
Nous offre-t-on toujours un criminel encens?
Ne peut-on révérer par un discret hommage
L'ouvrier dans son œuvre, et Dieu dans son image?
Certes, le Grand Louis, ce Monarque achevé,
Dont plus haut que le rang le cœur est élevé,
De l'Arbitre du Ciel, du Roi de la nature,

Fait reluire à nos yeux une vive peinture.
Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
Tout nous montre en Louis une *Divinité*.
Quiconque ose chanter ce prince magnanime,
Loin de ravir à Dieu son tribut légitime,
Célébrant le chef-d'œuvre, en célèbre l'auteur,
Et par la créature aspire au créateur.

Cette même idée revient dans les deux derniers vers du poème:

Les grâces du portrait vantent l'original,
Et l'on bénit la source en louant le canal.

En 1675, 1677, 1683, La Monnoye concourut de nouveau et cueillit les palmes sans efforts. Certains biographes prétendent que ses juges le firent prier de s'abstenir, sa supériorité écartant trop de rivaux. Malgré tout, il ne se décida que fort tard à quitter Dijon pour Paris, où sa réputation l'avait dès longtemps précédé. Avant de partir, il disait : « A Dijon, je ne suis qu'un simple correcteur : à Paris, je serai forcément un bel esprit, profession aussi dangereuse que celle de danseur de corde. »

Il était doué d'une activité inépuisable : du latin, du grec, de l'italien, de l'espagnol, il traduisit des épigrammes, des odes, des madrigaux; toutes ces compositions sont aujourd'hui oubliées, comme ses pièces académiques, et leur auteur ne devra de vivre qu'aux œuvres qui lui ont coûté le moins, à son immortelle chanson *sur le fameux la Palisse* et à ses *Noëls bourguignons*. « Heureuse rencontre ! Sans cette idée d'écrire en son patois, La Monnoye ne léguait aucune preuve de son très-franc talent de poète. En français, c'était un versificateur académique, dénué d'imagination et de vigueur; dans les petites pièces, il se montrait un pur bel-esprit; en latin, il ne faisait que retourner les anciens, le Catulle et le Martial, et sans chance d'avenir, il le savait bien. Mais voilà que le patois lui sourit, et, du coup, son étincelle poétique, qui allait se perdre sans emploi, trouve où se loger;

elle prend forme et figure ; elle anime un petit corps d'insecte ailé et bourdonnant, qu'elle a comme saisi au passage. Là, trouvent place, tout à point, son esprit naïf et son trait ; il y décèle aussi son imagination, ou plutôt le patois de lui-même la fournit à son goût, et, en quelque sorte, la défraie : deux ou trois de ces jolis mots, sveltes, chantants, intraduisibles, dans une petite pièce, cela fait les ailes de l'abeille. »[1]

L'Académie reçut *à l'unanimité* son ancien lauréat, en 1713, à la place de Régnier-Desmarais. Elle ne pouvait rien faire de plus agréable à Louis XIV, reconnaissant des louanges que La Monnoye lui avait si souvent dispensées. Le jour de la réception fut marqué par un événement capital, l'inauguration des quarante fauteuils, dont le nouvel élu parlait en ces termes à un ami :

« L'affaire de l'Académie, monsieur, s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi : on convient que, depuis qu'elle est établie, il n'y a pas d'exemples d'académicien reçu avec une pareille distinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite qui est trop mince : elle est due au crédit seul de M. le cardinal d'Estrées et de M. l'abbé son neveu, qui, sans aucun mouvement de ma part, m'ont gagné l'unanimité des suffrages. Il est même arrivé quelque chose de mémorable dans l'Académie à cette occasion : c'est que n'y ayant dans cette Compagnie que les trois officiers, le directeur, le chancelier et le secrétaire, qui eussent des fauteuils, les cardinaux à qui l'on n'en voulait pas accorder, à moins qu'ils ne fussent dans l'une des trois charges, refusaient pour cette raison d'assister aux assemblées. L'embarras était donc grand de la part de M. le cardinal d'Estrées, qui ne pouvait me donner sa voix sans entrer à l'Académie, et qui ne pouvait d'ailleurs se résoudre à y entrer qu'il n'eût un fauteuil. Les deux autres cardinaux académiciens, savoir M. le cardinal de Rohan et M. le cardinal de Polignac, en ayant conféré avec lui, le dernier se chargea d'en parler au roi, qui leva la difficulté en ordonnant que désormais tous les académiciens eussent des fauteuils. »

Les dernières années de La Monnoye, qui mourut le 15 octobre 1728, à quatre-vingt-sept ans, furent attristées par la perte de sa fortune, engloutie dans l'abîme creusé par le sys-

1 *La Poésie française au XVIe siècle*, par M. Sainte-Beuve, p. 469.

tème de Law. Le malheureux écrivain en fut réduit, — *proh! dolor!* — à vendre ses prix académiques; ce qui lui inspira cette boutade moitié triste, moitié plaisante : « Pour d'assez belles médailles, ce sont là de fâcheux revers! »

Accordons, en passant, un coup d'œil, non point à la tragédie de *Pénélope* du second lauréat, l'abbé Genest, mais à son long et large nez, plus fameux alors que ses œuvres, et qui servait de texte à d'interminables plaisanteries, dont, en homme d'esprit qu'il était, il riait tout le premier. L'abbé d'Olivet, l'historien de l'Académie française, écrivait au président Bouhier :

« M. le duc et Mme la duchesse du Maine, faisant l'honneur à notre confrère *(Genest était des Quarante)* de plaisanter avec lui, et cherchant l'anagramme de son nom, *Charles Genest,* trouvèrent ces mots : *Eh! c'est large nés (nez).* Il avait effectivement un nez qui s'attiroit de l'attention, et qui surtout avoit frappé M. le duc de Bourgogne. Quand ce prince apprenoit à dessiner, il tournoit tous ses dessins à faire le nez de l'abbé Genest : qu'il fût en carosse, et que la glace vînt à se ternir, aussitôt il y traçoit avec son doigt ce maître nez... J'ai vu entre les mains de l'abbé Genest une grande médaille de carton, où ce prince l'avoit crayonné divinement bien. Autour de la médaille, il y avoit mis de sa propre main : *Carolus Genestus naso.* »

Voici maintenant un nom qui vaincra les siècles :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Mais, ne vous y trompez pas, le du Perrier dont il s'agit n'est point le père de la *rose* qui *vécut l'espace d'un matin*; ce n'est pas François, c'est Charles du Perrier, le neveu de celui dont le poète essaya de consoler la *douleur* par ses fameuses stances. Il faisait partie de la *Pléiade parisienne*, composée de Ménage, Rapin, Commire, Larue et Santeuil. Il tournait fort bien le vers latin, et Ménage l'appelait le *Prince des poètes lyriques* de son temps. Boileau, par exemple, n'était pas tout à fait de cet avis, et c'est précisément ce du Perrier-là qu'il a peint dans son *Art poétique*, quand il a dit :

Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.
Il n'est temple si saint, des anges respecté,
Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté.

Brossette raconte, en effet, que, durant toute une messe, du Perrier récitait à Boileau une ode qui avait concouru sans succès pour le prix proposé par l'Académie française. Au moment de l'élévation, du Perrier s'écriait: « Il ont dit que mes vers étaient trop malherbiens. »

S'il est bon de ne pas s'imaginer que l'on a affaire à l'oncle, quand c'est le neveu qui se trouve en face de vous, il faut se garder également de confondre la fille avec la mère, et de croire que la première femme couronnée par l'Académie, en 1687, soit l'écrivain que les *Idylles* ont rendu célèbre. Lisez donc *Mademoiselle* et non *Madame* Deshoulières, et ne prenez pas l'ombre pour le corps, la *chère brebis*, pour la bergère qui la *mène*

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine.

L'ode *Sur le soin que le Roi prend de l'éducation de la Noblesse dans ses places et dans Saint-Cyr* est signée : *M*lle *des Houlières, fille de l'illustre M*me *des Houlières.* — Quelle ode, grand Dieu, pour un poète formé à l'école de la *Dixième Muse*, de *la Calliope française*! On y trouve des vers harmonieux comme celui-ci :

Et que quelque fierté que le Trône demande.....

Le roi, non content d'établir des écoles pour les fils, en fonde aussi pour les filles de ses *vieux et fidèles guerriers* qui *ont fait des moissons de lauriers* :

Ainsi dans les jardins l'on voit de jeunes plantes,
Qu'on ne peut conserver que par des soins *divers*,
Vivre et croître à l'abri des ardeurs violentes,
Et de la rigueur des hivers.
Par une habile main sans cesse cultivées,
Et d'une eau vive et pure *au besoin* abreuvées,
Elles fleurissent *dans leur temps* :
*Tan*dis qu'à la merci des saisons orageuses,
Les autres au milieu des campagnes *pierreuses*,
Se flétrissent dès leur printemps.

Où es-tu, Alfred de Musset, toi qui trouvais si *honteux de cheviller* ! c'est ici que tu aurais le droit de répéter :

Je vois, chez quelques-uns, en ce genre d'escrime,
Des rapports trop exacts avec un menuisier.

Et dire que l'on soupçonnait la mère d'avoir la meilleure part à cet ouvrage, et qu'elle se crut obligée de protester qu'elle s'était bornée à donner des conseils ! — La jeune fille n'en avait pas moins eu sa petite ovation, dans la séance publique, où l'un des académiciens lui adressa galamment un madrigal à brûle-pourpoint.

Non moins que pour les *Moutons* et les *Oiseaux*, Mme Deshoulières avait un faible prononcé pour les races féline et canine. Que de vers ne lui ont pas inspiré Gas, son épagneul, Courte-Oreille, tourne-broche de M***, Grisette, sa propre chatte, Tata, Blondin, Dom Gris, Mittin, Regnault, tous chats de ses voisins et de ses amis, et, en première ligne, le chien de M. le maréchal de Vivonne, lequel répondait, — sauf votre respect, — au nom poétique de... *Cochon!*

Si elle n'avait pas précisément recueilli le talent de sa mère, du moins la *Muse naissante*, pour parler comme le madrigal, avait-elle hérité de sa passion pour les bêtes, et le point capital de son œuvre est une tragédie — en quatre scènes, sans plus, — intitulée : *La Mort de Cochon.*

Grisette, déjà nommée, se lamente sur ce trépas regrettable :

Mon cher Cochon était le plus beau des toutous.
Miaou, miaou.

MARMUSE, *chat de Mme Deshoulières.*

Peste des miaous !...
Cet assemblage de merveilles,
Ce Cochon, ce chien tant aimé,
Etait sans queue et sans oreilles.
Il fut, dit-on, sauvé de l'égoût de Marseilles,
Et Cochon fut nommé,
Tant il avait de l'air de cette bête immonde...
C'était, à cela près, le plus beau chien du monde.

Le succès de Mlle Deshoulières avait fait des jalouses, et nous voyons presque aussitôt deux autres femmes, Mlle Bernard et Mme Durand, gravir *la double cime* après elle. Mlle Catherine Bernard, de Rouen, triompha trois fois, presque coup sur coup, et la malignité publique prétendit que Fontenelle, son compatriote et son oncle, n'était pas sans l'y avoir aidée. Il nous serait difficile de trancher la question. En 1691, elle donna une tragédie de *Brutus*, qui eut un certain succès. Quant à Mme Catherine Bédacier, née Durand, elle a enrichi sa pièce d'une prière pour le roi que nous serions coupables de ne pas reproduire, comme le *nec plus ultrà* de l'hyperbole et du fétichisme :

Grand Dieu, c'est pour Louis que mon zèle t'implore,
Prolonge ses jours précieux,
Sur la terre il te sert, nous protège, t'adore.
Laisse-nous en jouir QUELQUES SIÈCLES ENCORE ;
Ce n'est qu'un instant pour les cieux.

Mme Durand se partageait entre la prose et les vers ; l'abbé Pellegrin, lui, ne sacrifiait qu'à la Muse, et nul ne saura jamais le nombre de rimes qu'il accoupla dans sa vie de quatre vingt-deux années ! Il entassa des opéras sur des tragédies ; des cantiques, des madrigaux, des bouquets sur des comédies ; et l'on a pu dire qu'il tenait boutique de vers. Sa prière pour le

roi est un modèle dans un autre genre que celui de sa devancière, le genre laconique.

> Etre éternel, exaucez-nous :
> Combattez pour Louis ; Louis combat pour vous.

Ce qui revient à peu près à ceci : — « Messieurs mes juges, je vous ai servi vos cent vers ; voici un petit distique par-dessus le marché ; soyez contents ; donnez-moi le prix, et au plaisir de vous revoir. »

La Harpe a parlé avec commisération de ce poète besoigneux : « C'est au soulagement de ses parents, encore plus indigents que lui, qu'il consacrait le profit de ses pièces, qui réussirent souvent sur plus d'un théâtre, quoique aujourd'hui disparues comme tant d'autres. » Son nom, du moins, ne disparaîtra pas, attendu qu'il est gravé dans cette épitaphe, dont les derniers vers ont fait proverbe :

> Ci-gît le pauvre Pellegrin,
> Qui, dans le double emploi de poète et de prêtre,
> Eprouva mille fois l'embarras que fait naître
> La crainte de mourir de faim.
> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Le plus considérable de nos lauréats, nous l'avons déjà dit, c'est Antoine Houdart de la Motte, né à Paris le 17 janvier 1672, et dont la vie est trop connue pour que nous entreprenions de la retracer ici. Quel écolier ignore que l'auteur d'*Inès de Castro* s'essaya dans tous les genres imaginables, aussi bien dans l'ode que dans la fable ; dans la tragédie que dans l'opéra ; dans la comédie que dans l'églogue ; dans la traduction que dans la critique ? Qui ne connaît ses démêlés avec Mme Dacier au sujet des anciens et des modernes, pour lesquels il tenait ; et ses essais d'odes et de tragédies en prose ; et la tâche malencontreuse qu'il s'était donnée de résumer l'*Iliade* en vers, tentative qui lui attira cette épigramme de J.-B. Rousseau :

Le traducteur qui rima l'*Iliade*,
De douze chants prétendit l'abréger;
Mais, par son style aussi triste que fade,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or, le lecteur qui se sent affliger,
Se donne au diable, et dit perdant haleine :
« Eh! finissez, rimeur à la douzaine;
» Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
Rendons-les courts en ne les lisant point.

J.-B. Rousseau n'avait pas tort dans ce cas particulier; mais le jugement que Voltaire a porté sur La Motte, en son *Siècle de Louis XIV*, restera comme le dernier mot sur le très-spirituel lauréat de 1705 et 1707, successeur, en 1710, de Thomas Corneille à l'Académie. — « La Motte Houdart, dit-il, homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que dans l'art d'écrire on peut être quelque chose au second rang. »

La Motte, qui mourut à cinquante et un ans, le 26 décembre 1731, avait eu le malheur de devenir aveugle dès l'âge de quarante. On sait ce mot qui peint son extrême douceur. Ayant, dans une foule, marché sur le pied d'un jeune homme, celui-ci lui donne un soufflet : « Monsieur, lui dit La Motte, vous allez être bien fâché! Je suis aveugle. »

Sat prata biberunt. Après La Motte, nous serions tentés de tirer l'échelle et de clore ce chapitre; car,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Que dire de l'abbé Asselin, auteur d'un faible poème sur *la Religion*, mais dont ce joli distique de sa pièce couronnée mérite d'être sauvé du naufrage :

> Un rien paraît plein de merveilles
> A qui sait en être surpris?

Que dire de Mallet, premier commis de M. Desmarets, contrôleur général des finances? de Roy, le Pradon de l'opéra? de Gacon, mis au pilori dans le *Temple du Goût?* Que dire de la Viselède, encore bien qu'on le surnommât le Fontenelle de la Provence et que Voltaire, après sa mort, se soit amusé à écrire sous son nom la préface de ses *Filles de Minée?* etc., etc.

Quant à l'abbé Laurent Juilhard, dit du Jarry du nom de son village, près de Saintes, c'était un prédicateur d'un certain mérite, qui, vainqueur une première fois en 1679, eut la fâcheuse idée de rentrer dans la lice académique, à près de soixante-cinq ans, en 1714, et la triste chance de l'emporter sur Voltaire par un poème dont le sujet était *le Vœu de Louis XIII* et qui débutait ainsi :

> Enfin le jour paraît où le saint Tabernacle
> D'ornements enrichi nous offre un beau spectacle.

Le reste était de cette force; mais, par malheur, le bon abbé ne s'était pas contenté de ne faire que des vers plats, il en avait commis un où la géographie se trouvait étrangement accommodée et qui est demeuré fameux par le ridicule :

> *Pôles glacés,* BRULANTS, *où sa gloire connue*
> Jusqu'aux bornes du monde est chez vous parvenue.

Quand on représentait à La Motte-Houdart, ami de l'abbé du Jarry et l'un de ses juges, que ce vers montrait dans l'auteur la plus complète ignorance des notions géographiques, il répondait sans s'émouvoir que c'était une affaire de physique, du ressort de l'Académie des sciences et non de l'Académie française.

Voltaire avait dix-huit ans; il était vaincu; il avait la fibre plus irritable qu'aucun de ses confrères en poésie; on juge si ce grand moqueur se fit faute de rire des Quarante et de son infortuné rival! Que parlons-nous de rire? Il voulut les mordre, les bafouer, et « il écrivit un manifeste en vers, le *Bourbier*, dans lequel ils étaient littéralement couverts de boue [1]. »

Voltaire poursuivit au moins deux fois le prix de poésie sans pouvoir remporter autre chose qu'une cinquième mention! Le 25 août 1778, en effet, l'Académie fit connaître que le prix, dont le sujet était la traduction du commencement du XVIe livre de l'*Iliade*, ne serait pas donné. Plusieurs des pièces envoyées au concours avaient cependant paru estimables à certains égards et leurs auteurs avaient été classés dans l'ordre suivant : 1° L'Œuillart d'Avrigny; 2° André de Murville; 3° le chevalier de Langeac; 4° l'abbé Guéroult; 5° le *Marquis de Villette*, lequel était le prête-nom de Voltaire [2]. Agé de quatre-vingt-quatre ans, ayant déjà un pied dans la tombe, Voltaire était encore avide de gloire au point de soupirer après les palmes académiques. Hélas! il s'en était fallu de bien peu que ses vers ne fussent pas même lus jusqu'au bout, et La Harpe, seul dépositaire du secret que lui avait confié M. de Villette, avait eu grand'peine à obtenir qu'on accordât à leur auteur, — à l'auteur de *Zaïre*, — une marque d'encouragement! — Les sujets proposés par l'Académie eurent d'ailleurs le privilège d'attirer l'attention de Voltaire à toutes les époques de sa vie. C'est ainsi qu'en 1747 il composa sur le programme du concours : — *la Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur,* — une ode assez longue et fort dithyrambique, non qu'il aspirât alors à la médaille, qu'il ne pouvait d'ailleurs recevoir, étant un des Quarante depuis 1746; mais il prétendait à un prix bien autrement précieux pour lui : la faveur de Louis XV.

[1] *Plutarque français*, Voltaire, par M. Philarète Chasles.
[2] La Harpe, *Correspondance littéraire*, II, p. 273.

IV.

Tous les académiciens n'étaient pas aussi empressés que Voltaire à faire leur cour au Roi, et, en 1751, un des membres de l'illustre Compagnie, un Breton, Duclos, demanda qu'il fût enfin mis un terme au perpétuel éloge de Louis XIV. Sa proposition, il est vrai, fut repoussée et l'Académie invita les poètes à chanter *la Magnificence et la Sûreté des grands chemins sous Louis XIV et sous Louis XV.* Mais le résultat du concours vint donner raison à Duclos : on ne put trouver une seule pièce qui méritât d'être mentionnée et le sujet dut être retiré. Ceux qui pensaient qu'il n'était pas permis de s'écarter des intentions de M. de Clermont-Tonnerre ne se tinrent pourtant pas pour battus et ils obtinrent qu'*à la Magnificence et à la Sûreté des grands chemins* on substituât *la Tendresse de Louis XIV pour sa famille.*

Cependant l'Académie avait, depuis quelques années déjà, reçu de feu M. Gaudron, secrétaire du Roi, les fonds nécessaires pour distribuer un prix de poésie de la valeur de 200 livres, et c'est ce prix qui avait été remporté en 1750 et 1751 par le chevalier de Laurès, fils du doyen de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides de Montpellier, pour ses vers sur *la Passion du jeu* et sur cette maxime que *Rien n'excite plus les talents que l'amour de la gloire.* En 1753, on tomba d'accord de réunir en une seule les deux fondations de M. de Clermont-Tonnerre et de M. Gaudron et de donner non plus deux prix, mais un prix unique de 500 livres, l'Académie demeurant entièrement libre dans le choix des sujets.

De 1754 à 1789, le nouveau prix a été décerné dix-sept fois. Voici le tableau de ces dix-sept concours :

1754. L'Empire de la Mode.................... *Lemière.*
1755. Le Commerce............................ *Lemière.*
1757. Les Hommes unis par les talents......... *Lemière.*

1758. L'Immortalité de l'Ame.................. *Anonyme.*
1760. Épître aux Poètes...................... *Marmontel.*
1762. Ode sur le Temps...................... *Thomas.*
1764. Épître d'un Père à son Fils sur la naissance d'un petit-fils........................ *Chamfort.*
1766. Le Poète............................... *La Harpe.*
1768. Lettre d'un Fils parvenu à son Père laboureur.................................. *De Langeac.*
1771. Les Talents............................ *La Harpe.*
1773. Ode sur la Navigation.................. *La Harpe.*
1775. Conseils à un jeune Poète.............. *La Harpe.*
1776. Traduction d'un morceau de l'Iliade... *A. de Murville et Gruet.*
1779. Éloge de Voltaire...................... *La Harpe.*
1782. La Servitude abolie dans les domaines du Roi, sous le règne de Louis XVI........ *Florian.*
1784. Ruth et Booz........................... *Florian.*
1789. L'Édit de novembre 1787 en faveur des non-catholiques........................ *De Fontanes.*

Tout à l'heure, dans une période de quatre-vingt-trois ans, sur vingt-six lauréats, nous en trouvions à grand'peine trois ou quatre qui eussent un vrai mérite. Ici, dans une période de trente-cinq années seulement, sur onze lauréats, il y en a jusqu'à sept qui ont pris rang parmi les écrivains célèbres. Si des concurrents nous passons à leurs pièces de vers, nous voyons que de 1671 à 1753 il n'en est pas une qui vaille qu'on s'y arrête, tandis que plusieurs des morceaux couronnés de 1754 à 1789 sont encore aujourd'hui dignes d'attention. Une double cause explique ces résultats si différents : c'est, d'une part, la contrainte imposée aux poètes pendant la première de ces deux périodes, et, de l'autre, la liberté qui leur fut laissée pendant la seconde. A partir de 1753, en effet, l'Académie, sauf en 1776, 1779, 1782 et 1789, abandonna complètement aux auteurs le choix du sujet à traiter. Un rapide coup d'œil jeté sur les concours de la seconde moitié du XVIIIe siècle montrera combien le parti adopté par les Quarante était favorable à la poésie et aux lettres.

Lemière, le lauréat de 1753, de 1754, de 1755 et de 1757, a fait peu de bons ouvrages, mais il a fait de bons vers, un surtout qu'il appelait *le vers du siècle*, et qui se trouve dans la pièce sur le *Commerce*, couronnée en 1755 :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Il faut avouer, disait un rimeur jaloux devant lequel on vantait *le vers du siècle, que M. Lemière fait bien un vers.* Nous ajouterons qu'il lui arrivait parfois de bien réussir un distique, témoin celui-ci qui appartient également à l'une de ses pièces académiques :

Croire tout découvert est une erreur profonde ;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Un vrai poète est celui qui envoya au concours de 1758 une ode sur l'*Immortalité de l'âme*, dont voici le début :

Grand Dieu, quand un rayon de ta clarté suprême
Ne m'eût point révélé mon sort,
Mon âme chaque jour lit au fond d'elle-même
Qu'en la formant ta main l'a soustraite à la mort.
Un instinct généreux, un cri de la nature
Contre le néant me rassure.
Ce qui n'est point matière est immortel en moi.
Ma raison me l'apprend sans être téméraire
Et sur cet important mystère
Ne laisse ni combat ni mérite à ma foi.

Quoi ! ce souffle émané de la bouche divine,
Pourrait donc, victime du temps,
Malgré ses attributs, malgré son origine,
N'échapper au néant que pour quelques instants?
Cet Etre, en qui des traits qu'on ne peut méconnaître,
M'offrent l'image de ton Etre,
Pourrait, comme l'éclair.... Ah ! j'en frémis d'effroi.
Non, Seigneur, de tes dons ce brillant assemblage
Ne saurait être ton image
S'il ne sort de tes mains immortel comme toi.

Neuf autres strophes de ce souffle et de cet éclat complètent cette ode, l'une des plus remarquables que le XVIIIe siècle ait produites. Bien que le prix lui eût été adjugé, l'auteur ne se fit pas connaître, et nous sommes forcés d'inscrire, au bas de ses vers, ce mot que l'on est souvent étonné de rencontrer, dans les musées d'Italie sur le cadre d'un chef-d'œuvre : *Ignoto.*

Le prix fut décerné en 1760 à une *Épître aux poètes.* Marmontel qui l'avait composée n'était pas de ceux qui gardent l'anonyme et il nous a raconté, dans ses agréables *Mémoires*, les incidents de ce concours :

« Un jour, dit-il, lorsque l'Académie examinait les pièces mises au concours, je rencontrai Duclos à l'Opéra et je lui en demandai des nouvelles. — Ne m'en parlez pas; je crois que ce concours mettra le feu à l'Académie. Trois pièces comme on n'en voit guère se disputent le prix. Il y en a deux dont le mérite n'est pas douteux; tout le monde en convient; mais la troisième nous tourne la tête. C'est l'ouvrage d'un jeune fou, plein de verve et d'audace, qui ne ménage rien, qui brave tous les préjugés littéraires, qui parle des poètes en poète, et qui les peint tous de leurs propres couleurs avec une pleine franchise; ose louer Lucain et censurer Virgile, venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur. D'Olivet en est furieux. Il dit que l'Académie se déshonore si elle couronne cet insolent ouvrage, et je crois cependant qu'il sera couronné. — Il le fut; mais lorsque je me présentai pour recevoir le prix, d'Olivet jura qu'il ne me le pardonnerait de sa vie. »

Les deux concurrents de Marmontel étaient Thomas qui avait présenté son *Épître au peuple* et l'abbé Delille qui avait envoyé une *Épître sur les avantages de la retraite pour les gens de lettres.*

Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie....

Ainsi s'exprimait, dans son *Épître aux poètes*, l'auteur couronné qui, devenu bientôt académicien (1763), continua du haut de son fauteuil sa petite guerre contre le chantre du *Lutrin.* La Harpe raconte qu'un jour, comme on lisait à Ferney des vers de Mar-

montel où Boileau était fort maltraité : « *Voilà,* dit Voltaire, *un bien mauvais tic qu'a notre ami Marmontel. Mon enfant, rien ne porte malheur comme de dire du mal de Nicolas. Voyez le beau coton qu'a jeté Marmontel en poésie !* » Qui le croirait ? Le lauréat de 1760 parlait de Racine avec plus d'irrévérence encore que de Boileau. Ayant trouvé *Andromaque* et *Britannicus* entre les mains de madame Denis, la nièce de Voltaire : « *Quoi !* s'écria-t-il, *vous lisez ce polisson-là !* » et il lui arracha le livre des mains [1]. Nous en sommes vraiment fâchés pour les romantiques qui, en l'an de grâce 1829, traitaient Racine de *polisson*, mais ils n'étaient que les échos de Marmontel, de l'auteur de *Bélisaire* et des *Incas* !

Battu en 1760, Thomas prit en 1762 une revanche éclatante et son *Ode sur le Temps*, placée avec raison par La Harpe à côté des belles odes de Lefranc de Pompignan sur *la Mort de J.-B. Rousseau*, de Louis Racine sur l'*Harmonie* et de Malfilâtre sur *le Soleil fixe au milieu des planètes*, a tenu pendant longtemps dans notre poésie lyrique un rang honorable. Elle renferme même un hémistiche qui est dans toutes les mémoires : *O temps, suspends ton vol....*

Ainsi commence, — qui ne le sait ? — une des stances de l'admirable élégie de Lamartine, *le Lac*; ainsi commence également une des strophes de la pièce de Thomas.

Chamfort qui, de même que l'auteur de l'*Essai sur les Éloges*, remporta le prix d'éloquence et celui de poésie, lui était bien supérieur comme prosateur, mais, comme poète, il n'a rien écrit qui valût l'*Ode sur le Temps*, et on ne saurait se défendre, en lisant son *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, de songer à l'épigramme de Lebrun :

Chamfort polit des vers étiques....

L'un des Quarante depuis 1781, il composa en 1790 le discours contre les Académies qui devait être prononcé par Mira-

[1] La Harpe, *Cours de littérature*, IX, p. 364.

beau à l'Assemblée nationale. Semblable à ces enfants, nourris d'un bon lait et devenus drus et forts, dont parle La Bruyère, le lauréat de 1764 battait le sein de sa nourrice.

Le lauréat de 1766, La Harpe, dont la vie ne fut pas exempte de variations et d'erreurs, eut du moins le bon goût de rester fidèle à la cause de l'Académie. Nul, il est vrai, ne lui était plus redevable; nul n'a jamais reçu d'elle plus de couronnes. Il obtint six fois le prix d'éloquence et cinq fois le prix de poésie, en tout onze prix, et s'il ne lui fut pas donné de parfaire la douzaine, il ne put s'en prendre qu'à lui-même. En 1768, en effet, il présenta une Épître sur *les Avantages de la philosophie* qui fut exclue du concours parce qu'il s'était vanté, avant le jour de la distribution, d'être assuré du succès. Une autre pièce avait dû également être écartée, par des raisons complètement *étrangères*, disait le Directeur, *au mérite de la poésie*. Cette pièce qui avait pour auteur Rulhière et pour titre : *Les Disputes*, n'était rien moins que la meilleure satire qui eût paru en France depuis Boileau, et Voltaire était dans le vrai, lorsqu'insérant cette satire au mot *Dispute* de son *Dictionnaire philosophique*, il la faisait précéder de cette apostille :

« Lisez les vers suivants sur les disputes; voilà comme on en faisait dans le bon temps. »

Grâce à l'exclusion de Rulhière et de La Harpe, le chevalier de Langeac remporta le prix : il n'avait que dix-huit ans. Le jour de la séance solennelle, le 25 août 1768, l'affluence était telle qu'il fallut renforcer la garde et que l'on ne parvint pas sans peine à fermer les portes. Ceux qui n'avaient pu entrer remplirent la salle voisine, se formèrent en académie sous la présidence de Lemière; Dorat lut l'épître du jeune chevalier, et les applaudissements qui accueillirent cette lecture retentissaient jusque dans l'enceinte privilégiée.

On comprend que des prix distribués dans de telles circonstances devaient être, de la part des jeunes écrivains, l'objet

d'une poursuite ardente, et l'on ne s'étonnera pas qu'un poète d'un rare mérite, Gilbert, arrivé à Paris vers cette époque, ait concouru trois fois. Il envoya successivement à l'Académie une pièce qui n'a jamais été imprimée, — *le Poète malheureux*, où brillent quelques éclairs de talent, — et enfin, en 1773, l'ode sur *le Jugement dernier*, qui renferme de grandes beautés et se termine par un vers sublime :

Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

L'ode de Gilbert ne fut pas même mentionnée. Indigné, le poète lança contre ses rivaux et ses juges deux brûlots, *le Dix-Huitième siècle* et mon *Apologie*, satires admirables qui n'ont été surpassées que par les *Iambes* d'André Chénier.

Il faut bien le dire, si l'Académie préféra l'*Ode sur la navigation* de La Harpe à la pièce de Gilbert, c'est qu'à cette date (1773), à la veille de l'élection de d'Alembert comme secrétaire-perpétuel (1774), l'influence de Voltaire et des encyclopédistes était toute puissante, et ne permettait pas de couronner des vers chrétiens. Aussi quand le *patriarche de Ferney* mourut, ses collègues proposèrent-ils son Éloge pour sujet de prix de poésie et acceptèrent-ils des mains de l'un d'entre eux, d'Alembert, une somme de 600 livres qui, jointe à la valeur ordinaire du prix, forma une médaille d'or de 1100 livres. Un dithyrambe ayant pour devise : *Nec quisquam Ajacem possit superare nisi Ajax*, remporta le prix (1779); mais l'auteur (c'était La Harpe, membre de l'Académie depuis 1776 et par suite hors de concours), fit déclarer que des raisons personnelles ne lui permettaient pas de recevoir la médaille, qui fut donnée à P.-N. André de Murville, dont la pièce avait obtenu l'accessit avec éloge. André de Murville (1754-1815) avait, en 1776, partagé le prix, pour la traduction d'un morceau de l'*Iliade*, avec N. Gruet, dont quelques pièces, *Annibal au sénat de Carthage*, etc., promettaient un poète et qui mourut en 1778, à vingt-cinq ans, victime d'un accident de chasse.

Il est un détail du concours de 1779 que nous ne devons pas omettre. L'Académie, dans sa séance publique, cita un très-beau vers sur Henri IV, qui se trouvait dans une des pièces :

> Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

L'auteur était Gudin, fils d'un horloger comme Beaumarchais dont il fut l'ami intime et l'éditeur, et qui concourut de nouveau en 1781. *La Servitude abolie dans les domaines du Roi sous le règne de Louis XVI,* tel était le sujet proposé par l'Académie; il inspira encore à Gudin un beau vers :

> Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

C'est Florian qui remporta le prix : par une heureuse rencontre, le plus honnête des rois avait trouvé pour panégyriste le plus honnête des poëtes. Florian obtint un autre prix en 1784, pour son églogue de *Ruth* qui est à ses *Fables*, à la suite desquelles on la place toujours, ce que *Philémon et Baucis* est aux *Fables* de La Fontaine.

Le 25 août 1789, Fontanes fut couronné pour son discours en vers sur l'*Édit de novembre 1787 en faveur des non-catholiques,* dans lequel il avait fait preuve de talent, de modération et de bon goût, célébrant Louis XVI sans insulter Louis XIV. Le concours de 1790 étant demeuré sans résultat, c'est par la pièce de Fontanes que se clôt la période du XVIIIe siècle, et on doit s'en féliciter. N'était-ce pas, en effet, une bonne fortune pour l'Académie, au moment où elle distribuait pour la dernière fois le prix de poésie, de déposer la couronne sur le front d'un poëte en qui revivaient avec honneur les traditions du XVIIe siècle, et qui devait être appelé, douze ans plus tard, à servir d'introducteur au plus grand écrivain du XIXe siècle, Châteaubriand?

Supprimée par la Convention, l'Académie fut réorganisée

par le premier Consul sous le nom de *Classe de la langue et littérature française* (seconde classe de l'Institut), et recommença, dès 1803, à donner des prix de poésie.

Le premier lauréat de la période nouvelle dans laquelle nous allons entrer fut Raynouard, l'auteur des *Templiers*, disciple de Corneille, comme Fontanes, le dernier lauréat de la période précédente, était disciple de Racine, et bien digne par son caractère et son talent d'inaugurer la reprise de ces concours où nous verrons se presser, ainsi qu'au XVIIIe siècle, des poètes éminents et plus d'un écrivain célèbre : Raynouard et Lebrun, Millevoye et Legouvé, Ampère et Victor de Laprade, Alexandre Soumet et Saintine, Casimir Delavigne et Victor Hugo.

EMILE GRIMAUD. EDMOND BIRÉ.

LES

POÈTES LAURÉATS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

I.

CONCOURS DE L'AN XII (1803).

—

SOCRATE DANS LE TEMPLE D'AGLAURE.

RAYNOUARD.

La vertu est la base des républiques, tel est le sujet que la seconde classe de l'Institut, dans sa séance publique du 20 vendémiaire an XI (13 octobre 1802), avait mis au concours pour l'an XII.

« Il faut, dans une monarchie, de l'*honneur,* de la *crainte* dans un gouvernement despotique, et dans une république de la *vertu* [1]. » Peut-être cet aphorisme, tiré de l'*Esprit des lois,* était-il mieux fait pour servir de texte à une dissertation politique et morale que pour inspirer

[1] *Esprit des lois,* livre III, chapitre IX.

une composition poétique : quarante-deux pièces furent cependant envoyées au concours. Il est vrai que trente-neuf furent rejetées à la première lecture ; deux autres, lues une seconde fois, parurent trop médiocres pour mériter aucune distinction. Une seule réunit tous les suffrages, et fut ainsi appréciée par le secrétaire-perpétuel, M. Suard, dans son rapport lu à la séance du 6 nivôse an XII (28 décembre 1803) : « Le choix heureux du sujet, la justesse » des pensées, l'élévation des sentiments, la noblesse, la » précision et l'élégance du style, le grand nombre de » beaux vers dont elle est pleine, ont déterminé la classe » à lui décerner le prix. L'auteur est M. Raynouard (du » Var). Sa pièce a pour titre : *Socrate dans le temple* » *d'Aglaure.* »

M. Raynouard avait mis en action l'aphorisme de Montesquieu, et il avait emprunté le cadre de la scène aux traditions historiques de la Grèce.

Lors de la guerre d'Eumolpe contre Érecthée, l'oracle d'Apollon, consulté par les Athéniens, répondit que les malheurs de la guerre ne prendraient fin que si une victime volontaire faisait à la patrie le sacrifice de sa vie : Aglaure, fille de Cécrops, roi d'Athènes, se dévoua ; le peuple reconnaissant lui consacra un temple près de celui des Dioscures [1].

C'est dans ce temple que les jeunes Athéniens, parvenus à l'âge de vingt ans, se faisaient inscrire au rang des citoyens et prêtaient un serment dont la formule a été conservée par Stobée et Pollux.

[1] V. Ulpien sur Démosthènes, *de falsâ legatione*, — Meursius, *Athenæ atticæ*, — Raynouard, *Note préliminaire*.

On en trouve, dans le *Vindiciæ contra tyrannos*, une imitation abrégée et d'une grande énergie : *Jusjurandum quod Athenis puberes omnes præstare in Aglauræ templo solebant : « Pugnabo pro sacris, pro legibus, pro aris et focis, sive solus, sive cum multis, et, ne patriam meam deteriorem quam accepi posteris tradam, omnibus viribus enitar.* »

Le poète suppose qu'Alcibiade, entouré des jeunes guerriers ses contemporains, *le printemps de l'année*, vient prêter serment dans le temple d'Aglaure, en présence de Périclès et de Socrate. Ce dernier célèbre la vertu en vers qui ne valent pas, il faut le reconnaître, la prose de Platon ni même celle de Montesquieu. Debout près de l'autel, Périclès renouvelle la promesse sacrée que lui aussi a faite à vingt ans ; Socrate le presse dans ses bras, et le peuple répète :

Les dieux ont un Olympe et nous une patrie!

« C'est un tableau ordonné comme ceux du Poussin. » Cet éloge que Bernardin de Saint-Pierre, recevant Raynouard à l'Institut, le 24 novembre 1807, croyait pouvoir adresser à son poème, sera-t-il ratifié par le lecteur? Je crains bien que non, et l'on estimera sans doute que *Socrate au temple d'Aglaure* n'était point pour faire songer aux chefs-d'œuvre du Poussin. Il serait plus juste de comparer l'œuvre de Raynouard aux tableaux de David ; froide et sèche comme eux, elle est, comme eux, remarquable par la pureté du dessin, la sobriété et l'énergie du trait.

Marie-Joseph Chénier s'est moins éloigné de la vérité

que Bernardin de Saint-Pierre, lorsqu'il a dit, dans son *Tableau historique de l'État et des progrès de la littérature française depuis 1789 :* « L'ouvrage qui a fait connaître M. Raynouard unit la sagesse du style à la sagesse de l'ordonnance, et nos suffrages unanime sen lui décernant le prix de poésie n'ont fait que prévenir les suffrages publics [1]. »

Cet ouvrage renferme quelques vers remarquables exprimant sous une forme concise une pensée morale, celui-ci, par exemple :

Le marbre parle aux yeux, l'exemple parle au cœur.

Dans toutes ses tragédies et tous ses poèmes, Raynouard aura ainsi de ces vers, que nous appellerions volontiers des vers-sentences et qui, pour être moins populaires que les vers-proverbes, ne laissent pas que d'être dignes de souvenir et d'estime. *Socrate au temple d'Aglaure* se recommande d'ailleurs bien moins aujourd'hui par ses qualités poétiques, mêlées de nombreux et graves défauts, que par le sentiment profond qui l'a dicté. Si l'on veut bien se souvenir que les conseils de Socrate à Périclès s'adressaient plus haut et moins loin, on estimera sans doute que des vers, comme ceux que l'on va lire, ne sont point sans valeur :

Ne bornez pas vos soins aux succès des combats;
La vertu seule assure et maintient les États :
Des peuples conquérants si je parcours l'histoire,
J'y vois la renommée et n'y vois point la gloire.....

[1] *Tableau historique,* etc., chap. IX.

Toi surtout, Périclès! tu dois un grand exemple :
Athènes t'applaudit, la Grèce te contemple,
Héros dans les combats, dans nos murs citoyen,
Donne tout à l'État, et n'en exige rien.

Né à Brignoles, le 8 septembre 1761, François-Just-Marie Raynouard aurait presque pu dire, lorsqu'il remporta le prix de poésie :

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Avocat au Parlement d'Aix, nommé, en 1791, suppléant à l'Assemblée Législative; arrêté après les événements du 31 mai 1793 et jeté en prison à l'Abbaye, il en sortit au 9 thermidor, revint dans son pays reprendre l'exercice de sa profession et, quand il eut acquis une honorable indépendance, se fixa définitivement à Paris, en 1800. Il entrait tard dans la carrière des lettres, mais ses succès allaient y être éclatants et rapides.

Le lauréat de l'Académie vit bientôt le Théâtre-Français s'ouvrir devant lui, et il y fit recevoir successivement *Éléonore de Bavière* et *les Templiers*. De ces deux pièces, la première n'a jamais été jouée; la seconde, représentée le 14 mai 1805, fut pour Raynouard l'occasion d'un véritable triomphe. Au mérite de délivrer la scène française des Grecs et des Romains, et d'offrir un sujet national, la tragédie nouvelle joignait des qualités incontestables et des beautés réelles. La faiblesse de l'action, l'invraisemblance de ce grand procès des Templiers commencé, instruit et terminé en vingt-quatre heures, — ce qui avait valu à la pièce d'être appelée, par Geoffroy, le *Procès im-*

promptu, — la forme martelée des vers, l'abus des sentences communes et déclamatoires, ne sauraient autoriser la critique à fermer les yeux sur l'héroïsme et la grandeur du caractère de Jacques de Molay, sur le beau récit du cinquième acte, et sur plus d'un hémistiche où l'on entend comme un écho du *Qu'il mourût* de Corneille : le *Mourant avec eux* de Marigny, le *Je le savais* du grand-maître, *les Chants avaient cessé* du connétable, sont autant de traits où Raynouard, s'il n'a pas atteint le sublime, a eu du moins l'honneur d'en avoir approché. Plusieurs vers, d'une concision magistrale, ont mérité de ne pas périr. Tout le monde connaît celui que la reine Jeanne adresse à Philippe le Bel pour détruire la gravité des aveux arrachés aux Templiers :

La torture interroge et la douleur répond.

Il fut ajouté par l'auteur pour remplacer un vers supprimé par la censure : « Eh! qu'on dise après cela, répétait-il volontiers, que la censure n'est pas bonne à quelque chose! [1] »

En 1807, moins de quatre ans après avoir été couronné par l'Institut, l'auteur des *Templiers* fut appelé à remplacer le poète Le Brun au sein de la classe de la langue et de la littérature françaises [2]. Il devait, en 1817, remplacer M. Suard dans les fonctions de secrétaire-perpétuel de l'Académie, qu'il conserva jusqu'en 1826 [3].

[1] M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, V.

[2] Il fut reçu le 24 novembre 1807, le même jour que Picard et Laujon. Bernardin de Saint-Pierre répondit aux trois nouveaux académiciens par un même discours.

[3] M. Sainte-Beuve, ordinairement si exact, a écrit que Raynouard avait

Le Théâtre-Français se préparait à jouer, en 1810, une nouvelle tragédie de Raynouard, dont le sujet était également emprunté à nos annales, les *États de Blois*, lorsque l'Empereur donna l'ordre que la première représentation eût lieu devant lui à Saint-Cloud, le 22 juin, au milieu des fêtes données pour célébrer son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le poète avait placé dans la bouche de Henri de Navarre un éloge de la paix qui ne pouvait pas être du goût de l'Empereur; défense fut faite aux comédiens du Théâtre-Français de jouer la pièce à Paris. Bien qu'inférieurs aux *Templiers*, les *États de Blois* étaient néanmoins un ouvrage remarquable, et, lorsqu'ils furent représentés en 1814, le public applaudit vivement la belle scène du troisième acte où Henri provoque le duc de Guise, et le dénouement où Bussy s'écrie: *Guise est roi!* et où la reine entre en disant: *Guise est mort!*

A dater de cette époque, Raynouard, sans cesser d'écrire des tragédies, désespéra de retrouver pour elles le succès des *Templiers*, et il s'éloigna du théâtre [1]. Sous le

renoncé au titre de secrétaire-perpétuel en 1829. Il y a là une petite erreur. Raynouard donna sa démission en 1826, et le 20 juillet de cette même année il fut pourvu à son remplacement par la nomination de M. Auger (*Moniteur* de 1826, p. 1089). Il consentit seulement à remplir, jusqu'au 1er janvier 1827, les fonctions qu'il avait acceptées en 1817, et c'est ainsi que, dans la séance publique du 25 août 1826, il prononça le Rapport sur les concours d'éloquence et de poésie.

[1] Voici, d'après M. Charles Labitte (*Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1837), la liste complète des tragédies de Raynouard: *Caton d'Utique*, imprimée à 40 exemplaires seulement, en 1794; *Scipion*, *Eléonore de Bavière*, les *Templiers*, les *Etats de Blois*, *Don Carlos*, *Débora*, *Jeanne d'Arc à Orléans*, *Charles Ier*. Dans cette dernière pièce, la reine d'Angle-

poëte, il y avait un érudit infatigable, ingénieux, sagace. Dès 1816, ses lectures sur la langue romane le firent nommer membre de l'Académie des inscriptions. Il publia successivement la *Grammaire romane avant 1100*, et six volumes de *Poésies originales des troubadours;* six autres volumes de *Lexique*, préparés par ses soins, ont paru après sa mort. Que la langue romane soit la langue-mère du français, de l'italien, du catalan, de l'espagnol et du portugais, c'est là une thèse que le savant philologue, malgré tous ses efforts, n'est point parvenu à établir sur une base vraiment solide. Aux arguments tirés des analogies qu'il excelle à découvrir entre les mots de la langue provençale et ceux des langues de l'Europe latine, il est trop facile de répondre qu'ils ne portent pas, ces mots pouvant très-bien avoir une source commune, le latin, et par suite ne se rattachant pas nécessairement à une langue une et intermédiaire, le provençal [1]. Mais pour avoir dépassé le but, M. Raynouard n'en a pas moins, comme érudit, fait de véritables découvertes, appelé l'attention sur une langue et une littérature méconnues, et élevé à la poésie du midi de la France un monument durable.

Doué d'une admirable puissance de travail, il se délassait de ses longues et savantes recherches, non-seulement en composant de nouvelles tragédies, mais encore en préparant un poëme sur *Fénelon et le duc de Bourgogne,* et une grande épopée dont *Judas Macchabée* était le héros. Jusqu'à son dernier jour, il demeura fidèle au culte de la poésie,

terre n'apprend l'exécution de Charles I[er] que par ces mots que lui adresse un des principaux personnages : *Votre fils est mon roi.*

[1] Voy. Villemain, *Cours de littérature au moyen-âge,* leçon II[e].

aimant à se rappeler qu'il lui devait sa première couronne. Mais s'il se plaisait toujours à faire des vers, il avait renoncé à en publier : *il s'était mis sous la remise,* ainsi qu'il le disait lui-même, et il était en apparence livré tout entier à des travaux d'érudition [1]. Il fit paraître, en 1829, son *Histoire du droit municipal en France,* pleine de textes originaux, mais qui pèche, comme ses études sur la langue romane, par l'exagération des conséquences auxquelles arrive l'auteur. Dans cet ouvrage, Raynouard aborde l'importante et difficile question de l'affranchissement des communes, remise à l'ordre du jour par MM. Augustin Thierry et Guizot. Laissant les historiens antérieurs à 1789, Mézeray, Velly, Anquetil et leurs disciples reporter tout l'honneur de ce grand événement à Louis le Gros et à ses successeurs, l'illustre auteur des *Lettres sur l'histoire de France (1827)* avait refusé d'y voir autre chose que le résultat de l'insurrection populaire et d'un mouvement énergique de l'esprit de démocratie. Dans son *Cours de l'histoire de la civilisation en Europe (1828),* M. Guizot avait adhéré aux conclusions de M. Augustin Thierry et fait sortir l'institution des communes d'une insurrection générale des villes qu'il place dans le cours des XIe et XIIe siècles. M. Raynouard n'y voit, au contraire, que la conséquence naturelle et la consécration forcée des traditions du régime municipal romain. Il se trompait, sans doute, mais avant lui Mézeray, Velly et Anquetil, MM. Thierry

[1] Il donna seulement lecture à l'Institut, dans les séances publiques des 24 avril 1822 et 24 avril 1823, d'une *Ode sur le dévouement de Malesherbes* et d'un fragment de son poëme, demeuré inachevé, sur *Fénelon et le duc de Bourgogne.*

et Guizot s'étaient également trompés : l'établissement des communes n'avait point eu une cause unique, — l'octroi de la royauté, l'insurrection populaire, ou la perpétuité des municipes romains; — leur origine fut multiple, et il est facile d'y démêler la présence des trois éléments que nous venons de signaler. Si M. Raynouard ne voulut voir que le dernier, l'élément romain ; si, après avoir soutenu l'universalité de la langue romane, il soutint la perpétuité, dans la France entière et à travers les conquêtes successives, du régime municipal romain, tel qu'il était constitué dans le midi de la France, c'est qu'il revenait toujours, quel que fût son point de départ, à cette chère Provence, où aboutissaient pour lui tous les chemins de la science, tous les sentiers de l'érudition. Paris n'avait pu lui faire oublier Brignoles ; et, au sortir de chacun de ses écrits, le lecteur ne pouvait se défendre de répéter ce que disait M. Suard de *Socrate dans le temple d'Aglaure* : « L'auteur est M. Raynouard (du Var). » Un de ses collègues de l'Institut, M. Daunou, disait de lui, à propos de son parler provençal : « Ses compatriotes célèbres, Sieyès, Maury, en avaient *l'esprit doux;* lui, il en a *l'esprit rude*[1]. » Heureux de garder ainsi dans son accent la marque du terroir, il s'attacha toujours à en conserver également le signe et le goût dans son costume, dans son caractère et dans ses écrits.

[1] Ce mot de M. Daunou a fait fortune, et nous le retrouvons dans la notice publiée par Ch. Labitte et dans la *Causerie* déjà citée de M. Sainte-Beuve ; seulement Ch. Labitte l'a donné comme étant de lui, et plus tard M. Sainte-Beuve se l'est approprié à son tour. C'est un bien petit larcin sans doute ; mais pourquoi ne pas rendre à Daunou ce qui appartient à Daunou ?

Raynouard mourut à Passy le 27 octobre 1836.

Poète, il a écrit la meilleure tragédie que l'époque impériale ait vu naître, se séparant d'ailleurs de l'école alors régnante par le choix d'un sujet national et par le caractère énergique du style.

Érudit, il a remis en honneur l'étude de notre vieille langue et les poésies de nos anciens troubadours.

Citoyen, il a inscrit son nom dans l'histoire : « En décembre 1813, dit M. Sainte-Beuve, nommé membre de la Commission du Corps Législatif pour prononcer sur l'état des négociations entamées auprès des puissances, il osa, avec MM. Laîné, Gallois, Flaugergues et Maine de Biran, faire entendre hautement, en face de l'Empereur, une parole de liberté et de plainte. Cette parole d'un seul jour, venue la première après un si long et si rigoureux silence, a suffi pour porter son nom comme citoyen[1]. » — Raynouard a-t-il rédigé le Rapport de la Commission du Corps Législatif? M. Mignet, dans le discours de réception qu'il prononça devant l'Académie française, en venant prendre séance, le 25 mai 1837, à la place de l'auteur des *Templiers*, n'hésite pas à dire « que M. Raynouard rédigea le célèbre Rapport prononcé à la tribune par M. Laîné. » De son côté, M. Thiers, au tome XVII de son *Histoire du Consulat et de l'Empire,* dit que le texte du Rapport de 1813 fut l'œuvre de M. Laîné. De M. Mignet ou de M. Thiers, lequel se trompe? Nous inclinerions à croire que c'est le second; nous lisons, en effet, dans la notice de Ch. Labitte, qui avait eu connaissance des *Mémoires* encore inédits

[1] *Causeries du lundi,* V, p. 10.

laissés par Raynouard, que, « choisi le premier pour faire partie de la Commission de l'Adresse, il fut chargé de la rédaction par ses collègues. Un mal de gorge assez violent l'empêcha de prononcer le discours, et il se remit de ce soin à M. Laîné. » Ce sera rentrer tout à fait dans notre sujet et revenir à notre point de départ que de signaler, entre le Rapport de la Commission du Corps Législatif de 1813 et le poème de *Socrate au temple d'Aglaure,* des analogies véritablement frappantes. On sent, dans ces deux œuvres, une inspiration commune, et, dans toutes les deux, éclate avec force le sentiment qui, chez Raynouard, dominait tous les autres, le respect rigide et absolu de la loi. Ecoutez ces paroles du *Rapport :* « D'après les *lois,* c'est au gouvernement de proposer les moyens qu'il croira les plus prompts et les plus sûrs pour repousser l'ennemi et asseoir la paix sur des bases durables. Ces moyens seront efficaces si les Français sont persuadés que le gouvernement n'aspire plus qu'à la gloire de la paix ; s'ils sont convaincus que leur sang ne sera plus versé que pour défendre une patrie et des *lois* protectrices. Mais ces mots consolateurs de paix et de patrie retentiraient en vain si l'on ne garantit les institutions qui promettent les bienfaits de l'une et de l'autre. Il paraît donc indispensable à votre Commission qu'en même temps que le gouvernement proposera les mesures les plus promptes pour la sûreté de l'État, Sa Majesté soit suppliée *de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques.* »

N'y a-t-il pas là comme un écho des vers que, dix

années auparavant, le poète mettait dans la bouche de Socrate :

> A la *patrie, aux lois,* soyons toujours fidèles.
> Périclès, ...
> Que ton exemple enseigne à *respecter la loi :*
> Sois digne de ce peuple, il le sera de toi.

Comme la vie publique, la vie privée a aussi ses grandeurs. L'existence de Raynouard nous en fournirait plus d'un exemple. Bornons-nous à en citer un. Etant encore avocat à Draguignan, il se charge d'une cause qui lui paraissait juste, mais qui était néanmoins désespérée : il fallait obtenir du fisc l'abandon d'une prise maritime importante. Son client déclare que s'il gagne ce procès, où est engagée sa fortune entière, il sera heureux d'offrir à son avocat, à son sauveur, la moitié de la valeur en litige; il s'agissait pour le défenseur de 300,000 francs. Après six mois de soins, Raynouard triomphe; il s'empresse d'écrire à son client : « Votre affaire est gagnée; vous me devez *soixante francs* pour honoraires et enregistrement. » — Le client accourt, insiste pour remplir son engagement; Raynouard est inébranlable, il tient à son chiffre de *soixante francs,* rien ne peut l'en faire départir [1].

Si la pièce que l'on va lire renferme quelques vers prosaïques et faibles, il y a là, si nous ne nous trompons, de quoi les faire excuser. Une telle action, ainsi faite simplement et sans bruit, ne vaut-elle pas seule un long poème?

E. B.

[1] Réponse de M. de Pongerville, directeur de l'Académie française, au discours de M. Mignet, dans la séance du 25 mai 1837.

SOCRATE

DANS LE TEMPLE D'AGLAURE.

Virtutem videant....
PERS. Sat. 3.

Vous à qui le Français, libre du joug des rois,
A daigné confier son espoir et ses droits,
O du bonheur public sacrés dépositaires !
Le peuple attend de vous des exemples austères :
D'un emploi glorieux vous êtes revêtus ;
A la hauteur du rang élevez vos vertus.

Voyez-vous du faisceau l'image symbolique ?
Elle offre le secret de la force publique ;
Qu'en un centre commun les pouvoirs rapprochés
Par le nœud des vertus soient toujours attachés.

Mais il ne suffit pas qu'au sort de la patrie
Chacun de vous consacre et sa gloire et sa vie ;
Soumettez l'avenir à votre autorité ;
Donnez à nos vertus une postérité.

Que d'utiles leçons, que de coutumes sages,
Sous le joug de la loi maîtrisent les courages;
Et bientôt nos enfants, soumis et glorieux,
Courberont devant elle un front religieux.

Rappelons ces beaux jours où la superbe Athènes
Instruisait ses enfants aux mœurs républicaines :
Ceux que les droits de l'âge élevaient à l'honneur
De défendre ses lois, sa gloire et son bonheur,
Dans le Temple d'Aglaure accourant avez zèle,
Faisaient à la patrie un serment digne d'elle.

Fête auguste ! jour saint ! de généreux vieillards
Sur les fils de leurs fils attachent leurs regards;
Ici, plus d'une mère orgueilleuse, attendrie,
Accompagne son fils, le cède à la patrie;
Là de braves guerriers disent à leurs enfants :
« Partez, et, comme nous, revenez triomphants. »

La présence du peuple est l'ornement du temple;
Un citoyen paraît, et chacun le contemple;
C'est l'heureux Périclès : ce héros magistrat,
Cher aux Athéniens, nécessaire à l'État,
Puissant par la vertu, fameux par la victoire,
Veille sur leur bonheur, et préside à leur gloire.

Un faste solennel l'accompagne aujourd'hui,
Et les jeunes guerriers sont debout devant lui.
L'un d'eux, Alcibiade, au nom de tous, s'écrie :
« Je consacre ce glaive à servir ma patrie ;
» Saints autels ! saintes lois ! l'orgueil de vous venger
» Guidera mon courage à travers le danger ;
» Honorant nos aïeux, fidèle à leur mémoire,
» Je rendrai tout entier le dépôt de leur gloire ;
» Et, réduit à moi seul, abandonné de tous,
» Je combattrais encore, et je mourrais pour vous. »

Ils prêtent le serment : mille voix applaudissent ;
De l'hymne des combats les voûtes retentissent.
Socrate alors s'avance, et dit : « Dieux tout-puissants !
» Dieux justes ! acceptez nos vœux et notre encens ;
» L'égide de Pallas, le trident de Neptune,
» De nos armes toujours protègent la fortune,
» Partout avec succès nous avons combattu ;
» Accordez plus encor, donnez-nous la vertu.
» Souvent, dans les combats, un heureux téméraire
» Porte une main hardie à la palme guerrière :
» S'il manque de vertus, c'est un triomphe vain ;
» La palme du vainqueur se flétrit dans sa main.

» Guerriers de Marathon ! Combattants de Platée !
» O vous, dont la valeur si justement vantée

» Humilia jadis le trône du grand Roi,
» Sortez de vos tombeaux, sortez, répondez-moi.
» D'innombrables soldats l'audace redoutable
» Semblait vous menacer d'un joug inévitable :
» Mais l'audace et le nombre effrayaient-ils vos cœurs?
» Vous étiez vertueux et vous fûtes vainqueurs.
» Des droits les plus sacrés défenseurs magnanimes,
» Bornant votre courage aux succès légitimes,
» Forts contre l'injustice, ardents à la punir,
» Vous frappiez les tyrans, mais sans le devenir :
» Vous aviez su donner au peuple de Minerve
» La force qui détruit, la vertu qui conserve.

» Je vois l'Athénien puissant et respecté;
» Généreux sans orgueil, pauvre avec dignité,
» La voix de sa patrie est un ordre suprême;
» Ambitieux pour elle et jamais pour lui-même,
» Dédaignant les honneurs, et fier du dernier rang,
» Quand il sert sa patrie, il se croit assez grand.
» Que l'esclave des rois, qu'un soldat mercenaire
» Subisse du destin la rigueur passagère,
» Il tombe humilié, vaincu par la douleur,
» Et le malheur pour lui n'est rien que le malheur.
» Mais le vrai citoyen, qu'éprouve l'infortune,
» S'immole avec orgueil à la cause commune;

» Il a pour lui son cœur, l'avenir et les dieux :
» Pour sa patrie ingrate il fait encor des vœux ;
» Faut-il périr enfin, parce qu'il l'a servie?
» La gloire de la mort console de la vie.

» O jeunes citoyens ! tel est le dévoûment
» Que promet en ce jour votre auguste serment.
» Vous attestez Aglaure, et son culte et son temple.
» Du plus saint dévoûment Aglaure fut l'exemple.

» Athènes redoutait le plus fatal revers ;
» Un vainqueur menaçant lui préparait des fers :
» Loin d'elle s'enfuyaient l'espérance et la gloire,
» Quand l'oracle des dieux lui promit la victoire,
» Si l'un de ses enfants, se dévouant pour tous,
» De l'Olympe irrité désarmait le courroux.
» Le peuple entier se tait, frémit, hésite encore ;
» La fille de Cécrops, la vertueuse Aglaure,
» Dans l'âge de l'amour, dans les jours du bonheur,
» D'un sublime trépas sollicita l'honneur,
» Et la fille d'un roi mourut pour la patrie.

» Victime justement admirée et chérie !
» Un temple magnifique, un culte glorieux,
» Élevèrent Aglaure au rang même des dieux,

» Et les jeunes guerriers sont venus d'âge en âge
» Offrir à cet autel le culte du courage.

» O vous qui m'écoutez ! O peuple ! ô magistrats !
» A ce pieux serment nous ne mentirons pas.
» A la patrie, aux lois, soyons toujours fidèles;
» Osons souffrir, osons nous immoler pour elles.
» Dans le champ de la gloire ou de l'adversité,
» Notre vertu prélude à l'immortalité.
» Cette vertu suffit au bonheur de la vie;
» Les dieux ont un Olympe et nous une patrie.

» Illustre Périclès! quand tes efforts heureux
» Dirigent vers la gloire un peuple généreux,
» Pense que nos destins, aujourd'hui si prospères,
» Sont le prix du courage et du sang de nos pères.
» Les chefs-d'œuvre des arts, nos fêtes et nos lois,
» De ces vainqueurs fameux consacrent les exploits.
» Marchons-nous aux combats? leur sainte renommée
» S'étend comme un rempart autour de notre armée :
» Eh ! qui pourrait alors déserter le danger?
» Leur gloire est toujours là pour nous encourager.
» Aux yeux de l'ennemi tout soldat intrépide
» Fait voir un Miltiade, ou craindre un Aristide :
» Puisse de nos exploits le souvenir heureux

» Protéger nos enfants et combattre pour eux!
» Oui, nous leur léguerons ce superbe héritage;
» Périclès! tes vertus m'en donnent le présage;
» Que ton exemple enseigne à respecter la loi;
» Sois digne de ce peuple, il le sera de toi.

» Quand Xerxès apportait la mort ou l'esclavage,
» Nos pères, tout-à-coup désertant ce rivage,
» A ce vainqueur d'un jour laissèrent nos remparts :
» Les temples, les tombeaux, les monuments des arts,
» Ils abandonnent tout au glaive, à l'incendie;
» Et c'est en perdant tout qu'ils sauvent la patrie.
» La patrie avec eux s'exile sur les mers;
» Mais, lorsque Salamine a vengé ce revers,
» Nos remparts rebâtis des mains de la victoire,
» S'élèvent ombragés des palmes de la gloire.
» Si le peuple montra ce dévoûment fameux,
» Il imitait les chefs, il s'illustra comme eux.
» O des vrais magistrats autorité puissante!
» Leurs exemples sacrés sont une loi vivante;
» Ils deviennent la règle et la leçon des mœurs;
» Le marbre parle aux yeux, l'exemple parle aux cœurs.
» Magistrats! que toujours votre conduite austère
» Imprime à ce grand peuple un noble caractère.

» Ne bornez pas vos soins aux succès des combats ;
» La vertu seule assure et maintient les États :
» Des peuples conquérants si je parcours l'histoire,
» J'y vois la Renommée et n'y vois point la Gloire ;
» Mais, quand sous des revers un peuple est abattu,
» Je trouve encor la Gloire où je vois la vertu.

» Toi surtout, Périclès ! tu dois un grand exemple :
» Athènes t'applaudit, la Grèce te contemple.
» Héros dans les combats, dans nos murs Citoyen,
» Donne tout à l'État et n'en exige rien.
» Oui, fais par tes vertus absoudre ta puissance ;
» Et le bonheur public sera ta récompense. »

Il a dit. Aussitôt un chant religieux
S'élève, monte, arrive à l'oreille des dieux.
Debout près de l'autel, Périclès renouvelle
Sa promesse de vivre et de mourir fidèle.
Socrate le reçoit, le presse dans ses bras ;
Peuple, Vieillards, Guerriers, Citoyens, Magistrats,
Chacun répète alors, d'une voix attendrie :
« Les dieux ont un Olympe, et nous une Patrie. »

RAYNOUARD (du Var),

II.

CONCOURS DE L'AN XIII (1805).

Pendant le XVIII[e] siècle, l'Académie avait laissé plusieurs fois aux concurrents la faculté de choisir eux-mêmes le sujet et le genre de poème qui s'accorderaient le mieux avec la nature de leur esprit et de leur talent. Les choses s'étaient ainsi passées notamment au concours de 1784, où le chevalier de Florian avait été couronné pour son églogue de *Ruth et Booz*. Les membres de la classe de la langue et de la littérature françaises crurent devoir suivre, pour le concours de l'an XIII, cet exemple de leurs prédécesseurs. Ils espéraient obtenir des auteurs, libres de suivre leurs propres inspirations, un plus grand nombre de bons ouvrages. Le résultat ne répondit pas à leur attente.

Sur cent dix pièces soumises à leur examen, aucune ne fut jugée digne du prix, plus de cent furent trouvées au-dessous du médiocre, et quatre seulement furent mentionnées avec éloge dans le rapport du secrétaire-perpétuel.

Une *Épître sur l'amour maternel* obtint une mention très-honorable, en même temps qu'une *Épître d'un habitant de la campagne à un habitant de la ville*, un fragment

de poème sur *François Ier, roi de France*, et une *Épître à Forlis, jeune médecin*, parurent mériter des mentions honorables.

Les auteurs de ces trois dernières pièces gardèrent l'anonyme ; seul, l'auteur de l'*Épître sur l'amour maternel* se fit connaître : c'était Millevoye.

Il n'avait encore que vingt-deux ans[1], et pourtant il avait su déjà, en plus d'une occasion, donner des preuves de son talent brillant et précoce ; son premier recueil, publié en 1801, renfermait, entre autres, une pièce sur *les Plaisirs du Poète*, qui fut remarquée et qui figura depuis dans toutes les éditions de ses œuvres. En 1803, il avait été couronné par l'Athénée de Lyon pour une *Satire des romans du jour, considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs de la nation.*[2]

Au lieu de se plaindre du jugement de l'Académie, Millevoye eut le bon esprit de remettre son *Épître* sur le chantier, de la remanier entièrement et de chercher à en faire disparaître les défauts qui l'avaient exclu du prix. Aussi M. Suard croyait-il pouvoir dire, dans la séance publique du 2 janvier 1806, que, sous sa forme nouvelle, l'œuvre du jeune poète « méritait les suffrages de tous ceux qui savent apprécier les sentiments naturels, aimables et délicats, embellis d'une poésie élégante, harmonieuse et facile. »

[1] Voyez, au chapitre III du présent volume, la notice que nous lui avons consacrée.

[2] Cette satire, mentionnée par Quérard (*La France littéraire*, t. v), n'a pas été recueillie dans les *Œuvres complètes de Millevoye*, publiées chez Ladvocat en 1820, 4 vol., in-8°.

J'ai sous les yeux une édition de *l'Amour maternel*[1] qui témoigne de la prédilection qu'éprouvait Millevoye pour ce petit poème. Elle est précédée d'un avant-propos, suivie de longues notes et de nombreuses variantes, ornée de plusieurs gravures dont chacune est accompagnée d'une explication : la courte épître de l'an XIII est devenue en 1810 tout un volume. L'auteur ne s'en est pas tenu là ; et il n'a cessé, jusqu'à son dernier jour, de revoir son travail. Il a laissé en mourant un épisode inédit, qu'il destinait à former le couronnement de son poème et qui a paru pour la première fois, en 1820, dans ses *Œuvres complètes*.

Je l'avouerai, cet épisode qui n'a pas moins de cent vingt-quatre vers, me paraît très-malheureux et je ne puis me défendre, en le lisant, de penser qu'il a été suggéré à Millevoye par la *sensible* madame de Genlis. On en pourra juger par une brève analyse : la *triste Euphrasie* voit une *fièvre brûlante* menacer les jours de la *charmante Coraly,* sa fille ; le mal fait des progrès rapides ; *Coraly* se meurt, sa mère la croit morte. Un *élève d'Esculape* la guérit, mais la *triste Euphrasie*, que ses angoisses maternelles ont rendue folle, pleure sa fille vivante. La *charmante Coraly* et son père arrangent alors entre eux une petite scène de comédie sentimentale, dans le goût de celles qui plaisaient tant à l'auteur d'*Adèle et Théodore*. La tentative réussit à merveille ; *Euphrasie* reconnaît enfin la voix de son enfant, elle jette un cri,

[1] Un volume in-32 de 136 pages, Paris, 1810, chez Le Fuel, rue Saint-Jacques, et De Launay, Palais-Royal. Cette édition n'est pas mentionnée par Quérard, à l'article Millevoye (*France littéraire*, v).

et, baignés de pleurs délicieux,
Ils s'embrassent tous trois en bénissant les cieux.

Un autre morceau épisodique sur *la gémissante insulaire de Madagascar* qui essaie en vain de disputer son fils au *redoutable Nyang*, figure encore assez malencontreusement dans la grande édition de 1820 : Millevoye l'avait avec raison, en 1810, relégué dans les notes de son poème.

Ainsi que l'auteur lui-même nous l'apprend, ce passage était imité d'une chanson madécasse; à peine a-t-il fini de la traduire que, passant, sans autre transition, de Madagascar en Amérique, il met en vers une page d'*Atala* :

De son fils qui n'est plus la *plaintive* Indienne
Voit les vents balancer la tombe aérienne.
Mais le jour où l'enfant s'endort du grand sommeil,
S'inclinant sur sa bouche, elle attend son réveil.
Quand le soleil trois fois a doré le nuage,
Elle lui forme un lit de fleurs et de feuillage,
De l'érable docile agite le rameau....
Et ne s'aperçoit pas qu'elle berce un tombeau !

Malgré la beauté de ce dernier trait, combien cette esquisse semble faible et pâle lorsque l'on place en regard le tableau même du maître, du vrai peintre et du vrai poète :

« La jeune femme se leva, et chercha des yeux un arbre sur les branches duquel elle pût exposer son enfant. Elle choisit un érable à fleurs rouges, festonné de guirlandes d'apios et qui exhalait les parfums les plus suaves. D'une main elle en abaissa

les rameaux inférieurs, de l'autre elle y plaça le corps; laissant alors échapper la branche, la branche retourna à sa position naturelle, emportant la dépouille de l'innocence, cachée dans un feuillage odorant. O! que cette coutume indienne est touchante! Je vous ai vus dans vos campagnes désolées, pompeux monuments des Crassus et des Césars, et je vous préfère encore ces tombeaux aériens du sauvage, ces mausolées de fleurs et de verdure, que parfume l'abeille, que balance le zéphire, et où le rossignol bâtit son nid et fait entendre sa plaintive mélodie.... Si ce sont les restes d'un enfant chéri que la main d'une mère a placés dans la demeure des petits oiseaux, le charme redouble encore. Je m'approchai de celle qui gémissait au pied de l'érable; je lui imposai les mains sur la tête, en poussant les trois cris de douleur. Ensuite, sans lui parler, prenant comme elle un rameau, j'écartai les insectes qui bourdonnaient autour du corps de l'enfant. Mais je me donnai de garde d'effleurer une colombe voisine. L'Indienne lui disait : « Colombe, si tu n'es pas l'âme de mon fils qui s'est envolée, tu es sans doute une mère qui cherche quelque chose pour faire un nid. Prends de ces cheveux que je ne laverai plus dans l'eau d'esquine; prends-en pour coucher tes petits : puisse le grand Esprit te les conserver![1] »

On le voit, le vrai poète, c'est le prosateur, c'est l'auteur d'*Atala* et de *René*, du *Génie du Christianisme* et bientôt des *Martyrs*; c'est le grand écrivain aux œuvres

[1] Châteaubriand, *Atala*. Cette page de Châteaubriand a été imitée non-seulement par Millevoye, mais encore par Alexandre Soumet, au chant deuxième de son poëme sur *l'Incrédulité* :

> Il était nuit; j'errais sur ces plages fécondes
> Où le Meschacébé déroule en paix ses ondes.... etc.

duquel Chênedollé, Esménard, Delille lui-même [1], venaient, comme Millevoye, demander des inspirations, et qui parlant, quelques années plus tard, des nombreux emprunts que lui faisait l'auteur du *Génie de l'homme* et des *Études poétiques*, disait dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « Chênedollé allait à la maraude dans mes ouvrages. Nous avions fait un traité ; je lui avais abandonné mes ciels, mes vapeurs, mes nuées ; il était convenu qu'il me laisserait mes brises, mes vagues et mes forêts. »

Les emprunts faits par Millevoye à Châteaubriand, les passages dont il a puisé l'inspiration dans *l'Émile* et *la Nouvelle Héloïse*, les nombreux morceaux épisodiques qu'il ajoutait ou retranchait tour à tour dans les éditions successives de son œuvre, donnent à ce petit poème, où il aurait fallu que la nature seule parlât, quelque chose d'artificiel et de factice. Heureusement pour l'auteur, ses derniers vers sont d'un poète, et mieux encore, d'un fils :

Tant d'exemples touchants me ramènent à toi,
Ma mère ! Eh ! qui jamais fut plus aimé que moi ?....

C'est à sa mère qu'il a dédié son ouvrage, et cette page est assurément l'une de celles qui lui font le plus d'honneur. La voici tout entière :

De la tendresse maternelle
Quand j'esquissais les traits, moins poète que fils,
A tes côtés j'étais assis ;
Mes yeux charmés erraient de l'image au modèle.

[1] Delille, dans son poëme de *la Pitié* (1803), a imité le chapitre du *Génie du Christianisme* sur la fête des *Rogations*.

Sans doute un austère censeur
Va de plus d'un défaut accuser mon ouvrage;
Mais tes pleurs l'ont mouillé : de ce muet suffrage
Qui peut me ravir la douceur?
Des doctes filles de Mémoire
Si j'obtenais un jour le suffrage flatteur,
Ah! crois-moi, je voudrais retrancher de ma gloire
Pour ajouter à ton bonheur [1].

Nous avons tenu à citer ici cette *Dédicace*, parce qu'elle a été supprimée dans l'édition la plus répandue des œuvres de Millevoye [2], où l'on a recueilli en revanche les vers qu'il adressa un jour *à M. de Parny en lui envoyant le poème de l'Amour maternel :*

A toi! très-aimable païen.....

Effaçons cette page, déchirons ces vers. Pourquoi compromettre l'une des meilleures inspirations de l'auteur de *la Chute des feuilles*, en y mêlant le nom et l'éloge de l'auteur de *la Guerre des Dieux?* Pourquoi, derrière ce groupe, si chaste et si pur, de *l'Amour maternel*, nous montrer cette figure de satyre, au sourire équivoque?

E. B.

[1] L'*Avant-propos* mis par le poëte en tête de l'édition de 1810, renferme quelques lignes qui nous paraissent le complément naturel de cette *Dédicace*. « J'ai eu le bonheur, dit Millevoye, de composer cet ouvrage aux lieux les plus propres à m'inspirer, près de ma mère, sous le ciel de ma patrie, et, si j'ose m'exprimer ainsi, en présence du tombeau de mon père.... Heureux le travail qui porte avec lui sa récompense! Heureux l'auteur qui laisse tomber de sa plume des vers faits par son cœur! Quand il a cessé d'écrire, il ne croit pas avoir écrit, il croit sortir d'un entretien plein de charmes avec les objets aimés qui lui restent, même avec ceux qu'il a perdus. »

[2] Édition Charpentier, Paris, 1840.

III.

CONCOURS DE L'AN XIV (1806).

—

L'INDÉPENDANCE DE L'HOMME DE LETTRES.

CHARLES MILLEVOYE.

Si les jeunes nourrissons des Muses, comme on parlait en ce temps-là, avaient à se plaindre de la classe de la langue et de la littérature françaises, ce n'était point, cette fois, pour les entraves qu'elle apportait à leur essor, mais bien pour la perplexité dans laquelle elle les jetait en leur proposant trois sujets au lieu d'un. Lequel préférer? *L'Indépendance de l'homme de lettres? le Voyageur?* ou *l'Influence du théâtre sur les mœurs et sur le goût?* Il y avait là de quoi satisfaire et de quoi exercer les aptitudes les plus diverses, et cependant je me persuade que, pour se tirer de peine et s'éviter l'embarras du choix, les concurrents se mirent bravement au travail et chantèrent à qui mieux mieux *l'Influence, le Voyageur* et *l'Indépendance*, laissant à leurs juges le soin de décider laquelle de ces données leur aurait inspiré les meilleurs alexandrins.

En ce qui regarde deux de ces sujets, les efforts, paraîtrait-il, n'avaient pas été secondés par Minerve, et ils demeurèrent infructueux; l'*Indépendance de l'homme de lettres* avait seule été traitée avec succès. L'Académie adjugea le prix à une épître de Millevoye, en rappelant la mention honorable que lui avait valu le dernier concours[1]. Une autre épître obtint un accessit, comme distinction particulière. L'auteur était M. Victorin Fabre, qui, — nous citons M. Suard, — « dans un âge où l'on ne donne guère que des espérances, avait déjà donné des preuves d'un vrai talent. L'assemblée en jugerait par quelques fragments de son épître dont on ferait la lecture. »

Millevoye et Fabre luttaient ensemble pour la première fois.

Charles-Hubert Millevoye naquit à Abbeville, le 24 décembre 1782. Il était fils unique. Venu au monde avec un tempérament frêle et maladif, il se ressentit toujours de ce vice de constitution. Sa précocité fut très-grande. Malgré la modicité de leurs ressources, ses parents ne négligèrent rien pour lui donner une instruction en rapport avec ses brillantes facultés. Ayant perdu son père à l'âge de treize ans, il fut mis à l'*École centrale des Quatre-Nations*, à Paris, où il ne tarda pas à remporter le premier prix de littérature. Ses études achevées, il songeait à se lancer dans la carrière des lettres; mais il dut céder à la volonté de sa famille, pour qui cette carrière n'en était pas une, et se résigner à entrer dans une étude de procureur. Est-il besoin d'ajouter qu'elle lui ins-

[1] V. ci-dessus, p. 24.

pirait la plus vive aversion et qu'il n'eut plus qu'un désir : se retirer de cette galère. Il changea l'officine du procureur pour une boutique de libraire. Que pouvait-il désirer de mieux? Lui qui chérissait tant les livres, il passerait son existence au milieu de ses amis ; il lirait, il étudierait sans cesse. Ainsi fit-il, en effet, durant trois ans ; mais, à la fin, son patron s'impatienta, et, un jour, le tirant brusquement de sa lecture en le frappant sur l'épaule, il lui cria : « Malheureux, tu lis! tu ne seras jamais libraire ! » — Le patron avait dit vrai : Millevoye, alors âgé de dix-huit ans, renonça à vendre des livres et résolut d'en faire à son tour.

Il publia bientôt un premier recueil de poésies, renfermant des pièces, comme *les Plaisirs du poète* et *le Passage du Saint-Bernard par l'armée française,* qui appelèrent l'attention sur lui. Ce bon accueil encouragea le jeune écrivain, qui songea à prendre part aux concours académiques; il s'y couvrit de lauriers, on peut le dire sans métaphore : un prix à l'Athénée de Lyon, en 1803, pour une épître sur *le Danger des romans,* une mention honorable à l'Académie française, en 1805, pour son épître de l'*Amour maternel,* des prix, en 1806, pour *l'Indépendance de l'homme de lettres,* la *Mort de Rotrou* (1811), les *Embellissements de Paris* (1811), et *Goffin, ou le Héros liégeois* (1812), contribuèrent puissamment à rendre son nom célèbre.

Que dire du reste de sa vie? Elle coulait uniforme et sans événements. La politique était pour lui lettre close. Il traversa des temps bien orageux ; mais les agitations du dehors n'eurent jamais prise sur son âme égale et pai-

sible : comme ces lacs creusés au milieu des montagnes et abrités de toutes parts contre les souffles de la tempête, sa surface limpide ne cessait pas de refléter l'azur du ciel. Il voulut être, il ne fut jamais qu'un homme de lettres, dans la plus complète acception du mot.

En 1806, il s'était retiré à Ville-d'Avray. C'est pendant le séjour de six ans qu'il y fit que parut la plus grande partie de ses œuvres. Rentré à Paris, sa santé, de plus en plus chancelante, le contraignit bientôt à aller respirer l'air plus salubre de la campagne. Millevoye s'établit dans un village, aux environs de la forêt de Vincennes, et c'est alors que lui arriva l'anecdote que nous allons rapporter, d'après M. de Pongerville, son biographe et son ami.

« Un matin, qu'il errait dans la forêt encore humide de rosée, il est distrait de ses rêves poétiques par le pas léger d'une femme richement vêtue qui, préoccupée, passe rapidement près de lui, ne l'aperçoit pas, et s'enfonce sous l'épaisseur du feuillage... Le lendemain, à la même heure, il se retrouva au même lieu. La jeune femme reparaît, tenant un livre qu'elle parcourt avec émotion... Il la contemple; mais, légère comme un faon, elle disparaît dans les détours du bois. Le jour suivant, il la revoit suivre le sentier accoutumé. Insensible à tout ce qui l'environne, elle semble ne rien voir, ne rien entendre. Vainement il essaie de la suivre ; elle glisse rapidement dans les taillis épais, et bientôt échappe à ses regards. Il explore tous les lieux où il présume qu'elle s'est dirigée, interroge les bûcherons de la forêt, les pâtres, les laboureurs du voisinage. Enfin, il apprend que cette promeneuse

solitaire est une jeune mère, dont le fils, mort depuis quelques mois, repose dans le cimetière de Nogent. Veuve d'un général français, cette mère inconsolable, dans l'égarement de sa douleur, avait fait le vœu d'aller seule, chaque jour, se prosterner sur le tombeau de son enfant, à l'heure même où la mort le lui avait arraché. Rien ne pouvait la détourner de ce funèbre pèlerinage; on craignait pour sa raison et pour sa vie en la contrariant. Immobile et silencieuse, elle s'agenouillait; ses yeux, gonflés par le chagrin, se fixaient des heures entières sur la tombe, mais égarés et secs. Les hommes de l'art avaient prédit la guérison de cette infortunée à l'instant où l'on parviendrait à lui arracher des larmes. Tout fut employé pour atteindre ce but : son désespoir ne pleura point. Millevoye eut l'ingénieuse idée de déposer sur la tombe des vers que l'enfant semblait lui adresser, en la suppliant de s'abandonner à l'effusion de sa douleur, afin qu'il pût recueillir les larmes de sa tendre mère. Magique pouvoir de la poésie! les vers de Millevoye portent l'attendrissement dans toutes ses veines; elle frémit, se recueille, croit sortir d'un rêve accablant, relit les vers, soupire et pleure... L'infortunée est rendue à elle-même, à sa famille, qui essaie de porter au poële la vive reconnaissance dont il sut constamment éviter l'hommage [1]. »

A la fin de l'Empire, se sentant plus souffrant que jamais, Millevoye avait abandonné Paris pour une maison de campagne aux environs d'Abbeville. C'est là qu'il se maria. Grâce aux soins de sa jeune femme, et

[1] *Œuvres complètes de Millevoye,* notice par M. de Pongerville, de l'Académie française, II, pp. XI-XII, éd. de 1837.

sans doute aussi à la joie que lui avait causé la naissance d'un fils [1], il éprouvait une notable amélioration dans sa santé, lorsqu'une violente chute de cheval lui brisa le col du fémur. Il ne s'en releva pas. Rentré à Paris au printemps de 1816, il était devenu aveugle, et peu de semaines après il mourait, à l'âge de trente-trois ans, en écoutant la lecture d'un passage de Fénelon.

Dans la fatale charrette qui le menait à l'échafaud, André Chénier avait le droit de se frapper le front et de dire : *Pourtant j'avais quelque chose là!* Ses dernières inspirations sont, en effet, celles d'un génie plein de vigueur et qui n'a pas encore donné tous ses fruits; c'était un chêne robuste, abattu à l'heure de sa plus belle croissance. — Millevoye, il faut bien le dire, n'aurait pas été en droit de parler comme la victime de la Terreur : *Il n'avait plus rien là!* En quinze ans, il avait produit tout ce que l'on pouvait attendre d'une nature aussi délicate, et « lancé d'un jet la sève de son talent [2]. » C'était un arbuste de serre vite venu, vite fécond et vite épuisé. Une plus longue existence et des œuvres nouvelles n'eussent rien ajouté à sa gloire.

Sa gloire! sur quoi se base-t-elle? Connaissez-vous ses tragédies de *Corésus*, de *Conradin*, d'*Ugolin*, ses traductions des Bucoliques de Virgile, de quatre ou cinq chants de l'*Iliade*, des *Dialogues* de Lucien? Vous n'en soupçonniez peut être pas même l'existence. Il se pourrait que vous eussiez lu ses poèmes d'*Alfred*, de *Charlemagne à*

[1] Ce fils, qui porte dignement le nom du poète, est aujourd'hui procureur-général à la Cour de Rouen.

[2] Pongerville, notice.

Pavie, d'*Emma et d'Eginhard*, ou quelques-unes, je ne dis pas de ses romances, mais de ses ballades, celle, par exemple, qu'il composa à Neuilly, huit jours avant d'expirer, et qui résonne comme un glas funèbre :

Voici l'heure de la prière
Et les tintements du beffroi.
Vous qui priez, priez pour moi ;

ou *le Poète mourant*, cet « admirable soupir[1] : »

La fleur de ma vie est fanée ;
Il fut rapide, mon destin !
De mon orageuse journée
Le soir toucha presqu'au matin.

Mais ce que vous connaissez bien, ce que vous n'oublierez jamais, parce que vous l'avez appris sur les genoux de votre mère, c'est cette pénétrante élégie de la *Chute des feuilles*, qui forme à la gloire de Millevoye un piédestal plus durable que le marbre et l'airain.

« Cette pièce que chacun sait par cœur et qui est l'expression délicieuse d'une mélancolie toujours sentie, suffit à sauver le nom poétique de Millevoye, comme la pièce de *Fontenay* suffit à Chaulieu, comme celle du *Cimetière* suffit à Gray :

Anacréon n'a laissé qu'une page
Qui flotte encor sur l'abîme des temps,

[1] Sainte-Beuve, *Millevoye* dans les *Portraits littéraires*.

a dit M. Delavigne d'après Horace. Millevoye a laissé au courant du flot sa feuille qui surnage; son nom se lit dessus, c'en est assez pour ne plus mourir[1]. »

L'Académie des Jeux Floraux a le droit d'en être fière, elle qui, vers 1813, eut l'honneur de couronner *la Chute des feuilles*. Ne couronne pas qui veut des inspirations destinées à ne périr jamais!

Que faut-il admirer le plus dans cette élégie, comme dans *Le Lac* de Lamartine et dans l'*Ange et l'Enfant* de Reboul : est-ce la forme? est-ce l'idée? Telle est la question que se posait récemment un de nos critiques les plus autorisés au cours d'une touchante étude sur Jean Reboul; et voici sa réponse : « Ce qui décide ordinairement de ces succès légendaires, acceptés comme articles de foi poétique, ce n'est pas la perfection de la forme, c'est le sentiment... La *Chute des feuilles* est de forme antédiluvienne; on se demande, en la relisant, à quelle époque *préhugotique*, sous le règne de quel Esménard ou de quel Baour-Lormian la poésie a parlé une pareille langue; on s'y heurte, à chaque vers, au *Fatal oracle d'Epidaure*, au *Bocage sans mystère*, aux *Sombres autans*, au *Silence du mausolée*... Que faut-il en conclure? Que le public s'est trompé? Que le succès a eu tort? A Dieu ne plaise! Ce qui en ressort, c'est que dans la pensée humaine comme dans l'homme lui-même, l'âme passe avant le corps et le corps avant le vêtement; c'est qu'une loi, à laquelle nous obéissons sans nous en rendre compte, nous révèle une sorte de solidarité mystérieuse entre ce qu'il y a d'immortel en nous et ce qui mérite de ne pas périr dans les ouvrages

[1] Sainte-Beuve, *Millevoye*, p. 420.

de cette chose immortelle. Le corps est périssable ; le vêtement s'use en une saison ; l'âme survit et ne meurt pas. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les créations de l'imagination et de l'art? Pourquoi l'âme n'aurait-elle pas le don de communiquer à ce qui s'adresse à elle quelque chose de sa durée, et pourquoi ce qui n'existe que pour le plaisir des yeux, la satisfaction des sens ou l'approbation d'une élégance frivole, ne serait-il pas enveloppé dans les destinées éphémères de cette beauté tout extérieure, que l'artiste a choisie pour inspiratrice et pour modèle? »[1]

Passant du grave au doux, du sévère au plaisant, nous consignerons ici une remarque dont nous avons été frappé en relisant les œuvres de Millevoye; c'est que le côté élégiaque, sentimental, a complétement absorbé le côté fin, léger, satirique même, de son talent. On ne voit jamais que le *jeune malade* attristé qui s'avance *à pas lents,* que le poète sur le point d'expirer, comme sa *lampe fidèle aux rayons pâlissants.* C'était bon pour la dernière année, pour les dernières heures de sa vie; mais il n'avait pas toujours eu cette physionomie mélancolique ; il avait connu la gaîté, sa muse avait aimé à sourire et à badiner. Dans les *Dialogues des morts imités de Lucien,* où il fait converser tour à tour Lucien et Boileau, Voltaire et Frédéric, Buffon et Bernardin de Saint-Pierre, Fabre d'Eglantine et Collin d'Harleville, La Fontaine et l'abbé Aubert, le bon roi Dagobert et Charlemagne, il y a plus d'un vers, plus d'un passage qu'un satirique de profession ne désavouerait pas; celui-ci, par exemple :

[1] *Jean Reboul,* par M. A. de Pontmartin. *Correspondant,* du 25 juin 1864.

FRÉDÉRIC.

Je voudrais bien savoir ce que l'on fait au monde,
Ce que nous y ferions nous-mêmes si le sort
Obtenait pour nous deux un congé de la mort.

VOLTAIRE.

Ce que nous y faisions. Revenu sur la terre,
Vous chanteriez encor le bel art de la guerre;
Vous vous plairiez encore à battre les Pandours;
Vous iriez rimaillant et les nuits et les jours;
Vous loûriez Baculard[1] selon votre coutume;
Vous me feriez passer volume par volume
De vos vers prussiens le fatras ennuyeux;
Je les corrigerais : ils n'en vaudraient pas mieux.

Voici encore un petit dialogue qui ne nous semble pas trop mal réussi :

L'ABBÉ AUBERT.

De Fouquet défendu nous gardons la mémoire.

LA FONTAINE.

Est-ce qu'on parle encor de cette vieille histoire?

AUBERT.

On fait plus, on l'admire.

[1] D'Arnaud Baculard, dont Frédéric s'était épris au point de lui écrire :

Mais Voltaire est à son déclin,
Et vous êtes à votre aurore.

LA FONTAINE.

Hélas ! j'en suis fâché !
Votre siècle s'est-il à ce point relâché !
Pour un simple devoir, quoi ! l'on vous y renomme !
On est donc bien surpris de voir un honnête homme ?

AUBERT.

L'honnête homme, c'est vous.

LA FONTAINE.

J'eus aussi mes défauts.
Je n'étais envieux, ni médisant, ni faux ;
N'ayant rien, je n'étais avare ni prodigue ;
Je détestais surtout le mensonge et l'intrigue :
Voilà mon beau côté. Voici l'autre : je fus
Paresseux et gourmand (vous m'en voyez confus),
Insipide à l'excès ; mais ce dont je me blâme,
C'est d'avoir oublié que j'avais une femme.
Étiez-vous marié ?

AUBERT.

Mon cher maître, avez-vous
Connu de votre temps beaucoup d'abbés époux ?

LA FONTAINE.

Mon Dieu ! non. J'ai vraiment la plus pauvre des têtes ;
Sans doute j'ai gardé mon esprit pour mes bêtes.
Bonne La Sablière ! ah ! quand tu me mettais
Au niveau de ton chien, d'honneur, tu me flattais.

Ainsi cette abeille, *nourrie de thym et de rosée*, n'était pas sans avoir son aiguillon, qui se faisait sentir au be-

soin. Demandez s'il piquait au *poète ignorant* contre qui ce trait fut décoché :

Roc, en son lyrique abandon,
Dit qu'il dévore la couronne
Dont Phébus lui promit le don.
Apparemment Phébus lui donne
Une couronne de chardon.

Qu'en pensait le *lecteur de société* qui reçut ce quatrain en pleine poitrine :

Vos vers, tant lus, tant relus,
Ont fait émeute au Parnasse :
Publiez-les donc, de grâce,
Afin qu'on n'en parle plus [1].

Quoi qu'il en soit et quelque esprit que Millevoye ait pu montrer d'ailleurs en certains coins de ses œuvres, c'est toujours à la partie rêveuse, plaintive et mélancolique qu'il faut revenir, et à cette *Chute des feuilles* qui domine toutes ses productions, comme la flèche élancée d'un clocher de village domine les toits de chaume qui se groupent à ses pieds, et se montre seule aux regards, dans quelque direction que l'on se place.

Millevoye a préparé Lamartine, l'élégiaque, comme André Chénier a préparé Victor Hugo, le lyrique ; il a été

[1] H. de Latouche — cette remarque est de M. Sainte-Beuve — empruntait ce trait à Millevoye, lorsqu'il terminait par ce vers une satire adressée à un poète qui lui demandait des conseils :

Imprimez-les, vos vers, et qu'on n'en parle plus.

l'aurore, aux teintes douces et encore voilées, qui annonce le soleil resplendissant et triomphant.

M. Sainte-Beuve a parfaitement rendu dans la remarquable étude que nous avons déjà citée, l'impression charmante que tout homme de goût emportera de la lecture des œuvres de Millevoye. « Chez lui, dit-il, l'accord est parfait entre le moment de la venue, le talent et la vie. Il chante, il s'égaye, il soupire, et, dans son gémissement, s'en va, un soir, au vent d'automne, comme une de ces feuilles dont la chute est l'objet de sa plus douce plainte; il incline la tête, comme le fait la marguerite coupée par la charrue, ou le pavot surchargé par la pluie. De tous les jeunes poètes qui ne meurent ni de désespoir, ni de fièvre chaude, ni par le couteau, mais doucement et par un simple effet de lassitude naturelle, comme des fleurs dont c'était le terme marqué, Millevoye nous semble le plus aimé, le plus en vue, et celui qui restera... Toutes les fois qu'on aura à parler des premiers accords doucement expirants, signal d'un chant plus mélodieux, et comme de la fauvette des bois et du rouge-gorge au printemps avant le rossignol, le nom de Millevoye se présentera. Il est venu, il a fleuri aux premières brises; mais l'hiver recommençant l'a interrompu. Il a sa place assurée pourtant dans l'histoire de la poésie française, et sa *Chute des feuilles* en marque un moment. »

E. G.

L'INDÉPENDANCE

DE L'HOMME DE LETTRES.

La noble indépendance est l'âme des talents;
Rien ne peut du génie enchaîner les élans :
Ce n'est point pour ramper qu'il a reçu des ailes.
Le sage, en ses écrits au vrai toujours fidèles,
A des succès honteux n'immole point ses mœurs.
Éloigné des partis et sourd à leurs clameurs,
D'un tardif repentir s'épargnant l'amertume,
Il ne vendit jamais ni son cœur, ni sa plume.
On ne le verra point, au prix de ses vertus,
Acheter les faveurs du stupide Plutus;
User son avenir en des cercles frivoles,
Et d'un monde profane encenser les idoles.
Le front ceint des lauriers qu'il venait de cueillir,
Despréaux dans Auteuil allait se recueillir;

Au fond de ses berceaux, assis près de Molière,
Il confiait ses chants à l'ombre hospitalière;
Et d'un éclat menteur, trop longtemps éblouis,
Ses yeux se reposaient du faste de Louis.
Rousseau, riche d'une âme indépendante et fière,
Transfuge des châteaux, revole à sa chaumière :
Les honneurs, les trésors en vain lui sont offerts;
Pour lui des fers brillants n'en sont pas moins des fers.
De l'orgueilleux bienfait il repousse l'outrage;
Il fuit enveloppé de sa vertu sauvage,
Et porte au sein des bois, sur la cime des monts,
Sa longue rêverie et ses pensers profonds.

Trop heureux l'écrivain qui, dans la solitude,
Amasse lentement les trésors de l'étude;
Qui, préparant de loin ses destins éclatants,
Épure ses travaux dans le creuset du temps!
Comme il dédaigne alors tant de vils adversaires,
Tant de combats grossiers, pugilats littéraires,
Tant de rivaux jaloux qui, pour mieux le flétrir,
Du mépris qu'on fait d'eux cherchent à le couvrir!
Descartes, que noircit l'impure calomnie,
Dans les champs du Batave exile son génie,
Recommande sa gloire à la postérité,
Et sur des bords lointains poursuit la vérité.

C'est ainsi que le sage en lui se réfugie.
Son adversité même accroît son énergie.
Athlète infatigable, au jour de la douleur,
Il soutient sans fléchir la lutte du malheur;
Il l'affronte, et de près l'observant sans la craindre,
Semble lui demander des couleurs pour la peindre.
Sur son vaisseau brisé, tel Vernet sans pâlir
Étudiait le flot prêt à l'ensevelir.

C'est peu que l'écrivain, armé de ses ouvrages,
Des destins ennemis affronte les outrages;
C'est peu que sa vertu brave l'adversité,
Elle résiste encore à la prospérité.
Libre au palais des rois, sans hauteur, sans bassesse,
Parfois il se soumet, jamais il ne s'abaisse.
D'un généreux transport son grand cœur animé,
Quel que soit l'oppresseur, protége l'opprimé;
Et, demeurant fidèle au parti qu'il embrasse,
Partage noblement une noble disgrâce.
Quand Fouquet de Louis eut perdu la faveur,
La Fontaine resta l'ami de son malheur.
D'un cœur naïf et pur déployant l'énergie,
Il fit sur son destin soupirer l'Élégie;
Et, laissant les flatteurs à leur vulgaire effroi,

Il chanta son ami, même devant son roi.
Dévoûment vertueux! témérité sublime!
Tel est du vrai talent l'abandon magnanime;
La tyrannie en vain prétend l'anéantir;
En vain de son exil l'arrêt va retentir :
Il n'est point de désert, point d'exil pour le sage.
Ces sables dévorants, ces plaines sans ombrage,
Ces antres, ces rochers, n'ont pour lui rien d'affreux;
Seul, errant et proscrit, il n'est point malheureux :
L'étude, objet constant de son idolâtrie,
Au bout de l'univers lui fonde une patrie.

Mais pour l'ensevelir les cachots sont ouverts;
Il y descend, courbé sous le poids de ses fers.
Calme, il répète encore à l'oppresseur qu'il brave :
« Je ne suis qu'enchaîné, je ne suis point esclave. »
Au fond de sa pensée il a déjà fini
La page vigoureuse où le crime est puni.
Sa prison désormais n'est plus qu'une retraite;
Si le ciel l'a doté des talents du poète,
Il chante, et sur ce mur, son muet confident,
Il trace avec sa chaîne un vers indépendant.

Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie;
Qu'au parti du vainqueur son effroi se rallie;

De vingt maîtres divers adulateur banal,
Que pour oser penser il attende un signal :
Le sage en tous les temps garde son caractère :
Tyrans ! il vous poursuit de sa franchise austère ;
Et, libre sous le poids de votre autorité,
En présence du glaive il dit la vérité.
Cicéron qu'un despote honore de sa haine,
Va rejoindre au tombeau la liberté romaine.
Démosthène, épuisant la coupe de la mort,
De son dernier sommeil tranquillement s'endort.
L'homme obscur peut frémir ; tout entier il succombe,
Et l'éternel oubli vient peser sur sa tombe.
Le sage ne meurt point. Sous la main des bourreaux,
Il défend à la mort d'effacer ses travaux ;
Il la voit, il l'attend, sans pâlir d'épouvante :
Le grand homme n'est plus, mais sa gloire est vivante.

De ses persécuteurs s'il trompe les poignards,
Nous révérons en lui le Nestor des beaux-arts.
Son âme tout entière en ses écrits respire ;
Ses actions jamais n'ont démenti sa lyre ;
Il se conserva pur au milieu des méchants :
Il meurt, et la vertu reçoit ses derniers chants.

Tel l'oiseau du Méandre, ornement du rivage,
Au noir limon des eaux dérobe son plumage,
Et saluant la mort de sons mélodieux,
D'une voix plus touchante exhale ses adieux.

CHARLES MILLEVOYE.

IV.

CONCOURS DE 1807.

—

LE VOYAGEUR.

MILLEVOYE.

Voltaire compare quelque part les Académies de province à d'honnêtes filles qui n'ont jamais fait parler d'elles. A l'époque où il fut prononcé, le mot était plus piquant que juste. Au XVIIIe siècle, en effet, la plupart de ces Académies comptaient dans leur sein des hommes éminents, et celles de Paris tenaient souvent à honneur de leur emprunter quelques-uns de leurs membres. C'est ainsi, par exemple, que les Académies de Dijon et de Bordeaux fournirent à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et à l'Académie française le président de Brosses et Montesquieu.

Les beaux-esprits de la capitale, des hommes de talent, voire même des hommes de génie, ne dédaignaient pas de rechercher les prix distribués par ces Académies de pro-

vince. Un concours ouvert en 1750 par celle de Dijon sur cette question : *Le progrès des lettres et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs?* révéla à la France et à l'Europe le nom de Jean-Jacques Rousseau. En 1791, l'Académie de Lyon, chargée par l'abbé Raynal de décerner un prix de 1,200 francs à l'auteur du meilleur discours sur *les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur*, reçut plusieurs mémoires, dont l'un avait pour auteur un jeune homme appelé à être membre de l'Institut de France et empereur, Napoléon Bonaparte. L'Académie de Lyon ne le couronna point [1]. Battu ce jour-là, Bonaparte ne devait pas tarder à prendre sa revanche.

L'Académie de Marseille eut, elle aussi, ses grands jours. En 1774, elle mit au concours l'*Éloge de Lafontaine*; le prix et l'accessit furent remportés par Chamfort et La Harpe, dont les deux discours sont restés comme des modèles du genre. Elle avait couronné, quelques années auparavant, en 1765, une *Épître* de Delille *sur les voyages*. Cette pièce, l'une des meilleures qui soient sorties de la plume féconde du chantre de l'*Imagination*, abonde en vers spirituels, élégants et bien frappés. On peut sans doute reprocher à l'auteur d'avoir un peu trop vu la nature par la portière d'une chaise de poste, de même

[1] On lit à cette occasion, dans un article de M. Sainte-Beuve : « M. Daunou mérita le prix, et Napoléon Bonaparte, autre concurrent et grand philanthrope, comme on sait, aurait eu vraisemblablement l'accessit; mais les événements de 93 empêchèrent cette distribution publique et se chargèrent en même temps de répondre à la question de l'honnête Académie en signes manifestes et foudroyants. » *Revue des Deux-mondes*, 1er août 1844.

qu'il devait la voir un peu trop, dans son poème des *Jardins*, par la fenêtre d'un château; mais que de morceaux ingénieux et de comparaisons heureuses! Avec quel agrément il retrace le charme des souvenirs, trésor précieux amassé par le voyageur :

De retour sous son toit, tel que l'airain sonore,
Qu'on cesse de frapper et qui résonne encore,
Dans la tranquillité d'un loisir studieux,
Il revoit en esprit ce qu'il a vu des yeux;
Et, dans cent lieux divers présent par la pensée,
Son plaisir dure encor quand sa peine est passée.

Et un peu plus loin :

« Mais quoi! sans s'exiler ne peut-on rien savoir?
Moi, dans mon cabinet j'apprends tout sans rien voir? »
Dit de l'esprit d'autrui ce moissonneur avide
Qui, la mémoire pleine et l'esprit toujours vide,
D'observer par ses yeux se croyant dispensé,
Si l'on n'eût point écrit n'aurait jamais pensé.
— Oui, tes livres sont bons, mais moins que la nature.....
Que me fait le tableau lorsque j'ai le modèle?
Celle dont je puis voir les véritables traits,
Je ne la cherche point dans de vagues portraits :
L'objet me frappe plus qu'une froide peinture;
Un coup d'œil quelquefois vaut un an de lecture.

Le *lauréat* de Marseille se retrouvait en 1807 à l'Académie française, au premier rang des juges du concours dont le sujet était précisément le même que celui qu'il avait traité avec tant de succès en 1765. La seconde classe

de l'Institut avait proposé en effet pour sujet du prix de poésie *le Voyageur*, et encore bien qu'aucun des discours en vers qui lui furent envoyés n'égalât l'*Épître* de Delille, le concours fut très-brillant : il dépassa, de l'aveu de M. Suard, les espérances de l'Académie. Ce n'est pas cependant qu'elle n'eût été obligée de constater, dans la plupart des pièces qu'elle avait reçues, une grande médiocrité. « Cinquante-cinq pièces, disait le secrétaire-perpétuel dans son rapport, ont été admises au concours. Le plus grand nombre, comme on devait s'y attendre, n'ont pas même mérité d'être lues en entier. » Trois seulement étaient exceptées de cette condamnation sommaire. Heureux ou malheureux, applaudis ou sifflés, les poètes sont gens irritables, — *genus irritabile vatum :* M. Suard, qui sans doute ne l'ignorait point, allait en avoir bientôt une preuve nouvelle. Un des concurrents éconduits publia sa pièce de vers, quelques jours après la lecture du rapport, sous ce titre : « *Le Voyageur*, l'un des cinquante-deux poèmes flétris par le rapport lu dans la séance publique de l'Académie française du 1er avril 1807 par son secrétaire-perpétuel. » L'auteur de cet appel au public était M. Masson (Charles-François-Philibert), dont l'existence orageuse avait été mêlée de succès et de revers, de *pluie et de soleil.* Il était né en 1762 à Blamont (Franche-Comté). Entré en 1786 au service de la Russie et devenu major en second dans l'un des régiments de la garde impériale, il avait joui, auprès de Catherine II, d'une faveur qui s'était convertie, à l'avénement de Paul Ier, en une disgrâce complète. Réduit à fuir, il était rentré en France et avait été nommé en 1802 secrétaire-général de la préfecture du Rhin-et-

Moselle. Littérateur, il avait abordé successivement les genres les plus divers : l'histoire, dans ses *Mémoires secrets sur la Russie;* le roman, dans *la nouvelle Astrée* et dans *Elmine ou la Fleur qui ne se flétrit jamais,* conte moral composé en 1790 pour la princesse Wilhelmine de Courlande; la poésie épique, dans *les Helvétiens,* poème en dix chants consacré à chanter la lutte des Suisses contre Charles le Téméraire; enfin la poésie lyrique, dans son *Ode sur la fondation de la République,* couronnée par la classe de littérature et beaux-arts de *l'Institut national,* dans sa séance publique du 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801). Lue par le citoyen Legouvé, qui sut faire ressortir avec un art exquis les quelques beaux vers qu'elle renfermait, ceux-ci, par exemple, sur le retour de la paix :

> Vallons, refleurissez; sillons, montez en gerbes;
> Que le bronze oublié s'endorme dans les herbes;..... .

l'ode de Masson obtint un succès éclatant; mais, hélas! il n'y a qu'un pas du Capitole à la Roche Tarpéienne. A qui cette vérité de tous les pays et de tous les temps aurait-elle dû être plus présente qu'à l'auteur des *Mémoires secrets sur la Russie?* Il eut pourtant le tort de la mettre en oubli. Encore tout enivré de son triomphe de l'an X, il ne put contempler de sang-froid, en 1807, le revers de la médaille; il publia son poème du *Voyageur* sous le titre que nous avons rappelé plus haut, et, quelques jours après, il mourut, âgé de quarante-cinq ans à peine. Que n'attendait-il encore quelques années? 1810 l'eût vengé de 1807. En 1810, en effet, la *classe de la langue et de la littérature françaises,* chargée de faire un examen critique des ou-

vrages qui avaient été présentés au concours pour les *prix décennaux*, passa en revue ceux qui pouvaient prétendre au neuvième grand prix de première classe, destiné *à l'auteur du meilleur poème épique*, et proclama que « le poème des *Helvétiens*, malgré ses défauts, renfermait des beautés assez frappantes et assez nombreuses pour être distingué des autres [1]. »

Les cinquante-et-un poètes *flétris* en compagnie de Masson par le Rapport de Suard, eurent le bon esprit de ne pas prendre leur échec au tragique, comme l'auteur des *Helvétiens;* il en est quelques-uns parmi eux qui vivent encore, et je soupçonne le très-honorable et très-spirituel M. Viennet d'être du nombre. Ou je me trompe fort, ou l'*Épître sur les voyages* que je trouve dans ses œuvres sous la date de 1808 n'est pas sans avoir quelque rapport plus ou moins éloigné avec le concours de 1807 sur *le Voyageur*. Si ma conjecture est fondée et si mes renseignements sont exacts, M. Viennet, qui avait alors trente ans, aurait fait le serment, non de mourir comme Masson, parce que le prix *avait manqué*, mais au contraire de vivre un siècle, voire même de prendre place parmi les immortels. Chose singulière! au milieu des splendeurs de l'Empire, sans se laisser plus éblouir par la gloire militaire que Paul-Louis Courier, *canonnier à cheval*, sans tenir compte qu'il pouvait, lui aussi, en sa qualité de lieutenant d'artillerie, aspirer au bâton de maréchal de France, il n'avait qu'une ambition, arriver à l'Académie, et la seule perspective du fauteuil l'enflammait à ce point de lui faire commettre des rimes d'une incomparable richesse, des rimes à faire reculer

[1] *Moniteur* du 28 novembre 1810.

d'horreur l'ombre de Voltaire, son maître et son modèle. Rempli d'un poétique enthousiasme, il s'écriait :

Virgile est à mes yeux plus grand que les Césars,
Et ce bâton doré qu'au milieu des hasards
Ont mérité vingt fois Oudinot et Tarente,
Plaît moins à mon orgueil qu'un fauteuil des quarante [1].

Un si beau zèle ne devait pas rester sans récompense, et le 20 novembre 1830 M. Viennet fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. le comte de Ségur [2]. Dans ce triomphe, justifié par des titres légitimes, mais qui venait après une série non interrompue d'échecs académiques, dans cette élévation au rang des juges d'un candidat qui avait concouru au moins trois fois : en 1804 pour l'*Éloge de Boileau,* en 1807 pour *le Voyageur,* et en 1811 pour *les Embellissements de Paris,* sans pouvoir obtenir même une simple mention, n'y a-t-il pas les éléments d'un apologue, dont la morale serait qu'il ne faut pas se laisser trop aisément abattre et, pour un insuccès, jeter le manche après la cognée? M. Viennet, qui fait si bien les *Fables,* nous en doit une sur ce sujet.

Mais il est temps d'arriver aux trois pièces remarquées par la classe de la langue et de la littérature françaises, qui avaient pour auteurs Millevoye, Victorin Fabre et J.-T. Bruguière, de Marseille, et dont Suard disait, dans son rapport du 1er avril 1804 : « Pendant cent cinquante ans l'Académie française avait distribué des prix de poésie,

[1] Viennet, *Epîtres et satires,* édition de 1845, p. 118.
[2] Sur 27 votants, M. Viennet obtint 15 suffrages; 9 voix se portèrent sur le nom de Benjamin Constant.

et nous osons affirmer que, dans ce long espace de temps, dans les plus beaux jours mêmes de notre siècle de gloire littéraire, aucun des concours de l'Académie n'a produit à la fois trois ouvrages en vers d'un talent aussi mûr, d'un goût aussi sain, d'une poésie aussi brillante, d'une élégance aussi soutenue que les trois poèmes que la classe a distingués. »

En adjugeant le prix à la pièce de Millevoye, l'Académie avait exprimé le regret de n'en avoir pas un deuxième à décerner à la pièce de Victorin Fabre. Instruit de ce jugement, le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, fit remettre à la seconde classe de l'Institut une somme de mille francs, qui lui permit de réaliser le vœu qu'elle avait formé.

Dans la séance du 1er avril 1807, les deux pièces de Millevoye et de Fabre, lues par leurs auteurs, furent accueillies par des applaudissements unanimes, qui éclatèrent de nouveau lorsque M. de Fontanes donna lecture de quelques fragments de la pièce de Bruguière.

Au dehors, le succès des trois lauréats ne devait pas être moins vif. On discuta le jugement de l'Académie, et le public de se prononcer, qui pour Millevoye, qui pour Victorin Fabre, quelques-uns même pour Bruguière.

Palissot, assez disposé d'ailleurs à ne point ratifier les décisions de la seconde classe de l'Institut, à laquelle il ne pardonnait pas de ne point l'appeler dans son sein, déclare, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature* [1], que, s'il eût été au rang des juges, il n'aurait

[1] Tome IV, art. Victorin Fabre.

pas hésité à donner la préférence à l'œuvre de Victorin Fabre sur celle de Millevoye. Il reproche à ce dernier de s'être laissé enchaîner par une circonspection timide, de s'être attaché, d'une manière trop étroite, à ce mot de *Voyageur,* inscrit en tête du programme académique et qui n'offrait à la pensée qu'un sujet vague et indéfini. Cette critique, il faut le reconnaître, ne laisse pas que d'être fondée. Les voyages, leur utilité, leur influence sur la civilisation et sur le bonheur des peuples, tel était en effet le côté principal et vraiment grand du sujet proposé par l'Institut. C'est par celui-là que Victorin Fabre l'aborda. Aussi avait-il intitulé sa pièce, non pas *le Voyageur,* mais *Discours sur les voyages.* Supérieure peut-être par le plan à celle de Millevoye, son œuvre, d'un autre côté, est loin de renfermer autant de vers élégants, harmonieux et faciles, et, en poésie, les bons vers sont bien quelque chose, quoi qu'en dise Palissot. Les meilleurs morceaux du *Discours sur les voyages* sont laborieux, pénibles; on y sent l'effort d'un homme d'esprit et de talent, d'un prosateur qui s'est dit : Et moi aussi je serai poète! Sans y réussir tout à fait, Victorin Fabre approche quelquefois du but, témoin ce passage :

Qu'un fat vide de sens et rempli de lui-même,
Ridicule avec art, frivole par système,
De plaisirs en plaisirs dans l'univers errant,
Promène sa folie et son faste ignorant;
Qu'il achète à prix d'or, au gré de ses caprices,
De nouvelles erreurs, des remords et des vices;
De préjugés lointains qu'il revienne chargé,
Il a couru le monde et n'a point voyagé.

Le *Discours* se termine par la peinture des voyages du capitaine Cook et par le tableau de sa mort. S'adressant aux peuplades chez lesquelles le grand navigateur a porté le flambeau de la civilisation, l'auteur s'écrie :

Et vous qu'au sein des flots sa poupe allait chercher,
Peuples ! qu'à ses bienfaits les mers n'ont pu cacher,
Si de l'humanité cette auguste victime,
Loin de ces bords sanglants et souillés par le crime,
Sur vos bords qu'elle aimait se plaît à revenir,
Puisse votre bonheur croissant dans l'avenir,
Doux fruit de ses travaux, en être le salaire,
Et de son ombre errante apaiser la colère.

L'épisode de Cook, indiqué d'ailleurs aux concurrents par l'Académie elle-même, dans le rapport de M. Suard lu à la séance du 2 janvier 1806 [1], a été traité par Bruguière et Millevoye, en même temps que par Victorin Fabre.

Il était un autre nom, — un nom français, — qui avait aussi sa place marquée d'avance dans les pièces de nos trois poètes, celui de Lapeyrouse. Cependant, s'il faut en croire Palissot [2], par suite d'une distraction singulière, le souvenir du célèbre et malheureux navigateur ne se présenta à Millevoye qu'au dernier moment; le temps ne lui

[1] Rendant compte du concours de 1805, demeuré sans résultat, M. Suard disait : « L'Académie a vu avec peine que, parmi les concurrents, aucun n'avait saisi le véritable esprit du sujet. Elle a pu croire qu'aucun n'avait lu ni les *Voyages de Chardin et de Cook*, ni cette multitude de relations intéressantes publiées depuis cinquante ans. »

[2] *Loc. cit.*

ayant pas permis de réparer cet oubli d'une manière complète, il se borna à écrire ces quatre vers :

Toi qui suivis ses pas et que nos longs regrets
Demandèrent quinze ans aux abîmes muets,
Tu m'apparais couvert d'un voile triste et sombre...
Est-ce toi, Lapeyrouse?... ou n'est-ce que ton ombre?

Mieux inspiré sur ce point, Bruguière avait consacré à Lapeyrouse un assez long fragment qui, lu par Fontanes, souleva des applaudissements unanimes et réitérés[1]. Voici ce passage :

Et toi, dont nul avis n'a révélé le sort,
Lapeyrouse, en quels lieux as-tu trouvé la mort?
Ou peut-être invoquant sa rigueur salutaire,
Tu vis, et son retard prolonge ta misère.
Dès que les feux du jour percent l'obscurité,
Tu gravis sur le roc où les vents t'ont jeté,
Et ton œil s'attachant sur la liquide plaine
Croit voir dans chaque flot une voile lointaine.
Malheureux, tu te plains à l'approche du soir,
Et le soleil suivant réveille ton espoir.
Non, d'un ingrat oubli n'accuse point la France;
Elle a sur l'Océan fait voler *l'Espérance*[2],
Et des îles de l'Inde au bout de l'univers
Interrogé sur toi les écueils et les mers.
Deux fois, pour te chercher, les plages antarctiques
Ont vu se déployer nos drapeaux pacifiques;
Mais l'infidèle Echo, des bords où tu gémis,
Hélas! n'a point porté ta voix à tes amis.

[1] *Moniteur* du 2 avril 1807.
[2] C'était le nom du navire envoyé à la recherche de Lapeyrouse.

Antoine-André Bruguière, dont nous ne rencontrerons plus le nom dans le cours de notre travail, était plus âgé que ses deux rivaux.

Né en 1773 à Marseille [1], et destiné d'abord au commerce, il fut envoyé par son père à la Guadeloupe. Il visita successivement les îles de la mer des Antilles et la Guyane. De retour en France à l'époque du Directoire, il fut attaché à l'état-major du général Dessoles, qu'il suivit en Italie et en Allemagne, abandonna la carrière des armes pour embrasser celle des lettres, vint à Paris et eut l'heureuse fortune de rencontrer dans M. de Fontanes un guide sûr et un protecteur éclairé. Quand il écrivit, en 1807, sa pièce

[1] Le rapport du secrétaire-perpétuel de l'Académie le désigne sous le nom de Bruguière, *de Marseille,* pour le distinguer d'un autre poëte du temps, Bruguière, *du Gard.* Ce dernier, né à Sommières, près de Nîmes en 1765, s'était fait remarquer en 1801 par une *Ode sur la valeur des armées françaises à la bataille de Marengo et au passage du Danube.* En 1790, il avait publié, sous le titre de *Martial,* un pastiche de l'*Estelle* de Florian. Tous les genres lui étaient bons, surtout le genre ennuyeux. Il composa, en 1809, un poëme épique en douze chants, *Napoléon en Prusse :* il aurait fallu, — suivant le mot spirituel de Michaud, — il aurait fallu, pour le lire, au moins six mille hommes, plus de deux brigades. Passant du grave au doux avec une facilité déplorable, Bruguière abandonna l'épopée pour le conte ; il transporta seulement dans ce dernier genre les habitudes du premier, et fit paraître en 1810 l'*Oiseau et le Petit Chien, conte historique en quatre chants.* Quatre chants ! c'est bien long pour un conte, fût-il historique ! Il est vrai que le sujet traité par Bruguière, du Gard, n'était pas d'une mince importance. Il ne s'agissait de rien moins que d'un oiseau, d'un petit chien et d'un meuble de chambre, laissés par Marie-Louise à Vienne, non sans de vifs regrets, et retrouvés par elle aux Tuileries, où ils l'avaient devancée, grâce à la galanterie du maréchal Berthier :

Admirable matière à mettre en vers *français !*

sur *les Voyages,* il avait donc le grand avantage d'être plein de son sujet, tandis que Victorin Fabre et Millevoye, ce dernier surtout, prenant un peu trop au pied de la lettre le conseil de La Fontaine, s'étaient contentés de *voyager aux rives prochaines.*

Lors de la création du royaume de Westphalie, Bruguière suivit à Cassel le roi Jérôme, qui le nomma membre de son Conseil d'État et lui donna le titre de baron avec la terre de Sorsum.

En 1818, sous le ministère du général Dessoles, il accepta le poste de secrétaire de l'ambassade de France à Londres; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de s'éloigner de Paris, où il mourut le 7 octobre 1823.

Ses voyages avaient développé chez lui le goût des littératures étrangères. Dès 1803, il publiait un travail important sous ce titre : *Sakountala ou l'Anneau fatal, drame traduit de la langue sanskrite en anglais par sir W. Jones, et de l'anglais en français.* Il fit paraître, en 1819, *Lade-Senceul, comédie chinoise; suivie de San-in-leon (les Trois étages consacrés), conte moral, traduit du chinois en anglais par J.-T. Davis, et de l'anglais en français avec des additions du traducteur.*

Ses longues et sérieuses études sur les littératures de l'Inde et de la Chine ne l'absorbaient pas tout entier, et il donna, en 1821, une excellente traduction en vers du poëme de Robert Southey, *Roderick, le dernier des Goths.* En présence d'une vie ainsi consacrée presque tout entière à la poésie et aux lettres, on a peine à comprendre quel sentiment a pu dicter à M. Victor Hugo l'épigramme suivante, que nous trouvons dans *les Misérables.* Au cha-

pitre I du livre III de son roman, M. Victor Hugo, dressant à sa façon le bilan de *l'année 1817*, nous dit : « C'était l'année où M. Bruguière de Sorsum était célèbre. » Eh mon Dieu ! nul n'est tenu d'être célèbre, et peut-être n'est-ce pas à ceux qui ont touché le but qu'il convient de jeter la moquerie à ceux qui sont demeurés en chemin. M. Victor Hugo aurait d'ailleurs dû savoir, lui qui se pique de connaître, dans ses détails les plus microscopiques, l'histoire littéraire et politique de la Restauration, qu'en 1817, à une époque où lui-même, assez peu soucieux de *Shakspeare*, qu'il n'avait peut-être pas encore lu, traduisait Ossian avec plus d'ardeur que de succès [1], *M. Bruguière de Sorsum* avait entrepris de faire passer dans notre langue les chefs-d'œuvre du grand tragique anglais, traduits, pour la première fois, conformément au texte original, en vers blancs, en vers rimés et en prose. Lorsqu'il mourut, il avait achevé les traductions de *Macbeth*, de *Coriolan*, de *la Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*, qui furent publiés en 1826 par les soins de Chênedollé, l'auteur du *Génie de l'homme.*

Bruguière nous apparaît ainsi entre Fontanes, qui protégea ses débuts, et Chênedollé, qui revit ses œuvres posthumes. Si l'amitié des deux nobles poètes n'a pas pu défendre son nom de l'oubli, nous sommes convaincu qu'elle suffira, auprès de ceux qui liront ces pages, à honorer sa mémoire.

E. B.

[1] Voyez, dans la première édition des *Odes et Poésies diverses* de M. V. Hugo (1822), le poème intitulé *les derniers Bardes.*

LE VOYAGEUR.

Honneur à ce mortel que la soif de connaître
Exile noblement du toit qui l'a vu naître,
Et qui , pour des déserts ou des peuples cruels,
Fuit la douce patrie et les bras paternels!
Quels que soient les dangers, son grand cœur les surmonte;
L'obstacle, il le soumet ; le trépas, il l'affronte;
Et sillonnant au loin les orageuses mers ,
Ne s'arrête pas même où finit l'univers.

Tel ce hardi Génois, l'œil attaché sur l'onde,
Reculait en espoir la limite du monde.
Huit ans, rois de la terre! il courut vous offrir
Ce monde inattendu qu'il allait conquérir;
Huit ans, il dévora le refus et l'outrage!
Cependant Isabelle accueille son courage;
Les mers qui l'attendaient s'ouvrent à ses vaisseaux.

Mais quels périls soudains l'assiégent sur les eaux ?
Quel bruit sourd a mugi ? C'est la trombe rapide,
Qui roule en tourbillon, qui monte en pyramide.
Une flamme sinistre aux mâts vient s'attacher.
O comble de terreur ! l'oracle du nocher,
La boussole est muette, et l'aiguille infidèle
S'éloigne en tournoyant du pôle qui l'appelle.
Déjà les Castillans, entourés de la mort,
De Palos à grands cris redemandaient le port :
Seul contre tous, Colomb les soutient, les console,
Et pour eux son génie est une autre boussole.
Un monde est sa conquête : il revient... O revers !
Je cherche la couronne, et ne vois que les fers.

Plus heureux, admiré même durant sa vie,
Cook, respecté dix ans des rois et de l'envie,
Semble des flots du sud le monarque et le dieu ;
La gloire de son nom le protége en tout lieu ;
Ses pavillons sans foudre, honorés des deux mondes,
Voguent indépendants sur l'empire des ondes.

De l'Océan d'Atlas sortant de toutes parts,
Des îles tout à coup invitent ses regards...

Bientôt il court chercher, sous un pôle deglace,
Un autre continent promis à son audace.
De son art incertain il hâte les progrès ;
Du temple d'Epidaure il ravit les secrets,
Et, soumise elle-même à tant de vigilance,
La mort baisse sa faulx et s'éloigne en silence.

Trop heureuse Albion ! quels furent tes transports
Quand le bronze tonnant l'annonça dans tes ports !
Que l'Europe, homme illustre ! un moment te possède ;
Qu'à tes rudes travaux le doux repos succède...
Le repos ! en est-il pour ce génie ardent ?
D'un besoin curieux l'invincible ascendant,
Lorsqu'a peine il respire, échappé des naufrages,
Rend sa vie aux dangers, et sa flotte aux orages.

L'Angleterre avait dit : « Quel mortel le premier,
» Entre deux océans se frayant un sentier,
» Osera soulever cette barrière antique
» Qui repousse du Nord les flots de l'Atlantique ? »
Tout se tait... Cook, lui seul, sent son cœur palpiter ;
Il se lève : « C'est moi qui l'oserai tenter.
» Des vaisseaux, et je pars ! » L'astre du jour à peine
Blanchit le sombre azur de la profonde plaine,
Que déjà le héros, debout sur les rochers,

Accuse impatient la lenteur des nochers.
Il part. Les jours ont fui : Cook a revu les îles
Dont il fertilisa les rivages stériles.
Ces lieux à son aspect semblent se réjouir,
L'arbuste s'incliner, la fleur s'épanouir.
D'un avide regard il contemple en silence
Ces champs où, frêle encor, l'humble épi se balance.
Avec moins de transports un père à son retour
Sourit aux doux progrès des fils de son amour.

Ah! les touchants bienfaits de sa main tutélaire
Revivront d'âge en âge au cœur de l'insulaire;
Et tandis que, s'armant de reproches vengeurs,
L'univers poursuivra ces tyrans voyageurs,
Ces brigands tout souillés d'une homicide gloire,
La voix du monde entier bénira sa mémoire.

Toi, qui suivis ses pas, et que nos longs regrets
Demandèrent quinze ans aux abîmes muets,
Tu m'apparais, couvert d'un voile triste et sombre...
Est-ce toi, La Peyrouse?.. ou n'est-ce que ton ombre?

Nobles martyrs, salut à vos noms immortels!
Le premier voyageur mérita des autels.

Par les mers séparés, sur les diverses plages,
Les peuples languissaient, nus, grossiers et sauvages.
Le voyageur paraît... Les flots sont aplanis;
Par le nœud des besoins les hommes sont unis.
Le commerce, bientôt, rapprochant les distances,
De l'un à l'autre pôle étend ses bras immenses,
Du fertile Yémen recueille le nectar,
L'opulente toison des troupeaux de Cédar,
De Chypre et de Naxos la liqueur parfumée,
Et la pourpre de Tyr, et l'encens d'Idumée.
Les marbres de Paros, les tissus d'Ispahan
Sous leur poids précieux font gémir l'Océan;
Le rubis, que l'aurore avec amour étale,
Quitte pour l'Occident la rive orientale;
Et le Japon, du creux de ses rochers lointains,
De son luxe fragile enrichit nos festins.

De nouvelles cités s'élèvent et fleurissent;
La raison s'agrandit et les mœurs se polissent;
Le désert a des lois, des vertus et des arts.
Monarques! demandez au plus fameux des Czars
Par quels puissants ressorts son active sagesse
A su du fier Tartare adoucir la rudesse,
Transformer en cités de stériles roseaux,
Et fonder un empire où croupissaient des eaux?

Pierre vous répondra : « Je parcourus la terre ;
» Je visitai les ports de la riche Angleterre ;
» Mais d'un peuple poli les arts au loin vantés
» Attachèrent surtout mes regards enchantés,
» Et j'admirai longtemps, aux rives de la Seine,
» La douce urbanité de la moderne Athène.
» Sous les rochers du nord descendu sans pâlir,
» Au séjour des métaux j'osai m'ensevelir ;
» Des chantiers de Sardam ma main laborieuse
» Saisit avec orgueil la hache industrieuse.
» Je reparus enfin, digne du sang des rois,
» Et l'empire des Czars s'étendit à ma voix. »

En des jours plus lointains, le flambeau des voyages,
Tel qu'un astre éclatant, perça la nuit des âges :
Pythagore, Solon, Thalès, Anacharsis,
Moissonnaient la sagesse aux campagnes d'Isis ;
La Grèce, s'élançant dans l'Egypte féconde,
Allait chercher des lois pour en donner au monde.

O rives de l'Asie ! ô terre des beaux arts !
Nous révérons encor vos monuments épars ;
D'un œil religieux le voyageur admire
Ilion, Babylone, Ecbatane et Palmyre ;

Des palais fastueux, des temples solennels
Il dispute au néant les débris éternels.
Seul, assis au milieu des antiques décombres,
Des siècles expirés il évoque les ombres,
Cherche des temps fameux le vestige effacé,
Et prête au loin l'oreille aux leçons du passé.

Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre;
L'univers étonné devient son tributaire.
S'élancer au hasard, tout voir sans rien juger,
C'est parcourir le monde et non pas voyager:
L'œil du sage lui seul voit, distingue, mesure,
Surprend l'homme échappant aux mains de la nature,
Compare sa rudesse à nos goûts amollis,
Et ses brutes vertus à nos vices polis;
Des diverses humeurs observe la nuance,
Et des climats divers la secrète influence;
Oppose au lent progrès des empires naissants
Le rapide déclin des états vieillissants;
Rapproche ces tableaux si féconds et si vastes,
Et de la terre entière interroge les fastes.

Où courent à la fois ces doctes conquérants?
L'un suit le char pompeux de ces astres errants;
L'autre poursuit Hermès dans le sein de Cybèle,

On rend à Triptolème un sol longtemps rebelle.
La Condamine encor s'élançant plus loin qu'eux,
Visite l'Amazone et ses flots belliqueux;
Anquetil redemande à l'indien rivage
La loi de Zoroastre et les écrits du Mage;
Et Jussieu, de son art ordonnant les progrès,
Aux plantes du désert dérobe leurs secrets.
Bientôt ils reviendront aux pieds de la Science
Déposer le flambeau de leur expérience,
Epancher des trésors lentement amassés,
Et charmer leurs rivaux fiers d'être surpassés.
Tel autrefois Platon, après ses longs voyages,
Aux bosquets d'Académe entretenait les sages,
Et tranquille, près d'eux sous le platane assis,
Les attachait longtemps à ses nobles récits.

CHARLES MILLEVOYE.

V.

CONCOURS DE 1809-1810.

I.

L'Académie, afin de donner aux concurrents plus de temps pour traiter le sujet du prix de poésie à décerner en 1809, l'annonça dès 1807.

En dépit de ce délai de deux ans et de l'intérêt du sujet, — *les Embellissements de la capitale*, — aucune des vingt-huit pièces admises au concours ne parut digne d'être couronnée. M. Suard prit texte de ce résultat, dans son rapport lu à la séance du 5 avril 1809, pour présenter les judicieuses observations que nous allons reproduire :

« Le défaut le plus général des ouvrages en vers envoyés à nos concours est dans l'imperfection du plan; nous avons déjà eu occasion de le remarquer, mais nous ne devons pas craindre de le répéter. Le plan, cette partie essentielle de toute composition, n'est pas sans doute celle d'où naissent les beautés les plus originales et les plus brillantes ; mais sans elle, les plus grandes beautés per-

dent une partie de leur effet. — Cet art de disposer, d'enchaîner et de graduer les idées, de manière à les faire valoir l'une par l'autre, exige de l'écrivain un travail difficile à concilier quelquefois avec l'impatience du talent. Un jeune poète, d'ordinaire, ne voit rien de plus important et de plus pressé que de faire de beaux vers; à peine a-t-il conçu vaguement un sujet, qu'il se met à en versifier quelque partie qui le frappe davantage; il dessine une figure sans savoir où il la placera; il peint le second plan de son tableau avant d'avoir ébauché le premier. En suivant cette méthode, on peut semer beaucoup de beautés dans un ouvrage, mais on ne fera pas un bel ouvrage. »

En attendant que ces excellents conseils portassent leurs fruits, la seconde classe de l'Institut n'avait pas de prix de poésie à décerner dans sa séance publique d'avril 1809; elle ne croyait pas non plus pouvoir adjuger le prix d'éloquence, bien que le sujet proposé pour ce dernier prix, *le Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle*, fût mis au concours pour la troisième fois. Les lauréats lui faisant défaut, l'Académie pouvait-elle du moins compter sur quelqu'un de ses membres pour lire un morceau de sa composition? Il paraît que non.

La situation ne laissait pas que d'être assez embarrassante; elle donna naissance à une discussion dont nous retrouvons l'écho dans une *Note* publiée par M. Ch. Nisard et qui doit être de M. Suard lui-même [1]. Voici le texte de cette pièce, où la date a été omise, mais qui appartient

[1] Voyez *le Portefeuille d'un académicien* par M. Ch. Nisard. Cette intéressante publication se compose presque en entier de lettres et documents trouvés dans les papiers de Suard.

incontestablement, ainsi que nous allons en avoir la preuve, au mois de mars de l'année 1809 :

« Un membre de la classe a cru devoir rappeler l'attention de ses confrères sur un des objets les plus importants dans ce moment, dont ils puissent s'occuper.

» Le parti que la classe a pris de n'adjuger ni le prix de poésie ni le prix d'éloquence, la met dans une situation dont il est urgent d'examiner toutes les circonstances.

» Elle doit tenir au commencement du mois prochain une assemblée publique pour la distribution de ses prix. Cette assemblée est de rigueur ; car elle est prescrite par le décret constitutif de l'Institut[1].

» Mais la classe n'ayant ni discours, ni pièce de vers à présenter au public pour remplir la séance, et aucun de ses membres ne s'offrant d'y suppléer par la lecture de quelque ouvrage de sa composition, elle se trouve dans la nécessité ou de ne pas tenir sa séance, ou de la tenir sans avoir rien à lire qui puisse mériter l'attention du public.

» Ne pas annoncer de séance publique serait manquer à un devoir prescrit et à un usage constamment observé. C'est à la classe à examiner si cette violation d'une règle n'aura pas quelque inconvénient grave à l'égard du gouvernement et même à d'autres égards.

» D'un autre côté, n'y aurait-il pas des inconvénients également graves à appeler le public dans la salle de

[1] L'arrêté du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803) portant réorganisation de l'Institut national, contenait en effet les dispositions suivantes :

Art. 10. Chaque classe tiendra tous les ans une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

Art. 13. Tous les ans chaque classe distribuera des prix.

l'Institut pour ne lui offrir que la lecture du programme des prix?

» La classe n'a de communication avec le public que par le moyen des séances publiques, elle n'a de moyen d'influer sur la littérature que par les prix qu'elle propose et par les lectures des ouvrages particuliers de ses membres. Si elle ne tient pas d'assemblées, si elle n'y distribue pas de prix, si ses membres ne communiquent aucunes de leurs productions inédites, que sera-t-elle aux yeux du public et des gens de lettres? Quel sujet de triomphe pour les ennemis des lettres et pour les ennemis de l'Académie en particulier! Cet air de stérilité ou d'insouciance ne la mettra-t-il pas dans un rapport de comparaison peu honorable avec les autres classes de l'Institut? Ne pourrait-on pas répéter cette question de la malveillance: A quoi sert une Académie d'où l'on ne voit rien sortir?

» Plus on y réfléchira, plus on se convaincra que la classe n'a plus qu'un seul moyen de se tirer de ce mauvais pas: c'est de revenir sur la décision qu'elle a prise au sujet du prix d'éloquence, d'adjuger le prix au Discours n° 18, qui avait d'abord eu le suffrage de la majorité de ses membres, et à qui on ne l'a refusé ensuite, à ce qu'il paraît, que pour donner à l'auteur le temps de le revoir, d'en supprimer ce qui a été jugé répréhensible, et de le perfectionner de manière à le rendre plus digne de l'importance du sujet et de l'intention de l'Académie.

» Ce retour sur un premier jugement a quelque inconvénient sans doute; mais quelle comparaison peut-il y avoir entre cet inconvénient et ceux qui résultent de la

situation où se trouvera l'Académie si elle persiste dans sa première décision?

» Elle n'a aucun compte à rendre sur la manière dont elle dispose de ses prix. Le gouvernement lui laisse à cet égard toute liberté, et le public ne peut lui demander que d'être juste.

» D'ailleurs, la première décision de la classe n'a aucune publicité et n'a été annoncée dans aucun journal; et quand la révocation de ce premier jugement serait connue, on ne pourrait que lui en savoir gré, puisqu'il en résulterait une séance honorable pour un talent distingué, encourageante pour d'autres talents, intéressante pour tous les amis des lettres.

» On pourrait garantir le succès du discours couronné, parce qu'il a particulièrement ce qui produit de l'effet à une lecture publique. Le sujet offre une grande variété de vues et de tableaux, et le style a du mouvement, de la chaleur et une sorte d'éclat.

» Pour répondre aux objections que l'on peut faire encore sur le mérite du discours, la classe peut charger son secrétaire de motiver dans son rapport le jugement qu'elle a porté sur la difficulté du sujet et sur les vains efforts que l'on a faits dans les deux premiers concours pour le traiter dignement. Elle peut aussi exiger de l'auteur de supprimer la partie de son discours qui a été généralement improuvée et l'inviter à le corriger, à le perfectionner d'après les observations qui lui seront communiquées.

» Ces réflexions ne sont dictées à l'auteur que par un zèle bien sincère et bien pur pour l'intérêt des lettres et l'honneur de la classe. Il prie ses confrères de les prendre

en considération et de peser dans leur sagesse les inconvénients et les avantages du parti qu'il leur conviendra de prendre. »

L'Académie ne crut pas devoir adopter la solution qui lui était proposée ; elle tint néanmoins, le 5 avril 1809, sa séance publique, qui fut remplie par la lecture du rapport de M. Suard et de plusieurs scènes d'une tragédie inédite de M. Arnault[1]. Naturellemeut amené, dans son rapport, à exposer les motifs qui avaient déterminé la classe à ne pas couronner le discours nº 18, le secrétaire-perpétuel le fit dans des termes identiques à ceux dont se sert la *note* trouvée dans ses papiers, et que l'on vient de lire. Par là se trouve fixée, de la manière la plus certaine, la date de cette pièce.

Le savant écrivain à qui nous en devons la publication, M. Charles Nisard dit cependant qu'il ne sait s'*il faut rapporter cette note à l'année 1809 ou à l'année 1810, époques auxquelles il ne fut décerné ni prix de vers ni prix de prose.* Mais il y a là une erreur. C'est en 1809 seulement qu'il ne fut donné ni prix de vers ni prix de prose. En 1810, au contraire, l'Académie décerna trois prix d'éloquence. Elle avait mis pour la quatrième fois au concours le *Tableau littéraire de la France au XVIIIe siècle.* MM. Jay et Victorin Fabre furent couronnés tous les deux[2]; Victorin Fabre le fut en même temps pour l'*Eloge de La Bruyère.*

[1] Scènes II, III et IV du premier acte du *Proscrit* ou *les Guelfes et les Gibelins,* représentés pour la première fois, le 9 juillet 1827, par les acteurs de la Comédie-Française. — C'est donc à tort que M. Quérard (*La France littéraire, I*), dit que cette pièce, retenue par la Censure, n'a pu être jouée.

[2] Dans son article sur Victorin Fabre (*Portraits littéraires,* III, p. 272)

Aussi, bien loin que l'Académie *se trouvât dans la nécessité ou de ne pas tenir sa séance, ou de la tenir sans avoir rien à lire qui pût mériter l'attention du public*[1], son secrétaire-perpétuel était au contraire obligé, dans la séance du 20 avril 1810, d'avertir l'auditoire que « le temps ne permettrait pas de lire en entier les trois ouvrages couronnés, et qu'on lirait seulement, outre l'*Eloge de La Bruyère*, des fragments des deux discours sur le *Tableau littéraire de la France au XVIII*e *siècle*. »

II.

Cette année 1810, où l'éloquence obtenait trois couronnes, mais où la poésie n'en recevait aucune, avait cependant été marquée d'avance pour être celle où des récompenses extraordinaires lui seraient accordées. Par un décret daté d'Aix-la-Chapelle le 24 fructidor an XII (10 septembre 1804), Napoléon avait établi « qu'il y aurait de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix donnés de sa propre main. » La première de ces solennités était fixée au 18 brumaire an XVIII (9 novembre 1810). Ces prix, connus sous le nom de *prix décennaux*, et destinés à récompenser les meilleurs ouvrages et les plus utiles inventions qui

M. Sainte-Beuve dit que le *Tableau littéraire de la France au XVIII*e *siècle* fut couronné en 1809 ; il y a là une petite rectification à faire : il faut lire 1810.

[1] Voir la *Note*, ci-dessus, p. 75.

auraient honoré les sciences, les lettres et les arts dans la période de dix années, écoulée au moment de la distribution, devaient être au nombre de vingt-deux, neuf de 10,000 francs, treize de 5,000 francs. Un décret du 28 novembre 1809, au lieu de vingt-deux prix, en institua trente-cinq, dix-neuf de première classe, seize de seconde. Huit de ces prix étaient attribués à la poésie, savoir les neuvième, dixième et onzième grands prix de première classe *au poème épique, à la tragédie et à la comédie;* les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième grands prix de seconde classe *au poème didactique ou descriptif; aux deux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient tirés de l'histoire de France; à la traduction en vers de poèmes grecs ou latins; au meilleur poème lyrique mis en musique et exécuté sur un grand théâtre.*

A qui serait confiée la tâche difficile de prononcer et d'assigner à chacun sa place et son rang? Voici quelles étaient à cet égard les dispositions des décrets de l'an XII et de 1809. Un jury composé des présidents et des secrétaires-perpétuels de chacune des classes de l'Institut, était appelé à donner son avis sur les ouvrages présentés au concours. Ce jugement, en quelque sorte préliminaire, devait être soumis aux diverses classes de l'Institut, chargées chacune en ce qui était de sa compétence, de l'examiner et de le réformer, s'il y avait lieu. Mais cet arrêt des classes n'était point lui-même en dernier ressort; à l'Empereur seul, juge suprême, était réservé le droit de rendre une sentence définitive; en matière de science, de littérature et de beaux-arts, comme

en toutes choses, il était l'arbitre souverain : c'était lui qui, par décret impérial, devait décerner les prix.

Au mois de juillet 1810, le *Moniteur*[1] publia les rapports du jury de l'Institut; ils étaient signés de Bougainville, président, et de Suard, secrétaire. Le travail de la Commission nommée par la classe de la langue et de la littérature françaises, pour examiner les propositions du jury, parut au mois de novembre suivant[2] sous les signatures de Régnaud de Saint-Jean d'Angély, président, et Arnault, secrétaire *ad hoc.*

Peut-être nous sera-t-il permis, sans encourir le reproche d'outre-passer les bornes de notre sujet, non pas de suivre dans leurs développements les *rapports* que nous avons sous les yeux, mais d'indiquer, d'une manière très-sommaire, quels sont les ouvrages de poésie qui ont été distingués dans cette circonstance solennelle et qui ont paru dignes de recevoir quelques-uns des prix décennaux.

Il s'en faut de beaucoup que le jury de l'Institut et la Commission de la classe de la langue et de la littérature françaises se soient accordés dans leurs jugements et dans la proposition des récompenses.

En ce qui regardait le prix destiné à la poésie épique, il ne pouvait évidemment être question de le décerner ; seulement, tandis que le jury n'avait mentionné que trois poëmes : *Charles-Martel* ou *la France délivrée des Sarrasins*, par M. de Saint-Marcel; *Oreste*, par M. Dumesnil, et

[1] Voir le *Moniteur* du 14 au 24 juillet 1810.

[2] Voir le *Moniteur* des 28, 29, 30 novembre, et des 7, 11, 12, 13 décembre 1810.

la bataille d'Hastings ou l'*Angleterre conquise*, par M. Dorion, la Commission de la seconde classe avait ajouté à cette liste *Achille à Scyros*, par Luce de Lancival, et les *Helvétiens* de Masson, qu'elle n'hésitait pas à mettre au premier rang.

Le jury avait proposé de donner à Delille un prix particulier pour ses traductions en vers de l'*Enéide* et du *Paradis perdu* ; tout en s'associant à cette demande, la Commission déclarait que la seconde de ces traductions lui paraissait seule mériter un tel honneur.

Les Templiers de Raynouard réunirent tous les suffrages pour le grand prix de tragédie ; venaient ensuite en première ligne, aux yeux du jury, *Artaxerce* par Delrieu, et *la Mort d'Henri IV* par Legouvé, puis un peu au-dessous, *Omasis* de Baour-Lormian et *Pyrrhus*, de M. Lehoc. *Pyrrhus* et M. Lehoc disparaissent dans le travail de la Commission, qui signale *la Mort d'Henri IV* comme méritant la mention la plus honorable, et fait redescendre *Artaxerce* au quatrième rang, après *Omasis*. La Commission de la seconde classe exprima en même temps le regret que l'*Hamlet* de Ducis, joué pour la première fois le 30 septembre 1769, ne pût pas être admis au concours ; elle ajoutait que, dans son opinion, « Ducis était digne, par ses succès littéraires, d'une palme glorieuse dont le lustre rejaillirait sur toute sa carrière [1]. »

[1] Lorsque Ducis apprit qu'il était question de lui dans le rapport de la Commission, il protesta dans les termes suivants : « Je ne croyais pas qu'il pût être au monde un poète plus en sûreté que moi contre les prix décennaux. Ma tragédie d'*Hamlet* a été donnée bien avant la révolution... Elle n'a rien de commun avec la nouvelle époque de dix

Sur le grand prix destiné à la comédie, le désaccord fut encore plus complet entre la Commission et le jury. Des sept comédies en cinq actes et en vers représentées sur nos grands théâtres, de l'an VIII à 1810,—les *Précepteurs*, pièce posthume de Fabre d'Eglantine ; les *Mœurs du jour* et le *Vieillard et les jeunes gens*, de Colin d'Harleville ; l'*Assemblée de famille*, de Ribouté ; le *Mari ambitieux*, de Picard ; le *Trésor*, d'Andrieux ; et le *Tyran domestique*, d'Alexandre Duval, — aucune n'avait paru au jury digne d'être proposée pour le prix ; il s'était borné à signaler comme la meilleure le *Tyran domestique*. La Commission pensa au contraire qu'il y avait lieu de donner le prix à la pièce d'Andrieux, et des mentions honorables à l'*Ambitieux*, aux *Précepteurs* et aux *Mœurs du jour*. Le *Tyran domestique*, si favorablement traité par ses premiers juges, n'a pas trouvé grâce devant les seconds.

Aux termes des décrets du 24 fructidor an XII, et du 28 novembre 1809, les comédies en cinq actes pouvaient seules concourir. La Commission crut devoir émettre un vœu pour la création d'un prix de deuxième classe en faveur des ouvrages dramatiques en trois ou quatre actes, et elle signala comme dignes d'encouragement les *Querelles des deux frères*, par Colin d'Harleville, la *Jeunesse de Henri V*, par Alexandre Duval, et *Plaute*, par N. Lemercier.

années. J'en ai reçu la récompense la plus honorable dans mon temps. L'Académie m'éleva au fauteuil de Voltaire... Je n'aurais jamais pû comprendre qu'il fût possible de faire appartenir mon *Hamlet* aux prix décennaux ; ce serait vouloir que le passé devînt le présent, pour me ramener, malgré moi, sous les récompenses d'aujourd'hui. » *Histoire de l'Académie française* par Paul Mesnard, p. 276.

Que la poésie didactique ou descriptive ait la vertu d'assoupir les passions et de verser le calme dans les esprits, c'est là une vérité dont le public de 1810 put se convaincre une fois de plus lorsqu'il vit ces combattants, que la comédie n'avait pas désarmés, se tendre la main et signer la paix sur le terrain du poème didactique: d'une commune voix le prix fut décerné à Delille, que l'on regrettait de ne pouvoir couronner trois fois pour ses trois poèmes de l'*Homme des champs*, de l'*Imagination* et des *Trois règnes*. Commission et jury se réunirent également pour reconnaître les mérites de la *Navigation*, d'Esménard, et des *Amours épiques*, de Parseval-Grandmaison. Peu s'en est fallu cependant que les dissentiments, un instant assoupis, ne se réveillassent tout à coup à l'occasion du poème de Michaud, le *Printemps d'un proscrit*. Sous la plainte du proscrit, le jury avait cru découvrir l'esprit de vengeance et de haine qui fait les proscripteurs; plus équitable, la Commission comprit qu'il était assez malséant de jeter à la tête de la victime l'épithète de bourreau, et elle se fit un devoir de proclamer que, pour avoir une idée des sentiments dont M. Michaud était animé, il suffisait de citer ce vers de son poème :

Plus je suis malheureux, plus j'aime tendrement.

Deux grands prix de deuxième classe étaient réservés *aux auteurs des deux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient puisés dans l'histoire de France.* Ici encore nous retrouvons en présence l'un de l'autre Millevoye et Victorin Fabre, le premier avec *Belzunce* ou *la peste de Marseille*, le second avec la *Mort d'Henri IV*. Qui l'em-

portera ? Victorin Fabre a pour lui le jury, et Millevoye la Commission, qui propose d'accorder l'un des deux prix au poëme de *Belzunce;* l'autre aux *Tombeaux de Saint-Denis*, de Treneuil, une mention honorable aux *Poésies nationales* de d'Avrigny; et à la *Mort d'Henri IV*, — le seul ouvrage que le jury eût distingué, — une dernière mention.

Lorsque vint le moment de se prononcer sur le *meilleur poëme lyrique mis en musique et exécuté par l'un de nos grands théâtres*, l'harmonie se rétablit aussitôt entre le jury et la Commission, qui s'accordèrent pour présenter en première ligne la *Vestale* de M. Jouy[1] ; le *Triomphe de Trajan*, d'Esménard, obtint aussi leur double suffrage. *Adrien*, poëme d'Hoffmann, dont le jury n'avait pas parlé, fut placé par la Commission au second rang, entre l'œuvre de Jouy et celle d'Esménard.

Restait le sixième grand prix de seconde classe, qui devait appartenir à l'*auteur de la meilleure traduction en vers des poëmes grecs ou latins*. Après avoir examiné successivement les traductions des *Elégies* de Tibulle, par Mollevaut, et des *Eglogues* de Virgile par Didot, Millevoye, de Langeac et Tissot, le jury donna la préférence à l'œuvre de ce dernier, et ses conclusions sur ce point soumises, non plus à la *classe de la langue et de la littérature françaises*, mais à la *classe de l'histoire et de la littérature anciennes*, furent acceptées par elles.

[1] Spontini, auteur de la musique de la *Vestale*, fut proposé en même temps pour le quatorzième grand prix de première classe, destiné au *compositeur du meilleur opéra, représenté sur le théâtre de l'Académie impériale de musique.*

L'Institut avait terminé son travail, le *Moniteur* l'avait publié; le jour était venu où la solennité, projetée en l'an XII, à Aix-la-Chapelle, dans le palais de Charlemagne, allait avoir lieu à Paris dans le Louvre de François Ier, de Louis XIV et de Napoléon. Le 12 décembre 1809, dans l'*Exposé de la situation de l'Empire* lu au Corps législatif, le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, avait parlé en termes pompeux de la fête brillante qui se préparait : « La première de ces époques mémorables faites pour exalter les plus nobles ambitions est arrivée », lisons-nous dans cet *Exposé*, dont l'auteur ajoute aussitôt : « Les prix décennaux vont être distribués par la main même de celui qui est la source de toute vraie gloire. »

Pourquoi ne l'ont-ils pas été? Pourquoi les décrets du 24 fructidor an XII et du 28 novembre 1809 sont-ils demeurés lettre-morte? Ce sont là des questions qui nous entraîneraient trop loin et qui, d'ailleurs, sont un peu en dehors du plan que nous nous sommes tracé : nous avons montré ce que l'Académie avait fait en 1810 pour préparer la distribution de ceux des prix décennaux qui étaient destinés à la poésie; notre tâche est donc remplie; nous renverrons seulement ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de connaître les causes auxquelles doit être attribué l'abandon de la pensée impériale, à l'excellente *Histoire de l'Académie française* par M. Paul Mesnard [1]. On y trouvera des détails que l'on chercherait inutilement dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers n'ayant pas cru devoir consacrer à cet épisode, qui n'est

[1] Voy. chap. VII, p. 274 et suiv.

cependant point sans importance, une seule des douze mille cinq cents pages dont se composent les vingt volumes de son ouvrage[1].

E. B.

[1] Veut-on savoir exactement quelle place M. Thiers a réservée, sur son immense toile, aux écrivains dont les livres ont paru de 1800 à 1814? Voici les chiffres que nous avons relevés: au tome III, p. 453-454, une page et demie sur le *Génie du Christianisme,* considéré surtout au point de vue politique et comme auxiliaire du Concordat; au tome VIII, p. 150 à 155, quatre pages et demie sur l'état des lettres au milieu de l'Empire. Et c'est tout! six pages pour le tableau littéraire de la France pendant les quatorze années du Consulat et de l'Empire, six pages sur douze mille cinq cents, à peine autant pour le mouvement de la pensée durant toute cette période que pour le moindre mouvement de troupes!

VI.

CONCOURS DE 1811.

—

I. — LES EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

VICTORIN FABRE.

II. — LA MORT DE ROTROU.

MILLEVOYE.

I.

L'Académie avait à décerner en 1811 deux prix de poésie. Le sujet du premier était *les Embellissements de Paris* et le sujet du second la *Mort de Rotrou.*

Dans le premier de ces deux sujets, il n'y avait rien, on doit le reconnaître, qui fût de nature à inspirer la verve des concurrents. Si l'imagination s'éveille, si l'âme s'émeut, en présence d'un monument chargé d'ans et de souvenirs

que les siècles en passant ont marqué de leur empreinte et qui a été le théâtre ou le témoin d'événements mémorables, elles restent insensibles devant des monuments nés d'hier. Les pierres elles-mêmes ont leur langage et leur éloquence ; oui certes, mais non pas les pierres neuves. On a quelquefois accusé les poètes romantiques de trop aimer les ruines, les cloîtres poudreux, les tours verdies par le lierre, les rues tortueuses de nos vieilles cités ; je ne répondrais pas que plus d'un n'ait mérité pareil reproche ; mais ce que je ne crains pas d'avancer en même temps, c'est qu'un vrai poète, tant classique soit-il, ne s'avisera jamais de promener sa muse au milieu de nos maisons blanches et de nos rues tirées au cordeau. La fable nous dit bien qu'Amphion éleva en un jour les murailles de Thèbes ; mais je n'ai vu nulle part qu'il ait repris sa lyre pour chanter ces murailles improvisées.

Ce qui devait arriver se produisit : mis au concours en 1807, *les Embellissements de Paris* ne donnèrent naissance qu'à des pièces dépourvues de chaleur et de verve et la seconde classe de l'Institut n'en trouva aucune, en 1809 et en 1810, qui lui parût digne d'une couronne. En 1811, désireuse d'en finir, sur les vingt-trois ouvrages qui lui avaient été envoyés, elle en distingua trois et décerna le prix à Victorin Fabre, l'accessit à Millevoye et un second accessit à Alexandre Soumet.

Le dernier et le plus jeune des trois lauréats, Alexandre Soumet, âgé de vingt-cinq ans à peine, était déjà connu par un poème didactique en quatre chants sur l'*Incrédulité*, publié en 1810. Bien que remplis de défauts et déparés surtout par l'abus des apostrophes, ses vers sur les

Embellissements de Paris témoignaient cependant d'un talent véritable et promettaient un poète.

Ceux de Millevoye étaient l'œuvre d'un candidat de la dernière heure; sa pièce, hâtivement faite, très-courte (elle compte à peine cent vers), abonde en souvenirs mythologiques, en périphrases vulgaires. L'auteur veut-il peindre les greniers d'abondance s'élevant sur le terrain de l'Arsenal, il nous montre

> Cérès établissant ses granges opulentes
> Où Mars amoncelait ses armures sanglantes.

Sous sa plume, une orangerie projetée devient

> ... une enceinte où l'œil doit voir *encor*
> Des filles d'Hespérus éclater les fruits d'or;

et le Jardin des Plantes

> ... un Jardin, vaste et savant domaine
> Qu'enrichissent les dons de la Flore lointaine.

Rendons du moins cette justice à Millevoye que son enthousiasme pour le Paris nouveau ne l'a pas entraîné à jeter l'anathème au vieux Paris, ainsi que l'avait fait un autre concurrent, M. Viennet. Dans la pièce que ce dernier avait soumise au jugement de l'Académie et qu'il a publiée sous ce titre : *Épître à l'Empereur Napoléon sur les embellissements de Paris*, il avait tracé du Paris de Philippe-Auguste, de François I[er] et de Louis XIV, le portrait peu flatteur que voici :

.... Cette ville de fange,
D'échoppes, de palais ridicule mélange,
Ces quartiers anguleux, ces étroits carrefours,
Ce labyrinthe obscur, dont les sales détours
Infectaient nos aïeux de leurs vapeurs impures,
Tout cet amas confus de bizarres structures....

Mais, grâce à Dieu, on allait changer tout cela, et le poète ou plutôt le lieutenant d'artillerie, saisi d'un indicible transport, s'écriait :

A chaque pas m'arrête un prodige nouveau;
Tout fléchit sous l'équerre, obéit au cordeau!

Et tout ragaillardi par ce triomphe de la ligne droite, il parcourt les rues de la capitale, son dictionnaire de la Fable à la main. Il voit dans l'Institut le palais des *enfants de Minerve et du Pinde;* dans le Louvre,il voit un Olympe, et s'il passe à côté des greniers d'abondance sans y rencontrer Cérès, partie sans doute à la suite de Millevoye, en revanche il décrit ainsi la halle aux légumes :

J'aime à voir, des débris de nos vieux monastères,
S'élever ces forums, ces coupoles légères,
Ces spacieux auvents, ces riches pavillons,
Où Pomone et Comus nous apportent leurs dons [1].

Très-supérieure à celle de M. Viennet, la pièce de Victorin Fabre n'est cependant, du moins à nos yeux, que

[1] L'auteur de ces vers, ce poète *classique* si épris, ce semble, de Pomone et de Comus, a donné le signal — qui le croirait? — de quelques-unes des hardiesses de la Muse romantique. N'en citons ici qu'un exemple.

l'œuvre laborieuse d'un homme de talent aux prises avec un sujet ingrat. Nous la reproduisons plus loin, et le lecteur en pourra juger lui-même.

A cette date de 1811, Victorin Fabre, âgé de vingt-six ans, s'était signalé par des succès aussi nombreux qu'éclatants auprès desquels pâlissaient ceux mêmes de Millevoye, et les premiers rayons de la gloire éclairaient déjà son front. Moins de quatre années après, il semblait que pour lui le soir fût déjà venu ; l'ombre descendait sur son nom et sur ses œuvres et elle devint bientôt si épaisse que, depuis longtemps, de l'un des écrivains les plus fameux de l'époque impériale, il ne reste plus même un souvenir. Comment un silence aussi profond a-t-il succédé à une renommée aussi brillante ? Comment se fait-il que ce prosateur et ce poète, pour lequel l'Académie française n'avait pas assez de couronnes, n'ait pas laissé un seul vers, une seule page ? C'est là un problème dont nous trouverons peut-être la solution dans la vie de Victorin Fabre.

Fabre (Marie-Jacques-Joseph-Victorin) est né à Jaujac, dans le Vivarais, le 19 juillet 1785. Écolier irréprochable,

On a beaucoup remarqué dans les *Contemplations* (1857) l'audace avec laquelle M. Victor Hugo accole ensemble des substantifs qui n'ont d'autre lien que leur juxtaposition. C'est tantôt l'*arbre éternité*, la *branche destin*, le *crible cimetière*, le *grelot monde*, la *biche illusion*, tantôt la *fosse silence*, le *fossoyeur oubli*, la *bouche tombeau*. M. Victor Hugo a eu pour précurseur dans cette voie M. Viennet qui, dès 1843, dans son *Epître à Alexandre Duval sur l'ingratitude*, parlant de certains députés, célèbres hier, aujourd'hui oubliés, s'écriait :

Le *gouffre Moniteur* garde seul leur mémoire !

Comment se fait-il que cette innovation poétique, qui devait être si remarquée plus tard dans les *Contemplations* de M. Victor Hugo, ait passé entièrement inaperçue dans les *Epîtres* de M. Viennet? *Sic vos non vobis*.

il mérita, si nous en croyons son biographe [1], qui a enregistré avec un soin peut-être trop puéril tous les *juvenilia* du petit prodige, que l'un de ses maîtres dit de lui : « Je ne lui connais d'autre défaut que celui de ronger ses ongles. » En 1804, il vint à Paris et, à peine débarqué, il entra dans la rédaction de la *Décade philosophique*, dirigée par Ginguené [2] et concourut à l'Académie pour l'*Eloge de Boileau*. Son discours partagea le sort de celui de M. Viennet sur le même sujet et ne fut pas mentionné ; mais dès l'année suivante il disputait le prix de poésie à Millevoye. Son discours en vers sur l'*Indépendance de l'homme de lettres* remporta l'accessit et la classe de la langue et de la littérature françaises exprima le regret de n'avoir pas une médaille à lui décerner. Parny célébra son succès et lui adressa, dans l'*Almanach des Muses*, une petite pièce dont voici les derniers vers :

Ainsi, sous la zône brûlante,
Un jeune arbre aux vives couleurs
Devance la saison trop lente
Et mêle des fruits à ses fleurs.

Faut-il l'avouer ? Malgré un aussi brillant début, il pouvait être permis de concevoir quelques craintes sur l'avenir d'un jeune homme qui se présentait ainsi entre Ginguené et Parny ; mais le concours de 1807 sembla

[1] M. Sabbatier en tête de l'édition des *Œuvres complètes de Victorin Fabre*, 4 vol. in-8°, Paris, 1843-1844.

[2] La *Dcéade* était l'organe de tous les débris du XVIII° siècle. Ce recueil matérialiste a eu cependant un jour, — c'était en 1795 — une bonne pensée : il a publié le premier les vers d'André Chénier sur *la Jeune Captive*,

donner un démenti à ces pronostics chagrins. En couronnant la pièce de Millevoye sur *le Voyageur*[1], l'Académie déclara que celle de Victorin Fabre était également digne d'un prix, dont les fonds furent faits aussitôt par le ministre de l'intérieur.

En 1809, il rencontra pour rival, devant l'Académie du Gard, le traducteur de Tibulle, Mollevaut, et il l'emporta sur lui grâce à son poème sur *la Mort de Henri IV*, qui eut l'honneur, en 1810, de partager avec le poème de Millevoye sur *Belzunce ou la peste de Marseille*, les suffrages de l'Institut pour un des grands prix décennaux de deuxième classe réservés aux *auteurs des deux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient puisés dans l'histoire de France*. On connaît les péripéties de cette lutte : nous les avons indiquées au chapitre précédent. Le jury avait apprécié en ces termes l'œuvre de Victorin Fabre. « Il n'y a aucune invention dans le plan, et encore moins dans le merveilleux que le poète y a introduit. Il n'a fait que personnifier, à l'exemple de Voltaire, des êtres moraux comme le fanatisme et l'ambition, sorte de merveilleux qui n'a ni vraisemblance ni effet poétique, et qui choque la raison sans séduire l'imagination. — Ce poème est d'un style généralement correct, ferme et précis; mais on y désirerait plus de facilité, de grâce et d'abandon : la versification en est soignée, mais la poésie a peu de couleur et manque de cette variété de mouvement et d'harmonie qu'exige un sujet où les tableaux et le récit se mêlent et se succèdent. » Après ces considérants qui renfermaient, comme on le voit, plus d'une réserve, le jury déclarait

[1] Voir ci-dessus notre chapitre III.

qu'encore bien qu'il ne pût prétendre au prix, le poème de Victorin Fabre était cependant le *seul digne d'être distingué.* La Commission de l'Académie vit les choses d'un autre œil. « Dans le plan, ni dans le choix du merveilleux, disait-elle, l'ouvrage de M. Fabre n'offre rien qui mérite d'être distingué ; on ne peut y applaudir qu'un certain mérite de style. Il manque quelquefois de l'élévation qu'exige l'épopée ; on y trouve peu de traits heureux ; mais en général il est correct et harmonieux ; il a plus d'élégance que de force ; toutefois dans l'ensemble il offre plusieurs des qualités qui concourent à la perfection du style poétique et la classe a jugé l'ouvrage digne d'une mention honorable. » Et le rapport concluait qu'il y avait lieu de décerner le prix au poème de Millevoye.

Sans se désespérer, Victorin Fabre engagea de nouveau la lutte, et dans le concours de 1811, Millevoye dut enfin se résigner à lui céder la palme poétique qui vint s'entrelacer sur le front du vainqueur à celle de l'éloquence.

A cette date, en effet, et sur ce terrain de l'éloquence académique, Victorin Fabre n'avait plus de rival.

Couronné en 1808 par la seconde classe de l'Institut, pour l'*Éloge de Corneille,* il avait été l'objet, lors de la séance publique, d'une véritable ovation dont l'un de ses juges, François de Neufchâteau, nous a conservé le souvenir. « Au passage sur la première représentation du *Cid,* raconte cet écrivain dans son ouvrage intitulé : l'*Esprit du grand Corneille,* le public se prêta tout entier à l'illusion.... On se reportait en idée à l'époque où le *Cid* fut joué pour la première fois.... Enfin de toutes parts il y eut un transport et un cri d'enthousiasme. » Un autre membre de l'Aca-

démie française, le cardinal Maury (lequel malheureusement était parfois sujet à se tromper) disait bien haut et à tout venant que cet *Éloge de Corneille* était *Bossuétique*, et il a consigné, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*[1], le témoignage de son admiration.

Un nouveau et double triomphe confirma en 1810 toutes les espérances que l'*Éloge de Corneille* avait fait naître. Victorin Fabre fut couronné, dans la même séance, pour son *Éloge de La Bruyère* et pour son discours sur le *Tableau littéraire de la France au XVIII*e *siècle*[2]. « Nous n'avons pas besoin, dit M. Suard, parlant au nom de l'Académie, d'appeler les regards de cette assemblée sur le phénomène que présentent les triomphes multipliés d'un talent si varié, si brillant et si mûr. » — « M. Fabre, — ajoutait-il, l'année suivante, en annonçant le résultat du concours

[1] Tome I, p. 116 de l'édition de 1810.

[2] M. Jay partagea le prix pour le *Tableau littéraire de la France au XVIII*e *siècle*.

Dans sa *Notice biographique*, M. J. Sabbatier croit pouvoir dire à l'occasion du livre de M. de Barante sur le même sujet : « Quant à l'ouvrage de M. de Barante, des *considérations particulieres* avaient bien pu lui faire accorder une mention, mais *ne pouvaient donner à personne l'idée de le mettre en parallèle avec un écrit de Victorin Fabre !* » M. Sainte-Beuve, en relevant ces paroles, accepte pour constant le fait d'une mention accordée à M. de Barante dans le concours de 1810. De son côté, le *Moniteur* du 15 juin 1831, dans un article consacré à V. Fabre, dit que M. de Barante obtint une *mention honorable*, en même temps que V. Fabre et M. Jay recevaient chacun la moitié du prix. La vérité est que l'Académie n'accorda pas de mention et qu'une *considération particulière* s'opposait à ce que M. de Barante en obtînt une : il avait publié son *Tableau littéraire du XVIII siècle* en 1809 et se trouvait par suite forcément hors de concours en 1810. (Voyez le *Rapport* de M. Suard sur les concours d'éloquence et de poésie de l'année 1810, et la *Préface* de la troisième édition du livre de M. de Barante.)

sur les *Embellissements de Paris*, — M. Fabre a été couronné par l'Académie cinq années consécutives et ses triomphes multipliés, soit en vers, soit en prose, semblent promettre un écrivain fait pour soutenir l'honneur des lettres françaises. »

Parmi ceux qui applaudissaient à ces paroles et s'associaient à ces prévisions que tout paraissait justifier, qui eût pu croire, qui eût osé penser que tant d'espérances allaient aboutir à une déception, tant de victoires à un désastre ? Et pourtant on y touchait.

Le sujet du prix d'éloquence pour 1812 était l'*Éloge de Montaigne*. On savait que Victorin Fabre était encore une fois descendu dans la lice, et déjà l'on annonçait qu'après avoir remporté cette nouvelle et dernière couronne, il s'arrêterait et prendrait place parmi les juges du concours, le prochain fauteuil vacant lui étant d'avance assuré. Soudain un bruit étrange se répand dans la ville : le glorieux lutteur a été vaincu, un enfant lui a fait mordre la poussière : David a renversé Goliath. La nouvelle était vraie : un enfant, en effet, M. Villemain (il n'avait pas vingt ans) s'était présenté dans l'arène académique, et, sans effort, avec une aisance et une grâce merveilleuses, d'un coup lancé d'une main légère mais sûre, il avait mis hors de combat son redoutable rival. L'émoi fut grand parmi les amis de Victorin Fabre. Les représentants les plus éminents de l'école du XVIIIe siècle, à laquelle il appartenait, jetèrent les hauts cris, et l'on pourra juger de l'animation que cet incident avait jetée dans les esprits par la lettre suivante de Garat à Ginguené : « Cette couronne de l'orateur de vingt ans le percera d'épines tout le reste de sa

vie. C'est un grand malheur pour le talent de devoir son premier triomphe à une iniquité. Le jeune homme croîtra, mais son discours restera toujours petit. Il sera aisé de prévoir à quelle hauteur lui-même doit s'élever un jour, lorsque le discours de Victorin sera imprimé. Si, en le lisant, il verse des larmes d'admiration et de douleur, s'il rougit d'avoir été couronné, s'il jette, s'il dépose cette couronne aux pieds du vaincu, alors il donnera de hautes espérances; s'il continue à se croire vainqueur, il restera à peu près aussi petit que son discours[1]. »

On voit si la blessure avait été vive; Victorin Fabre en souffrit jusqu'à son dernier jour et nous en trouvons le ressentiment jusque dans la biographie que son exécuteur testamentaire, M. Sabbatier, a publiée en tête de ses œuvres, en 1844, plus de trente ans après le jour fatal :

Necdùm etiam causæ irarum sævique dolores
Exciderant animo; altâ mente repostum
Judicium....

M. Sabbatier n'hésite pas à dire que le jugement de la seconde classe de l'Institut fut le résultat d'une coalition entre les académiciens qui voyaient avec dépit les succès de Victorin Fabre effacer les leurs, et les membres de la classe qui désiraient donner du lustre à l'Université en couronnant le jeune professeur de rhétorique du lycée Charlemagne. S'il est vrai que l'on ait vingt-quatre heures pour maudire ses juges, le condamné ou ses amis sont assez mal venus, il faut bien l'avouer, à les maudire encore après plus de trente ans.

[1] J. Sabbatier, *loc. cit.*

L'année 1813 fut sur le point de remettre en présence l'un de l'autre les deux rivaux de 1812.

Le 1er mai 1813, dans la plaine de Lutzen, le matin du combat de Weissenfelt, le maréchal Bessières, duc d'Istrie, commandant de la cavalerie de la garde, fut atteint en pleine poitrine par un boulet, au moment où, sa lunette à la main, il observait les mouvements de l'ennemi[1] : il passa en un instant de la vie à la mort. — Le 22 mai, le soir du combat de Reichenbach, le grand maréchal du palais, Duroc, fut également frappé d'un boulet qui déchira ses entrailles. « Napoléon, dit M. Thiers, ordonna sur le champ une cérémonie publique où seraient prononcés les éloges funèbres des maréchaux Bessières et

[1] M. Ancelot, membre de l'Académie française, dans un dithyrambe écrit, en 1826, sur le champ de bataille de Lutzen, a consacré quelques vers remarqnables à la mort de Bessières :

> *Le jour fuyait.* La nuit jetait son voile sombre
> Sur ces champs reconquis où nos soldats armés,
> Près des feux de bivac dans la plaine allumés,
> D'un coup d'œil inquiet interrogeaient leur nombre.
> Bessières qu'épargna vingt ans le coup fatal,
> *A travers un double cristal*,
> Plongeait un long regard, et sa vue attentive
> Observait des vaincus la marche fugitive.
> Un boulet égaré, dans son vol incertain,
> Le frappe.... il ne vit plus qu'aux pages de l'histoire!

Ainsi, en 1826, la lorgnette n'avait pas encore conquis le droit de cité dans la poésie. Les choses n'étaient pas beaucoup plus avancées en 1828, lorsque M. P. Lebrun, dans le *Voyage de Grèce*, se croyait obligé de recourir à cette périphrase :

> Le tube qu'on allonge ou resserre à son choix.

Aujourd'hui, nous nous servons de la lorgnette en vers aussi bien qu'en prose : y voyons-nous beaucoup plus clair?

Duroc par MM. Villemain et Victorin Fabre. « Je ne veux pas de prêtres, » écrivait-il le même jour à l'archichancelier Cambacérès[1]. »

Ces éloges funèbres devaient être prononcés, celui de Bessières par Victorin Fabre et celui de Duroc par M. Villemain, sous les voûtes des Invalides, en présence de tous les grands corps de l'État et de députations de tous les corps de l'armée.

Déjà Paris avait assisté à un semblable spectacle. Le 10 vendémiaire an VI (1er octobre 1797), les membres du Directoire, précédés de tous les ministres, des grands fonctionnaires et des principaux corps de l'État, étaient sortis de l'École militaire, ayant à leur tête Laréveillière-Lépeaux. Au milieu du Champ-de-Mars s'élevait un mausolée couronné par l'effigie du général Hoche, qui venait d'être enlevé à la République. Le cortége se groupa autour du monument; quarante jeunes élèves du Conservatoire, *vêtues de blanc, les cheveux ornés de bandelettes et portant des écharpes de crêpes,* chantèrent un hymne composé par Chénier et mis en musique par Cherubini; puis, d'*une main tremblante et en détournant leurs regards où se peignaient l'attendrissement et la douleur*, elles déposèrent sur le mausolée des branches de laurier. Une d'elles, *succombant à l'oppression du sentiment, s'évanouit et tomba dans les bras de ses compagnes.* En cet instant solennel, Daunou, membre de l'Institut national, chargé de faire le panégyrique du héros, s'avança, et, tenant d'une main une branche de laurier, de l'autre son manuscrit, prononça l'éloge du général Hoche.

[1] Thiers, tome xv, p. 586.

Les choses ne se seraient sans doute point passées tout à fait en 1813 comme en l'an VI, et il est probable que la cérémonie aurait eu un caractère moins théophilanthropique et plus militaire. Mais il ne fut pas donné aux témoins de la première de ces deux fêtes funèbres d'assister à la seconde, qui demeura à l'état de projet : les désastres qui se succédèrent presque sans interruption depuis le mois d'octobre 1813 jusqu'à la fin de l'Empire ne permirent pas d'y donner suite.

Il semblait que Victorin Fabre eût été emporté, lui aussi, dans la tempête au sein de laquelle le trône impérial avait sombré, et que cette petite barque eût péri en même temps que ce grand vaisseau. Volontairement exilé de la capitale, retiré dans sa famille depuis 1815, il ne reparut à Paris qu'en 1822 : son heure était passée. En 1811, à cette date fortunée de sa vie à laquelle il ne pouvait s'empêcher de se reporter sans cesse, il avait professé, non sans éclat, l'éloquence française à l'Athénée ; en 1822, il remonta dans sa chaire. Laissons un de ses auditeurs nous retracer la physionomie de cette séance : « De nobles débris du XVIIIe siècle étaient présents ; la salle n'avait jamais vu plus d'affluence en ses beaux jours ; évidemment il y avait une extrême attente. Les anciens expliquaient aux plus jeunes de quoi il s'agissait au juste : était-ce un grand écrivain décidément qui nous revenait de Jaujac ? n'était-ce qu'un lauréat fané ? Tous les pronostics inclinaient pour le grand écrivain. Victorin Fabre parut ; accueilli par un tonnerre d'applaudissements, il fut quelques instants à se remettre. Il commença, d'une voix émue d'abord, mais surtout d'un accent rouillé, à lire un

discours dont chaque phrase sentait la lampe, un discours à effets oratoires, tissu de compliments empesés, de précautions devenues inutiles, d'allusions devenues obscures; rien ne s'y détachait bien nettement. On démêla d'une manière générale qu'il avait choisi pour sujet de son cours les *Principes de la société civile*[1]. » Les discours suivants parurent de plus en plus pénibles; la salle se dépeupla, et bientôt le professeur interrompit ses leçons.

Ne pouvant se résigner à la solitude qui s'était faite autour de son nom, et qu'il attribuait aux romantiques et aux royalistes, il fonda, pour combattre les premiers, un recueil littéraire, la *Semaine*, et pour combattre les seconds, un journal politique, la *Tribune*, appelé à devenir, après la révolution de 1830, l'organe le plus avancé des opinions républicaines. Il composait encore des vers, des *fables politiques*, un poème : *la Tour d'Euglantine;* mais dès 1823, M. Saintine avait pu dire avec raison, dans une ode où, s'adressant à Apollon, il lui parlait de Millevoye et de son brillant émule :

Et son jeune rival, encore de ce monde,
N'est plus vivant pour toi[2].

Ses dernières années furent assombries par le sentiment mêlé de tristesse et d'envie, d'une tristesse bien naturelle et d'une envie bien excusable, que lui inspirèrent les élections successives au fauteuil académique de la plupart des écrivains qu'il avait autrefois rencontrés dans

[1] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, III, p. 274.
[2] *Poèmes, Odes, Epîtres*, par X. B. Saintine. 1823.

les concours et qu'il avait battus. M. Auger, qui avait eu l'accessit pour l'*Éloge de Corneille,* en 1808, avait été élu dès 1816; parmi ses rivaux de 1812, deux, MM. Villemain et Droz, avaient obtenu le même honneur, l'un en 1821, l'autre en 1824; un troisième, M. Biot, était deux fois membre de l'Institut; M. Viennet, qui n'avait pu conquérir, en 1811, même une simple mention, avait été reçu académicien en novembre 1830; M. Jay, qui avait partagé le prix, en 1810, pour le *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle,* était à la veille de le devenir; et M. de Barante, qui avait concouru sans succès pour le même sujet, siégeait parmi les Quarante depuis le 20 novembre 1828.

Sans espoir d'atteindre jamais à ce but, si vivement désiré, auquel un instant, et bien jeune encore, il avait presque touché, Victorin Fabre mourut le 29 mai 1831.

Si nous nous demandous maintenant à quelles causes il faut attribuer les mécomptes d'une carrière si brillamment inaugurée, nous sommes conduits à en reconnaître deux principales.

Victorin Fabre a eu le tort, en premier lieu, de se cantonner trop exclusivement dans l'arène académique. Pour Millevoye lui-même, les concours n'étaient qu'une diversion; ils étaient, pour son émule, le but exclusif de ses efforts. A peine en avait-il fini avec le prix de poésie, qu'il se mettait à la poursuite du prix d'éloquence; couronné à Paris, il voulait l'être aussi en province. Nous l'avons vu frapper en 1809 à la porte de l'Académie du Gard; il obtint un souci d'argent, en 1812, aux Jeux Floraux de Toulouse. Le lieu serait assurément mal choisi pour mé-

dire des prix que décernent les Académies, et en particulier l'Académie française; mais si nous estimons salutaire l'institution des concours, c'est à une condition : on doit se garder d'en abuser, de s'y attarder trop longtemps. Qui succombe à cette tentation, qni s'endort à l'ombre de ces palmes, s'expose à trouver le monde littéraire changé à son réveil et à ce qu'on ne voie plus en lui, au lieu d'un poète ou d'un orateur, qu'un *lauréat.*

En second lieu, Victorin Fabre a eu le malheur d'embrasser, à son entrée dans la vie, les opinions de l'école matérialiste du XVIIIe siècle et de s'inspirer, lui âgé de vingt ans à peine, des doctrines vieillies de Garat et de Ginguené; admis, dès son arrivée à Paris, dans la rédaction de la *Décade*, il devint l'un des habitués de ce *cabinet des antiques* où étaient soigneusement étiquetées toutes les momies de l'athéisme : aussi son talent n'a-t-il jamais été jeune; sa prose correcte, mais aride, ses vers laborieux et raisonneurs font éprouver au lecteur une impression de froid et de gris; il n'est pas une de ses pages, pas une de ses phrases où se jouent ces rayons dont parle Virgile, ces rayons lumineux du matin qui réjouissent en même temps l'esprit et les yeux :

. . . . lumenque juventæ
Purpureum et lætos oculis adflarat honores.

Un poète, dont la destinée a été bien différente, qui a vu son précoce génie éclairé, échauffé par ces croyances catholiques, toujours vivantes, toujours jeunes, et qui a su peindre, avec un charme incomparable, le frais enchantement des premières années, M. Victor Hugo, a dit :

Je crois que la vieillesse arrive par les yeux
Et qu'on vieillit plus vite à voir toujours des vieux.

Si M. Victor Hugo a raison, comment Victorin Fabre aurait-il pu conserver la grâce et les couleurs de la jeunesse au milieu de tous ces vieillards en qui il reconnaissait ses maîtres et qui niaient Dieu et l'âme, la religion et la poésie? Disons plus : comment aurait-il pu conquérir, sous de tels auspices, une renommée durable? Il s'était rattaché trop étroitement aux derniers représentants des traditions et des idées du siècle de Voltaire pour ne pas disparaître avec eux.

Quelquefois, un arbre dont la sève se retire et qui est menacé de périr, voit un rejeton tardif pousser sur son tronc jauni; mais bientôt ses feuilles se fanent, ses branches deviennent noires, et la jeune pousse meurt avec l'arbre épuisé. Ainsi en fut-il de Victorin Fabre; il était né, il avait grandi à l'ombre de l'école du XVIIIe siècle, et en voyant ses couronnes décorer cet arbre desséché, on put croire que celui-ci possédait encore quelque sève et quelque vigueur. Il n'en était rien, et lorsqu'aux premières années de la Restauration le vent du spiritualisme et de la vraie poésie se leva, son souffle suffit à le renverser : il tomba, entraînant dans sa chute Victorin Fabre, comme Ginguené et Garat, le disciple comme les maîtres, la feuille tard venue comme les premières branches.

Si la gloire avait trahi Victorin Fabre, si son talent l'avait abandonné avant l'heure, quelques amis, un frère, poète lui-même [1], lui restèrent fidèles et vouèrent à sa

[1] M. Auguste Fabre, auteur de la *Calédonie* et du *Siége de Missolonghi*.

mémoire un culte d'autant plus fervent que l'autel était plus désert. On raconte qu'un noble Vénitien, dans son adoration pour Catulle, brûlait chaque année un exemplaire de Martial en son honneur; je ne voudrais pas répondre que M. Auguste Fabre n'ait pas brûlé tous les ans, en l'honneur de Victorin, un exemplaire de l'*Éloge de Montaigne* par M. Villemain. Malheureusement, la renommée de Victorin Fabre ne pouvait pas s'élancer de ce bûcher comme un phénix; elle est restée enfouie sous le poids des quatre volumes de ses œuvres complètes, publiées par les soins pieux de son frère, véritable monument funèbre au frontispice duquel s'étale, avec une médaille, un portrait et un *bas-relief,* une longue et emphatique notice, qui n'est autre chose, hélas! qu'une épitaphe sur un tombeau!

E. B.

LES EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

Stetit mirans et dixit : En gloria patriæ.

Quand l'heureux Amphion, placé par la victoire
Au trône de Cadmus qu'ennoblissait sa gloire [1],
Posant le bouclier, le glaive des combats,
Agrandit les remparts défendus par son bras,
On dit que du héros reconnaissant l'empire,
Les pierres s'élevaient aux accords de sa lyre
Tels furent les récits dont Thèbes autrefois
Honora les bienfaits du plus grand de ses rois;
Bienfaits environnés d'héroïques prestiges.
Français! voici le temps d'expliquer ces prodiges.
Chez un peuple guerrier, sur la *terre de Mars*,

[1] Amphion ne fut couronné roi de Thèbes qu'après avoir vaincu de nombreux ennemis. D'autres princes avant lui avaient régné dans cette ville, fondée par Cadmus; mais Amphion fut le premier qui *l'entoura de remparts* et lui donna des monuments publics.

Cette lyre divine élevant les remparts,
A des chants belliqueux mêlant son harmonie,
C'est l'accord du pouvoir, des arts et du génie.
J'en atteste nos murs, et ces hardis travaux,
Ces arcs triomphateurs, ces temples des héros,
Qui, des grands souvenirs nobles dépositaires,
Diront à nos neveux la gloire de leurs pères.

Tandis que de nos tours dominant la hauteur,
Le bronze des vaincus prend les traits du vainqueur [1];
Quand le marbre s'anime au flambeau de l'histoire,
Quand, sous le char d'airain que guide la Victoire,
La porte triomphale, au sein de nos remparts,
Joint sa pompe guerrière à la pompe des arts;
Vous tous qui, mutilés et chargés d'un long âge,
Cédez avec lenteur au temps qui vous outrage,
Édifices pompeux des François, des Henris,
Affermissez vos murs, rejetez vos débris,
Et d'un luxe nouveau déployant la richesse,
Recommencez le cours d'une longue jeunesse.

Toi surtout qui vieillis avant d'être achevé,
Monument que dix rois n'avaient pas élevé,

[1] . . . *Ex ære capto.* (Inscription de la colonne élevée sur la place Vendôme.)

Répare ces lenteurs d'une imparfaite gloire
Qui, même en l'honorant, accusait leur mémoire.
Napoléon a dit à ce Louvre orgueilleux :
—Sois le palais des rois et l'Olympe des dieux. —
Soudain avec cent bras la grue obéissante
Élève sur ces murs la poutre frémissante;
La pierre qui gémit sous l'acier des marteaux,
En socles s'arrondit, se courbe en chapiteaux;
Le monument s'achève; et sa pompe nouvelle
Pare, sans la cacher, sa vieillesse immortelle.
Oui, ne l'effacez point, respectez ses débris;
Les nobles souvenirs errent sous ces lambris.
Ici, Colbert, Villars et Tourville et Turenne,
Illustraient de Louis la grandeur souveraine;
Ici de Montausier la généreuse voix
Instruisait aux vertus l'héritier de nos rois.
Ici, viennent s'unir leurs augustes images
A ces marbres chargés de vingt siècles d'hommages,
A ces Dieux, de la Grèce immortels habitants,
Qui protégeaient ses lois, guidaient ses combattants,
Se couronnaient de fleurs aux jours de ses conquêtes,
Partageaient ses plaisirs, ses travaux et ses fêtes.
Hélas! ils ont aussi partagé ses revers!
La Grèce, qui de Rome avait reçu des fers,

A vu, dans leur exil, ces familles divines
Aborder, en tremblant, le Dieu des sept collines,
Son aigle inexorable et son sénat de rois.
Conquis, après mille ans, par de nouveaux exploits,
Ces illustres bannis que le droit de la guerre
A deux fois réservés aux vainqueurs de la terre,
Ont trouvé dans nos murs pour fixer leurs destins,
Et l'olivier d'Athène et l'aigle des Romains.
Le Capitole même, où n'est plus la victoire,
A vu passer comme eux du parti de la gloire
Ses héros, ses grands Dieux, ses pénates mortels [1].
Sans changer de patrie, ils ont changé d'autels;
La Rome des Césars n'est plus aux bords du Tibre.
Rome de Léon dix, et Florence encor libre,
Des chefs-d'œuvre d'un siècle ennobli par les arts,
Ont payé nos succès, enrichi nos remparts.
Le crayon d'Ausonie et les pinceaux belgiques [2]
Décorent ce palais, séjour des Dieux antiques;
Et la main des Lebruns, sur les peuples vaincus

[1] On sait que les anciens distinguaient les grands dieux, *magni dii, dii immortales;* les dieux citoyens, *dii indigetes;* les dieux particuliers des familles, que chacun etait libre de choisir à sa fantaisie, *penates,* etc.; tous divisés en deux classes principales : *dii majores, dii minores.*

[2] On a voulu exprimer dans ce vers ce qui distingue le plus éminemment l'école italienne et l'école flamande, dont l'une est célèbre surtout par la perfection du dessin, l'autre par la beauté du coloris.

Y fait régner encor les rois qui ne sont plus.
O pouvoir du génie et des veilles savantes!
Des marbres immortels et des toiles vivantes
Dans ce temple des arts rapprochent tous les lieux,
Les siècles, les talents, les héros et les Dieux.
Tels, si vous parcourez le jardin qui rassemble
Ces végétaux lointains surpris de vivre ensemble,
Dans cet espace étroit s'offriront à vos yeux
Ce dattier dont Memphis adora les aïeux;
Cet arbre qui nourrit l'Indien des Deux-Mondes,
Et lui verse un lait pur de ses grappes fécondes;
La flèche du palmiste et ses chapiteaux verts;
Le coton blanchissant qui mûrit dans les airs;
Les cèdres parfumés; et la palme inodore
Qui s'abandonne aux vents dans les champs de l'aurore;
Exilés, aujourd'hui citoyens dans nos bois.

Ainsi de tous les arts conquis par nos exploits
Ont fleuri dans nos murs les palmes immortelles.
Le génie enflammé par d'éclatants modèles,
Illustrant le ciseau, le crayon, le burin,
D'une héroïque ardeur fait palpiter l'airain [1];
Donne aux marbre les traits et la voix de l'Histoire [2];

[1] Statue colossale de l'Empereur.
[2] Bas-relief du Louvre, par M. Moitte.

Transporte sur la toile où se peint la victoire
Le choc des légions... que verra l'avenir;
Ou, fier d'éterniser un plus doux souvenir,
Sur les foudres éteints de Bellone enchaînée,
Aux autels de la paix il conduit l'hyménée [1].

Cependant à l'éclat de ces arts fastueux
S'allie avec noblesse un luxe fructueux.
La Seine sans offense a pu gonfler ses ondes;
Des remparts élevés sur ces grottes profondes·
Le sommet s'élargit et protége ses bords.
Je vois ses ponts nouveaux unir ses nouveaux ports :
Leur voûte s'affermit sur la plaine mobile;
Et les chars vont rouler où fut la rame agile.
Jardins, bordez le fleuve; et vous, frais boulevards,
D'une double ceinture ombragez nos remparts;
Tombez, cachots impurs [2]; naissez, grands édifices,
Aux mœurs, à l'indigence, au commerce propices :
La main qui fait les rois posa vos fondements.

Tu les avais prévus ces sages monuments,
Immortel écrivain, peintre éloquent d'Alzire.

[1] Un grand nombre de peintres connus ont traité ces divers sujets. Il serait superflu de nommer les plus célèbres.

[2] Le Temple, le Châtelet, etc.

Quand ta plume légère *embellit Cachemire*[1],
Tu disais : Des saisons prévenant les hasards,
Empruntez à Delhy ses prévoyants bazars.
— Ils s'élèvent : déjà leur utile prudence
De la moisson prodigue enferme l'abondance,
Et des secrets trésors de la fécondité
Conserve l'héritage à la stérilité[2].

Tu disais : Dans vos murs où la misère implore
Ce pain qui la fait vivre, et qui la déshonore,
Verrai-je aux malheureux quelque asile s'ouvrir?
Roi! ce sont tes sujets qu'il te faut conquérir;
Mets l'outil nourricier dans leur main diligente.
— Ces vœux sont exaucés : à la foule indigente
S'est ouvert l'atelier de nos arts plébéiens[3];
Asile où le travail forme des citoyens,
Rend les cœurs au devoir, les bras à la patrie.

Tu disais : Des Romains imitez l'industrie :
Qu'au sein de vos cités multipliant leurs cours,
Les fleuves asservis vous prêtent leurs secours.

[1] Voyez dans le Voltaire de Kell, XXXVIe vol., le 1er des *Dialogues* ou *Entretiens philosophiques*, intitulé : *Des embellissements de la ville de Cachemire.*

[2] Greniers d'abondance.

[3] Dépôts de mendicité.

— Hé bien! sous nos remparts une route secrette
De la nymphe d'Arcueil et du dieu de l'Yrette
Qui dans un lit de fer y grondent enchaînés,
Fait couler avec art les flots disciplinés.
L'air qui les comprimait les rend à la lumière;
Dans les plaines de l'air leur fougue prisonnière
S'échappe en frémissant de ce lit souterrain :
Naïades! respirez par vos tubes d'airain;
Au faîte des palais lancez vos girandoles;
De vos franges d'albâtre entourez ces coupoles;
Montez, tourbillonnez, flottez au gré des vents,
En voile diaphane, en panaches mouvants,
Et tandis qu'au soleil votre gerbe limpide
Disperse le brouillard de sa poussière humide,
Et dans l'air qui s'épure à son flot argenté,
Verse au loin la fraîcheur et répand la santé;
Tombez sur ces gradins en bruyantes arcades;
Sur le pavé glissant retombez en cascades;
Que le flot qui serpente et qui lave nos murs,
Chasse un limon bourbeux dans des canaux obscurs.
C'est ainsi que d'un roi la féconde puissance
Fait du luxe un bienfait, même pour l'indigence.

Mais d'un peuple nombreux prévenir les besoins,
Est-ce donc tout le fruit de ses généreux soins?

Non; il veut que des arts la pompe tutélaire
Imprime à tout ce peuple un noble caractère.
Il dispute à l'oubli les vertus, les exploits;
Fait asseoir l'Hôpital au portique des Lois;
Place un guerrier fameux sous le dais funéraire
Près de l'autel funèbre où repose Voltaire;
Et sur ces grands débris confiés au tombeau,
De l'immortalité fait veiller le flambeau.
Par lui des monuments la visible éloquence
Raconte le bienfait, redit la récompense;
Agrandit le passé d'un noble souvenir;
D'un vertueux exemple enrichit l'avenir;
Propage des talents la sainte idolâtrie;
Et grave dans les cœurs la gloire et la patrie.

Oui, ranimer l'honneur, enflammer le devoir,
Tel des grands monuments fut toujours le pouvoir:
Et sans chercher ailleurs tant d'exemples célèbres
Qui de la nuit des temps ont percé les ténèbres,
Voyez chez les Romains, au mépris des licteurs,
Un nouveau Marius braver les sénateurs.
Caton même se tait; tout est glacé de crainte;
Le consul s'est levé: sa voix terrible et sainte

Implore les autels de *Jupiter Stateur*[1].
A ce grand souvenir, à ce nom protecteur,
Le sénat se rassure; il voit l'auguste idole,
Comme au temps de ses rois, sortir du Capitole :
Catilina frémit; le foudre menaçant
Semble déjà tombé sur son front pâlissant :
Il fuit : l'aigle vengeur poursuit l'incendiaire :
Il meurt. Et le sénat, le peuple, Rome entière,
Dans le temple où jadis triomphaient ses aïeux,
A ce nouveau triomphe appelle encor ses Dieux;
Il croit que du consul éclairant la victoire,
L'astre de Jupiter luit sur le char d'ivoire.

Ainsi, chez nos neveux, en des siècles nouveaux,
Leur roi, si la victoire avait fui ses drapeaux,
S'écrierait : « Je t'implore, ô temple tutélaire[2]
» Où des mânes guerriers le culte héréditaire
» Sur un marbre vieilli fait triompher encor
» Les vainqueurs d'Iéna, les vainqueurs du Thabor! »
Sa douleur des héros invoquerait l'exemple :

[1] Allusion à cette fin de la première Catilinaire : « Et toi, Jupiter » Stateur, dont le temple a été élevé par Romulus, sous les mêmes aus- » pices que Rome même! toi, nommé dans tous les temps le soutien de » l'Empire romain! tu préserveras de la rage de ce brigand ces autels, » ces murs et la vie de nos citoyens, etc. »

[2] Le temple de la Gloire qui va s'élever en face du palais du Corps législatif.

Les héros indignés sortiraient de leur temple;
Et nos soldats conduits par ces chefs belliqueux,
Forceraient la fortune à les suivre comme eux.

Monument protecteur, hâte-toi de paraître!
Sur le marbre et l'airain hâtez-vous de renaître,
Vous que dans son enceinte appellent vos exploits!
Oh! quand viendra le jour où l'Arbitre des rois
Sur le char de la paix conduira la victoire
Du *Palais de l'Honneur au Temple de la Gloire!...*
Il est venu : déjà l'aigle triomphateur,
De ce dôme élancé, plane sur sa hauteur,
Et porte dans les cieux la palme et le tonnerre.
Le bronze retentit sans alarmer la terre,
Et, chassant les vapeurs de l'orient vermeil,
Aux fêtes de la gloire invite le soleil.
Les clairons belliqueux, les lyres poétiques,
Des fêtes de la Gloire entonnent les cantiques.
« Gloire! » le char paraît; devançons les coursiers :
« Gloire! » suivez le char et semez les lauriers...
Le temple s'ouvre : aux yeux de la foule attendrie
Paraissent les Héros qu'a pleurés la Patrie;
Voilà leurs noms, leur cendre et leurs traits immortels[1].
La Patrie, en ce jour, au pied de leurs autels

[1] Les urnes, les statues des grands hommes, les tables de marbre où leurs noms doivent être gravés.

Apporte le tribut de sa reconnaissance.
Enflammant tous les cœurs, la voix de l'éloquence
Fait retentir ces murs du bruit de leurs exploits :
Et, comme aux chants du Barde on voyait autrefois
Des fantômes guerriers s'agiter les nuages,
J'ai cru voir des Héros tressaillir les images.
A tout ce qui fut grand et qui servit l'État,
Sur les mers, dans les camps, au Lycée, au Sénat,
La déité du temple apporte la couronne.
Le marbre la reçoit, le Monarque la donne.
Et, tel que Jupiter environné des Dieux,
Sur un trône entouré de ces morts glorieux
Qu'invoque la Patrie et que l'Europe admire,
De ses vastes regards il parcourt son Empire.
Sur des monts aplanis il voit les chars rouler;
Loin du lit paternel des fleuves se mêler;
La gerbe des marais fatiguer la faucille;
Tandis qu'à ses côtés l'espoir de sa famille,
Un fils qui, le front ceint du bandeau des Césars,
Régna, dès le berceau, sur la ville de Mars,
Se plaint que, de sa gloire épuisant l'héritage,
Un père ne réserve à son jeune courage
Que des rivaux vaincus, que des trônes amis,
Des remparts achevés et des fleuves soumis.

VICTORIN FABRE.

II.

La Mort de Rotrou, tel était le second des deux sujets mis au concours par l'Académie en 1811.

Heureux le poète dont les œuvres ne renferment que de généreuses leçons ; heureux surtout s'il peut joindre l'exemple au précepte et s'élever par ses actes à la hauteur de ses héros ! Tel fut le destin de l'auteur de *Venceslas* et de *Saint-Genest*, auquel il fut donné de couronner sa vie par un dénouement admirable, par un sacrifice digne des grands traits dont ses tragédies sont semées.

En 1650 une maladie épidémique, une sorte de fièvre pourprée se déclara à Dreux où il était né en 1609 et où il remplissait les fonctions de lieutenant civil et criminel. Déjà le maire et les principaux citoyens avaient succombé ; l'épouvante était partout. C'est le moment que Rotrou, alors absent de sa ville natale, choisit pour y revenir. Le lendemain de son arrivée, il mande à son frère : « Le péril où je me trouve est imminent. A l'heure où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui : ce sera pour moi demain peut-être, mais ma conscience a marqué mon devoir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! » Trois jours après, le 27 juin 1650, il tombait victime de son dévouement. Quand il apprit sa mort, Corneille dut applaudir, en pleurant, à la grandeur

d'âme de son ami, de celui que, dans son incomparable modestie, il appelait *son père*.

L'Académie française qui n'avait pu admettre Rotrou dans son sein, faute par lui de satisfaire à l'obligation de *la résidence*, avait une dette à payer à sa mémoire. Pour s'en acquitter, elle pensa qu'elle ne pouvait mieux faire que d'inviter les jeunes gens qui suivaient ses concours à célébrer la mort du noble poète.

Vingt et une pièces lui furent adressées; elle en distingua quatre.

Le prix fut accordé à Millevoye et l'accessit à Henri de Latouche. Deux poèmes dont les auteurs ne s'étaient pas fait connaître obtinrent des mentions honorables.

On peut voir, dans le *Moniteur* du 9 mai 1811, l'un de ces deux derniers ouvrages, intitulés : *Fénelon au tombeau de Rotrou.* L'archevêque de Cambrai conduit le duc de Bourgogne vers la modeste tombe du magistrat de Dreux et raconte sa mort, pleine de sublimes enseignements. Bien qu'il soit singulièrement délicat de faire parler Fénelon, c'est-à-dire un homme dont la langue était enchanteresse, l'auteur, M. H. F. Dumolard, n'a pas échoué tout à fait dans cette périlleuse entreprise : son œuvre témoigne d'un vrai talent.

Celle de M. Henri de Latouche est plus remarquable encore, et nous comprenons que l'Académie ait exprimé le regret de n'avoir pas un second prix à lui donner. Elle n'a pas été recueillie par le poète dans le volume où il a publié en 1844, sous le titre d'*Adieux,* les vers qu'il avait composés à diverses époques de sa vie, mais on la trouve dans le *Moniteur* du 24 avril 1811.

Lorsque l'on parcourt aujourd'hui les pièces distinguées par l'Académie française dans le concours de 1811, on regrette de n'y pas sentir l'influence même de Rotrou. On voudrait que les jeunes lauréats eussent profité davantage auprès de lui et qu'ils eussent rapporté de sa lecture quelques-unes de ces inspirations familières à l'ami de Pierre Corneille, quelques-uns de ces vers, comme on en rencontre en maint endroit de ses tragédies, vers tout d'une venue, écrits de verve, se tenant debout par la seule force de la pensée, tels que ceux-ci, par exemple, que nous empruntons au premier acte de *Saint-Genest* et qu'aurait pu avouer l'auteur de *Polyeucte :*

J'ai vu tendre aux enfants une gorge assurée
A la sanglante mort qu'ils voyaient préparée,
Et tomber sous le coup d'un trépas glorieux
Ces fruits à peine éclos, déjà mûrs pour les cieux....

La mort, pour la trop voir, ne leur est plus sauvage ;
Pour trop agir contre eux le fer perd son usage;
En ces horreurs enfin le cœur manque aux bourreaux,
Aux juges la constance, aux mourants les travaux....

Après les avoir vus, d'un visage serein,
Pousser des chants aux cieux dans des taureaux d'airain.

Mais à quoi songeons-nous de reprocher aux lauréats de 1811 de ne nous avoir pas fait entendre un écho de ces vers pleins et sonores ? Les gens de goût de cette époque n'étaient-ils pas tous ou presque tous de l'avis de Marmontel qui avait accommodé *Venceslas* à la mode du XVIIIe siècle et qui avait rogné la crinière et les ongles du

vieux lion? J'ignore, et pour cause, ce que pensait M. Dumolard des passages que nous venons de citer, mais je suis sûr qu'ils devaient choquer l'oreille de Millevoye et je ne répondrais point que le jeune Henri de Latouche ne préférât à *Saint-Genest* l'*Iphigénie en Tauride,* de Guimond de Latouche, son grand oncle.

Écrivain de talent, figure originale, Henri de Latouche a abordé tour à tour la poésie, le théâtre, le roman et le journalisme, poursuivant avec ardeur la renommée; en dépit de tous ses efforts, il désespérait de l'atteindre, quand un beau jour, au moment où il y songeait le moins, il la rencontra par hasard, et désormais son nom est assuré de vivre. Essayons donc d'esquisser rapidement sa carrière littéraire, l'une des plus curieuses de notre temps.

Né en 1785 à la Châtre, dans le Berry, Hyacinthe[1] Thabaud de Latouche appartenait en 1811 à cette administration des Droits-réunis que le plus spirituel des Directeurs, le comte Français (de Nantes) avait transformée, à Paris du moins, en une sorte d'administration des littérateurs-réunis. C'est justement à l'époque où il composait sur les quais et sur les boulevards son poème de *la Mort de Rotrou,* que lui arriva cette petite aventure dont il a lui-même consigné dans un de ses écrits les piquants détails. Le jeune employé n'arrivait guère à son bureau qu'a deux heures pour repartir à quatre. Son chef immédiat porta plainte au directeur-général qui fit venir le

[1] Hyacinthe était le véritable prénom de M. de Latouche, qui signa cependant tous ses ouvrages du prénom de *Henri.*

coupable dans son cabinet. — « Eh bien ! monsieur, on dit que vous ne venez qu'à deux heures à votre bureau... » — « Il est vrai, monsieur le comte, j'arrive un peu tard ; la rue Sainte-Avoie est si loin du faubourg Saint-Honoré où je demeure ! » — « Mais, monsieur, on part une heure plus tôt. » — « C'est ce que je fais, monsieur le comte ; mais ces boulevards, avec les caricatures, vous arrêtent à chaque pas ; une heure est bientôt passée ; j'arrive devant le café *Hardi*, mes amis me font signe, il faut bien déjeuner. » — « Mais enfin, en deux heures, monsieur, on a raison de tout cela ; et parti à neuf heures de chez vous, vous pourriez encore être rendu à onze. » — « Oui, monsieur le comte, mais, au boulevard du Temple, on rencontre les parades, les marionnettes. » — « Les marionnettes ! reprend vivement Français (de Nantes). Comment, monsieur, vous vous arrêtez aux marionnettes ! » — « Hélas ! oui, monsieur le comte. » — « Eh ! mais, comment cela se fait-il ? Je ne vous y ai jamais rencontré. »

De plus grands théâtres avaient aussi le privilége de l'attirer, et en cette même année 1811 il fit jouer sur le théâtre de l'impératrice (Odéon) une comédie en un acte et en vers, *les Projets de sagesse*. Delmont, jeune étudiant en droit, forme le projet, bientôt abandonné, de quitter la Chaussée-d'Antin pour le quartier Latin :

La raison doit enfin disposer de ma vie ;
Je ne veux plus du temps follement abuser,
Et je n'ai pas vingt ans, Monsieur, pour m'amuser.

Vers charmant auquel un aimable octogénaire, M. Lacretelle jeune, devait répondre un demi-siècle plus tard :

Cédez-moi vos vingt ans si vous n'en faites rien.

En 1818, M. de Latouche donna au théâtre Favart un autre acte en vers, *le Tour de faveur*, composé en collaboration avec M. Émile Deschamps : association digne d'être notée que celle de ces deux hommes dont l'un est devenu un esprit chagrin, amer, misanthropique, un véritable Alceste, tandis que l'autre est resté le plus doux, le plus bienveillant des littérateurs, le Philinte de la poésie contemporaine.

Malgré ses cent représentations, *le Tour de faveur* avait fait moins de bruit que le procès Fualdès, qui passionnait alors la France et l'Europe : M. de Latouche, pour tirer de cette concurrence vengeance et profit, publia l'*Histoire* du fameux procès et les *Mémoires de madame Manson*, l'héroïne de la cour d'assises de Rhodez. Il ne devait plus d'ailleurs retrouver à la scène les applaudissements qui avaient accueilli ses premières pièces. La dernière, *la Reine d'Espagne*, comédie en cinq actes, tomba au Théâtre-Français, le 5 novembre 1831, sous les sifflets de la salle entière. De même, après avoir débuté, dans le roman, par la *Correspondance de Clément XIV et de Carlin* (1827), qui eut un succès de circonstance, et par *Fragoletta* (1829), qui eut un succès de scandale, il fit paraître, de 1830 à 1843, *un Mirage*, *Léo*, *Aymar*, *France et Marie*, *Grangeneuve*, qui, à peine nés, obtinrent sur les quais, dans les cases des bouquinistes, *un tour de faveur*.

La main légère de l'amitié et de la poésie pouvait seule panser les plaies du malheureux écrivain, meurtri par

tant de chutes. Mais était-il en droit de faire fonds sur ses amis, lui qui n'avait jamais hésité à les sacrifier à ses bons mots et à les rendre victimes de ses bons tours, dont quelques-uns étaient, il faut bien le dire, le fait d'un vilain homme? M. Sainte-Beuve en a cité plusieurs dans une de ses plus ingénieuses *Causeries;* nous nous bornerons à rapporter, d'après l'éminent critique, une des *malices* de M. Latouche, la plus innocente de toutes et la plus excusable. « A la tragédie de son ami Guiraud, *les Macchabées*, et à celle de son ami Soumet, *Cléopâtre* (deux succès), il y avait deux scènes où le public murmurait toujours, peut-être avec raison. M. de Latouche avait toujours soin d'entrer au balcon, au moment de ces deux scènes, pour *déplorer* ces murmures, pour s'en étonner; puis il s'évanouissait avant le premier bravo qui n'allait pas tarder; de sorte que le lendemain quand il revoyait son cher ami l'auteur, il avait droit de le désoler, tout en s'irritant devant lui de l'injustice de ce sot public[1]. »

A défaut de l'amitié, pouvait-il du moins compter sur la poésie? La question revient à celle-ci : M. de Latouche était-il vraiment poète? Je l'avoue, après avoir lu ses vers, il ne me paraît pas qu'il le fût beaucoup plus que son grand oncle. Certes, il avait infiniment d'esprit, trop peut-être, car ce qu'il faut en poésie, ce n'est pas le trait, la saillie, mais bien le dessin et la couleur, l'élan, le naturel et la grâce. Voilà ce qu'on cherche vainement dans son recueil, et l'absence de ces qualités ne saurait être rachetée par les vers les plus spirituels du monde. Il en était un dont le chantre de *la Mort de Rotrou*

[1] *Causeries du lundi*, III.

était très-fier, qu'il aimait à citer et qu'il rappelle dans sa préface, comme l'un de ses meilleurs titres au souvenir de la postérité, c'est celui par lequel il termine une épître à un *Confrère en Apollon*, M. Ulric Guttinguer, qui lui avait demandé ses conseils sur l'opportunité de publier lui-même un volume :

Publiez-les vos vers et qu'on n'en parle plus.

Malheureusement pour M. de Latouche, il avait dû lire, il avait lu les œuvres de son concurrent et de son vainqueur de 1811, Millevoye, où ce trait se trouve tout au long [1].

Je crains d'être trop rigoureux, et je me hâte de citer quelques vers de l'auteur des *Adieux* qui sont bien de lui et qui ont un vrai mérite. Dans sa pièce sur les *Hirondelles*, s'adressant à celle qui avait fait son nid au-dessus de sa fenêtre et qui va s'éloigner : Pars, lui dit-il ;

Dès qu'avril renaîtra, j'ouvrirai ma fenêtre
Plus tôt et de plus loin pour te voir apparaître ;
J'éteindrai sous ton vol, hôte religieux,
La bleuâtre fumée à mon foyer joyeux.
— Mais si l'épais volet, resté clos à l'aurore,
Ne sait plus s'entr'ouvrir à ta voix qui l'implore,
Pense que ton ami, loin, bien loin à son tour,
Pour un autre voyage est parti sans retour.
Crains de déployer là tes ailes assoupies :
Car d'un dur successeur les servantes impies
Te pourraient disputer ta patrie en lambeaux.
Alors, va de l'église habiter les arceaux ;

[1] Voyez ci-dessus, p. 42.

Cherche l'enclos bordé de pruneliers, de mûres,
Où la brise du soir fait pleurer ses murmures;
Et de la croix de fer où Christ a bu le fiel,
Laisse, pour ton ami, monter tes chants au ciel.

Il y a un sentiment vrai de la nature dans la pièce sur *le Printemps :*

De ses doigts teints de pourpre il touche en souriant
Le frêle abricotier, l'amandier qui sommeille,
Le pêcher frissonnant sous sa robe vermeille....
On voit renaître, au feu de sa féconde haleine,
La brune violette, amour du villageois,
Et la fraise odorante aux lisières des bois.

Je trouve encore de bien jolis vers dans le *Roitelet.* Non, non, tu n'es pas roi, pas même roitelet, dit l'auteur au petit oiseau :

On peut être petit sans être roi. Tu chantes,
Tu vis de peu, content; et tes mœurs sont touchantes,
Et ta liste civile est un grain de millet....
Le Louvre industrieux où dort ta race heureuse,
De mousse et de lichen c'est une boule creuse....
Fier de ta Majesté qui pèse quinze grains,
A travers les carreaux tu guettes nos chagrins.
Si le seuil reste ouvert, d'une marche légère,
Tu viens voir au foyer filer la ménagère.
On t'a vu pénétrer, sans prudence et sans peur,
Jusque sous la ramée où veille le pipeur.
Mais aucun Cassius contre toi ne conspire,
César ! Nul charbonnier à te frapper n'aspire.
On tirerait sur toi que ta mince épaisseur

Trouverait à glisser entre le plomb chasseur.
Eh! pourquoi t'attaquer?

Et lui-même, le poète, à l'occasion de cet innocent petit oiseau *qui ne fait pas couler les pleurs du peuple*, à propos de sa jeune couvée, *invisibles Infants* qui n'ont pas d'*apanages*, il attaque les princes et les rois. Où la politique va-t-elle se nicher?

Des œuvres de M. de Latouche, mort en 1851, de ses poésies, de ses romans, de ses pièces de théâtre, de ses nombreux articles de journaux et de revues, que reste-t-il aujourd'hui? Rien. Je me trompe, il reste un mot, celui de *Camaraderie*, créé par lui en 1829 [1], un de ces mots heureux, nécessaires, qui enrichissent vraiment une langue et dont il semble qu'elle ne pourrait plus se passer. Trouver un mot, la belle affaire! seront peut-être tentés de s'écrier certains écrivains : Eh! bien, faites-en autant! aurait pu leur répondre Henri de Latouche.

Il a eu une autre bonne fortune, incomparable celle-là. Un jour de l'année 1819, les libraires Foulon et Baudoin, vinrent lui proposer de préparer l'édition des fragments posthumes d'André Chénier, frère presque inconnu du célèbre poète Marie-Joseph Chénier. Ces fragments transmis en 1811 par Marie-Joseph à M. Daunou, membre de l'Institut et professeur au Collége de France, avaient paru au dépositaire peu dignes de l'impression; il n'y avait guère vu qu'une suite d'ébauches informes et incorrectes, et ses conseils timorés faisaient hésiter la famille.

[1] *Revue de Paris*, octobre 1829, article d'Henri de Latouche sur la *Camaraderie littéraire*.

Elle se décida cependant à tenter les hasards de la publicité. A peine M. de Latouche eût-il jeté les yeux sur ces morceaux inachevés, sur ces manuscrits tachés de sang, qu'il comprit qu'il y avait *quelque chose là* et qu'il n'hésita pas à les produire à la lumière. Heureuse audace à laquelle la patrie de Corneille et de Racine, de Lamartine et de Victor Hugo, répondit par un applaudissement universel.

A quelque temps de là, un jeune homme, ami de la poésie et des arts, d'Homère et de Praxitèle, trouvait dans une des îles de la Grèce, une statue mutilée, dont il faisait hommage à son pays, et la France reconnaissante inscrivait sur le socle de la *Vénus de Milo* le nom prédestiné de Marcellus. Elle a inscrit de même au pied de la statue d'André Chénier le nom d'Henri de Latouche.

Dans son épître à Ulric Guttinguer, il disait au jeune et gracieux poète :

> Si quelqu'un vous criait : Qui vive! par devoir,
> Glissant entre les feux des lignes politiques,
> Répondez vite et bas : *Mélanges poétiques !*
> Et vous êtes sauvé !

Si la postérité, qui, sur sa frontière bien gardée, arrête tant d'hommes et de livres, crie à Henri de Latouche : *Qui vive !* l'auteur de *la Mort de Rotrou* jettera loin de lui tous ses volumes, ses vers, ses romans, son théâtre; il répondra en passant : *Camaraderie et André Chénier,* et il sera sauvé !

E. B.

LA MORT DE ROTROU.



Rotrou, cher à Thémis et cher à Melpomène,
Avait abandonné son paisible domaine;
Vers Paris un instant par la gloire entraîné,
Des palmes du théâtre il marchait couronné,
Et, du Cid méconnu défendant la merveille,
Devant Richelieu même osait louer Corneille.

Le cirque s'est ouvert; Rotrou voit par des pleurs
Applaudir Venceslas et ses nobles douleurs :
Corneille, dont l'estime et l'enflamme et l'honore,
Assiste à son triomphe et l'embellit encore.
Voilà qu'un bruit fatal, trop prompt à circuler,
Aux applaudissements est venu se mêler.
Des tragiques douleurs la vue est détournée :
De moment en moment la foule consternée
Attache sur Rotrou son regard inquiet;
On le plaint, il s'étonne; il s'informe, on se tait.

Son trouble s'en augmente : il insiste, il arrache
Le déplorable aveu du malheur qu'on lui cache.
O revers! Dreux périt sous un mal destructeur.
Rotrou frémit. Il sait qu'un hameau protecteur
Retient loin des dangers les enfants qu'il adore;
Mais ses concitoyens sont sa famille encore.
Ni les transports flatteurs de ce peuple exalté,
Ni les gémissements de son frère attristé,
Ni les touchants regrets, ni l'amitié sincère
Du grand homme chéri qui le nommait son père,
Rien ne l'arrête; il part, seul, à travers la nuit,
Et cherche les périls comme un autre les fuit.
Mais sur sa route il croit, dans les vastes ténèbres,
Entendre des sanglots et des plaintes funèbres,
Et voir autour de lui des fantômes errer.
Le jour, qui de ses feux commence à l'éclairer,
Lui semble enveloppé de sinistres nuages.
Ces vallons si connus, ces coteaux, ces ombrages,
Tout est changé pour lui; du deuil, de la douleur,
Tout prend à ses regards la lugubre couleur.

Il arrive : à la mort il voit sa ville en proie.
Hélas! ce n'étaient plus ces longs accents de joie
Qui fêtaient son retour en des temps plus heureux.

Tout demeure absorbé dans un silence affreux :
Il n'entend plus, au sein de ces tristes murailles,
Que le bruit gémissant du char des funérailles.
Il appelle en pleurant ceux qu'il a tant chéris :
La cloche du trépas répond seule à ses cris.
Ce peuple entier, cédant au malheur qui l'accable,
De vivre et de mourir à la fois incapable,
N'ose pour son salut tenter un noble effort;
L'effroi produit l'effroi, la mort produit la mort.
Cherchant à s'isoler des publiques misères,
Chacun fuit. Seulement on voyait quelques mères,
Immobiles, braver le désastreux fléau,
Et veiller sans pâlir à côté d'un berceau.

Rotrou, dieu tutélaire, en ces lieux de tristesse,
Dispute avec la mort d'ardeur et de vitesse.
Son zèle, infatigable au milieu des travaux,
Donne aux uns des secours, aux autres des tombeaux.
Il est partout; son âme au loin se multiplie :
Il agit, il ordonne, il menace, il supplie;
Et, lui-même affrontant l'hydre au souffle infecté,
Rassure la terreur par l'intrépidité.

Digne fils d'Apollon, sa noble insouciance
De l'avare Plutus dédaigna la science;

Mais, offrant au malheur d'héroïques secours,
A défaut de trésors, il prodigue ses jours.
Dix fois l'astre nocturne a chassé la lumière,
Sans que le doux sommeil ait touché sa paupière.
Le poids de la fatigue en vain l'accable, en vain
La fièvre de la mort fermente dans son sein;
Il marche, et des héros enfants de sa pensée
La gloire disparaît, par la sienne effacée.
Nul danger, nul effroi ne peut le retenir :
Tant de travaux heureux qu'espérait l'avenir,
Tant d'écrits imparfaits, d'esquisses animées
Qu'en sublimes tableaux le temps eût transformées,
Tant de lauriers nouveaux à sa gloire promis,
Il ne regrette rien, s'il meurt pour son pays!

D'un frère vainement le fidèle message
A rappelé ses pas sur un autre rivage :
Sa vertu rougirait d'hésiter un instant,
Il voit venir la mort, il la voit et l'attend.
Immuable, il répond au frère qui l'implore :
« Pour la vingtième fois j'entends depuis l'aurore
» Sonner l'airain fatal... Je l'entends sans effroi :
» Ce soir, si Dieu l'ordonne, il sonnera pour moi. »
Il disait, mais vaincu par tant de vigilance,

L'homicide fléau se retire en silence.
Déjà de bouche en bouche à l'envi répétés,
Les bienfaits de Rotrou jusqu'aux cieux sont portés :
Des palmes à la main, vers le toit qu'il habite
Un peuple délivré vole et se précipite.
Insensés! retenez un aveugle transport;
Ne mêlez point vos chants aux soupirs de la mort.
Votre libérateur touche au moment suprême;
Des coups qu'il vous épargne il est atteint lui-même;
C'est pour vous qu'il expire!... Et cette foule en deuil,
Muette, tient les yeux attachés sur le seuil.
On entendait encor dans la funèbre enceinte
Le murmure affaibli de la prière sainte;
Du cierge des mourants tremblaient encor les feux...
Aux bruits confus succède un calme douloureux;
C'est celui des tombeaux. Près du lit d'agonie,
Le cierge s'est éteint, la prière est finie.
Un pâle serviteur se présente, interdit;
Il se tait : sa pâleur, son silence a tout dit.
Les citoyens, poussant des clameurs déchirantes,
Ont cru voir se rouvrir les tombes dévorantes;
On dirait qu'à la fois frappés des mêmes coups,
De la mort d'un seul homme ils vont expirer tous.

Cependant du héros la grande âme exhalée
Aux âmes des martyrs dans les cieux s'est mêlée.
Par d'ineffables chants les séraphins ravis
Fêtent l'hôte nouveau des lumineux parvis;
Mais du haut de ce trône où près de Borromée
Il s'assied, ombragé des palmes d'Idumée,
O rivages de l'Eure! ô bords délicieux!
Il vous cherche toujours, et, jusque dans les cieux
Gardant le souvenir de sa ville chérie,
Il forme encor des vœux pour la douce patrie.

CHARLES MILLEVOYE.

VII.

I. CONCOURS DE 1812.

—

LE DÉVOUEMENT D'HUBERT GOFFIN.

MILLEVOYE.

—

II. CONCOURS DE 1813.

I.

Indépendamment du prix ordinaire de poésie, fondé en 1670, l'Académie peut être appelée à décerner des prix extraordinaires qui ont en général pour objet de célébrer des actes où l'héroïsme s'allie au dévouement. C'est en 1785 qu'elle remplit pour la première fois cette mission; à la prière d'un anonyme qui n'était autre que M. le comte d'Artois et qui lui remit une somme de 3,000 livres pour faire les frais d'une médaille, elle ouvrit un concours dont le sujet était la mort du prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick qui venait de périr dans l'Oder en allant au secours de deux paysans entraînés par les eaux.

Cet honneur exceptionnel d'un éloge académique ac-

cordé en 1785 à un prince le fut, en 1812, à un homme du peuple.

Le 28 février 1812, Hubert Goffin, maître-ouvrier de la houillère de Beaujonc, située sur le territoire d'Ans, village aux environs de Liége, qui faisait alors partie de la France, était descendu dans la mine avec son fils Matthieu Goffin, âgé de douze ans, et cent vingt-sept ouvriers, lorsqu'on vint l'avertir qu'une chute d'eau avait lieu dans le puits où ils se trouvaient, à une profondeur de 170 mètres. A ce moment, il avait une jambe dans le panier qui allait remonter. Cédant sa place à un autre : « Je ne dois sortir d'ici que le dernier, » dit-il, et le modeste ouvrier, s'élevant soudain à la hauteur du capitaine qui voit sombrer son navire et qui reste, bien décidé à ne le quitter que quand l'équipage sera sauvé, demeure à son poste, dirige les travaux de préservation et y prend part lui-même.

Cinq jours et cinq nuits se passent. Les plus énergiques sentent leur courage et leurs forces les abandonner. Les uns tombent d'inanition, d'autres sont en proie au délire. Une voix essaie de les rappeler à eux-mêmes : « Vous faites comme les enfants. Vous pleurez et vous avez peur. Allons, obéissez à mon père, travaillez et prouvons que nous avons eu du courage jusqu'à la mort. » Ainsi parle à ces hommes un enfant, Matthieu Goffin, et à sa voix, à celle de son père, une lueur d'espérance brille au fond de ces épaisses ténèbres. Le sixième jour, les secours du dehors arrivaient enfin. Sur cent vingt-neuf mineurs, trente-sept étaient montés dans le panier, vingt-deux s'étaient noyés, soixante-dix, parmi lesquels Hubert Goffin et son fils, furent rendus à la vie.

Peu de mois après, dans sa séance du 10 septembre 1812, l'Académie faisait connaître le résultat du concours ouvert pour célébrer l'héroïsme d'Hubert et de Matthieu Goffin. Millevoye, couronné pour la sixième et dernière fois, obtint le prix, Mollevaut l'accessit et le chevalier Henri de Lacoste une mention honorable.

Ne pouvant reproduire en entier, suivant la loi que nous nous sommes faite[1], la pièce de Millevoye, nous en citerons le passage le plus remarquable :

.... Goffin vit encore, et sa persévérance
A tant d'infortunés tiendra lieu d'espérance.
Prodigue de secours et de soins consolants,
Il cherche à ranimer ses compagnons tremblants,
Implore tour à tour le frère pour le frère,
Le père pour son fils et le fils pour son père,
Promet de les ravir à l'abîme profond....
Aucun d'eux ne se lève, aucun d'eux ne répond.
« Eh bien ! s'écria-t-il, lâches ! je vous pardonne.
» Viens, mon fils, travaillons pour qui nous abandonne.
» Ils sont tous des enfants; sois homme pour eux tous ! »
Il s'arme et le rocher retentit sous ses coups.
Du fer qui les meurtrit ses mains sentent l'outrage;
Son fils baise ses mains en lui disant : Courage !

A côté de ces vers qui ne sont pas indignes du sujet, il en est malheureusement beaucoup d'autres dans lesquels l'expression est impropre ou exagérée.

Ici les mineurs

Vont puiser les charbons dont l'utile bitume
En des forges sans nombre incessamment s'allume.

[1] Voyez l'*Avant-Propos*.

Le bitume du charbon! En descendant dans la houillère de Beaujonc, l'auteur n'aurait-il point par hasard oublié d'allumer sa lanterne?

Plus loin, il décrit les tortures auxquelles sont en proie les compagnons de Goffin :

L'un cherche sous la voûte, aux bords de l'onde impure,
D'un cadavre récent l'effroyable pâture,
Du pic laborieux l'autre ronge le fer!

Excès d'hyperbole qui rappelle involontairement au lecteur les vers que la lime adresse au serpent, dans la fable de La Fontaine :

Petit serpent à tête folle,
Plutôt que d'emporter de moi
Seulement le quart d'une obole,
Tu te romprais toutes les dents.

Charles-Louis Mollevaut, qui remporta l'accessit, était né à Nancy en 1777. Il est mort à Paris en 1844. On lui doit plusieurs ouvrages dont voici les titres : *Poésies* (1813), *Élégies* (1816), *les Fleurs*, poème en quatre chants (1818), *Poésies diverses* (1821), *Chants sacrés* (1824), et enfin *Cent fables*, de quatre vers chacune, ce qui est un mérite incontestable... aux yeux de ceux qui n'aiment pas les vers; mais apparemment ce n'est point pour eux qu'écrivent les poètes. Comment l'auteur n'a-t-il pas vu qu'il était impossible de faire tenir dans un cadre aussi étroit ce petit drame que l'on appelle une fable et qui doit avoir son exposition, son nœud et son dénouement? La plus courte de celles de La Fontaine, *le Renard et les Raisins*, a huit

vers. On en trouve une de sept vers dans Florian, *les deux Chauves*. L'*Arbre exotique* d'Arnault n'a que cinq vers :

Tandis qu'en vain cet arbre utile
Attend l'eau dont il a besoin,
Pourquoi prenez-vous tant de soin
De cet arbre ingrat et stérile?
— Mon ami, c'est qu'il vient de loin.

Il faut ouvrir le recueil de *Guichard*, publié en 1802, pour rencontrer une fable de quatre vers :

Au ramier l'oiseleur pour le faire mourir
Dresse un piége. Un serpent que presse le barbare
Le mord, et de façon qu'il en fallut périr.
On mérite le sort qu'aux autres l'on prépare.

Guichard, poète médiocre mais homme d'esprit, n'est du moins tombé qu'une seule fois dans la faute de réduire ainsi l'apologue aux proportions d'un quatrain ; on a peine à s'expliquer qu'un homme de talent comme Mollevaut ait pu y tomber cent fois. Quelques-unes de ses petites pièces sont sans doute agréablement versifiées, mais quand on en a parcouru cinq ou six, on éprouve le besoin de lire une vraie fable, celle des *Animaux malades de la Peste* par exemple, qui a soixante-quatre vers et qui n'en est pas plus mauvaise pour cela.

Les ouvrages de Mollevaut que nous venons de rappeler ne forment qu'une faible partie des travaux accomplis par notre poète dans sa laborieuse carrière. Après avoir publié des versions en prose de l'*Énéide*, de *Salluste* et de la *Vie d'Agricola*, il a successivement traduit en vers

Anacréon, *Musée*, l'*Énéide* et les *Géorgiques*, *Ovide*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce* et *Martial* :

Il traduisait, traduisait, traduisait....

Au demeurant, le meilleur homme du monde, bon helléniste, latiniste excellent, versificateur estimable et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Si la vie de Mollevaut fut tout entière consacrée aux lettres, la politique paraît au contraire avoir absorbé, ou peu s'en faut, celle du chevalier Henri Verdier de Lacoste, né à Nîmes vers 1760.

Notre chevalier languedocien avait pris le plus long pour arriver à l'Académie : il était passé par la Convention. Membre du parti de la Gironde et, à ce titre, décrété d'accusation après le 31 mai 1793, il parvint à quitter la France dont la chute de Robespierre lui rouvrit les portes. Il entra en l'an VIII au Corps législatif. En l'an XIII, présenté de nouveau par les électeurs du département du Gard, il ne fut pas admis par le Sénat et dut se contenter, à défaut d'un siége parmi les députés de l'Empire, d'une place aux archives de la police générale. Nous le retrouvons en 1815 à la Chambre des représentants où, quelques jours après Waterloo, il demanda à ses collégues de proclamer la déchéance de Napoléon et de déclarer en même temps que l'armée avait mérité la reconnaissance de la France.

C'est pendant qu'il travaillait aux archives de la police générale qu'il concourut à l'Académie et obtint, en 1811, une mention honorable pour le *Dévouement d'Hubert*

Goffin, et une autre mention en 1813 pour un fragment de poésie épique.

Après la seconde restauration, Verdier de Lacoste devint l'un des rédacteurs de *la Quotidienne*. Il est mort à Paris en 1821.

II.

Dans la séance du 11 avril 1811, l'Académie fit connaître qu'elle décernerait, en 1813, le prix de poésie à un *Épisode dans le genre épique, de pure invention, ou tiré de l'histoire, et qui ne fût ni traduit ni imité d'aucun ouvrage ancien ou moderne*. Le sujet en était abandonné au choix des auteurs.

Les motifs qui avaient engagé la seconde classe de l'Institut à modifier ainsi le programme habituel de ses concours sont exposés par le secrétaire-perpétuel, M. Suard, dans son Rapport lu à la séance du 15 avril 1813. « On » observé, disait-il, que, depuis vingt-cinq à trente ans, » on avait publié en France plus d'ouvrages décorés du » titre de poèmes épiques qu'il n'en avait paru depuis *la* » *Henriade* jusqu'à cette époque. Cette tendance des es- » prits vers le plus sublime emploi du talent poétique ne » pouvait manquer d'attirer l'attention de l'Académie, qui » a cru devoir seconder une si heureuse disposition. — » L'épopée est de tous les genres de poésie le seul où la

» France ne puisse pas disputer la palme aux autres na-
» tions cultivées. Le poète qui parviendrait à conquérir
» ce genre de supériorité pour son pays, s'assurerait à
» lui-même une brillante renommée. — L'Académie a
» observé que, dans les poèmes épiques qui ont paru
» après *la Henriade*, le mérite de l'exécution était bien
» loin de répondre à la grandeur de l'entreprise; elle a
» cru voir aussi que, dans cette carrière, le talent avait
» encore plus besoin d'être dirigé qu'excité. »

Si aujourd'hui, après un demi-siècle, l'on se demande quels sont ces poèmes épiques, publiés en France de 1783 à 1813, et qui avaient attiré l'attention de l'Académie, on est bien obligé d'avouer que la mémoire la plus heureuse ne peut qu'à grand'peine en reconstituer la liste. Les fragments posthumes du poème de Thomas sur *le Czar Pierre Ier*[1], les *Helvétiens* de Masson, le *Charles-Martel* de Tardieu de Saint-Marcel, *la Bataille d'Hastings* de Dorion, l'*Oreste* de Dumesnil, les *Amours épiques* de Parseval-Grandmaison, *Achille à Scyros* de Luce de Lancival, voilà, avec le *Charlemagne à Pavie* de Millevoye, tout ce que nous trouvons à enregistrer à l'actif de la poésie épique pendant cette période de trente années. Encore faut-il ajouter que « l'auteur d'*Oreste* n'a presque rien créé et que, par exemple, les deux tragédies d'*Andromaque* et d'*Iphigénie en Tauride* se retrouvent dans son livre et en forment les sixième et douzième chants[2]; » — qu'*Achille à Scyros* est imité de l'*Achilléide* de Stace,

[1] Thomas était mort en 1785. *Le czar Pierre Ier* a paru en 1802 seulement dans ses *Œuvres posthumes*.

[2] *Rapport* du Jury de l'Institut sur les prix décennaux.

et que l'ouvrage de Parseval-Grandmaison n'est autre chose, en dépit de son titre ambitieux, que la traduction de six épisodes choisis dans les poètes qui ont illustré l'épopée [1].

L'absence d'originalité, l'esprit d'imitation, constituent en effet le principal caractère de la poésie impériale : l'interrègne qui prend place entre la mort d'André Chénier et l'avènement de Lamartine est rempli en grande partie par des traducteurs en vers. Delille traduit le *Paradis perdu* et l'*Énéide ;* Aignan, l'*Iliade* ; Baour-Lormian, la *Jérusalem délivrée* et les *Poèmes d'Ossian ;* Saint-Victor, les Odes d'Anacréon ; Firmin Didot, les Idylles de Théocrite ; encore Firmin Didot et Millevoye, Tissot et de Langeac, les Églogues de Virgile ; Daru, les Épîtres et les Satires d'Horace ; Saint-Ange, les *Métamorphoses* et les *Fastes* d'Ovide ; Denne-Baron, Properce ; Mollevaut, Properce, Catulle et Tibulle ; Raoul, Perse et Juvénal. J'en passe, des plus connus, tels que Le Brun et Legouvé [2],

[1] *Philippe-Auguste*, poème en vingt-quatre chants, de Parseval Grandmaison, composé en grande partie sous l'Empire, n'a été publié qu'en 1825. — Les quatre premiers chants de *la Franciade* datent également des dernières années de l'époque impériale, bien que M. Viennet n'ait terminé qu'en 1863 cette *Épopée nationale* dont les principaux personnages sont Francus, Gétorix, Ambigate, Hercynie, HUGOMAR et Britto.

Si j'en connais pas un, je veux être pendu.

[2] Le Brun (Ecouchard) a traduit deux épisodes de Virgile, celui d'Aristée (*Géorgiques,* IV) et celui d'Euryale et Nisus (Énéide, X), ainsi que l'aventure d'Hercule, d'Omphale et du dieu Faune (livre II des *Fastes* d'Ovide). Il destinait ces traductions à figurer dans un poème en quatre chants, *les Veillées du Parnasse*, demeuré inachevé. Ces fragments ont été publiés en 1811 par les soins de M. Ginguené. Voyez la *Notice des poésies manuscrites de feu M. Le Brun lue à la séance publique de l'Institut.*

et des plus obscurs, comme Gaston et Becquey, Clément et d'Auteroche[1].

Ce rapide aperçu autorise peut-être à conclure que la classe de la langue et de la littérature françaises aurait mieux répondu aux véritables dispositions des esprits en revenant aux traditions de l'Académie qui avait invité les jeunes poètes, en 1775, à traduire *un morceau de l'Iliade à leur choix*, et qui leur avait demandé, en 1777, *la traduction des 166 premiers vers du XVI*e *livre dans lesquels Homère peint Achille donnant ses armes à Patrocle pour aller repousser les Troyens.*

Le but que la classe de la langue et de la littérature françaises proposait aux concurrents était trop élevé : il ne fut pas atteint. Des vingt-six pièces envoyées au concours, aucune ne parut digne du prix. Deux seulement obtinrent des mentions honorables ; elles avaient pour auteurs deux jeunes gens destinés tous les deux à devenir bientôt académiciens : Alexandre Soumet et Casimir Delavigne.

Le premier, déjà distingué dans le concours de 1811 sur *les Embellissements de Paris*, était auditeur au Conseil d'État.

Le second, né au Hâvre le 24 avril 1793, achevait sa philosophie au lycée Napoléon. Notre philosophe n'avait pas attendu jusque-là (il avait dix-neuf ans !) pour se ré-

le 6 avril 1808, *par M. François de Neufchâteau.* — Legouvé avait entrepris une traduction de *la Pharsale ;* le premier chant et une partie du second ont paru dans ses *Œuvres complètes.*

[1] Gaston et Becquey ont traduit en vers l'*Énéide* (1803-1808). Clément et d'Auteroche ont publié, en 1806 et en 1811, des traductions de la *Jérusalem délivrée.*

véler poète. En 1809, ayant à faire une version tirée de Perse, il avait traduit le texte latin en vers français. On les montra à Andrieux : « Qu'il laisse les vers, répondit le spirituel auteur des *Étourdis*, c'est un vilain métier : qu'il fasse son droit et devienne un bon avocat! » Casimir Delavigne ne se découragea pas, et en 1811 n'étant encore qu'élève de rhétorique il composa un *Dithyrambe pour la naissance du roi de Rome* qui appela sur lui l'attention et désarma Andrieux. « Allons, dit ce dernier, amenez-le moi; aussi bien on voudrait l'empêcher qu'il ne ferait jamais autre chose que des vers [1]. »

Charles XII à la bataille de Narva, tel est l'épisode qu'il avait envoyé au concours de 1813. Il disait les Russes battus, leurs bataillons en fuite et Moscou dans l'épouvante et la désolation à la nouvelle de la victoire des Suédois [2], s'inspirant, pour esquisser son tableau, bien plus des bulletins de la Grande Armée que de l'*Histoire de Charles XII*. Napoléon était son vrai héros, et son véritable sujet la bataille de la Moskowa.

Lorsqu'il composait, en 1812, ce fragment épique, le futur auteur de *la Parisienne* poursuivait déjà ce qui fut depuis l'objet constant de ses préoccupations et de ses recherches, et ce qu'il lui fut donné souvent de rencontrer, l'à-propos. Mais l'à-propos, comme l'occasion, échappe parfois à qui croit le tenir. Casimir Delavigne avait écrit ses vers au lendemain de la bataille de la Moskowa; quand le pli cacheté qui les renfermait fut ouvert à l'Académie, la victoire avait fait place au plus horrible des désastres :

[1] Sainte-Beuve, *Discours de réception à l'Académie française.*

[2] *Histoire de Charles XII*, par Voltaire, livre III.

les souvenirs de Narva s'effaçaient devant ceux de Pultawa, et, malgré le talent précoce du jeune lycéen, sa poésie paraissait bien pâle auprès de la prose de Voltaire, et du tableau prophétique que, dans son *Histoire de Charles XII*, il avait tracé de la retraite de Russie :

« Le roi de Suède, écrivait-il en 1730, se trouva sans » provisions et sans communications avec la Pologne, » entouré d'ennemis, au milieu d'un pays où il n'avait » guère de ressource que son courage. Dans cette extré- » mité, le mémorable hiver de 1709, plus terrible encore » sur ces frontières de l'Europe que nous ne l'avons senti » en France, détruisit une partie de son armée. Charles » voulait braver les saisons comme il faisait ses ennemis ; » il osait faire de longues marches de troupes pendant ce » froid mortel : ce fut dans une de ces marches que deux » mille hommes tombèrent morts de froid sous ses yeux.... » On avait été réduit à jeter presque tous les canons dans » des marais et dans des rivières, faute de chevaux pour » les traîner. Cette armée, auparavant si florissante, était » réduite à vingt-quatre mille homme prêts à mourir de » faim [1].»

Le secrétaire-perpétuel de la seconde classe de l'Institut n'eut garde, avons-nous besoin de le dire ? de remettre cette page de Voltaire sous les yeux de ses collégues et du public qui assistait à la séance du 15 avril 1813. Aussi bien n'était-ce pas le moment ni le lieu de le faire. Il se borna à apprécier la pièce de Casimir Delavigne avec un goût si parfait et si sûr que ce premier jugement, porté sur le poète à son début, mérite de rester comme le der-

[1] *Histoire de Charles XII*, liv. IV, p. 120.

nier mot sur son talent. Voici en effet les réflexions qu'inspirait à M. Suard le fragment de *Charles XII à la bataille de Narva.* « Les portraits du czar Pierre et de Charles XII, » déjà tracés par d'habiles peintres, ne présentent aucun » de ces traits originaux et frappants qui ajoutent à l'idée » qu'on a des modèles. Les détails du combat y sont rendus » avec clarté, mouvement et précision, et quelquefois avec » un effet très-heureux. La versification du poème est » facile et naturelle, souvent élégante et harmonieuse, » mais la couleur en général en est trop faible et le » mouvement n'en est ni assez animé ni assez varié.... Cet » ouvrage est la production d'un esprit sage, d'un talent » naturel et vrai, exempt de mauvais goût. » — En prononçant ce jugement sur le jeune auteur de *Charles XII à la bataille de Narva,* M. Suard n'a-t-il pas apprécié d'avance, avec une merveilleuse justesse, l'auteur des *Messéniennes,* de l'*École des Vieillards* et de *Louis XI?* [1].

Il n'a pas été moins heureux dans l'appréciation qu'il a faite d'Alexandre Soumet, dont la pièce avait pour titre : *l'Église de Saint-Denis rendue à sa destination première par Napoléon le grand* [2]. « On voit, disait-il, qu'il a le

[1] *Charles XII à la bataille de Narva* n'a pas été recueilli par C. Delavigne dans la collection de ses Œuvres; cette pièce a paru seulement en 1813, chez Éverat.

[2] Cette pièce d'Alexandre Soumet n'a pas été publiée. Mais nous trouvons, dans le premier chant de son poème de l'*Incrédulité,* des vers sur la profanation des tombeaux de Saint-Denis qui nous ont paru mériter d'être reproduits :

Persécuteurs des morts, d'implacables bourreaux,
Du cercueil profané brisent la pierre antique....
Ils s'élancent.... En vain, tremblant pour son royaume,
La mort à leur audace oppose son fantôme;

» sentiment de la vraie poésie. Son style est toujours » animé par des images et des mouvements. Il s'attache à » revêtir ses idées de ces formes particulières qui constituent la langue poétique et la distinguent du langage » ordinaire; mais cette disposition n'est pas dirigée par » un goût assez pur, par une attention assez soutenue à la » correction du style, et surtout au caractère de notre » langue. La recherche du style figuré amène d'ordinaire » l'abus des épithètes, et les épithètes obscurcissent les » idées quaud elles ne leur donnent pas leur véritable » couleur. L'auteur les prodigue sans mesure.... Il annonce » les plus heureuses dispositions pour la poésie, mais on » doit désirer qu'elles soient cultivées avec soin. Son imagination vive, mais jeune encore, paraît avoir besoin » d'être mieux réglée. »

Le concours de 1815 va nous montrer Alexandre Soumet recevant le même jour une double couronne. Nous examinerons alors son talent et ses œuvres, et nous reconnaîtrons qu'ici encore M. Suard avait discerné, avec une grande justesse, les qualités de l'auteur et les défauts qui devaient les obscurcir. On admire le savant auquel un débris rongé

Aux portes du sépulcre, en vain le grand Louis,
Du sommeil des tombeaux, réveillé par leurs cris,
Comme pour essayer son antique puissance,
Semble étendre sur eux le sceptre de la France:
Rien ne les épouvante, et leur férocité
Jusque dans son néant poursuit la royauté.
De ces longs souterrains, de ces demeures sombres,
Leur flambeau sacrilége a profané les ombres.
Leurs coupables efforts disputent au trépas
Ces débris d'ossements étendus sous leurs pas,
Et dispersent au loin, comme une fange immonde,
La cendre qui siégea sur le trône du monde....

par le temps suffit pour reconstituer tout entier l'animal qui a depuis longtemps cessé d'être. Comment ne pas admirer aussi le critique qui peut, à l'aide d'un simple fragment de poésie où sont déposés des germes de talent, deviner et décrire, avec une précision que confirmera l'avenir, des œuvres qui ne sont pas encore?

Tout en nous réservant de revenir avec quelque détail sur Alexandre Soumet, nous croyons pourtant devoir dire dès ici qu'il consacra les plus belles années de sa carrière à la composition de deux grands poèmes, *la Divine Épopée* et *Jeanne-d'Arc*. Peut-être le souvenir de sa tentative de 1813 et des encouragements qu'il avait obtenus de l'Académie pour son fragment des *Tombeaux de Saint-Denis* est-il entré pour quelque chose dans la détermination qu'il prit de concentrer sur l'épopée tout l'effort de son talent. Sans doute il n'a pas réussi à doter la France d'une œuvre épique digne de rivaliser avec celles d'Homère, de Virgile, de Dante, du Tasse, de Milton, du Camoëns ou même de Klopstock, et, quand on voit que ses deux vastes poèmes pèsent moins dans la balance de la postérité que sa courte élégie de *la Pauvre fille*, on se demande si lui aussi, au déclin de sa journée, n'a pas pu s'écrier avec l'un des auteurs de l'*Anthologie :* « Je suis sorti ce matin pour chasser des sangliers et je suis rentré ne rapportant que des cigales. » Cela est vrai; serait-il juste néanmoins de ne pas tenir compte au noble écrivain de ses généreuses tentatives? N'est-ce donc rien, à une époque comme la nôtre, alors que la vapeur étend ses applications jusqu'à la littérature et que tous, marchands et poètes, ne songent qu'à arriver le plus rapidement possible et répètent à l'envi les

uns des autres ce mot devenu le mot du siècle : le temps est de l'argent, *time is money;* — n'est-ce donc rien que de s'enfermer pendant vingt ans dans son cabinet de travail et de consumer ses jours et ses nuits dans l'élaboration d'une œuvre unique, sans autre espoir que d'obtenir de son pays un peu d'estime et peut-être un peu de gloire? Honorons les hommes de talent qui ne reculent pas devant un semblable labeur et n'imitons pas ces journalistes qui, fiers d'avoir pu se hausser, dans leurs feuilletons, à distinguer une comédie du Gymnase d'avec un vaudeville du Théâtre-Français, ont trouvé piquant de railler Alexandre Soumet parce qu'il avait placé à l'endroit le plus apparent de sa grande chambre un peu nue de la rue Saint-Florentin une plume d'aigle!

C'est là une de ces faiblesses auxquelles ne sont point exposés nos beaux esprits du jour et je comprends que la moindre plume d'oie fasse bien mieux leur affaire. Mais leurs moqueries ne sauraient faire oublier qu'Alexandre Soumet n'a jamais écrit un seul vers, une seule ligne qui ne respirât le culte du beau et l'amour du bien : il s'est quelquefois perdu dans les nuages, il n'a jamais trempé ses ailes dans la fange; il n'a pu soutenir sans éblouissement la vue du soleil, il a essayé du moins de contempler ses rayons, et, s'il avait sur sa table des plumes d'aigle, il avait peut-être le droit de leur dire, après un autre poète, égaré souvent, mais souvent sublime :

Vous avez erré dans les nues,
Vous avez plané dans les cieux[1] !

E. B.

[1] V. Hugo, *Contemplations, Au poète qui m'envoie une plume d'aigle.*

VIII.

CONCOURS DE 1815.

—

I-II. LES DERNIERS MOMENTS DE BAYARD.

ALEXANDRE SOUMET.

Mme DUFRÉNOY.

—

III. LA DÉCOUVERTE DE LA VACCINE.

ALEXANDRE SOUMET.

A une année de disette succédait une année de fertilité. *Les derniers moments de Bayard*, proposés en 1813 et remis en 1814, attiraient en 1815 trente-trois concurrents, parmi lesquels l'Académie en remarquait particulièrement cinq ; l'un deux, M. Charles Magnin, obtint un accessit, et l'on crut devoir partager le prix entre Alexandre Soumet et Mme Dufrénoy. Leurs poèmes, d'après l'Académie, se distinguaient par des mérites d'un genre très-divers ; mais le sujet y était traité avec un degré à peu près égal de bonheur et de talent. Les deux pièces, mises en regard

l'une de l'autre, vont permettre au lecteur de contrôler ce jugement. Pour notre part, et malgré notre désir de ne pas manquer aux règles de la chevalerie française, surtout en présence de Bayard, son plus illustre représentant, l'amour de la vérité nous force à confesser que les alexandrins de Mme Dufrénoy ne nous ont pas tenu sous le charme, et que nous trouvons entre les œuvres des lauréats autant de différence qu'il y en eut entre leurs mérites respectifs. Nous essaierons de le montrer tout à l'heure. Disons auparavant que le concours de 1815 était double, et qu'au sujet épique de la mort du héros *sans peur et sans reproche* était venu se joindre, en 1814, le sujet didactique de la *Découverte de la vaccine,* moins fait, assurément, pour enflammer les imaginations, et plus difficile « à embellir des couleurs et des formes de la poésie[1]. » C'est pourquoi onze lutteurs seulement s'étaient présentés dans la lice, dont trois furent distingués. Là se trouvaient encore en présence deux jeunes poètes mentionnés honorablement en 1813[2] : Casimir Delavigne, auquel on décernait un accessit, et Alexandre Soumet, qui prouvait, en cueillant cette double palme, la souplesse et la fécondité de son pinceau.

I.

Né à Castelnaudary, le 6 janvier 1786, Louis-Alexandre Soumet fit ses études à Toulouse, où son père était directeur du canal du Midi; à Toulouse, *la Romaine,* comme

[1] Rapport de M. Suard sur les concours de 1815.
[2] Voir ci-dessus, page 148.

l'a surnommée Victor Hugo, et dont le poète agenais, Jasmin, a dit :

> Muzico et poèzio, aciou, embaoumon l'ayre [1].

Il eut pour professeur un neveu du savant bénédictin Dom Calmet, et c'est peut-être lui qui fut chargé de le façonner aux mathématiques, de l'armer de pied en cap de géométrie et d'algèbre, pour qu'il pût affronter les examens avec avantage ; car la suprême ambition de sa famille était de le voir entrer à l'École polytechnique ; mais qui peut s'opposer au destin ? *Il faut que l'éclair brille;* il faut que l'oiseau chante. Lui, qui *sentait du ciel l'influence secrète,* se prêtait d'assez mauvaise grâce aux vœux de ses parents. Il se laissa néanmoins conduire aux concours, où il apportait l'entrain et la bonne humeur d'un condamné que l'on mène au supplice; enfin, « les portes de l'École polytechnique lui furent ouvertes; mais on ne parvint jamais à les lui faire franchir [2]. »

Par exemple, un concours où il se présenta sans la moindre contrainte et avec la meilleure volonté d'y réussir, fut celui de Clémence Isaure. Un beau jour du mois de mai [3], notre jeune mathématicien de vingt ans eut la joie de cueillir, au milieu des fanfares et des applaudissements, une des fleurs qui s'épanouissent dans ce parterre du Capitole toulousain; et dès lors tout fut rompu entre les sciences exactes et le favori des Muses : de ce jour, l'al-

[1] Musique et poésie, ici, embaument l'air.
[2] Discours de réception de M. L. Vitet, succédant à Soumet.
[3] C'est le 3 mai que se célèbre la fête des Fleurs, à Toulouse.

gèbre compta un disciple de moins et la littérature un fervent adepte de plus.

Tenant en main sa fleur, comme Énée le rameau d'or qui doit lui ouvrir les Enfers, Alexandre Soumet n'hésita pas à aller tenter la fortune à Paris, où nous le trouvons en 1808. Un poème sur le *Fanatisme* ne fit point tout d'abord sortir son nom de l'obscurité ; mais un *Dithyrambe au Conquérant de la Paix* attira sur lui l'attention de Napoléon, et lui valut une place d'auditeur au Conseil d'État. L'attention du public était, deux ans plus tard, attirée à son tour par son poème de *l'Incrédulité,* qu'une foi sincère avait inspiré ; car la muse d'Alexandre Soumet puisa toujours de préférence aux sources religieuses. « L'auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans, fut aussitôt l'objet de vives sympathies. Le choix du sujet, l'élévation des pensées, une versification abondante, au travers de laquelle se faisaient jour une certaine verve, un certain mouvement dont la poésie de cette époque n'avait pas coutume d'abuser ; enfin, la jeunesse même de l'auteur, qui contrastait avec la gravité de son talent : tout conspirait à lui conquérir les suffrages, nous dirions presque à les rendre unanimes ; car il y avait chez lui assez d'audace dans le détail, et dans l'ensemble assez de respectueuse soumission aux règles traditionnelles de l'école alors régnante, l'école du poème descriptif, pour que, d'un côté, on le félicitât de s'être inspiré de M. de Châteaubriand, et que, de l'autre, on lui sût gré d'être resté fidèle à l'abbé Delille [1]. »

L'habitude des concours académiques devient, paraît-il, facilement impérieuse ; maints lauréats le montreront dans

[1] M. Vitet, *loc. cit.*

le cours de cet ouvrage. Quand on a une fois approché les lèvres de cette coupe, les lèvres sont toujours tentées d'y revenir; ou, si l'on veut appeler les choses par leur nom : qui a bu, boira; qui a concouru, concourra. Alexandre Soumet n'échappa point à cette loi : vainqueur au Capitole, il voulut l'être à l'Institut. On a vu le résultat de ses deux premières tentatives, qui ne lui rapportèrent, en 1811, pour les *Embellissements de Paris*, et en 1813, pour *l'Église de Saint-Denis rendue à sa destination première*, que des mentions honorables. Ces demi-succès préludaient à son double triomphe de 1815, dont nous parlions tout à l'heure, et après lequel les lauriers de l'Institut ne pouvaient plus troubler son sommeil; mais il en est d'autres qu'il brûlait d'ajouter à sa couronne, déjà brillante : je veux parler de ceux que l'on cueille au théâtre.

L'Empire était tombé, entraînant dans sa chute la place d'auditeur au Conseil d'État. Alexandre Soumet reprit la route de son pays natal, et, pendant cinq ou six longues années, sa retraite fut si profonde, qu'il semblait avoir renoncé au monde littéraire, à ses pompes et presque à ses œuvres; car, sauf quelques rares ballades ou élégies, publiées dans des revues, comme la *Muse française*, son nom n'apparaissait plus nulle part. Le poète ne s'était écarté de la foule que pour se mieux préparer au rôle, tout nouveau pour lui, d'auteur dramatique. « Dans sa solitude, il menait de front trois tragédies [1]. » Sitôt qu'il les eut achevées, il quitta Toulouse et rentra à Paris, plein de confiance dans l'avenir, comme à son voyage de 1808. « C'était un moment solennel dans sa vie, ce moment où ses premières tragédies,

[1] Vitet, *loc. cit.*

objet de tant d'études et de tant d'espérances, allaient subir l'épreuve de la représentation. Le succès fut immense : à deux jours d'intervalle, les deux rives de la Seine entendirent proclamer le même nom au milieu d'un concert de louanges et d'applaudissements dont nos théâtres avaient rarement retenti. Comme le lauréat de l'Académie, le poète tragique n'avait pas craint d'aspirer à deux couronnes à la fois[1]. » Alexandre Soumet fit jouer, dans l'espace de vingt ans, bien des tragédies : *Jeanne d'Arc, Cléopâtre (1825), Élisabeth de France (1828), Une fête de Néron*, en collaboration avec M. Louis Belmontet (1830), *Norma (1831)*; puis, avec sa fille, Mme Gabrielle d'Altenheym, le *Gladiateur (1841)*, et *Jeanne Grey (1844)*; mais les deux premières, *Clytemnestre*, représentée au Théâtre-Français, le 7, et *Saül*, à l'Odéon, le 8 novembre 1822, doivent être tenues pour ses chefs-d'œuvre en ce genre. Dans l'ivresse de son triomphe, l'émule de Corneille et de Racine dut se dire, comme le Cid :

> Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Clytemnestre, où Talma déployait son magnifique talent, est, on le comprend, une imitation de l'antique; mais au lieu de se traîner servilement sur les traces de tous les tragiques grecs, latins ou modernes, qui ont mis sur la scène la race de Pélops et les fureurs d'Oreste, Alexandre Soumet s'est fait créateur en introduisant dans son drame des éléments nouveaux; il a su l'approprier aux exigences et aux sentiments de notre époque. Les anciens, et notam-

[1] Vitet. *loc. cit.*

ment Sophocle dans son *Électre*, avaient fait de Clytemnestre une femme atroce, endurcie dans le crime, et dont le cœur, dévoré d'une coupable flamme, est fermé au repentir comme à l'amour maternel; c'était, en un mot, une victime de cette fatalité qui excusait, justifiait tout et délivrait l'homme du remords, puisque l'homme n'était plus, à vrai dire, que l'instrument de la vengeance des Dieux. — Soumet remit l'épouse d'Agamemnon dans les conditions de l'humanité : elle ne cessa pas d'être une reine criminelle; mais elle devint capable de repentir, et l'amour maternel livra de terribles assauts dans son cœur à la coupable passion qui le dominait. « Reproduire, après tous les maîtres de l'art, ces grandes pensées, ces situations sublimes, que l'admiration de tant de siècles a consacrées, c'était lancer de périlleux défis, c'était s'engager à découvrir, au fond de ces antiques richesses, quelques parcelles d'or oubliées ou inconnues : le succès a justifié cette témérité [1]. »

Dans *Saül*, ce n'était plus de la muse antique, mais de la Bible que s'inspirait le poète. En lisant cette tragédie, il semble que l'on entende comme un écho de la lyre de Racine; *Saül*, avec ses chœurs, est un reflet d'*Athalie*; mais, disons-le, les fureurs du roi d'Israël n'ont pas autant porté bonheur à Alexandre Soumet que les fureurs d'Oreste. L'action n'est pas aussi fortement nouée que dans *Clytemnestre*, et, malgré la richesse du détail, le charme et l'éclat du style, malgré le souffle lyrique qui anime toutes les scènes, et bien que *Saül*, comme on l'a dit justement [2],

[1] Vitet, *loc. cit.*

[2] *Alexandre Soumet*, par M. Eugène Faure, *Correspondant* du 10 novembre 1845.

touche le cœur, le remue doucement et y produise l'effet d'un de ces beaux chants religieux, résonnant, le soir, sous les sombres voûtes d'une cathédrale, la première des tragédies dans l'ordre de date, *Clytemnestre,* avec son austère simplicité de conception et de style, restera la première dans l'ordre de mérite.

C'est après de telles œuvres que Louis XVIII, ce bon juge des choses de l'esprit, disait au poète avec un doux sourire : « Monsieur Soumet, je n'ai plus rien à envier à Louis XIV : j'ai trouvé mon Racine. »

Les justes applaudissements qui avaient salué ces essais dramatiques devaient avoir et ils eurent des échos sous les voûtes du palais Mazarin. L'Académie, qui avait encouragé ses premiers pas dans la carrière, tint à honneur de consacrer le triomphe d'Alexandre Soumet, en lui conférant le plus haut titre que puisse ambitionner un homme de lettres, comme le souverain donne un bâton de maréchal de France au général qui vient de s'illustrer dans de grandes batailles. Le 29 juillet 1824, elle l'appelait à s'asseoir au fauteuil de M. Aignan ; et M. Auger, qui le recevait, lui adressait ce compliment : « Le poète qui réussit plus d'une fois et avec éclat au théâtre, est vraiment l'élu du peuple ; on pourrait presque dire qu'il entre à l'Académie en vertu d'un plébiscite. » Cette fois encore les deux concurrents de 1815 s'étaient disputé vivement les suffrages des électeurs de l'Institut ; et, comme dans le tournoi poétique, l'auteur de *Clytemnestre* l'avait emporté sur le chantre des *Messéniennes :* au premier tour de scrutin, Soumet réunit seize voix sur trente-deux, et Delavigne, quinze ; mais au second, le premier en obtint dix-huit (qui assuraient son

élection), contre quatorze donnés à son rival. Cette défaite n'était point sans gloire et présageait à Casimir Delavigne une victoire prochaine. En effet, le 7 juillet de l'année suivante, il s'asseyait, à la place du C[te] Ferrand, à côté de son émule.

A la fin de sa jolie pièce des *Comédiens*, un des personnages dit du héros, écrivain digne de prendre rang parmi les Quarante :

Que dans un bon fauteuil il *dorme* à son retour.

Ce vers-là n'était fait ni pour l'auteur de l'*École des vieillards*, ni pour celui d'*Une fête de Néron* et de *Norma:* le siége académique ne devait point être un lit de repos, mais bien un vrai fauteuil de travail pour ces deux intelligences éprises de leur art, et traitant leur vocation comme un sacerdoce. — Une dizaine de tragédies ou de pièces lyriques, — nous les avons citées plus haut, — firent retentir encore le nom d'Alexandre Soumet sur la scène française. Puis, tout à coup, après la révolution de 1830, éclipse totale, pour me servir d'une comparaison familière, éclipse totale de sa muse, invisible du moins à Paris. Comme en 1815, elle fuyait ce *vaste désert d'hommes;* elle fuyait le théâtre, dont les ovations ne la séduisaient plus; une nouvelle transformation s'opérait dans ses goûts et ses hautes visées. Elle allait retremper son inspiration aux bords des vagues de l'Océan, dans cette vieille cité de La Rochelle. « C'était à la poésie épique que ses silencieux efforts allaient désormais aspirer. Depuis longtemps ses études et la nature même de son talent portaient Alexandre Soumet vers ces sublimes hauteurs; il entreprit de les

gravir, soutenu par le ferme espoir d'attacher à la couronne poétique de la France le seul joyau qui n'y brille pas encore [1]. »

A dix ans de là, le poète rentrait avec éclat sur la scène littéraire : les quinze mille vers dont se composent les douze chants de *la Divine Épopée* étaient le fruit, le labeur immense produit par cette longue et volontaire réclusion.

Le sujet de ce poème, c'est la rédemption de l'Enfer. L'auteur suppose que Jésus-Christ, saisi de pitié pour les crimes des hommes, va renouveler dans l'abîme son sacrifice de la terre ; il le fait descendre au milieu des damnés, pour y écrire de son sang un autre Évangile. Ce dévouement fécond élève les damnés au repentir, et Satan vient laver de ses pleurs, devant le trône de Dieu, la trace du supplice souffert pour sa rançon.

Au point de vue théologique, cette donnée était inadmissible. Aussi, Alexandre Soumet s'empressait-il, dans son avant-propos, d'aller au devant du reproche qu'elle lui attirerait infailliblement. « Les entraves de la réalité, écrivait-il, n'existent point pour la poésie ; sa liberté fait sa grandeur, et, comme je le dis dans mon épigraphe, *la lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve.* Une vue de l'imagination n'est pas une croyance ; une invention épique ne peut en aucune manière porter atteinte à l'inviolable autorité du dogme. Et lorsque le poète, dans un élan d'espérance, ose dépasser les limites de la clémence suprême et demander un dernier miracle à l'amour divin, le chrétien se prosterne avec respect devant le mystère le plus redoutable du catholicisme. »

[1] Vitet, *loc. cit.*

« Non, — lui a répondu depuis M. L. Vitet, ce critique d'un goût si délicat et si pur, dans son discours de réception à l'Académie où il examinait la vie et les œuvres de l'auteur de *la Divine Epopée,* discours que nous aurions voulu, pour le plus grand charme de nos lecteurs, pouvoir substituer à notre prose, — non, la lyre ne peut pas chanter tout ce que l'âme rêve : il faut avant tout que le rêve soit digne d'être chanté. »

Mais laissons de côté la question théologique qui n'est point de notre ressort, et disons que ces douze chants sont remplis de beautés du premier ordre, et que rien n'égale l'éclat et la magnificence du style, poésie luxuriante que l'on a comparée avec raison à ces arbres gigantesques des forêts vierges du Nouveau-Monde, qui se sont développés sans entraves et dont la main de l'homme n'a jamais émondé les larges rameaux. On aimera sans doute à lire ici une ou deux des quatre cent quarante pages de cette épopée. Celle-ci est extraite du troisième chant; c'est la première des treize visions infernales qui le remplissent. Nous n'hésitons pas à croire que Dante et Milton l'eussent signée.

Je vis un condamné que le bout d'une chaîne
Suspendait dans un puits de feu de la géhenne.
Le chaîne était immense, et chaque anneau de fer,
Prodigieux travail admiré de l'enfer,
Emprisonnait une âme au dur métal mêlée,
Sur la flamme autrefois dans le moule coulée.
Et le noir réprouvé, des effrayants chaînons
De l'un à l'autre bout connaissait tous les noms,
Les noms accusateurs et d'hommes et de femmes :

Car c'est lui dont l'exemple avait perdu ces âmes.
Le feu profond mordant la moelle de ses os,
Le force de monter le long des durs anneaux,
Comme l'on voit, hideuse et de poisons baignée,
Monter par son long fil une énorme araignée.
Toujours vers un autre air il se sent attirer,
Dans un enfer plus doux il cherche à respirer;
Et d'anneaux en anneaux, pour quitter ces abîmes,
Il embrasse en hurlant l'échelle de ses crimes.

Chacune des âmes, — sa sœur, sa fille, son ami,—élèvent sa voix accusatrice sous chaque pression de sa main désespérée.

Mais à travers l'effroi de ce long jugement
Que rendait dans ses bras la formidable chaîne,
Le damné, par anneaux, montait de haine en haine;
De l'un à l'autre cri son histoire marchait.
Son odieuse main, en se tordant, touchait
Les échelons de fer tout calcinés de soufre :
Car il fuyait bien plus la chaîne que le gouffre....
Oh ! quelle ascension d'efforts immesurés !
Quels souvenirs gardiens de chacun des degrés !
Il sent, aux cris plaintifs de la chaîne terrible,
Se dresser dans la nuit sa chevelure horrible;
Il sent, aux flots glacés d'une sueur de mort,
De son front à son cœur ruisseler le remord,
Et de toutes ces voix, ainsi qu'une tempête,
Les épouvantements tournoyer dans sa tête;
Et pour ne pas rouler au fond des feux ardents,
Dans le fer qui gémit il enfonce ses dents.
Enfin, d'un autre enfer l'air vient baigner sa lèvre;
L'espoir dans tout ses sens court en frissons de fièvre.

Il croit revoir le jour, il pose un pied crispé
Sur le dernier chaînon du voyage escarpé;
Mais nul démon jamais, ô sentence suprême!
De ce dernier anneau n'entendit le blasphème.
Un faible souffle, plus que la foudre puissant,
Vient au cœur du damné pétrifier le sang;
Et les deux bras roidis, succombant sous l'épreuve,
Il tombe, comme un plomb qu'on jette au fond du fleuve,
Il tombe, et sans repos recommence en fureur
Le trajet éternel dont il parcourt l'horreur.

Quittons l'enfer pour le ciel, les damnés pour les bienheureux, et à ce sombre tableau, qui aurait pu inspirer l'énergique pinceau d'Eugène Delacroix, opposons les teintes, suaves et douces à faire envie à la palette du Corrége, de cette toile ravissante, que nulle mère ne contemplera d'un œil sec et que l'on aimerait à suspendre au-dessus d'une blanche statue de la reine des anges :

Oh! parmi tous ces cieux que réjouit Marie,
Celui qu'elle préfère est la jeune patrie
De ce peuple d'enfants, souriant et vermeil,
Dont le front eut à peine un rayon de soleil;
Qui n'ont pas adopté la terre pour demeure;
Élus, pour qui l'exil ne dura pas une heure,
Qui sont victorieux sans avoir combattu,
Et pour qui l'innocence est plus que la vertu!
Dont le pied rose et nu n'a pas touché nos fanges,
Qui ne sont pas des saints, qui ne sont pas des anges,
Qui n'ont pas dit : Ma mère! à leurs mères en deuil,
Et n'ont à leur amour demandé qu'un cercueil!
Sous les arbres de nard, d'aloës et de baume,
Chaque souffle de l'air, dans ce flottant royaume,

Est un enfant qui vole, un enfant qui sourit
Au doux lait virginal dont le flot le nourrit;
Un enfant chaque fleur de la sainte corbeille;
Chaque étoile un enfant, un enfant chaque abeille.
Le fleuve y vient baigner leurs groupes triomphants;
L'horizon s'y déroule en nuages d'enfants,
Plus beaux que tout l'éclat des vapeurs fantastiques
Dont le couchant superbe enflamme ses portiques.
Là, sous les grands rosiers, ils tiennent lieu d'oiseaux,
Quand le zéphyr d'Éden balance leurs berceaux;
Et que leur tête blonde et charmante et sereine
Se tourne avec orgueil du côté de la reine.
Car la reine est leur mère; oui, celle que leurs yeux,
En se fermant au jour, ont rencontrée aux cieux.
Mais, lorsque vient à vous, enfants! cette autre mère
A qui votre naissance ici-bas fut amère,
Pour que son pauvre cœur cesse d'être jaloux,
Votre front caressé s'endort sur ses genoux.
Sous ses baisers heureux votre bouche se pose,
Votre béatitude entre ses bras repose,
Et, même au Paradis, rien n'est plus gracieux,
Que ce tableau d'amour chaste et silencieux.

A peine au début de sa carrière et bien longtemps avant de concevoir l'idée de *la Divine Épopée*, dès 1815, Alexandre Soumet rêvait un poème épique, qui serait à la fois une œuvre d'art et une bonne action : il se promettait de venger Jeanne d'Arc du « double affront des vers de Chapelain et des sarcasmes de Voltaire, » et de payer à la sainte mémoire de la vierge de Vaucouleurs le tribut, l'hommage de la France reconnaissante. Cette noble et généreuse entreprise, il la poursuivit, à travers tous ses

autres travaux, et lorsqu'un mal, que la science était impuissante à conjurer, vint en 1844 le coucher pour douze mois sur son lit de souffrances, c'est à elle que le poète consacra ses dernières pensées, ses efforts suprêmes. La mort le trouva, le 30 mars 1845, les armes à la main; le vaillant soldat tombait sur la brèche, mais avec la consolation d'avoir achevé ce qu'il regardait comme son testament poétique. « Je puis mourir, disait-il à Mme Gabrielle d'Altenheym, mon œuvre est sauvée, puisque je te la laisse, à toi, poète, à toi ma fille[1] ! » Huit mois plus tard, le vœu solennel était exaucé, et *Jeanne d'Arc*, trilogie nationale, s'épanouissait comme une fleur éphémère, au bord de la tombe d'Alexandre Soumet.

Cette épopée, dont chaque page rayonne du plus vif amour pour la France

La plus belle patrie après celle des cieux,

n'est malheureusement pas aussi belle de conception que d'ornementation. Comme dans la plupart des sujets touchés par ce pinceau, le coloris, d'une chaleur et d'une vivacité

[1] « Sa fille Gabrielle, aujourd'hui Mme Beuvain d'Altenheym, formée par lui et héritière de son talent, dit Bouillet, a donné, outre les tragédies du *Gladiateur* et de *Jeanne Grey*, *les Filiales* (1836), et les *Nouvelles Filiales* (1838); *Berthe Bertha* (1843), roman poétique où domine l'élément chrétien, et qui l'a justement fait proclamer la muse des larmes et de la miséricorde. » Elle a publié, sous le titre de : *la Croix et la lyre*, les plus beaux fragments du poème de *Jeanne d'Arc*, du théâtre de Soumet et de ses poésies détachées. On a d'elle *les quatre Siècles littéraires*, des *Récits de l'histoire de Rome ancienne, de Rome chrétienne, d'Angleterre, de France*, et *les Fauteuils illustres ou quarante études littéraires*, Paris, Ducrocq, rue de Seine (1860).

souvent magiques, ne rachète pas les trop nombreuses imperfections du dessin. Car c'est là le défaut capital de Soumet : « il appartient à la famille des coloristes ; il ne dessine pas ses figures nues avant de les draper ; il n'étudie pas les mouvements de leurs muscles jusque sous l'épaisseur d'une armure ; la pourpre du manteau, ses plis larges et majestueux, les rayons qui le colorent, voilà ce que sa nature lui ordonne avant tout d'exprimer[1]. »

Fleur éphémère, avons-nous dit de *Jeanne d'Arc ;* fleur éphémère, devons-nous dire aussi de *la Divine Épopée.* Il y a longtemps, hélas ! qu'elles se sont fanées l'une et l'autre, sous le vent de l'indifférence publique ; seuls, les fanatiques et les curieux de poésie les prennent encore entre leurs mains et cherchent à respirer le reste de parfum caché dans leurs corolles. Ces deux œuvres, où furent dépensés tant de patience et de talent, ont surtout le tort d'être du nombre de celles qui par leurs dimensions faisaient peur à La Fontaine. La duchesse de Longueville, après avoir subi la lecture de la *Pucelle* de Chapelain, s'écriait : « Cela est parfaitement beau ; mais cela est parfaitement ennuyeux. » Dieu nous garde de comparer Soumet à Chapelain, mais, plus que jamais, par ce temps de vapeur et d'électricité, ne sommes-nous pas un peu tous des duchesses de Longueville, lorsqu'on nous met en présence de quelque dix ou vingt mille alexandrins ?

Un poète, que nous trouverons bientôt sur notre chemin, M. Amédée Pommier, disait naguère :

J'ai rêvé maintes fois de faire une élégie
Digne de trouver place en quelque anthologie....

1 Vitet, *Loc. cit.*

Non point un monument ambitieux et vaste....
Mais un rien, un atome, une création....
Valant un gros poème en sa ténuité,
Et faite pour durer toute une éternité [1].

Cet atome, ce rien, cette élégie, Alexandre Soumet a eu la bonne fortune de la créer un jour, et ceux-là qui ignorent jusqu'au nom de ses vastes toiles, de ses poèmes didactiques, dramatiques ou épiques, qui n'ont jamais lu une ligne de son *Oraison funèbre de Louis XVI* et de ses *Scrupules de Mme de Staël*, connaissent son nom par elle et l'aiment pour ces quarante-trois vers, qu'ils ont appris dans les recueils poétiques, en même temps que la *Chute des feuilles*, le *Petit Savoyard* et l'*Ange et l'Enfant*. « Cette œuvre, disait M. Molé répondant au discours de M. Vitet, qu'il recevait à l'Académie française, cette œuvre m'a fait éprouver, lorsqu'elle parut, l'un des plus grands plaisirs que je connaisse, celui que cause tout ce qui est exquis. Je veux parler de *la Pauvre Fille*, morceau charmant, diamant pur, chef-d'œuvre de quelques vers, où se rassemble l'âme entière de l'auteur, toute pénétrée de mélancolie, de pieuse tendresse et d'harmonieuse poésie. »

Peut-être, quand *la Divine Épopée*, *Jeanne d'Arc*, *Norma*, *Saül* et la reine *Clytemnestre* elle-même ne suffiraient pas, hélas ! à protéger Alexandre Soumet contre les ténèbres envahissantes de l'oubli ; peut-être, — et c'est de grand cœur que nous le souhaitons, — de sa main reconnaissante *la Pauvre Fille* maintiendra-t-elle sur son front le laurier impérissable.

E. G.

[1] Voir t. II, p. 197, la jolie pièce de *Mon utopie*.

LES
DERNIERS MOMENTS DE BAYARD.

Qu'ils étaient beaux ces jours de gloire et de bonheur!
Où les preux s'enflammaient à la voix de l'honneur,
Et recevaient des mains de la beauté sensible
L'écharpe favorite et la lance invincible!
Les rênes d'or flottaient sur les blancs dextriers,
La lice des tournois s'ouvrait à nos guerriers.
Oh! qu'on aimait à voir ces fils de la patrie
Suspendre la bannière aux palmiers de Syrie,
Des arts, dans l'Orient, conquérir le flambeau,
Et, défenseurs du Christ, lui rendre son tombeau!
Qu'on aimait à les voir, bienfaiteurs de la terre,
Au frein de la clémence accoutumer la guerre :
Le faible, l'opprimé leur confiait ses droits;
Au serment d'être juste ils admettaient les rois.
Leurs vœux mystérieux, leurs amitiés constantes,
Les hymnes de Roland répétés sous leurs tentes,
Leurs défis, proclamés aux sons bruyants du cor,
A leur vieux souvenir m'intéressent encor :
J'interroge leur cendre; et la Chevalerie,
Avec ses paladins, sa couleur, sa féerie,

Ses légers palefrois, ses ménestrels joyeux,
Merveilleuse et brillante apparaît à mes yeux.
Le casque orne son front, sa main porte une lance;
Aux rives du Tésin sur ses pas je m'élance :
La déité s'arrête et fléchit les genoux.
Quel spectacle imposant s'est montré devant nous?
Quel enfant des combats et de la renommée
Suspend autour de lui la course d'une armée,
Et voit de fiers soldats couvrir de leurs drapeaux
Le chêne protecteur de son noble repos?
Est-ce un roi couronné des mains de la victoire?
Est-ce un triomphateur qui, fatigué de gloire,
S'assied quelques instants près de son bouclier?
Non, c'est Bayard mourant, c'est Bayard prisonnier.
Loin du ciel de la France, en combattant pour elle,
Frappé sous ses lauriers d'une atteinte mortelle,
On l'avait vu pâlir pour la première fois;
La victoire avait fui ses compagnons d'exploits :
« Amis, portez Bayard à l'ombre de ce chêne,
» Avait-il dit, je sens que ma mort est prochaine;
» A ses derniers moments Bayard ne fuira pas :
» Sauvez les étendards, j'attendrai le trépas. »
Et tandis que, fidèle à sa noble espérance,
Son armée emportait les drapeaux de la France,
Elle avait vu de loin le héros chancelant
Tourner vers l'ennemi son front pâle et sanglant.

O France! tes rivaux versent aussi des larmes :
Bayard se croit encor parmi ses frères d'armes;
Il n'est plus d'ennemis pour Bayard expirant.
Vois ces fiers Espagnols l'entourer en pleurant,
Lui porter leur hommage, et Pescaire à leur tête,
Ordonner que partout le triomphe s'arrête,
Et que chaque soldat, oubliant sa fureur,
De la victoire en deuil vienne expier l'erreur.

Cependant des Français s'avançent dans la plaine;
Vers le héros captif leur douleur les ramène;
Ils viennent, enflammés d'un sublime transport,
Se rendre prisonniers pour contempler sa mort.
On s'étonne, et parmi cette foule attendrie,
Bayard croit un instant retrouver sa patrie.
Chacun s'écrie : « O France! ô mortelle douleur!
» Qui sera désormais le juge de l'honneur?
» Quels applaudissements, quel laurier légitime,
» Jamais du grand Bayard remplaceront l'estime?
» Combien de fois son bras, si longtemps notre appui,
» Nous sauva de la mort qui le frappe aujourd'hui?
» Combien de fois, dotant la vierge infortunée,
» Il la guida sans tache aux autels d'hyménée!
» J'ai vu, dit l'un, j'ai vu ce modeste guerrier
» Élever un monarque au rang de chevalier;
» J'ai vu Bayard, parmi des ruines sanglantes,
» Rendre aux bras maternels ses captives tremblantes,

» Et, laissant leurs trésors, n'en vouloir obtenir
» Que des vœux pour la France, et qu'un doux souvenir.
» Moi, dit un vieux soldat, vers l'indigent hospice
» Je l'ai vu s'avancer comme un ange propice,
» Et, grand par ses bienfaits plus que par sa valeur,
» Des dons de la victoire enrichir le malheur.
» Religion, courage, amour de la patrie,
» Gloire, et toi qui le perds, noble chevalerie,
» De votre enthousiasme il embrasa son cœur.
» Vainqueur dans les tournois, dans les combats vainqueur,
» Soit qu'au sein des remparts d'une ville alarmée
» Il se précipitât pour combattre une armée,
» Soit que, réalisant de fabuleux succès,
» Seul d'un pont qu'on assiége il défendît l'accès,
» Jamais de tant d'exploits son âme ne fut vaine;
» Il triompha dans Bresse, à Mézière, à Ravenne :
» Trois règnes ont brillé de sa gloire; et l'honneur
» L'a nommé *sans reproche*, et la guerre *sans peur*. »

C'est ainsi que Bayard, oubliant sa souffrance,
Recueille les regrets des héros de la France;
Il s'efforce à sourire, et leur tendant la main :
« Amis, du camp français reprenez le chemin.
» Que cette liberté, si noblement perdue,
» Par Pescaire lui-même ici vous soit rendue;
» Allez dire à mon roi que je meurs aujourd'hui
» Avec le seul regret d'être perdu pour lui.

» De mes fidèles vœux présentez lui l'hommage;
» Dites-lui que mon cœur emporte son image;
» Allez : priez pour moi, Bayard vous dit adieu;
» N'étant plus à mon Roi, je suis tout à mon Dieu. »

Viens pleurer le héros que la mort environne,
Et près de son cercueil tremble pour ta couronne,
O toi ! roi chevalier, roi père des beaux-arts !
Bayard meurt, crains Pavie et les champs des Césars :
Cette arène, où les rois s'empressent de descendre,
Jamais de ses vainqueurs n'a gardé que la cendre,
Et là vont tour à tour et Gaulois et Germains
S'offrir en hécatombe aux mânes des Romains.
Bayard y succomba ; Rome sous ses murailles,
Bientôt du fier Bourbon verra les funérailles;
Bourbon, qui de Bayard triomphant aujourd'hui,
Ne voit plus de rempart entre François et lui;
Bourbon que, sous l'armure et les lauriers d'un traître,
Les chevaliers français ont peine à reconnaître;
Pâle de son triomphe, il s'avance au hasard;
Un Dieu vengeur l'appelle au trépas de Bayard;
Il se trouble, il frémit du crime de ses armes;
La victoire étonnée a vu couler ses larmes !
Et Bayard, à l'aspect de ce sombre ennemi,
De sa couche de mort se levant à demi,
Prophétise au vainqueur le châtiment du crime;
Bourbon trouve à la fois son juge et sa victime.

« Prince, dit le héros, ne pleurez pas sur moi;
» Pleurez sur vous : je meurs pour la France et mon Roi.
» Pleurez sur la révolte où votre orgueil s'engage :
» Des rois que vous servez le funeste langage
» Promet des protecteurs à vos ressentiments;
» Qui trahit son pays peut-il croire aux serments?
» Quand votre gloire impose à l'Europe alarmée,
» Votre forfait s'accroît de votre renommée,
» Et Dieu vous a permis ce triomphe cruel
» Pour livrer aux remords un plus grand criminel.
» Fuyez, prince, fuyez les étendards du Tage;
» Du nom de vos aïeux recouvrez l'héritage;
» Redevenez Français, grand homme, chevalier;
» Lisez ces mots écrits sur votre bouclier :
« *Tout pour l'honneur.* » Bourbon se retire en silence.
Bayard, faible et mourant, laisse tomber sa lance;
Dieu l'appelle, et vers lui s'élèvent tous ses vœux.
Le pontife chrétien recueille ses aveux.
A rejoindre Nemours déjà son âme aspire;
Il meurt..... le nom du Christ sur ses lèvres expire.
A la patrie en pleurs les Français abattus
Vont raconter sa mort digne de ses vertus;
Et la Chevalerie, inclinant sa bannière,
Pose sur le cercueil sa couronne dernière.

ALEXANDRE SOUMET.

II.

Avant de passer à l'heureux émule d'Alexandre Soumet, il convient de dire quelques mots de M. Magnin, qui avait disputé la palme et mérité un accessit.

Né à Paris, le 4 novembre 1793, M. Charles Magnin avait été nommé, en 1813, employé de la Bibliothèque Richelieu, dont il devint conservateur en 1832. Il aborda plusieurs fois les concours académiques, et il fut mentionné honorablement en 1820 pour son *Entretien sur l'éloquence.* L'Odéon représentait de lui, six ans plus tard, une petite pièce anecdote, en un acte et en prose, *Racine ou la troisième représentation des Plaideurs*, dans le goût du *Souper d'Auteuil*, d'Andrieux. Puis il fut chargé, au *Globe* et au *National*, de la critique théâtrale, dont il se fit une spécialité. En 1834-35, il suppléa M. Fauriel, dans sa chaire de la Sorbonne : de son cours, consacré aux *Origines du théâtre en Europe*, il composait un livre (1838), qui est resté un de ses meilleurs ouvrages. Cette année-là, il entrait à l'Institut comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a traduit du latin et publié, en 1845, les pièces de Hrosvitha, et écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Journal des savants* maints articles d'érudition ingénieuse qui ont été, pour la plupart, recueillis en volume (1842), sous le titre de *Causeries et méditations historiques et littéraires*, et qui justifient pleinement le mot de M. Daunou sur lui : *C'est une excellente plume*[1].

1 V. sur M. Charles Magnin un excellent article de M. Sainte-Beuve, au tome II des *Portraits contemporains.*

Du moins, quand Charles Magnin et Alexandre Soumet se présentaient au concours de 1815, ils étaient à l'âge où le talent peut gagner à ces luttes et se parer à bon droit de semblables succès. Mme Dufrénoy n'y arrivait pas tout à fait dans les mêmes conditions, elle qui allait voir fleurir son cinquantième printemps! On avouera que la passion des concours l'avait fait s'éveiller un peu tard. Il est des parures qui ne conviennent qu'à la jeunesse, et la couronne académique fait assez triste figure sur un front où se moutre *des ans l'irréparable outrage.*

Mlle Adélaïde-Gillette Billet, née à Paris, le 3 décembre 1765, était fille du joaillier de la cour de Pologne. La beauté de sa figure... et de sa dot séduisit un procureur au Châtelet, possesseur lui-même d'une fortune considérable, et, dès l'âge de quinze ans, elle devenait Mme Dufrénoy. C'est au sein des fêtes de la société élégante où elle était lancée, qu'elle sentit s'éveiller en elle le sens poétique. Elle le seconda par des études sérieuses, qui comblèrent les lacunes de son éducation première. La nature de ses relations lui rendait cette tâche facile et agréable : son salon était assidûment fréquenté par les célébrités littéraires du temps : La Harpe, Chamfort, Thomas, Condorcet, Parny, Laya, Legouvé, Fontanes, qui ne contribuèrent pas peu, on le pense, à faciliter à la muse débutante son entrée dans le monde. Elle jouissait déjà d'une assez grande renommée, quand s'éleva la tempête de 89, laquelle emporta à la fois le Châtelet, l'étude et les biens de M. Dufrénoy. Celui-ci en fut réduit à accepter, sous le Consulat, une chétive place de greffier. Si encore c'eût

été sur les rives de la Seine, ou seulement sur le sol de France; mais non; c'était au-delà des Alpes, à Alexandrie! Les malheureux époux se résignèrent. Pour comble d'infortune, le mari fut bientôt atteint de cécité, et sa femme réduite à copier à sa place les dossiers et les jugements. Du moins cette rude épreuve ne fut pas perdue pour son talent, car c'est à cette époque qu'elle composa une grande partie des élégies qui ont fait sa réputation. La mélancolie, si souvent feinte dans ce genre de poésie, ne lui était que trop naturelle : la jeune femme se mourait d'ennui sous l'admirable ciel de la Péninsule, et, comme une autre illustre exilée, elle regrettait *le ruisseau de la rue du Bac*. M. Dufrénoy ayant été privé de sa place, elle revint à Paris, où elle battit monnaie avec sa plume, traduisant des romans anglais, composant des nouvelles et des vaudevilles, dont l'un : *Armand ou le bienfait des perruques*, obtint un succès assez vif. Grâce à d'actives démarches près des puissants du jour, Mme Dufrénoy parvint à intéresser à son sort quelques âmes généreuses : Arnault la recommanda au comte de Ségur, qui la recommanda à Bonaparte, et des secours du gouvernement, en la mettant au-dessus du besoin, lui rendirent le libre emploi de son temps. Elle abandonna le métier pour l'art, et publia en 1806, sous le titre d'*Opuscules poétiques*, la première édition de ses élégies, qui furent accueillies avec la faveur la plus marquée. Son parent et son ami, Laya, consacrait, le 29 octobre 1806, cinq longues colonnes du *Moniteur* à en célébrer les charmes. — « Mme Dufrénoy, écrivait-il, emploie auprès du lecteur la meilleure de toutes les recommandations, celle du talent. Ce qui

distingue celui de Mme Dufrénoy, c'est un naturel, une pureté, une élégance continus. Pour bien écrire, il faut sentir ce qu'on écrit : or, il est aisé de voir que, s'identifiant avec les aimables fictions qu'elle traite, elle n'écrit jamais sans inspiration. Aussi ne remarque-t-on en elle aucun effort. Jamais, afin de les rendre en apparence plus brillantes, elle ne fausse ni sa pensée, ni l'expression qui en est le signe... Les émotions vraies se partagent; et, comme elle est pénétrée de ce qu'elle exprime, elle l'inspire. Mme Dufrénoy est, comme elle le dit elle-même à sa mère, *poète par sentiment.* »

Les lauriers de Sapho l'empêchaient de dormir; elle ne tendait qu'à un but : mériter le surnom de *Sapho française.* Ses contemporains, comme nous le verrons, ne furent pas assez cruels pour lui refuser cette joie. Elle se confessait à eux de si bonne grâce! « Dès l'âge de seize ans, leur disait-elle, la passion de la poésie dévorait mon âme; j'idolâtrais la gloire littéraire; je ne voyais que des roses à cueillir. Livrée aux plus séduisantes chimères, je n'étais occupée que d'une seule pensée, animée que d'un seul désir, celui de placer mon nom à côté des noms des Verdier, des Bourdic, etc. Pour parvenir à ce but, j'étudiai les anciens; mais c'est surtout de la lecture de Tibulle, Catulle, Properce et Pétrarque, que j'aimais à me nourrir : ils occupaient mes jours, enchantaient mes veilles : je les savais par cœur, et je les relisais continuellement. En les méditant sans cesse, je crus entrevoir que l'on pourrait glaner avec succès dans le champ où ils avaient si largement moissonné. » Après une semblable profession de foi, l'on trouvera sans doute assez

plaisante l'assertion de certains éditeurs de Mme Dufrénoy, qni prétendaient que le recueil de ses *Élégies* était de nature à être donné en étrennes aux jeunes personnes !

Mme Dufrénoy avait perdu son mari en 1812. Tout alla bien pour elle jusqu'à la fin de l'Empire, qui fut, hélas ! la fin de sa pension. Du métier elle avait jadis passé à l'art ; de l'art encore elle revint au métier. C'est pendant cette période qu'elle rédigea, à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, des livres qu'il serait trop long d'énumérer, et qu'elle collabora à l'*Abeille*, dirigea la *Minerve littéraire*, et deux livres qui paraissaient au premier de l'an, l'*Almanach des Dames* et l'*Hommage aux Demoiselles*. — Ce labeur ingrat, véritable douche d'eau froide, n'éteignit pourtant pas en elle le feu sacré, vainqueur de l'âge lui-même. Comme nous l'avons vu, Mme Dufrénoy donna, en 1815, le rare spectacle d'une muse quinquagénaire disputant la palme académique et la partageant avec un émule dont elle eût été très-facilement la mère. Si l'on nous passe cette expression familière, nous dirons qu'à elle aussi l'appétit lui vint en mangeant : l'année suivante, elle concourait aux Jeux Floraux et remportait un prix pour une élégie, *les Plaintes d'une jeune Israélite;* en 1817, elle concourait à l'Académie française pour *le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie;* mais sans goûter, une seconde fois, *le bonheur que procure* le gain d'une médaille. Peut-être cet échec refroidit-il un peu son ardeur, et laissa-t-elle momentanément le champ à de plus jeunes ; mais il est bien probable que la pièce qu'elle composa sur le dévouement

des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille, dans la peste de Barcelone, a eu pour but le concours de 1822. Encore repoussée avec perte, sa muse tendit les bras à la province ; l'Académie de Cambrai la reçut dans les siens avec effusion et lui décerna la lyre d'argent pour une *Épître à Suzanne.* — Ainsi la passion des concours embellit à la fois et attrista jusqu'aux derniers jours de l'existence de Mme Dufrénoy, qui mourut subitement le 7 mars 1825, à l'âge de soixante ans.

L'élite des artistes, des savants et des littérateurs d'alors la conduisit en grande pompe au Père Lachaise, et trois discours furent prononcés sur sa fosse : un de M. Tissot, un de M. Agoub, et un éloge de M. de Ségur, lu par M. de Pongerville. Les journaux la célébrèrent sur tous les modes, et déplorèrent qu'un astre si brillant se fût éteint dans notre firmament poétique. La muse qui avait si fort aimé les élégies, dut tressaillir d'aise dans sa tombe, sur laquelle il en fut pieusement déposé autant que de couronnes. M. Victor Chauvet, le lauréat du dernier concours de l'Académie française, se fit un devoir de lui apporter la sienne et de lui promettre l'immortalité :

Non, tu n'as pu mourir, Dufrénoy, noble amie !...
Non, tu n'as pu mourir ! De ta lyre sonore
Vivent les doux concerts à jamais répétés...
Juste ciel ! je la vois, c'est Dufrénoy, c'est elle !
Son front s'est couronné d'une *gloire immortelle.*

Cinq ans auparavant, Béranger lui avait aussi tenu à peu près ce langage dans une chanson, *Ma lampe*, qui lui était dédiée :

Veille encore, ô lampe fidèle,
Que trop peu d'huile vient nourrir !
Sur les accents d'une *immortelle*
Laisse mes regards s'attendrir.

Veille, ma lampe, disait le refrain,

Veille ma lampe, veille encore;
Je lis les vers de Dufrénoy.

Le chansonnier ne perdait pas l'occasion de citer *Sapho*, *qu'elle égale*, et il poussait même la galanterie jusqu'à prétendre, en terminant, que les vers de Mme Dufrénoy avaient écarté toute une nuit le sommeil de ses yeux :

Toi, ma lampe, toi qui pâlis...
A ton déclin je vois l'aurore
Triompher de l'ombre et de toi;
Tu meurs, et je relis encore
Les vers charmants de Dufrénoy.

Que ce fût un mensonge poli — les fictions sont permises aux poètes — que ce fût une vérité, peu importe ; mais ces compliments nous donnent une idée de la renommée dont jouissait, en 1820, Mme Dufrénoy, qui s'était hâtée de rendre refrain pour refrain au chansonnier, lors de son premier emprisonnement à Sainte-Pélagie :

Mes vers, soupirez sa disgrâce;
Comme un léger zéphyr, glissez sous les verroux.

Aujourd'hui que la postérité est venue pour Mme Dufrénoy, les impressions de ses contemporains seront-elles

acceptées comme bonnes, valables et définitives, ou simplement tenues pour de gracieuses flatteries ?

Vers la fin de sa vie, elle se préoccupait extrêmement de ce *jugement dernier* de l'avenir, et elle disait à ses amis intimes : « Je consentirais de bon cœur à mourir sur le champ, à condition de renaître dans trente ans pendant un seul jour, pour connaître ce qu'on penserait de moi. J'ai vu tant de célébrités littéraires s'éteindre dans un petit nombre d'années après la mort des auteurs, qu'à peine j'ose compter sur un souvenir de la postérité. »

Que la pauvre muse dorme donc paisiblement dans le tombeau et ne rompe point son sommeil éternel pour venir voir en ce bas monde si l'on se souvient d'elle; car ce n'est plus, hélas ! pour éclairer les pages de ses élégies que les lampes fidèles brillent jusqu'à l'aurore. Sa mémoire ! elle sera bientôt — si ce n'est déjà fait — où est celle des Verdier, des Bourdic, qu'elle enviait tant; *où va toute chose,* comme disait mélancoliquement son ami Arnault,

Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.[1]

E. G.

[1] Mme Dufrénoy avait eu un fils, Pierre-Armand, mort le 20 mars 1857, qui s'est acquis une grande réputation comme géologue et minéralogiste. C'est lui qui exécuta, entre autres travaux remarquables, cette œuvre monumentale de la *Carte géologique générale de la France*, en collaboration avec M. Elie de Beaumont. Il fut membre de l'Académie des Sciences, directeur, puis professeur de l'Ecole des mines, inspecteur-général des mines, professeur de géologie de l'Ecole des ponts et chaussées, etc.

LES

DERNIERS MOMENTS DE BAYARD.

Fidèles à leur Dieu, fidèles à leurs rois,
C'est l'honneur qui leur parle, ils marchent à sa voix.
(VOLTAIRE, *Henriade.*)

Renaissez dans mes chants, nobles mœurs de nos pères!
Honneur, foi, loyauté, vertus héréditaires,
Que dans les vieux châteaux l'aïeul en cheveux blancs
Transmettait d'âge en âge à ses nobles enfants!
Renaissez, jours fameux, religion! patrie!
Et toi, dont la mémoire à jamais est chérie,
Bayard, toi dont le nom rappelle avec grandeur
Tout ce qu'ont eu d'éclat ces siècles de l'honneur;
Ta gloire ne meurt pas : le temps la renouvelle;
Au sage comme au brave il t'offre pour modèle;
Ton grand cœur au-dessus des caprices du sort
Se montra tout entier dans les bras de la mort;
J'apporte à ton cercueil l'hommage de la France!

Déjà de Bonnivet l'orgueilleuse imprudence
Fuyait loin de Milan, où toujours les Français
Ont par de grands revers payé de grands succès;
Bayard restait encore, et de sa renommée
Seul pouvait protéger les débris de l'armée;
Tout à coup, ô douleur ! le tube meurtrier
De ses traits foudroyants a frappé le guerrier;
Atteint d'un coup mortel, sur l'arène sanglante
Il tombe, tout son camp jette un cri d'épouvante;
Mais lui, dans la mort même incapable d'effroi,
Nomme en tombant son Dieu, sa Patrie et son Roi :
— *Je suis mort,* cria-t-il; mais gardez votre place,
L'ennemi jusqu'au bout ne me verra qu'en face. —
Il dit; et le héros respirant à moitié,
Sous un arbre voisin avec peine appuyé,
De sa mourante main resaisissant son glaive,
Après un long effort quelque temps se relève,
Du geste et du regard excite nos soldats;
Et déchiré, couvert des ombres du trépas,
Son front, que par degrés la douleur décolore,
Tourné vers l'ennemi l'épouvantait encore!

Toutefois les Français au devoir immolés,
Prodigues de leur sang, mais du nombre accablés,

Vainement redoublaient et d'effort et de zèle,
Pour ramener vers eux la fortune infidèle;
Hélas! ils ont perdu leur plus ferme rempart!
En vain pour le sauver ils criaient à Bayard :
— Le vainqueur vient à vous, évitez son approche! —
— Non, dit *le chevalier sans peur et sans reproche,*
Bayard mort peut sans honte éprouver le destin
Que deux fois dans sa vie éprouva Du Guesclin;
Nemours fut plus heureux : ce fameux capitaine
Au sein de la victoire expira dans Ravenne :
Il m'aimait; il m'appelle; et déjà je le voi
Du séjour des héros s'avancer jusqu'à moi!
Qu'on ne me plaigne point! tout finit : Dieu me reste;
Et puisqu'un prêtre saint à mon heure funeste
Ne peut de mes erreurs recevoir l'humble aveu,
Je les confesse à vous, je les confesse à Dieu!
C'en est fait, compagnons; adieu, séchez vos larmes;
Dites surtout au roi que Bayard sans alarmes,
Des biens que dans ce jour la mort vient lui ravir,
N'en regrette qu'un seul, l'honneur de le servir! —
Pleurant, poussant des cris, tous alors se retirent;
Jusqu'aux rangs ennemis leurs plaintes retentirent,
Et l'Espagnol apprend au bruit de leurs sanglots
Que le camp des Français a perdu son héros!

A ce bruit aussitôt s'est élancé Pescaire,
Du généreux Bayard généreux adversaire,
Il accourt, il gémit, le presse entre ses bras;
Lui-même, sous sa tente accompagne ses pas;
Là, repose Bayard, et son âme immortelle
S'exhalera du moins dans un lieu digne d'elle.

Les guerriers espagnols l'honorant de leurs pleurs,
Ont de leurs ennemis partagé les douleurs!
L'un vante ses exploits et l'autre sa franchise;
L'autre sa piété : c'était Naples conquise,
Bresse, Milan, Fornoue, et Ravenne et Lodi!
Tantôt ils racontaient que d'un bras plus hardi,
Presque seul, sans remparts, il défendit Mézière,
Et, seul à Garillan, brava l'armée entière.
— Quel éclat, disaient-ils, eut ce noble guerrier!
Son roi le conjura de l'armer chevalier! —
Comme ils parlaient ainsi dans un morne silence
De vieux guerriers français une troupe s'avance;
Leurs yeux tristes, baissés, de larmes sont couverts :
Pour racheter Bayard ils demandent des fers;
Et Pescaire, attendri, permet que leur courage
Au guerrier qui s'éteint rende un dernier hommage!
Bourbon arrive aussi : — Que je plains votre sort!
Dit-il; mais le héros : — Ne plaignez pas ma mort,

Tout mon honneur me suit à mon heure suprême ;
Je meurs fidèle au roi ; gémissez sur vous-même ! —

Bayard demeuré seul, prie, et ferme les yeux,
Et Nemours qui l'attend le reçoit dans les cieux !

On répète avec soin ses dernières paroles ;
Tout l'admire et le plaint. Les lances espagnoles
Que dans ce même jour fit trembler son aspect,
Devant son lit de mort passent avec respect.
Bayard des anciens preux fut la gloire dernière,
On la vit dans sa tombe expirer tout entière !
L'Europe le pleura, la France prit le deuil ;
Et lorsqu'au lieu natal on portait son cercueil,
Sur sa route à l'envi les peuples s'assemblèrent ;
Les remparts des cités d'un crêpe se voilèrent ;
L'airain gémit au loin ; les tribunaux sans voix
Ont laissé reposer le saint glaive des lois ;
Trois femmes ont paru, pâles, échevelées ;
Leurs touchantes douleurs sourdement exhalées
Semblent mêler encore, en montant vers le ciel,
Je ne sais quoi de tendre à ce deuil solennel !
Toutes trois exaltaient son noble caractère ;
L'une lui dut son fils, et l'autre son vieux père,
Et l'autre lui disait en cachant sa rougeur :

— O Bayard ! sois béni, tu sauvas la pudeur !
Il est trop juste, hélas ! que ton pays t'honore;
Bayard ! un roi vaillant te loua mieux encore,
Lorsqu'aux champs de Pavie on le fit prisonnier :
— Pourquoi t'ai-je perdu noble et grand chevalier?
Dit ton monarque en pleurs ! O perte trop sensible!
O Bayard ! toi vivant ! je restais invincible ! —

Ainsi par un grand roi ce grand homme honoré,
D'âge en âge à la France a paru plus sacré;
Comme le plus vaillant, trois siècles l'applaudirent;
Partout à son seul nom les âmes s'agrandirent.
Puisse un siècle aussi beau renaître à nos regards,
Et le trône affermi retrouver des Bayards !

Mme DUFRÉNOY.

III.

Le jour où Archimède, s'élançant de son bain, courait comme un fou à travers les rues de Syracuse, en s'écriant : Εὕρηκα ! *Je l'ai trouvé!* la science avait à inscrire dans ses annales une intéressante découverte ; mais le jour où, dans les étables de Glocester, le docteur Jenner fit celle qui l'a immortalisé, l'humanité put se joindre à la science pour acclamer le génie : la pesanteur spécifique des corps, c'était beau ; la vaccination, c'était beau et bon à la fois.

Edouard Jenner, né en 1749, à Berkeley (Glocestershire), étudia à Londres sous John Hunter, et pratiqua la médecine dans sa ville natale, tout en étudiant l'histoire naturelle, pour laquelle il s'était senti dès l'enfance un penchant décidé. C'est là qu'il eut occasion d'observer, dès 1776, que le *cow pox* (*variola vaccinæ*), maladie des vaches, lorsqu'il était communiqué à l'homme, le préservait de la petite vérole ; mais il ne publia sa découverte qu'en 1798. Il introduisit dans la pratique l'usage d'innoculer la vaccine et rendit en cela un service dont la portée est incalculable. En France, seulement, on a estimé qu'en un siècle trois millions d'individus lui doivent la vie. Beaucoup de corps savants de l'Europe voulurent s'associer Jenner. Cuvier, chargé par l'Institut de lui faire un rapport sur ce sujet, appréciait la vaccine en ces termes : « Quand cette découverte serait la seule que la médecine eût obtenue dans la période actuelle, elle suffirait pour illustrer à jamais notre époque dans l'histoire des sciences, comme pour immortaliser le nom de Jenner, en lui assignant une place éminente parmi les principaux bienfaiteurs de l'humanité. » L'Angleterre surtout, fière

de compter Jenner parmi ses enfants, s'empressa d'honorer son mérite par des distinctions flatteuses. Une *Société Jénérienne* fut établie pour l'extinction de la petite vérole ; des médailles furent frappées en son honneur, et lorsque le Parlement voulut lui décerner une récompense nationale, le chancelier de l'Échiquier s'exprima ainsi : « La Chambre peut voter pour le docteur Jenner telle récompense qu'elle jugera convenable ; elle recevra l'approbation unanime, parce qu'elle a pour objet la plus grande ou l'une des plus importantes découvertes que la société ait faites depuis la création du monde. » On lui acccorda cette fois 10,000 livres sterling ; le roi 500 ; et, en 1807, on ajouta 20,000 livres sterling ; ce qui fait, en somme, 762,000 francs. Jenner étant mort à Berkeley, en 1823, une statue lui fut érigée, en 1826, dans la cathédrale de Glocester.

La vaccine était introduite en France dès le commencement de notre siècle, et, peu d'années après, l'Europe entière, l'Asie, l'Amérique et l'Afrique purent jouir de cet incomparable bienfait.

Nous venons de voir l'éclatant hommage que s'était empressée de lui rendre l'Académie des Sciences, par l'organe de l'un de ses plus illustres représentants. Sa sœur, l'Académie française, ne voulut pas rester en arrière, elle « dont le devoir est de consacrer l'opinion publique et, en certaines circonstances solennelles, d'anticiper sur les suffrages de la postérité, » [1] et MM. Alexandre Soumet et Casimir Delavigne l'aidaient, en 1815, à payer son tribut d'admiration et de reconnaissance dans deux poëmes, que

[1] Rapport de Raynouard sur les concours de 1822.

Jenner a dû lire et qui n'auront pas été une des moindres joies de sa vieillesse.

Parmi les onze concurrents qui avaient célébré *la Découverte de la vaccine*, il s'en était rencontré un qui, par la supériorité de talent qu'annonçait son ouvrage, n'avait pas permis aux juges d'hésiter sur leurs suffrages. Ils y avaient trouvé tout ce qui caractérise le vrai poète : un ton élevé sans effort, un style animé et riche d'images, le sentiment naturel de l'harmonie, et l'heureux emploi des formes particulières qui distinguent le langage de la poésie de celui de la prose. C'était Alexandre Soumet. « Le jeune écrivain qui s'annonce avec tant d'éclat, ajoutait M. Suard, doit aspirer à des succès plus brillants encore, lorsque son talent, perfectionné et étendu par la méditation et de bonnes études, s'appliquera aux grands sujets où la poésie peut déployer toutes ses richesses et exercer toute son influence. »

L'Académie accordait l'accessit au poème portant pour épigraphe : *Non ignara mali, miseris succurrere disco.* Tout en déclarant qu'il prouvait chez l'auteur beaucoup d'esprit, un talent souple et varié, elle pensait que M. Casimir Delavigne aurait pu prétendre à un succès plus flatteur encore, s'il n'avait pas négligé l'art des transitions, et cette gradation d'intérêt, si nécessaire à l'effet des compositions littéraires.

Le jeune poète n'avait rien négligé, du moins, — c'est son frère qui nous l'apprend — pour traiter son sujet *ex professo.* « Afin de s'entourer de toutes les lumières nécessaires, il s'adressa au docteur Pariset, plus tard secrétaire-perpétuel de l'Académie de Médecine, qu'il voyait habituellement chez M. Français et qui lui montrait

toujours beaucoup d'amitié. Le docteur, qui faisait lui-même de très-bons vers, se prêta volontiers aux désirs de Casimir Delavigne et lui donna les explications les plus précises. Ils allèrent même plus d'une fois de compagnie vacciner dans les campagnes aux environs de Paris. Ces études consciencieuses inspirèrent au poète quelques vers techniques, où il rendit avec un rare bonheur et une élégante précision les symptômes et les effets de la vaccine. »

Pour clore ce trop long chapitre du concours de 1815, établissons un petit parallèle qui en sera comme la *morale* : les deux poètes que le hasard y réunissait étaient doués de qualités éminentes, mais absolument opposées, et qui se fussent admirablement complétées les unes par les autres. Enfant du Midi, Soumet avait la richesse de l'imagination, la splendeur de la forme; il péchait par l'idée; chez lui, la raison ne dominait pas assez *la folle du logis*; en un mot, c'était un coloriste. — Delavigne, enfant du Nord, était moins ardent, dirigeait mieux sa pensée, combinait mieux ses plans, mais il lui manquait la baguette prestigieuse de la fée qui convertit tout ce qu'elle touche en perles et en diamants; c'était un dessinateur. — Ah! loin de diviser ainsi ses dons, pourquoi le ciel ne les a-t-il pas confondus en une seule et même individualité : au lieu de deux poètes de talent, mais dont le renom va s'affaiblissant peu à peu, nous aurions un poète de génie, un rival des Corneille et des Racine; enfin, nous posséderions un louis d'or, au lieu de deux pièces d'argent.

E. G.

LA

DÉCOUVERTE DE LA VACCINE.

Oh ! combien notre siècle est fécond en merveilles !
Des studieux mortels jamais les doctes veilles
N'avaient osé tenter des triomphes si beaux.
Galvani voit les morts agiter leurs tombeaux ;
D'animaux disparus Cuvier cherchant les traces,
Compte leurs ossements, recompose leurs races ;
De squelette en squelette il poursuit le passé,
Voit l'océan sept fois de nos vallons chassé,
Et de ce globe empreint de sept vastes naufrages,
Recule le berceau dans le lointain des âges.
Gall, étonnant nos yeux d'un prodige nouveau,
Surprend l'âme gravée aux contours du cerveau.
La lumière, ô Newton, consacrant tes oracles,
Aux regards d'Arago livre tous ses miracles ;
Et le rapide Herschell, dans l'espace emporté,
D'univers nébuleux peuple l'immensité.

Mais ces calculs profonds, ces hautes découvertes,
Ces routes dans les cieux par le génie ouvertes,
Et de ce globe errant les fastes retracés,
L'art du simple Jenner les a tous effacés.

L'Arabie autrefois, sur ses brûlants rivages,
D'un immonde fléau vit les premiers ravages.
Des tombeaux d'Ismaël aux vallons de Tadmor,
Le monstre au vol impur multiplia la mort,
Parcourut, embrassa, dans sa course agrandie,
Les champs iduméens, l'Atlas, la Numidie;
D'homicides vapeurs marchant enveloppé,
Invisible, il franchit le détroit de Calpé.
Sur notre Europe en deuil ses noirs venins tombèrent;
Cinq cent mille mortels tous les ans succombèrent;
Et deux mondes bientôt, l'un de l'autre étonnés,
Échangèrent entre eux leurs dons empoisonnés.

Des frissons inégaux, des forces terrassées,
Un lourd sommeil, suivi de veilles insensées,
Les cris, l'ardente soif, les soudaines terreurs,
Ne sont du mal affreux que les avant-coureurs.
Tu pleures tes attraits, tu pleures, jeune amante!
Le fléau tout entier dans tes veines fermente;

Il s'irrite, il s'élance, il s'attache à ton front;
Il te laisse en fuyant un éternel affront...

Parmi tous ces mortels, dont l'effort secourable
Cherchait à triompher de l'hydre inexorable,
Un modeste rival des Barthès, des Harley,
Vivait obscurément dans les champs de Barcley.
Jenner était son nom..... L'aube à peine éveillée
Le retrouvait pensif sous l'épaisse feuillée
Et le voyait ravir leurs végétaux puissants
Aux vastes prés, séjour des troupeaux mugissants.
Ami de l'homme, ami de la sagesse antique,
Jenner étudiait le monstre asiatique,
Et souvent propageait, armé d'un fer aigu,
Cet art que de Timone emprunta Montaigu [1].
Les pasteurs, habitants de ces beaux pâturages,
Du fléau qu'il combat ignoraient les outrages :
Il médite..... il les voit, sous le chaume abrités,
Presser entre leurs doigts les tributs argentés
De la blanche génisse, et se plaindre comme elle
D'un mal qui se déploie autour de sa mamelle [2].

[1] L'inoculation, enseignée à milady Montaigu par Timone, médecin de Constantinople.

[2] Jenner observa que, dans les grandes inoculations ordonnées par le gouvernement anglais, plusieurs individus résistaient à l'épreuve de la petite vérole, parce qu'ils avaient déjà contracté une maladie particulière aux vaches de la commune de Barcley.

C'en est fait, confident de la faveur des cieux,
Il recueille à genoux le venin précieux.
Londre en a reconnu la rapide énergie;
Du Tage à la Néva, les disciples d'Hygie
S'étonnent, et d'un art, né parmi ses rivaux,
La France, la première, applaudit les travaux.
Elle veut toutefois que la prudence humaine
Interroge longtemps l'utile phénomène;
Elle ordonne en tous lieux qu'aux regards du savoir
Des épreuves sans nombre attestent son pouvoir;
Du sage de Barcley médite les oracles,
Et ne veut croire en Dieu qu'à force de miracles...

Réjouis-toi, Jenner! A ton art triomphant
Déjà plus d'une reine a livré son enfant;
Sois l'ange de nos fils; vers ta modeste image
Vois les mères en foule apporter leur hommage,
Et, bravant désormais l'hydre aux poisons mortels,
A côté d'un berceau s'élever des autels.

Et toi, que l'on révère aux plaines de Surate,
Ma muse envers tes dons ne sera pas ingrate,
Douce génisse! viens, que les cailloux tranchants,
Que l'insecte pour toi s'écartent de nos champs;
Qu'en tout temps sous tes pieds la glèbe s'amollisse,

Que tes riches gazons s'embaument de mélisse,
Et puissé-je, en faveur de tes nouveaux tributs,
Te rendre quelques-uns de tes vieux attributs.
Hélas! pourquoi faut-il que l'aveugle ignorance
Quelquefois de Jenner trompe encor l'espérance?
N'est-il pas sur la terre assez d'autres malheurs?
Muse des souvenirs, raconte-nous les pleurs
D'une mère incrédule, et trop faible et trop tendre,
Que le fléau punit d'avoir osé l'attendre.

C'était l'heure où, lassé des longs travaux du jour,
Le laboureur revoit son rustique séjour.
Je visitais des morts la couche triste et sainte;
Une femme apparut vers la funèbre enceinte,
Et, d'un enfant suivie, avec l'ombre du soir,
Sous un jeune cyprès, lentement vint s'asseoir.
Parmi les hauts gazons s'élevaient sans culture
Quelques sombres pavots, fleurs de la sépulture;
Son fils, pour les cueillir, un moment s'éloigna :
A toute sa douleur elle s'abandonna;
Mes pleurs interrogeaient sa tristesse mortelle.
« Mon époux n'était plus, j'avais deux fils, dit-elle,
» L'un d'eux, mon jeune Edgard, était le plus chéri;
» C'était mon premier-né, mon lait l'avait nourri;

» Plus souvent que son frère il cherchait mes caresses;
» Mais Dieu punit toujours d'inégales tendresses;
» Le fléau destructeur, aux mères si fatal,
» S'étendit par degrés sur le hameau natal;
» Chaque mère implora le secours salutaire
» D'un art encor nouveau, présent de l'Angleterre;
» Le second de mes fils lui-même y fut soumis.
» Prête à livrer Edgard, j'hésitai, je frémis;
» Contre un fer douloureux sa frayeur indocile
» Dans les bras de sa mère implorait un asile;
» J'osai l'y recevoir, j'oubliai ma raison,
» Je l'offris sans défense au funeste poison.
» Edgard en respira la vapeur meurtrière;
» Chaque élan de mon cœur était une prière;
» Je le voyais souffrir, languir sur mes genoux,
» Et mon plus jeune fils jouait auprès de nous.
» Chaque jour, chaque instant redoublait mes alarmes,
» Je pleurais... Mon Edgard ne voyait point mes larmes.
» Déjà le mal impur, sur ses yeux arrêté,
» Cachait à ses regards sa mère et la clarté;
» Il mourut... Et voilà sa pierre funéraire.
» Ce cyprès est le sien, cet enfant est son frère.
» Nous venons tous les soirs lui porter nos douleurs;
» Nous regardons le ciel et nous versons des pleurs.

» Toi, mon dernier enfant, souffre ma plainte amère;
» Le ciel n'enferme pas tout l'amour de ta mère :
» A vivre loin d'Edgard je puis m'accoutumer;
» Près du cercueil d'Edgard je puis encore aimer. »

Elle se tait..... L'enfant la suit dans les ténèbres;
Mais on dit que bientôt, sur les gazons funèbres,
Il revint pleurer seul, hélas! et que ses pas
Vers le tombeau d'Edgard ne se dirigeaient pas.

Prévenez le malheur que ma muse déplore,
Votre jeune famille avec moi vous implore,
Vous, simples villageois, d'éternels préjugés,
De fantômes, d'erreurs, d'ignorance assiégés.
Hâtez-vous, le temps fuit, et l'enfance succombe :
De vos fils au berceau ne creusez pas la tombe;
Et s'il faut quelque jour que vous pleuriez leur mort,
Qu'au moins leur souvenir ne soit pas un remord.

Et vous, qui des Etats portez le poids immense,
Monarques, achevez ce qu'un sage commence!
En veillant sur nos jours, faites chérir vos droits;
Aux bienfaits du génie associez les rois;
Que, dans chaque cité, le prévoyant hospice

Offre à l'art de Jenner un asile propice;
Qu'instruit par vos leçons, le prêtre des hameaux
Décide enfin le pauvre à fuir un de ses maux;
Et que le monstre impur, comme la lèpre immonde,
Avec son masque affreux disparaisse du monde.

ALEXANDRE SOUMET.

IX.

CONCOURS DE 1817.

—

LE BONHEUR QUE PROCURE L'ÉTUDE

DANS TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE.

MM. PIERRE LEBRUN ET X. B. SAINTINE.

Suard, secrétaire-perpétuel de l'Académie depuis sa réorganisation, mourut le 20 juillet 1817. Le 7 août suivant, Laya fut choisi pour occuper son fauteuil, et Raynouard pour le remplacer comme secrétaire-perpétuel[1].

La justesse et la sûreté du goût, la finesse des aperçus, l'adresse ingénieuse et piquante de la diction, telles étaient, d'après son successeur, les qualités qui distinguaient Suard; si elles faisaient défaut, la dernière surtout, au nouveau secrétaire-perpétuel, il en possédait d'autres non moins précieuses : la passion du travail, une vaste

[1] Sur 31 votants, Raynouard obtint, au premier tour de scrutin, 13 voix; Daru, 6; Andrieux, 5; Lacretelle jeune, 4; Campenon, 2; de Ségur, 1. Au second tour, les voix se répartirent comme suit : Raynouard, 16; Andrieux, 6; Daru, 5; Lacretelle, 2; Campenon, 2.

érudition, un jugement sain, une grande élévation de sentiments.

Le concours, dont il eut à s'occuper dans son premier rapport, fut très-brillant et présenta ce résultat, qui ne s'est encore produit qu'une fois depuis l'institution du prix de poésie : sur quarante-six pièces envoyées à l'Académie pour célébrer *le Bonheur de l'étude*, il y en eut jusqu'à dix qui parurent dignes d'être distinguées.

Le prix fut partagé entre MM. Lebrun et Saintine. Ce dernier, qui débutait alors et que le *Journal des Débats*, dans le compte-rendu de la séance du 25 août 1817, appelait *M. de Saint-Cricq* gros comme le bras, avait pris pour épigraphe un des vers les plus heureux de son poëme :

Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère.

« Cette mère, que je ne connaissais pas, écrivait le lendemain M. Tissot, dans le *Constitutionnel*, était à ma droite, ses larmes et sa joie l'ont trahie au milieu du triomphe de son fils. »

Nous aurons tout à l'heure, et nos lecteurs auront comme nous le plaisir de retrouver M. Saintine et de faire avec lui plus ample connaissance [1].

Son émule, M. Lebrun, plus âgé que lui de dix ans, avait depuis longtemps déjà donné des preuves de son alent que nous essaierons d'apprécier ici.

Comme les livres, les noms ont leurs destinées : ***habent sua fata***... Celui de Lebrun a été porté dans les premières années du XIXe siècle, pour ne pas remonter plus haut, par trois littérateurs éminents, le prince Lebrun, duc

[1] Voyez ci-dessous le *Concours de* 1822.

de Plaisance, architrésorier de l'Empire et traducteur d'Homère et du Tasse, Denis-Ponce-Ecouchard Lebrun, le *Pindare français*, et enfin M. Pierre Lebrun, le lauréat de 1817.

M. Pierre-Antoine Lebrun est né à Paris le 29 décembre 1785. Il n'avait encore que douze ans quand il eut l'idée de faire une tragédie de *Coriolan*, et il arriva au *Prytanée de Paris* (ancien collége de Louis-le-Grand) pour y entrer écolier de septième, avec cette tragédie *en portefeuille.* Remaniée et refaite au *Prytanée de Saint-Cyr* en 1801, elle n'a jamais été publiée [1]. Qui a commis une tragédie en huitième peut bien, en rhétorique, se croire appelé à donner un poëme épique à son pays. C'est ce qui arriva à notre poète. En quittant le collége, il entreprit de chanter l'odyssée de Christophe Colomb et, pendant trois années, il travailla à réunir les matériaux de cette grande œuvre, qui devait commencer au départ du port de Palos et finir au moment de l'arrivée au Nouveau-Monde. Les premiers chants étaient ébauchés quand l'auteur s'arrêta [2]. Lorsqu'il reprit la plume, ce fut pour écrire en quelques heures une *Ode à la Grande Armée*, dont il a lui même raconté, dans la dernière édition de ses œuvres, la destinée singulière et glorieuse. Après nous avoir dit que son *Ode, publiée par le* MONITEUR *presqu'en même temps que la victoire d'Austerlitz*, était parvenue à l'Empereur *lorsqu'il était encore pour ainsi dire sur le champ de bataille*, M. Lebrun ajoute : « C'était le soir, dans le salon de Schœnbrunn, le

[1] M. P. Lebrun, au tome III de ses Œuvres, édition de 1864, en a donné une scène, celle où Véturie se présente devant son fils.

[2] On peut lire des fragments du premier chant de la *Colombiade, op. cit.* tome III, p. 308.

prince de Talleyrand, le prince de Neufchâtel et le comte Daru avaient dîné avec l'Empereur. L'Empereur, assis, prenait son café, quand M. Daru, ouvrant le *Moniteur*, qu'il trouva sur la cheminée, fit un mouvement de surprise. « Qu'est-ce, Daru? fit l'Empereur. — Voilà, Sire, dans le *Moniteur*, une ode sur la bataille. — Ah! et de qui? — De Lebrun, Sire. — Ah! ah! Voyons, lisez-nous cela, Daru. » L'Empereur ne doutait pas que ce ne fût du Lebrun que ses admirateurs comme ses critiques avaient surnommé Pindare. On n'en connaissait pas d'autre. L'ode fut louée et critiquée. Finalement, ordre fut donné d'écrire au Ministre de l'Intérieur qu'il était accordé à Lebrun une pension de 6,000 fr.[1]. »

Dieu me garde de révoquer en doute la vérité de cette anecdote, mais je ne puis me défendre de faire remarquer que dans le récit qui précède et dont M. Lebrun n'est, après tout, que l'éditeur, puisqu'il s'est borné à le reproduire tel qu'il l'avait recueilli de la bouche de M. le comte Daru, la mise en scène laisse peut-être quelque chose à désirer sous le rapport de l'exactitude.

La bataille d'Austerlitz a été livrée le 2 décembre 1805; c'est donc seulement quelques jours après qu'aura pu avoir lieu à Schœnbrunn la lecture de l'*Ode à la Grande Armée*, et c'est aussi ce que nous dit M. Sainte-Beuve dans ses *Portraits contemporains* : « On était *au lendemain d'Austerlitz*; l'Empereur *reçoit* le *Moniteur*...[2] » Eh bien! si nous ouvrons la collection du *Moniteur*, à cette date de décembre 1805, c'est vainement que nous y chercherons l'Ode de M. Lebrun, dans les jours qui ont

[1] Œuvres de M. Lebrun, II, p. 399.

[2] *Portraits contemporains*, II, p. 122.

suivi Austerlitz. Pour la trouver, il faut remonter jusqu'au numéro du 5 novembre. Mais comment admettre que l'Empereur n'ait reçu ce numéro que dans le courant de décembre? Fallait-il donc un mois à ses courriers pour aller de Paris à Schœnbrunn? Et si l'on veut que ce soit justement ce numéro du 5 novembre qui se soit aussi tardivement rencontré sur la cheminée impériale, comment expliquer que Daru ait pu dire à Napoléon : « Voilà, Sire, une *Ode sur la bataille*? »

Nous sommes donc obligé de tenir l'anecdote pour apocryphe, non pas au fond, mais dans la forme. S'il est vrai, en effet, que les vers de M. P. Lebrun sont tombés sous les yeux de Napoléon, et que celui-ci, les attribuant à Lebrun-Pindare,[1] a donné l'ordre d'accorder au célèbre poète une pension de 6,000 fr., convertie bientôt pour son jeune homonyme en une pension de 1,200 fr., il est certain, d'autre part, que les choses n'ont pas pu se passer tout à fait comme on nous les raconte. Tout en le constatant, nous devons reconnaître que M. Pierre Lebrun aurait eu mauvaise grâce à contester la fidélité des souvenirs de M. le comte Daru, et à épiloguer sur des dates, ainsi que nous venons de le faire. Il a préféré,—qui pourrait l'en blâmer? — accepter dans tous ses détails le récit de l'intendant-général de la Grande Armée, au risque de se trouver conduit par une pente insensible à voir dans sa pièce ce qui n'y était pas, ce qui ne pouvait pas y être. C'est ce qui est arrivé : le spirituel académicien est aujour-

[1] François de Neufchâteau, Marie-Joseph Chénier lui-même, se méprirent comme Napoléon. L'erreur se prolongea longtemps, et je la retrouve dans la *Table générale du Moniteur* (1799-1814) où l'*Ode à la Grande Armée* figure sous le nom de Denis-Ponce-Ecouchard Lebrun.

d'hui fermement convaincu qu'il a chanté la victoire d'Austerlitz, et que son *Ode à la Grande Armée* renfermait une description rapide et comme un premier croquis de la bataille. En veut-on la preuve? Voici ce que dit M. P. Lebrun lui-même dans la note que nous avons déjà citée : « Depuis la première édition, plusieurs strophes ont été ajoutées à cette ode qui, faite rapidement et au fur et à mesure de l'arrivée des bulletins, *n'avait pu reproduire avec quelque précision la bataille même d'Austerlitz*[1] » Et déjà, quelques lignes plus haut, il s'était décerné le titre de *Chantre de la bataille.* — Ainsi, M. P. Lebrun ne met point en doute qu'il n'ait chanté, dans le *Moniteur* du 5 novembre 1805, la bataille d'Austerlitz, gagnée le 2 décembre suivant ; il s'excuse seulement de n'avoir pu donner à son récit *plus de précision!* O poètes !

De 1805 à 1814, il composa d'autres odes qui n'ont point eu d'histoire comme celle dont nous venons de parler, un peu longuement peut-être. En voici les titres : *la Guerre de Prusse, la Colère d'Apollon, la Campagne de 1807, la Mort d'Écouchard Lebrun, le Vaisseau de l'Angleterre, la Naissance du roi de Rome, les Embellissements de Paris.* Est-ce que cette dernière pièce, datée de 1810, n'aurait pas été soumise au jugement de l'Académie lors du concours ouvert sur ce sujet de 1807 à 1811?

Comme on le pense bien, la poésie lyrique n'avait point complètement détourné du théâtre le précoce auteur de *Coriolan*, et la chute de l'Empire le surprit mettant la dernière main à une tragédie d'*Ulysse* qui fut jouée le 28 avril 1814. Un bon juge, Charles Nodier, qui rédigeait alors le feuilleton dramatique du *Journal des Débats*, a

[1] Œuvres de M. Lebrun, *II*, p. 402.

parfaitement indiqué les difficultés du sujet choisi par M. Lebrun et remis à la scène, il y a peu d'années encore, par M. Ponsard.

« Ulysse, écrivait Ch. Nodier le 30 avril 1814, est un personnage épique, et même un personnage dramatique du second ordre, mais ce ne sera jamais le héros d'une bonne tragédie, parce qu'il n'est pas tragique. Son caractère, adroit jusqu'à la souplesse, peut très-bien servir à nouer une intrigue intéressante, mais il ne peut inspirer ni cette pitié, ni cette terreur profonde qui font le mobile de la tragédie. Quel intérêt ce sujet peut-il exciter? La crainte que Pénélope ne soit forcée à devenir l'épouse d'un des princes qui demandent sa main. »

La pièce qui inspirait à Charles Nodier ces judicieuses remarques est surtout une étude d'imitation et de style. Elle renferme des vers harmonieux, des scènes touchantes, un acte remarquable, le IVe; et si l'auteur a dû renoncer à l'espoir de voir le retour d'*Ulysse* au théâtre, il est en droit de compter que son ouvrage sera toujours lu avec plaisir.

Pénélope n'avait obtenu qu'un succès d'estime ; *Marie Stuart,* représentée le 6 mars 1820, obtint un succès d'enthousiasme. Grâce à une action pleine d'intérêt, à un dénouement plein de larmes, à un style naturel, sans cesser d'être noble, la pièce alla aux nues. En l'écrivant, le poète a fait, le premier peut-être, acte de romantisme au théâtre, et, encore bien qu'il n'ait pas tardé à être débordé, ainsi que cela arrive à tous les *modérés* en temps de révolution, politique ou littéraire, on doit lui tenir compte de sa tentative. Il suffit, du reste, pour apprécier ce qu'elle a eu, à sa date, de hardi et d'utile, de se rap-

peler qu'en 1820 nous étions encore très-loin de la préface de *Cromwell*, et que le *Journal des Débats*, où n'écrivait plus Nodier, se voilait la face devant les énormités de *Marie Stuart*. Les cinq actes se passaient bien dans l'intérieur du château de Fotheringay, mais ils ne se passaient pas tous *(horresco referens!)* dans l'intérieur de la même salle, et l'homme d'esprit dont M. Jules Janin devait recueillir la succession, Étienne Becquet, s'écriait : « Dès qu'on baisse la toile, ne fût-ce que pour passer de l'antichambre dans le salon, l'unité de lieu est totalement violée ! [1] » — *Marie Stuart* n'en demeure pas moins le plus grand succès du théâtre de la Restauration, et nul doute que cette pièce n'eût pris rang parmi les chefs-d'œuvre de la scène française si, au lieu d'être imitée de Schiller, elle était un ouvrage original.

Le Cid d'Andalousie qui offrait ce caractère, et que M. Lebrun donna le 1er mars 1825, n'eut que quatre représentations. A quelle cause faut-il attribuer ce résultat? Est-ce à la nature du sujet, à la conception de la pièce, où l'intérêt, trop divisé, change sans cesse de place, si bien que Talma hésitait entre trois rôles? Est-ce au titre même, à ce nom du *Cid* auquel il semble que personne ne puisse plus toucher depuis que Corneille l'a fait sien et qui a porté malheur à Casimir Delavigne [2] comme à M. P. Lebrun ? Par certains côtés cependant, *le Cid d'Andalousie*, où régnait un souffle vraiment chevaleresque, l'emportait sur *Marie Stuart :* le style était plus varié ; il y avait plus

[1] *Journal des Débats* du 20 mars 1820.

[2] *La Fille du Cid*, tragédie en trois actes, de Casimir Delavigne, jouée pour la première fois sur le théâtre de la Renaissance le 15 décembre 1839, n'a pas réussi.

d'art dans la coupe du dialogue, plus de charme et de rayons dans certaines scènes, et en particulier dans la scène III du second acte, si justement célébrée par M. le duc de Broglie.[1]

Si le public avait reçu trop froidement *le Cid d'Andalousie*, il répara ses torts par l'accueil chaleureux qu'il fit au *Voyage de Grèce, poème,* (Janvier 1828.) Venu au lendemain des *Nouvelles Messéniennes* (1827), ce *poème,* si poème il y a, eut beaucoup plus de succès que l'ouvrage de Casimir Delavigne. On aurait pu, sans doute, signaler chez M. P. Lebrun les mêmes défauts que chez son émule: l'abus des apostrophes, les exclamations et les interrogations sans motif, le continuel emploi du vers libre qui cache tant d'écueils sous son apparente facilité. Mais à cette date de janvier 1828, à l'aurore du ministère de M. de Martignac, tout était apaisement et concorde, espérance et sourire ; le ciel était bleu, l'avenir était rose, et la critique était clémente : le *Constitutionnel* et la *Quotidienne* s'unirent pour proclamer les mérites du *Voyage de Grèce,* mérites réels et qui tenaient principalement à ce que l'auteur avait visité, en 1820 et 1821, les lieux dont il parlait. Il pouvait dire : *J'étais là, telle chose m'avint,* et il n'en fallait pas davantage pour donner à ses vers une couleur et un éclat qui manquent à ceux de Casimir Delavigne. Était-ce assez pour les faire vivre ? Non, sans doute, et dès l'année suivante (1829), les *Orientales* de Victor Hugo, ces odes pleines de soleil, où la Grèce brille en traits d'une si vive flamme, allaient reléguer dans l'ombre et les *Nouvelles Messéniennes* et le *Voyage de Grèce.* Celui-ci, du moins, eut son heure ; il fut tout un jour la fête de

[1] *Revue française,* janvier 1830.

notre poésie et l'honneur de notre littérature. Le moment était propice pour M. Lebrun ; il frappa à la porte de l'Académie, et la porte s'ouvrit d'elle-même. C'était le 21 février 1828. [1] L'heureux élu alla le soir à la Comédie-Française. On jouait *la Princesse Aurélie* ; la princesse (c'était Mlle Mars) aperçoit un homme de lettres de sa cour, et lui dit :

Ah ! votre Académie a fait un fort bon choix ;
Le public avec vous a nommé cette fois.

Une salve d'applaudissements accueillit ces deux vers, et quand la toile fut tombée, Mlle Mars dit au nouvel académicien : « Je vous ai fait mon compliment en plein théâtre ; le public y a joint le sien. »

Depuis cette époque, M. P. Lebrun n'a guère écrit que deux ou trois épîtres politiques, entre autres celle d'*un bon bourgeois de province sur les fortifications de Paris* (1841), qui est charmante de verve et de ton, et les neuf premières scènes d'un grand opéra, dont le *Don Juan* de lord Byron était le héros. Wilhem, le créateur de l'Orphéon, devait composer la musique ; mais les deux collaborateurs se sont arrêtés presque au début :

.... *Pendent opera interrupta.*

M. P. Lebrun vient de réunir ses œuvres complètes en quatre volumes, et il a joint à cette édition un certain nombre de pièces détachées, de stances familières qui sont, à nos yeux, ce qu'il a fait de plus remarquable. Je citerai la fin d'une de ces pièces, datée de mai 1825, et consacrée à la description de la *vallée de Champrosay* :

[1] Il fut nommé à la place de François de Neufchâteau. Ses deux concurrents étaient MM. de Pongerville et Ancelot.

Heureux qui de son espérance
N'étend pas l'horizon trop loin,
Et, satisfait de peu d'aisance,
De ce beau royaume de France,
Possède à l'ombre un petit coin!...

Pour m'agrandir m'irai-je battre?
Trois arpents sont assez pour moi :
Dans trois arpents on peut s'ébattre.
Alcinoüs en avait quatre,
Mais Acinoüs était roi...

Si les hommes pouvaient s'entendre!
Mais non : tant qu'il trouve un voisin,
Tout homme a le cœur d'Alexandre,
Et, prince ou bourgeois, veut étendre
Ou son royaume ou son jardin.

Quant à moi, devenu plus sage,
Et dans mes désirs satisfait,
Peu redoutable au voisinage,
Je ne demande à ce village
De lot que celui qu'il m'a fait;

Content si, m'assurant la vue
De la rivière et du coteau,
J'y puis seulement, sur la rue,
Joindre la place étroite et nue
Que borne, en fleurs, le vieux sureau.

C'est tout... Et puis encor peut-être
Ce petit bois plein de gazon,
Qui se berce sous ma fenêtre,
Et semble m'attendre pour maître,
Caché derrière ma maison.

Rien de plus... Et si, murmurante,
Dans ce bois, devenu le mien,
Venait à luire une eau courante,
Alors,... si ce n'est quelque rente...
Il ne me manquerait rien.

On ne lit plus guère aujourd'hui les tragédies de Ducis; on relit encore les petites pièces pleines de naturel et d'un accent si sincère qu'il adressait à sa *Maison*, à son *Jardin* et à son *Ruisseau*. *Marie Stuart* échappera-t-elle au sort d'*Hamlet*, et le *Cid d'Andalousie* à celui d'*Abufar?* Je ne sais; mais si cela devait être, quelques stances comme celles que nous venons de rappeler suffiraient pour conserver à M. Lebrun un rang honorable parmi les poètes de notre siècle.

S'il existe des rapports assez frappants entre le talent et les œuvres de Ducis et ceux de M. Lebrun, il est un point sur lequel l'accord cesse complètement entre leurs deux destinées, et que je ne dois pas omettre, sous peine de laisser incomplète la biographie du lauréat de 1817.

Ducis, malgré les instances du Premier Consul et de l'Empereur, refusa tout, le Sénat et la Légion d'honneur.

M. P. Lebrun, appelé, au mois de mars 1831, à la direction de l'Imprimerie royale, a été nommé maître des requêtes le 11 mai 1832, conseiller d'État le 27 septembre 1838, pair de France le 7 novembre 1839 et sénateur le 8 mars 1853.

Empressons-nous d'ajouter qu'il a eu l'honneur, pendant que M. Villemain était ministre de l'instruction publique, d'être choisi par ses collègues pour remplir les fonctions de secrétaire-perpétuel de l'Académie, et que

c'est à son passage dans ces fonctions éminentes que nous devons la publication du recueil des *Discours, Rapports et Pièces diverses, lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française, depuis 1803*[1]. Cette collection a été pour nous d'un précieux secours, et nous nous faisons un devoir d'offrir ici publiquement à M. P. Lebrun le témoignage de notre reconnaissance.

Ainsi que nous l'avons dit au début de ce chapitre, indépendamment des deux poèmes de MM. Lebrun et Saintine, huit autres furent distingués par l'Académie. L'ouvrage qui obtint l'*accessit* et qui portait pour épigraphe :

Me vero primùm dulces ante omnia Musæ,

était, d'après le secrétaire-perpétuel, celui où l'on trouvait le plus de verve, et M. Raynouard exprimait, au nom de ses collègues, le regret que l'auteur eût consumé les forces de son talent à dépasser le but.

L'écrivain, dont le *Rapport* parlait en ces termes, était Charles Loyson, né en 1791 à Château-Gontier, maître de conférences à l'École Normale et chef de bureau au ministère de la justice.

Publiciste distingué, consulté par MM. de Serre et Royer-Collard, dont il suivait la ligne politique ; — critique plein de goût et l'un des principaux rédacteurs du *Lycée français*[2] où, dans une série d'articles excellents,

1 Ce recueil, conduit aujourd'hui jusqu'en 1859, forme 10 beaux vol. in-4°. Paris, Firmin Didot.

2 *Lycée français ou mélanges de littérature et de critique.* Ce recueil à la rédaction duquel concoururent Casimir et Germain Delavigne, Scribe,

il salua la résurrection d'André Chénier et l'avènement de Lamartine; — poète d'un goût délicat et pur, dont les vers publiés en 1819, sous ce titre : *Épîtres et Élégies* [1], sont remarquables par le spiritualisme et l'élévation des sentiments, Charles Loyson était une des espérances les plus brillantes de la Restauration. Il mourut de la poitrine, à peine âgé de vingt-neuf ans, le 27 juin 1820.

Dans le premier de ses articles sur André Chénier, il décrit son château en Espagne, sa maisonnette, son ruisseau et son bocage, *et paulùm silvæ*; il le dessine à son gré et consacre un petit bouquet de cyprès, de bouleaux et d'arbres verts aux jeunes écrivains morts avant l'âge. Ici Tibulle et Lucain; là Malfilâtre et Gilbert, Chatterton, Millevoye et, à l'une des plus belles places, André Chénier. Méritait-il donc, lui, si pieux envers les poètes qui l'avaient précédé, d'être insulté dans sa tombe par un poète, par M. Victor Hugo? « L'opinion générale en l'année 1817, dit le chantre des *Misérables*, était que M. Charles Loyson serait le génie du siècle; l'envie commençait à le mordre, signe de gloire, et l'on faisait sur lui ce vers :

Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pattes. » [2]

En regard de ce vers, — dont M. Hugo a oublié de nous indiquer l'auteur qu'il doit pourtant connaître, — j'aimerais à mettre ici quelques-uns des beaux vers de Charles

Brifaut, Patin, Viollet-Leduc, Victor Leclerc, Bruguière de Sorsum, Bert, Théry, Avenel, Charles de Rémusat, E.-J. Delécluze, fut fondé, en 1819, par Charles Loyson qui lui donna pour épigraphe celle de sa pièce sur *le Bonheur de l'étude : Dulces ante omnia Musæ.*

[1] Ces poésies étaient dédiées à Louis XVIII, qui avait indiqué à l'auteur quelques corrections à faire.

[2] *Les Misérables*, livre Ier, ch. III. Voyez ci-dessus p. 63-64.

Loyson; j'en ai sous la main tout un essaim qui ne demanderaient pas mieux que de prendre leur vol, ayant de belles et bonnes ailes. Mais l'espace me fait défaut, et je dois me borner à reproduire, d'après M. Sainte-Beuve, une anecdote qui montrera combien la poésie du jeune et regrettable écrivain a laissé de trace en de nobles et sérieux esprits.

En 1841, dans une discussion de l'Adresse à la Chambre des députés, M. Guizot, qui avait pris plusieurs fois la parole, descendait de la tribune, tout prêt à y remonter encore. M. Villemain lui représenta qu'il semblait bien fatigué; pour toute réponse, M. Guizot lui dit avec un sourire mélancolique :

C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
Mais il brille un moment sur les autels des Dieux !

Ce sont deux vers de Charles Loyson, dans sa pièce sur *le Bonheur de l'étude*[1].

Au-dessus de cette dernière pièce l'Académie en plaçait une autre qui ne recevait cependant aucune récompense, l'auteur, M. Casimir Delavigne, s'étant mis lui-même hors du concours. Au lieu d'accepter le sujet comme une vérité reconnue, il l'avait envisagé comme une question à résoudre et il était arrivé à cette conclusion que *l'Étude ne fait pas le bonheur dans toutes les situations de la vie.* Le jeune poète croyait avoir de bonnes raisons pour le décider ainsi. Le comité du Théâtre-Français, auquel il avait présenté sa tragédie des *Vêpres siciliennes*, l'avait reçue d'abord à correction, et, après une seconde lecture, l'avait ajournée indéfiniment. *Indè iræ*... De là sa colère

1 Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, II, p. 225.

contre les comités et contre l'étude; de là l'une de ses meilleures pièces, les *Comédiens*, et son excellente *Épître à MM. de l'Académie française sur l'étude*[1]. L'épître était peut-être le genre qui convenait le mieux au talent de Casimir Delavigne, à ce talent spirituel, élégant et judicieux; dans cette voie, et dans celle-là seulement, il eût pu trouver de véritables chefs-d'œuvre. Que de parties déjà supérieurement traitées dans l'épître de 1817! Que de vers heureux, de ces vers *trouvés* commme le poète en aura si peu dans ses tragédies, celui-ci, entre autres, devenu proverbe dès son apparition :

Les sots, depuis Adam, sont en majorité!

Le successeur de Casimir Delavigne à l'Académie, parlant de cette *Épître sur l'Étude*, raconte qu'à l'époque où elle fut composée l'auteur était employé, au ministère des finances, sous la direction de M. le baron Mounier, à la liquidation des dettes étrangères; il travaillait en même temps à ses *Premières Messéniennes*. A défaut d'erreurs de prosodie, cette situation en partie double devait entraîner quelques erreurs de calcul. Un jour le chiffre de certain cheval, qui aurait dû figurer à la colonne des 1000, fut porté à celle des 10,000. « Voyez donc, dit l'excellent M. Mounier, comment cela se fait-il? — Comment? répondit Casimir étonné: que vous dirai-je, Monsieur? il fallait que ce fût un bien beau cheval![2] »

Des six autres pièces honorablement mentionnées par

[1] *Notice sur la vie et les œuvres de C. Delavigne*, par son frère G. Delavigne.

[2] *Discours de réception*, par M. Sainte-Beuve, 27 février 1845.

l'Académie, il en est trois dont nous ne connaissons pas les auteurs ; les trois autres étaient de la princesse Constance de Salm, du chevalier de Langeac et de M. Victor Hugo.

Constance-Marie de Théis est née à Nantes où son père remplissait les fonctions de juge-maître des eaux-et-forêts de la ville et du comté. On dit que le jour de sa naissance, — c'était le 7 novembre 1769, — plusieurs fées (il y en avait encore quelques-unes au fond de la Bretagne), entourèrent son berceau. Les deux premières lui firent don de la beauté et de la grâce plus belle encore ; deux autres promirent qu'elle serait spirituelle et qu'elle serait bonne. Elle composera beaucoup de vers, dit la cinquième qui eût peut-être mieux fait de rester chez elle, et elle sera princesse, ajouta la dernière. L'enfant grandit; elle devint belle et gracieuse, spirituelle et bonne, et elle composa beaucoup de vers. Voyant tout cela, Mme de Théis demeura convaincue que la jeune Constance allait être princesse. Mais la mère et la fille comptaient sans leur hôte, sans une méchante fée que l'on avait négligé d'inviter le 7 novembre 1769 et qui avait juré de se venger. La vengeance fut éclatante et terrible : elle se présenta en 1789 sous les traits d'un galant homme, riche et fils d'un secrétaire du Roi, qui s'appelait M. Pipelet, un nom évidemment fait exprès par la fée Grognon ! M. Pipelet épousa Mlle de Théis. Hélas ! rêver que l'on sera princesse et se réveiller Madame Pipelet ! Le conte de fées se terminait comme un roman bourgeois.

Mme Pipelet demanda des consolations à l'étude et fit jouer en 1794 au théâtre Louvois *Sapho*, tragédie lyrique, dont Martini avait écrit la musique et qui eut plus de cent

représentations. Son drame de *Camille* (1800) n'en eut que quatre. Cependant M. Pipelet était mort ; sa veuve, qui éprouvait le désir bien légitime de changer de nom, se remaria en 1802 et du coup devint princesse, princesse de Salm-Dyck. Elle eut un château sur le Rhin, de vastes domaines, un hôtel à Paris ; mais au milieu de sa nouvelle fortune elle resta fidèle à ses anciens amis, et au meilleur de tous, à l'étude.

Jalouse d'ajouter à l'éclat de son titre le lustre d'un succès académique, elle concourut plusieurs fois pour le prix de poésie, sans succès en 1806 et plus heureusement, nous venons de le voir, en 1817. Elle avait à cette date quarante-huit ans ; elle en avait soixante-quinze lorsqu'elle mourut le 13 avril 1845.

Parlerons-nous de ses œuvres, de ses *Épîtres à Sophie,* de ses *Discours en vers*, de ses *Pensées,* de ses *Souvenirs politiques et littéraires*, de son roman intitulé *Vingt-quatre heures d'une femme sensible ?* A notre appréciation le lecteur préfèrera sans doute celles de deux hommes qui ont beaucoup connu l'auteur de *Sapho.* Écoutons d'abord Lebrun le lyrique :

> *Thaïs,* muse ennuyeuse et fade,
> Jamais, comme Sapho, n'eût péri dans les mers :
> Et Phaon eût lui seul fait le saut de Leucade
> Pour ne pas entendre ses vers.

M. Pierre Lebrun s'exprime sur un autre ton : « Une *muse célèbre et charmante*, dit-il au tome III de ses œuvres, la princesse Constance de Salm, s'était cachée cette année-là parmi les combattants académiques, comme Clorinde parmi les chevaliers de *la Jérusalem.* »

Ainsi un poète a pansé la blessure faite par un autre poète, et M. Pierre Lebrun a réparé le procédé peu galant de Lebrun-Pindare :

Sæpe, premente Deo, fert Deus alter opem.

Le chevalier de Lespinasse de Langeac qui, en homme bien élevé, céda le pas, dans le concours sur *le Bonheur de l'étude*, à la princesse de Salm-Dyck, avait été successivement abbé et chevalier de Malte, secrétaire de légation à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, conseiller ordinaire de l'Université impériale, et, depuis 1815, garde de la bibliothèque et des archives de l'Université ; mais il était surtout et avant tout un poursuivant du prix de poésie. Né en 1750, il l'avait remporté à dix-huit ans, en 1768, pour sa *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur ;* il le recherchait encore en 1817, à soixante-sept ans ! [1] Dans l'intervalle, il avait concouru bien souvent, mais sans pouvoir obtenir autre chose que des mentions honorables et, dans ses bons jours, des *accessits.* Avoir une seconde fois le premier prix et mourir ! telle fut son unique préoccupation, l'ambition de son âge mûr, le cri de sa vieillesse, et rien ne le put distraire de cette idée fixe, pas même le succès de sa traduction des *Bucoliques* (1806). Pareil à ces députés qui, après avoir eu les honneurs d'une session, ne réussissent plus à se faire réélire et qui errent comme des ombres plaintives sur les bords de la Seine, autour du

[1] Le chevalier de Langeac publia en 1817, outre son discours en vers qui avait obtenu une mention, un volume intitulé : *Le bonheur que procure l'étude*, par le chancelier de Lhospital, fragments traduits de ses poésies *latines*, et suivis de quelques extraits des écrivains anciens et modernes, sur le même sujet.

Palais-Bourbon, lauréat déchu, il errait mélancoliquement autour du Palais-Mazarin. M. Sainte-Beuve a esquissé, en quelques traits de plume, la physionomie originale du pauvre chevalier. « J'ai eu l'honneur de connaître, dit-il, dans son article sur Victorin Fabre, un très-vieux littérateur, le chevalier de Langeac, qui, dans sa première jeunesse, avait remporté un prix à l'Académie vers 1770 ou 1769,[1] un prix en concurrence avec La Harpe et de préférence à lui (quel honneur !) Mais ce premier triomphe si glorieux ne s'était plus renouvelé, et depuis ce prix mémorable, le digne lauréat n'avait pu obtenir, dans les concours nombreux auxquels il s'était voué, que des *accessits*. Ce qui lui en était resté de chagrin au fond dans une âme assez légère, était inimaginable, et je l'ai entendu à près de quatre-vingt-dix ans revenir à satiété, en vieil écolier, sur ces injustices prétendues ou réelles dont il avait été victime.[2] »

A côté du chevalier de Langeac qui avait, en 1817,

Treize lustres complets surchargés de deux ans,

les hasards du concours avaient placé un enfant, dont la pièce, inscrite sous le n° 15 et portant pour épigraphe ce vers d'Ovide :

Et mihi jàm puero cœlestia sacra placebant,

débutait ainsi :

Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

« Si véritablement il n'a que cet âge, disait M. Ray-

[1] La date exacte est 1768.
[2] *Portraits contemporains*, III, p. 268.

nouard dans son rapport, l'Académie a dû un encouragement au jeune poète ; » et le *Constitutionnel*, avec un lyrisme qui ne lui était pas habituel, s'écriait le lendemain dans le compte-rendu de la séance : « Parents auxquels appartient ce disciple de Virgile, lisez la poétique de Vida et voyez avec quels soins, avec quelle tendresse il faut élever cette innocente et douce créature, écarter d'elle les peines qui usent le cœur avant le temps, les rigueurs qui flétrissent le talent avant qu'il ait poussé toutes ses fleurs, nous vous devrons peut-être un *successeur de Malfilâtre !* »

Ce futur *successeur de Malfilâtre* n'était autre que M. Victor Hugo, âgé en effet de quinze ans à peine, puisqu'il était né le 26 février 1802, et dont le brillant début, si plein de promesses, bientôt tenues et dépassées, a donné naissance à une anecdote racontée pour la première fois en 1831 par M. Sainte-Beuve, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*.

L'Académie, frappée de la gravité et de la beauté des vers inscrits sous le n° 15, allait leur accorder le prix, lorsque plusieurs membres firent observer que le candidat, en se donnant *trois lustres* seulement, s'était moqué de ses juges ; il méritait une leçon, on décida que sa pièce descendrait du premier au second rang. Ce fut en vain qu'il courut, son acte de naissance à la main, chez M. Raynouard ; le siége du secrétaire-perpétuel était fait et il ne voulut pas recommencer le travail. Tel est le récit mis en circulation par l'éminent critique[1] et que M. Alfred

[1] Sainte-Beuve, *Revue des Deux-Mondes*, vol. III et IV, 1831, et *Portraits littéraires*, 1839. Voyez aussi *Galerie des Hommes illustres*, par *un*

Nettement, dans sa belle *Histoire de la littérature française sous la Restauration*,[1] a eu raison de ne point accueillir.

Il est bien vrai que l'Académie n'accepta qu'avec une certaine réserve l'affirmation de l'auteur du n° 15 relativement à son âge; mais, bien loin de voir dans cette affirmation un motif de refuser au jeune poète la juste récompense à laquelle il pouvait prétendre, elle déclara que, s'il n'avait réellement que quinze ans, c'était un titre de plus pour lui aux *encouragements* de ses juges. *Un encouragement*, voilà donc ce qui fut accordé à M. Victor Hugo; on ne le fit pas descendre, comme l'a dit M. Sainte-Beuve, du premier au *second rang ;* on lui assigna d'emblée le *neuvième rang*, parce que huit autres pièces avaient paru l'emporter sur la sienne. Voici comment les ouvrages distingués par l'Académie furent classés : en première ligne les deux poèmes de MM. P. Lebrun et Saintine; 3° l'*Épître* de Casimir Delavigne; 4° les vers de Charles Loyson; 5° le n° 36, « qui paraît être, disait le rapport, d'un auteur exercé dans l'art d'écrire et qui sait employer sagement les ressources de la versification; » 6° la pièce de la princesse de Salm-Dyck; 7° et 8° deux discours en vers, dont l'un était du chevalier de Langeac; 9° la pièce de Victor Hugo; 10° une autre pièce portant pour épigraphe ce vers de Racine :

Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres.

L'inexactitude du récit de M. Sainte-Beuve et des biographes à la suite ressort d'ailleurs du livre publié en

homme de rien (M. L. de Loménie.) — Les Contemporains. — *Dictionnaire des Contemporains*, etc., etc.

[1] Voyez t. I, p. 276, de la deuxième édition.

1863 sous ce titre : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* Ce témoin, dont M. Victor Hugo pourrait dire :

La moitié de moi-même a mis l'autre en volumes,

nous apprend que c'est seulement après la séance du 25 août 1817 que le jeune écolier, voulant convaincre l'Académie de ses quinze ans, envoya à M. Raynouard son acte de naissance avec un mot de remerciement ; les immortels — c'est toujours de ce *témoin* peu suspect que nous tenons le fait — furent pleins de sourires pour l'adolescent, et l'un d'eux, successeur de Delille, M. Campenon, le complimenta en vers :

L'esprit et le bon goût nous ont rassasiés ;
J'ai rencontré des cœurs de glace
Pour des vers pleins d'âme et de grâce,
Que Malfilâtre eût enviés.

Encore *Malfilâtre !* Je soupçonne M. Campenon, quoique bon royaliste, de s'être inspiré, pour écrire ce quatrain, de la lecture du *Constitutionnel.*

La pièce de M. Victor Hugo n'a jamais été publiée, mais le *témoin de sa vie* en a donné d'assez longs extraits. [1] Comment n'être pas ému quand on rencontre, dans ces premières inspirations du poète, une sorte de pressentiment des destinées orageuses et de l'exil que l'avenir lui réservait ?

Lequel de nous peut dire au pays de sa mère :
C'est dans ce lieu chéri que sera ma poussière ?
Qui peut dire aux climats où l'a jeté le sort :
Vous vîtes ma naissance et vous verrez ma mort ?...
L'étude sut aussi soulager tes douleurs,

[1] *Victor Hugo raconté*, etc., p. 377 à 380.

Toi qui, fuyant les murs de ta patrie en pleurs,
Banni par les Romains pour avoir sauvé Rome,
Dans ton illustre exil restas toujours grand homme,
Cicéron! ....
On te vit demander aux ruines d'Athènes
Les restes éloquents de son grand Démosthènes,
Et partout, imitant et pleurant tes rivaux,
Oublier tes revers dans d'utiles travaux!
Je suivrai ton exemple.

Ces vers n'ont pas été reproduits par M. Raynouard. Voici ceux que nous trouvons dans son rapport :

Mon Virgile à la main, bocages verts et sombres,
Que j'aime à m'égarer sous vos paisibles ombres!...
Là, mon âme tranquille et sans inquiétude,
S'ouvre avec plus d'ivresse aux charmes de l'étude;
Là... mon cœur est plus tendre et sait mieux compatir
A des maux... que peut-être il doit un jour sentir!

N'êtes-vous pas frappé tout d'abord du soin avec lequel sont rimés ces vers de M. V. Hugo à son début, et ne pensez-vous pas que, parmi les poètes, ses juges, plus d'un a dû être tenté de refaire à son usage le vers de Boileau :

Dis-moi, jeune écolier, où tu trouves la rime?

Notons aussi ces deux mots *sombres* et *ombres* qui, dans les dernières œuvres de l'auteur, dans *les Contemplations* surtout, reviennent à chaque instant. En 1817, à ce moment où le génie de *l'enfant sublime* touchait à son aurore, ces deux mots étaient comme deux points noirs imperceptibles à l'horizon; ils sont allés toujours grossissant, et aujourd'hui ce sont deux nuages épais qui obscurcissent les pages les plus éclatantes du célèbre écrivain.

Mon Virgile à la main, disait-il dans les vers que l'Académie s'était plu à citer, et peut-être étonnerons-nous beaucoup de nos lecteurs si nous ajoutons que M. Victor Hugo est resté fidèle au culte de Virgile. On en trouve la preuve dans tous ses recueils, et en particulier dans les *Voix intérieures* et les *Rayons et les Ombres.*

O Virgile! ô poète! ô mon maître divin!

s'écrie-t-il dans le premier de ces deux ouvrages, et dans le second, s'adressant *à M. le duc de...*, il lui dit :

Prenez ce vieux Virgile où tant de fois j'ai lu!
Cherchez l'ombre, et tandis que dans la galerie
Jase et rit au hasard la folle causerie,
Vous, éclairant votre âme aux antiques clartés,
Lisez mon doux Virgile, ô Jule, et méditez!

Et plus loin :

Dans ma retraite obscure où, sous un rideau vert,
Luit comme un œil ami main vieux livre entr'ouvert,
Où ma Bible sourit dans l'ombre à mon Virgile!...

« Vous connaissez, écrivait-il en 1838 à M. Louis Boulanger, mon goût pour les grands voyages à petites journées, sans fatigue, sans bagage, en cabriolet, seul avec mes vieux amis d'enfance, Virgile et Tacite. [1] »

Sans doute, M. V. Hugo n'a ni le goût exquis, ni le sentiment profond qui respirent dans le chantre de *l'Énéide* : Racine avait depuis longtemps recueilli cette partie de l'héritage. Mais peut-être le poète des *Feuilles d'automne* est-il parvenu, dans plusieurs de ses pièces, à donner à son vers un caractère de perfection qui prouve que,

[1] *Le Rhin*, lettre I.

comme artiste et au point de vue de la forme, il a merveilleusement profité des leçons de Virgile.

En finissant ce chapitre, nous ne pouvons nous défendre d'exprimer encore une fois la douleur profonde avec laquelle nous avons vu M. Victor Hugo choisir précisément cette *année 1817*, à laquelle se rattache le souvenir de son premier succès, pour la faire servir de texte à ses attaques contre la Restauration, qui fut le berceau de son génie et la source de ses plus nobles inspirations. *Les Anciens couronnaient de fleurs les sources où ils avaient puisé*: c'est un mot de Ducis que nous prendrons la liberté de recommander à l'auteur de *William Shakespeare*. Que si vous ne voulez pas imiter en cela les Anciens, n'allez pas du moins piétiner comme un enfant dans la source où vous avez bu et vous efforcer de changer son onde pure en un misérable bourbier.

Et pourtant, quelque graves que soient les torts de M. Victor Hugo, nous ne nous en souvenons plus dès que nos yeux rencontrent quelques-uns de ses nombreux chefs-d'œuvre : *Louis XVII*, *Dieu est toujours là*, ou *la Prière pour tous*. Dans Homère, lorsque les vieillards de Troie voient passer Hélène, ils oublient aussitôt qu'elle a attiré sur leur patrie les malheurs et les dangers de la guerre. Tout à l'heure, ils s'apprêtaient à la maudire ; elle est là maintenant, ils la contemplent et ils sourient. Hélène, c'est la poésie ; et pour nous, à qui l'on ne demandera pas sans doute d'être plus sages que les vieillards de Troie, nous sentons, comme eux, les reproches expirer sur nos lèvres, quand elle passe devant nous dans tout l'éclat de sa radieuse beauté. E. B.

I.

LE BONHEUR QUE PROCURE L'ÉTUDE

DANS TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE

« L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie. » MONTESQUIEU.

Dans les rapides jours qu'il passe sur la terre,
L'homme, au milieu des maux dont il est tributaire,
Du besoin d'être heureux sans cesse tourmenté,
Vers un bonheur qui fuit ardemment emporté,
Cherche, en s'environnant d'illusions qu'il aime,
Ce bonheur qu'il devrait ne chercher qu'en lui-même.
Que trouve-t-il ? Des biens que poursuit son désir,
En est-il que du moins il parvienne à saisir.
Si quelque aimable erreur de ses maux le console,
A peine il en jouit que le charme s'envole.
Rien autour de son cœur ne s'arrête jamais :
Ses plaisirs du matin, le soir sont des regrets ;
Et, dans le court instant qu'ils lui restent fidèles,
Nés de ses passions, sont agités comme elles.

Il est, entre ces biens si trompeurs et si faux,
Il est un bien réel, doux charme de nos maux,

Dont on send dès l'abord la paix enchanteresse,
Dont on jouit sans trouble et non pas sans ivresse,
Qui suit l'homme, en dépit des destins inconstants,
A tout âge, en tous lieux, et dans tous les instants,
Qui, sans cesse nouveau, s'accroît par l'habitude,
Plein de calme, d'oubli, d'innocence : l'étude;
L'étude, plaisir vrai dont la source est en nous,
L'étude, heureux trésor qui les remplace tous.

Qu'on ne la borne pas aux seuls besoins du sage.
Il n'est aucun mortel qui n'en trouve l'usage.
Quel que soit notre sort, illustre ou sans éclat,
Monarque, citoyen, guerrier ou magistrat,
Jeune ou vieux, riche ou pauvre, heureux ou misérable,
L'étude, utile à tous, est à tous agréable.
Elle allège les grands du poids de la grandeur,
Sauve aux riches l'ennui de leur triste bonheur,
Fait du peuple ou des rois oublier le caprice,
Tranquillise le cœur qu'irrita l'injustice,
Console doucement l'homme persécuté,
Des affronts, de l'exil, et de la pauvreté.
Hôte aimable des champs, compagne de voyage,
Du cabinet des rois, de la maison du sage,
Jusque dans les camps même elle conduit ses pas.
Catinat et Condé ne la dédaignaient pas;

Et, voyageur armé pour conquérir la terre,
Alexandre en Asie emportait son Homère.

Telle, prodigue à tous de son aimable fruit,
Elle conseille l'homme, et le charme, et l'instruit;
Soit qu'elle lui découvre, au flambeau du génie,
Des mondes et des cieux la marche et l'harmonie;
Soit qu'entraînant ailleurs son esprit curieux,
Aux pages de l'histoire elle attache ses yeux,
Lui fasse aux temps passés trouver ceux où nous sommes
Et, sous des noms divers, toujours les mêmes hommes;
Soit enfin qu'éclairant les doutes de son cœur,
Elle cherche avec lui quel est le vrai bonheur;
Si la gloire y conduit, les trésors, la naissance;
Si c'est le bruit, l'éclat, les honneurs, la puissance;
Ou, dans l'ombre, à l'écart, loin de tous les chemins,
Quelque secrèt sentier inconnu des humains.

La plupart, entraînés par l'exemple et l'usage,
En de stériles soins consument tout leur âge.
L'un à grossir sans fin des trésors superflus
Passe les jours, ces jours qui ne reviennent plus!
L'autre adore en riant de légères idoles;
Ceux-là, plus sérieux, etnon pas moins frivoles,
Amants des dignités, des titres et des rangs,
Attachent leur bonheur au sourire des grands.

Mais sortent-ils enfin du tourbillon rapide,
Ils tombent au néant d'une existence vide,
Comme l'oiseau que l'air a cessé de porter,
Quand ses ailes dans l'air cessent de s'agiter.
Qui les soulage alors du fardeau de leur vie ?
Quelquefois, détrompé d'une aussi vaine envie,
Moi-même j'ai connu ce vague et cet ennui
Qu'un espoir qui n'est plus laisse en nous après lui.
Triste, abattu, traînant ma lassitude extrême,
Découragé du monde, et doutant de moi-même,
Je rentrais, le cœur vide, inquiet et troublé,
Je retrouvais l'étude et j'étais consolé.
Horace... que ne peut une douce lecture!
Horace me disait : « Restons dans la nature.
» N'allons pas hors de nous chercher de vains plaisirs;
» Et dans un cercle étroit resserrons nos désirs.
» L'or vaut-il en effet la fatigue qu'il cause!
» On vit si peu de temps et de si peu de chose.
» D'un fardeau qui peut nuire à quoi bon se charger?
» Il n'est pour les mortels que deux biens sans danger;
» L'un est le nécessaire, et l'autre la sagesse. »

Ainsi l'étude vient, nous consolant sans cesse,
Encourager en nous les vertueux penchants,
Et les glisse en secret même au cœur des méchants.

Qui peut aimer l'étude, et demeurer barbare,
Injuste, ingrat, jaloux, ambitieux, avare?
Quels vices de l'esprit, quels désordres du cœur,
Ne cèdent par degrés à son charme vainqueur?
Quel mal puis-je nommer qu'elle ne tourne en joie?
Cet homme est malheureux, il souffre, il est en proie
A la haine, à la crainte, à l'espoir, à l'ennui :
Hommes de tous les temps, venez autour de lui;
Venez, sages fameux, venez, troupe immortelle,
La Bruyère, Pascal, Fénelon, Marc-Aurèle!
Son âme au milieu d'eux a retrouvé la paix.
Quand l'étude s'approche, ennui, tu disparais!
Passions, vous fuyez, tristesse, tu t'envoles!
Puissante enchanteresse, elle sait des paroles
Qui, d'un charme magique, endorment les douleurs.
De Tullie au tombeau j'ai vu le père en pleurs.
Quel pouvoir l'a calmé? l'étude consolante;
L'étude et Tusculum : et quand Rome sanglante
Eut reconnu la loi des cruels triumvirs,
L'étude encor charmait ses amers souvenirs.
Ah! que d'infortunés, en cette triste France
Comme lui, menacés par le crime en démence,
Ont trouvé dans l'étude un remède à leurs maux!
Seuls, pleurant leur famille envoyée aux bourreaux,
Leurs rangs, leurs dignités, leur fortune ravie,

L'étude adoucissait leur douloureuse vie ;
Les livres, seuls amis qui ne sont point ingrats,
Au plus lointain exil accompagnaient leurs pas.
On a vu dans ces temps de deuil et de misères,
Des princes, exilés du palais de leurs pères,
Errer chez l'étranger, sans espoir de retour.
L'étude était leur bien, leur asile, leur cour ;
Et, comme aux jours heureux ils régnaient avec elle,
Au jour de l'infortune elle leur fut fidèle.

Que dis-je ? elle descend jusqu'au triste séjour
Où d'un rayon avare entre à peine le jour,
Où le crime gémit, et souvent l'innocence ;
Elle y demeure encor, même après l'espérance.
Voyez-vous ce proscrit, de sa perte certain :
Assis, calme, et le front appuyé sur sa main,
Il lit, médite, écrit ; c'en est fait. Sa pensée
Dans l'espace sans borne au loin s'est élancée.
Plus de prison pour lui, de verroux, ni de fers ;
Il est libre. Il parcourt tout le vaste univers.
Il saisit des secrets que gardait la nature,
Sa main va les transmettre à la race future.
Hâte-toi ! les bourreaux disposent de ton sort.
Mais on ouvre, on le nomme, on l'appelle à la mort.
« De quelques jours encore, ah ! prolongez mon âge,

» Et qu'avant de mourir j'achève mon ouvrage. »
Tu l'as dit, Lavoisier! mais tu l'as dit en vain;
Tu meurs. Tel Archimède, au bord Syracusain,
De l'art qu'il illustra mourut l'âme occupée,
Et du soldat romain n'a pas senti l'épée.

Mais d'une triste image écartons nos regards.
Bois touffus, clairs ruisseaux, venez de toutes parts,
Venez, loin du tableau dont mon âme est émue,
Rafraîchir ma pensée et consoler ma vue.
Oh! qui m'emportera sous un ombrage épais!
Qui me rendra des eaux le cours limpide et frais!
Qui peindra des grands bois le studieux silence,
La liberté des champs et leur indépendance,
Et les prés pleins de fleurs, et l'agreste chemin
Qu'on suit, entre les blés, son Horace à la main!
Plaisirs des dieux! surtout, si dans la solitude,
L'amitié quelquefois vient se joindre à l'étude,
Si de leur double ivresse on goûte les douceurs,
Et si le même mot fait tressaillir deux cœurs.
Il est doux de jouir, dans un autre soi-même,
Et des lieux qu'on préfère, et des livres qu'on aime.
Chaque abeille à la ruche apporte son trésor.
L'étude à l'amitié semble ajouter encor.
Aux vallons de Tibur, aux bois de Lucrétile,

Ainsi l'aimable Horace et le tendre Virgile
Ensemble cultivaient les champêtres loisirs.
Cependant on s'oublie en de si chers plaisirs.
Le temps conseille en vain de quitter la retraite
Où d'un charme enchanteur l'étude nous arrête ;
En vain on voit des bois les feuilles se flétrir,
Les oiseaux disparaître, et les vents accourir;
On ne peut s'arracher à ses travaux tranquilles.
On rentre en murmurant dans l'enceinte des villes.
Mais quoi ! l'étude encor vient charmer les hivers.

Dans la saison brumeuse où les champs sont déserts,
Où la ville elle-même et s'attriste et s'ennuie,
Lorsqu'à travers la vitre on voit la froide pluie
Tomber, tomber encore; ou de légers flocons
La neige au loin blanchir le faîte des maisons;
Oh ! que l'étude alors est douce et délectable!
A couvert des frimas, quel charme inexprimable
De lire et de rêver, tranquille en son réduit,
Près du feu rayonnant qui brûle à petit bruit!
Le soir, quand le silence occupe nos demeures,
Que seules de la nuit se répondent les heures,
Qu'on aime à prolonger le doux travail des jours !
Le temps fuit, l'airain sonne, et l'on veille toujours,
Et, dans la longue extase où se perd la pensée,

On ne se souvient plus de la nuit avancée.
Mais qui n'a pas joui des charmes du matin,
De l'heure où, réveillé par le timbre argentin,
Je me lève, avant l'aube, alors que tout sommeille,
Et ranime au foyer la cendre de la veille.
Il fait nuit : du matin le calme et la fraîcheur
D'un plaisir inconnu font palpiter mon cœur.
Dans le sommeil de tous trouvant ma solitude,
Près du foyer brillant, doux ami de l'étude,
Assis à la clarté du flambeau matinal,
Je médite Corneille, ou Montaigne, ou Pascal,
Ou les hommes fameux de Rome et de la Grèce,
Et de leurs vieux écrits l'éternelle jeunesse.
En l'absence du bruit, des hommes et du jour,
Leurs livres mieux goûtés m'inspirent plus d'amour;
Ils parlent à mon âme avec plus de puissance.

Heureux qui, dès le temps de son adolescence,
A connu cette ivresse, en a rempli son cœur!
Le vase, qui d'abord d'une pure liqueur
A rempli son argile encor vierge et nouvelle,
A son premier parfum reste longtemps fidèle;
Et l'homme, dont l'étude eut d'abord les amours,
De son premier penchant se ressouvient toujours.
Soyez bénis cent fois, lieux où notre jeune âge,

Tendre et docile encore, en fit l'apprentissage ;
Où, dans un calme heureux, d'aimables compagnons,
L'un par l'autre excités, s'en donnent des leçons ;
Où l'âme en sa fraîcheur en sent partout l'empire,
Où c'est l'étude enfin qu'avec l'air on respire !
Je me rappelle encor, non sans ravissement,
La classe, son travail, son silence charmant ;
Je tressaille, en songeant aux paisibles soirées,
Sous les regards du maître, au devoir consacrées,
Quand, devant le pupitre en silence inclinés,
Nous n'entendions parfois, de nous-même étonnés,
Que, d'instant en instant, quelques pages froissées,
Ou l'insensible bruit des plumes empressées
Qui, toutes à l'envi courant sur le papier,
De leur léger murmure enchantaient l'écolier.
O jeunesse ! ô plaisirs ! jours passés comme un songe !

Du moins, ces temps heureux, l'étude les prolonge.
Elle laisse à nos cœurs cette première paix,
Que les autres plaisirs ne remplacent jamais.
Celui qui dans l'étude a mis sa jouissance,
Garde sa pureté, ses mœurs, son innocence ;
Le miroir de sa vie est riant à ses yeux ;
Les jours ne sont pour lui que des moments heureux,
Sans ennui, sans langueur, sans tristesse importune.

Il n'adressera point ses vœux à la fortune;
Hélas! que pourrait-il lui demander encor!
Il porte dans son cœur sa gloire et son trésor.
Pauvre, libre, content, sans soins et sans envie,
Dans un lieu de son choix, il jouit de sa vie;
Et quand le terme vient, il passe sans effort
Du calme de l'étude au calme de la mort.
A contempler sa fin Pétrarque nous invite:
Ses yeux se sont fermés, on dirait qu'il médite,
Ou que, las du travail, il sommeille un instant;
Sur sa table entr'ouvert, son livre encor l'attend;
Et du vers qu'il traçait sa plume humide encore,
Avec lui se repose, en attendant l'aurore.

Tel, après un beau jour, mon vénérable ami,
Du sommeil éternel Ducis s'est endormi.
Sa vie, à son déclin, s'est éteinte, pareille
Au flambeau, compagnon de la savante veille,
Lorsque, toute la nuit en silence allumé,
Aux feux du jour naissant il s'éteint consumé.
Hélas! je force en vain mes regrets à se taire.
Il n'est plus l'héritier du trône de Voltaire!
Il n'est plus ce vieillard, notre amour, notre orgueil!
Mes yeux qui le cherchaient n'ont trouvé qu'un cercueil!

Les vertus sont en deuil et Melpomène pleure.
L'étude encor du moins charmait sa dernière heure.
Au siècle de son âge il manquait seize hivers,
Et sa brûlante main traçait encor des vers.
Il chantait les trésors de sa noble indigence,
Ses livres, ses amis, sa fière indépendance ;
Et la paix de son âme, et ce double avenir,
Qu'au monde et dans le ciel il a droit d'obtenir.

PIERRE LEBRUN.

II.

LE BONHEUR QUE PROCURE L'ÉTUDE.

Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère.

Malheur à ce mortel étranger à l'étude,
Qui, du monde embrassant la triste servitude,
De son éclat trompeur moins charmé qu'ébloui,
Nous vante de faux biens dont il n'a pas joui.
Désabusé bientôt de cette pompe vaine,
Et cédant à regret au torrent qui l'entraîne,
A ses yeux la retraite est un isolement,
Le plaisir un travail, le travail un tourment :

Sourd, aveugle aux beautés qu'il ne saurait comprendre,
Il regarde sans voir, écoute sans entendre.

Succédant au fracas, le calme fait pour lui
De ses plaisirs d'hier ses remords d'aujourd'hui.
Il croit dans le tumulte oublier sa souffrance;
Ses désirs satisfaits trompent son espérance;
Il tourmente ses nuits, il tourmente ses jours;
Ingrat envers le ciel, il l'accuse; et toujours
D'erreurs environné, de voluptés avide,
Il surcharge son cœur sans en combler le vide.

Mais tel n'est point ton sort, amant des chastes sœurs,
Et toi seul, de la vie épuisant les douceurs,
Soit que le dieu des vers te soufflant le génie,
A tes chants inspirés accorde l'harmonie;
Soit que Gluck ou Rubens te prête ses élans;
Que Descarte ou Bacon dirige tes talents,
Et qu'altéré de gloire, en ton brûlant délire,
Tu tiennes les pinceaux, le compas ou la lyre,
Toujours ami du bien, riche de ton honneur,
Tu dois à ces travaux la paix et le bonheur.

Tout ce qui fut créé de la mort est la proie;
Mais les fils de Priam et les vainqueurs de Troie,
Malgré l'effort des ans, rassemblant leurs débris,
Sous les lauriers d'Homère ont trouvé des abris;

Et ses vers et leurs noms deviennent ton partage.
Le temps, loin d'envahir un si noble héritage,
Sur les restes sanglants des trônes renversés,
Des rois ensevelis, des peuples dispersés,
De Clio, d'Uranie, agrandit le domaine :
Précédé du flambeau de la raison humaine,
Il chasse devant lui ces longs amas d'erreurs,
D'utiles vérités tristes avant-coureurs :
Respectant dans son cours le champ de la science,
Il fait croître les arts, fruits de l'expérience,
Et, des siècles éteints gardant le souvenir,
Des cendres du passé féconde l'avenir.

Ces biens, les seuls plaisirs que n'altère point l'âge,
Ces biens, seule richesse à l'abri du naufrage,
Ils sont le noble prix des loisirs studieux.
Poursuis, ami des arts; protégé par les Dieux,
Laisse un sot enrichi mettre dans la balance
Les trésors du savoir et ceux de l'opulence.
Pauvre, malgré son or, de tout l'or qu'il n'a pas,
L'intérêt le tourmente et s'attache à ses pas;
Mais toi, loin des grandeurs, sans esclave, sans maître,
Tu vis pour être heureux, et non pour le paraître;
En bornant tes désirs, tu bornes tes besoins;
Le plus riche est celui qui désire le moins.

Plutus perd son éclat aux yeux de la sagesse,
Et toi, comme Bias, tu portes ta richesse.

Vois le prix que le sort réserve à tes travaux!
Chaque jour en naissant t'offre des biens nouveaux.
Ces hommes si fameux dont le passé s'honore,
C'est pour toi qu'ils sont nés, qu'ils revivent encore.

C'est pour toi que Virgile, et le Tasse, et Milton,
Cadencèrent leurs chants; c'est pour toi que Newton,
Mesurant des soleils la carrière infinie,
Osa voler aux cieux sur l'aile d'Uranie;
Que Rubens, mariant ses savantes couleurs,
Peignit de Médicis la joie et les douleurs;
Et que, ressuscitant l'antique Melpomène,
Racine a de ses vers enorgueilli la scène.

Ne sois point envieux d'un bonheur passager,
Ouvrage d'un instant, qu'un instant peut changer :
Tes biens sont immortels, et l'injuste fortune,
Et ces rois qu'en autrui le mérite importune,
En vain pour t'en priver se ligueraient entre eux.

Vois mon sort : j'ose ici m'honorer d'être heureux;
Je suis loin de prétendre au vain titre de sage;
Le temps n'a point encor sillonné mon visage;
Non : je suis jeune, ardent; mais bientôt éclairé

Sur le frivole espoir dont j'étais enivré,
Abritant assez tôt ma barque vagabonde,
Qu'entouraient des écueils sur l'océan du monde,
Je suis au port; et là, des flots suivant le cours,
J'attends des naufragés pour leur porter secours.

Sais-tu qui m'a sauvé des fureurs de l'orage?
L'Étude : elle sourit à mon jeune courage,
D'un air de bienveillance accueillit mes essais,
Et me fit espérer un nom et des succès.
Je ne m'en défends point; quelque temps infidèle,
Je négligeai son culte, et je m'éloignai d'elle,
Par un Dieu plus puissant malgré moi retenu.
Des erreurs de l'amour à vingt ans revenu,
J'ai repris ses leçons, j'ai retrouvé ses charmes;
Sensible à mon retour, elle essuya mes larmes,
Et l'oubli de mes maux fut son premier bienfait.
Sous ses lois, aujourd'hui, paisible, satisfait,
A ses pieds abjurant une folle chimère,
Je voudrais d'un laurier faire hommage à ma mère,
Et toujours favorable à mes plus doux penchants,
L'Étude vient s'offrir pour sujet de mes chants.

Déesse, soutiens-moi! nouvelle Mnémosyne,
Tu créas des beaux-arts la famille divine :
Trahis par le destin, les mortels abattus

Te doivent leurs plaisirs et presque leurs vertus.
Rappelons-nous ce temps (puisqu'après nous l'histoire
En doit de nos neveux effrayer la mémoire),
Ce temps où, dans nos murs, un peuple de bourreaux
Avait traîné Thémis au pieds des échafauds!
De ces noirs attentats déplorables victimes,
Vous qui, fuyant un sol dévasté par les crimes,
Sur la terre d'exil avez caché vos pleurs,
Parlez! qui les sécha? qui calma vos douleurs?
Ceux d'entre vous qui, fiers de mille ans de noblesse,
Attendaient l'avenir, plongés dans la mollesse,
Et qui n'avaient reçu de leurs nobles parents
Qu'une immense fortune et des noms et des rangs,
Dépouillés tout à coup de leurs grandeurs suprêmes,
Que sont-ils devenus en devenant eux-mêmes?

Mais toi qui, cultivant des dons plus précieux,
Sans trône, fus encor digne de tes aïeux;
Qui, déjà prévoyant ce jour où pour la France
Ton nom serait un cri d'amour et d'espérance,
Préparais loin de nous, par ton vaste savoir,
Le bonheur des sujets que tu devais avoir,
Grand Roi, dis-nous quel Dieu charma ta solitude?
Je l'entends, et sa voix vient de nommer l'Étude.
C'est donc elle, Français, qui fit dans son grand cœur,
Sur la Charte immortelle asseoir notre bonheur,

Et qui des droits de tous maintenant l'équilibre,
Lui fait en souverain régir un peuple libre!

C'est elle qui sans cesse, en tous lieux, en tous temps,
A rempli l'univers de renoms éclatants.
C'est pour elle jadis que, dans Lacédémone,
Lycurgue dédaigna de posséder un trône;
Aristide exilé, Socrate dans les fers,
Par elle ont vu calmer les maux qu'ils ont soufferts;
Archimède en mourant attesta sa puissance.
Elle agrandit encor le vainqueur de Numance.
Libre par ses bienfaits, et fidèle à ses lois,
L'esclave Phrygien fut l'oracle des rois;
Désertant des cités la pompe triomphale,
Scipion à Literne, et Térence à Symphale,
Achetaient ses faveurs par leur obscurité.
Caton la proclamait la pure volupté;
Et dans ses bras César, plus d'une fois peut-être,
Oublia que le monde avait besoin d'un maître.

Quel est ce malheureux? tous ses membres meurtris,
De l'homme, à nos regards, n'offrent plus qu'un débris:
C'est Scarron! Gardez-vous d'une pitié frivole;
De l'absence d'Hygie Erato le console,
Et gaîment il oppose, en ses joyeux accords,
Les plaisirs de l'esprit aux souffrances du corps.

Suivons ce voyageur : vous le plaignez sans doute?
Les fatigues, la faim, l'assiégent sur la route.
Eh quoi ! les sent-il donc? Un doux enchantement,
Tout entier, loin de nous, l'occupe en ce moment.
Des végétaux fleuris, dont la terre est avare,
Il vient de conquérir le plus beau, le plus rare!
Voyez-le, triomphant, contempler son trésor :
Sourire, s'écrier, et puis sourire encor :
Héros, dictez des lois à la terre asservie,
Vos lauriers teints de sang ne lui font point envie!

A l'aspect d'une fleur, ce mortel enchanté
Craint peu les coups du sort et de l'adversité :
Paisible souverain de l'empire de Flore,
Il visite son peuple au lever de l'aurore,
Et voit chaque printemps lui donner des sujets.

Mais, détournant les yeux vers de plus grands objets,
Osons le suivre encor dans ses courses savantes,
Où des peuples détruits et des races vivantes
Il vole interroger les monuments épars.
Thèbes! qu'est devenu l'orgueil de tes remparts?
Le pied du voyageur a foulé tes murailles.
La Grèce lui montrant ses vastes funérailles,
Flétrit par son silence un vainqueur inhumain.
Il voit le Despotisme, un cimeterre en main,

Le front ceint d'un turban, sur les débris d'Athènes,
S'asseoir à la tribune où tonna Démosthènes.
Des sommets de l'Ithome aux bords de l'Hellespont,
Il appelle la Gloire, et la Mort lui répond.

Mais ces nobles tableaux élevant ses pensées
Lui montrent le néant des grandeurs éclipsées.
Il observe le sort des peuples différents;
Les descendants d'Alcide, esclaves des tyrans;
Les Romains sans pouvoir sur la terre et sur l'onde;
La Fortune et les Arts faisant le tour du monde,
Et transportant leurs mœurs, leurs coutumes, leurs lois
Aux enfants policés des sauvages Gaulois.

Ainsi dans ces beaux lieux dédaignés du vulgaire,
Peuplant de souvenirs sa marche solitaire,
L'Etude l'accompagne, et vient de son flambeau,
Des peuples disparus éclairer le tombeau.

Mère de la science et soutien du génie,
Par elle l'Hélicon voit sa cime aplanie
Conduire à la fortune, à la gloire, aux honneurs.
Mais dans Paris ému d'où naissent ces clameurs?
D'où partent ces longs cris d'amour et d'allégresse?
Sur les pas d'un mortel tout un peuple s'empresse!
Que veut-il? Un héros, vainqueur des ennemis,

Annonce-t-il la paix à l'univers soumis?
Non! il sut être grand sans affliger la terre;
Ce n'est point un héros, c'est bien plus : c'est Voltaire
Qui goûte, dans les bras d'un peuple transporté,
Le présage enivrant de l'immortalité.

Ornement du bonheur, soutien de l'infortune,
De l'enfant, du vieillard, nourriture commune,
Pour nous, l'Etude ainsi prodiguant ses bienfaits,
Grande par son pouvoir, plus grande en ses effets,
Rend à son nourrisson la nature asservie,
Au-delà du trépas sait prolonger sa vie,
Ennoblit ses travaux, embellit ses loisirs,
Pauvre fait sa richesse, et riche ses plaisirs.

Pour moi qui, fatigué de mes longues querelles,
Séduit par les accords des doctes immortelles,
Ne demande qu'un luth, du silence et des fleurs,
Lorsque dans ma retraite, oubliant nos malheurs,
J'entends, quoiqu'abrité par mes dieux domestiques,
Gronder sur l'horizon les foudres politiques,
J'appelle à mon secours ces auteurs tant relus,
Je rêve le bonheur des jours qui ne sont plus;
Je rajeunis la terre, et, remontant les âges,
J'évoque devant moi les héros et les sages,

De qui jadis le monde emprunta sa splendeur :
Plein des chantres divins de Grèce et d'Ausonie,
Je m'avance éclairé des feux de leur génie.
C'est par eux que Clio corrige mes travers,
Élève mon courage au-dessus des revers,
Des demi-dieux mortels me lègue la mémoire,
Et me rend l'héritier de vingt siècles de gloire.

X. B. SAINTINE.

X.

CONCOURS DE 1820.

L'INSTITUTION DU JURY EN FRANCE.

ÉDOUARD MENNECHET.

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

M. X. B. SAINTINE.

Dans sa séance du 7 août 1817, l'Académie française, sur la proposition de M. Lacretelle jeune, choisit pour sujet du prix de poésie à décerner en 1819, *l'Institution du jury en France* [1].

Que cette institution doive être considérée comme une des plus fermes garanties de la liberté publique, c'est là

[1] Le jury a été institué en France par l'Assemblée Constituante. La loi du 16-29 septembre 1791 divisa le jury en deux classes, le *jury d'accusation* et le *jury de jugement*. Ce dernier fut seul conservé en 1808, lors de la rédaction du Code d'instruction criminelle; les fonctions du *jury d'accusation* furent confiées à une chambre spéciale, créée à cet effet dans le sein de chaque Cour impériale. Le jury fut maintenu par la *charte de* 1814, dont l'article 65 était conçu en ces termes : « L'Institution des jurés est conservée; les changements qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi. »

une vérité dont je tombe volontiers d'accord avec M. Raynouard, mais je demeure convaincu en même temps qu'un pareil sujet, excellent peut-être pour inspirer la verve d'un publiciste, était fait pour glacer la verve d'un poète.

On le vit bien en 1819. Sur cinquante pièces envoyées au concours, cinq furent distinguées, mais aucune ne parut digne du prix ; il ne fut même pas accordé de mention. Le rapporteur parla seulement avec quelques détails de l'un des ouvrages qui avaient été soumis à l'Académie. « Il en est un, dit-il, où l'Académie a reconnu l'instinct de la vraie poésie, le germe d'un beau talent, un style parfois brillant et énergique, et une sorte d'originalité qui permet de beaucoup espérer : mais elle ne doit pas dissimuler que le défaut de composition, l'incohérence des idées et des images, l'ignorance ou le mépris de l'art des transitions, feraient craindre pour le succès de l'auteur s'il ne se hâtait, en s'imposant des études sévères et en invoquant d'utiles conseils, de se placer dans la bonne route dont il paraît écarté. »

Le témoin de la vie de Victor Hugo nous apprenant que ce dernier a vainement pris part, en 1819, au concours sur *l'Institution du jury en France*, il est permis de supposer que sa pièce est justement celle dont parle Raynouard dans les lignes que l'on vient de lire, et, si cette conjecture est fondée, on peut voir que le secrétaire-perpétuel de l'Académie caractérisait assez bien, dès cette époque, quelques-unes des principales qualités et quelques-uns des plus grands défauts qui devaient éclater plus tard dans les œuvres de l'illustre poète.

En 1817, il avait obtenu un *encouragement* public ; le

rapport avait cité quelques-uns de ses vers, et l'assemblée les avait chaleureusement applaudis. Rien de semblable en 1819 : plus de mention publique, plus de citations, plus d'applaudissements. L'échec était à peu près complet. Animé du désir d'en tirer vengeance, il ne trouva rien de mieux à faire pour cela que d'écrire coup sur coup, en cette même année 1819, *les Vierges de Verdun, la Vendée, le Rétablissement de la statue d'Henri IV* et *Moïse sur le Nil,* quatre chefs-d'œuvre. Pourquoi tous les jeunes poètes, qui échouent dans les concours et qui brûlent de se venger de l'Académie, n'en font-ils pas autant?

Vingt-huit ouvrages furent adressés, en 1820, à l'Académie, qui décerna le prix à une épître où l'auteur avait, dans un cadre heureux, fait ressortir les avantages de l'institution du jury; lue par M. Picard, cette pièce réussit comme une comédie du spirituel académicien.

Une mention honorable fut accordée à M. Charles de Saint-Maurice, dont quelques journaux firent le lendemain M. Charles Saint-Maurice, et le plus grand nombre M. Charles Maurice, ce qui était précisément le nom de l'un des rédacteurs du *Journal de Paris*. L'oubli a depuis longtemps confondu ensemble Charles Maurice et Charles de Saint-Maurice. Rappelons du moins que ce dernier, plusieurs fois couronné aux Jeux Floraux de Toulouse, écrivait, en 1820, dans un recueil mensuel, *les Annales de la littérature et des arts*, où il avait pour collaborateurs Quatremère-de-Quincy, Raoul Rochette, Vanderbourg, l'auteur des poésies de *Clotilde de Surville*, Charles Nodier, Abel Rémusat, Brifaut, Malitourne, Alex. Gui-

raud, le baron d'Eckstein, Chênedollé, Victor Hugo, et enfin Edouard Mennechet, le lauréat du concours de 1820, dont nous devons esquisser ici la physionomie.

Ne vous est-il pas arrivé quelquefois, en visitant une galerie de portraits, d'en rencontrer un, souvent le plus modeste, qui avait le privilége de vous plaire entre tous? Vous regrettiez, en le contemplant, de n'avoir pas connu celui qu'il représentait; vous sentiez que vous l'auriez aimé. Cette impression, je l'ai éprouvée, je ne le cache pas, lorsqu'en parcourant la galerie des *Lauréats* de l'Académie française, je me suis trouvé en présence d'Édouard Mennechet. En voyant un esprit si charmant et un cœur si honnête, tant de bonhomie et de bienveillance, la fidélité de ses affections, la fermeté de ses principes, je me suis surpris à lui adresser ce vers de l'un de nos poëtes à André Chénier :

..... Ami que je n'ai pas connu !

Édouard *Mennechet* est né à Nantes, le 25 mars 1794. Petit-neveu de La Peyrouse, il était fils d'un capitaine de vaisseau, qui fut massacré dans les prisons de Saint-Domingue. Après de brillantes études au lycée d'Angers et à l'École de Droit de Paris, il devint, en 1815, secrétaire du duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du roi.

Bretonne comme Mennechet et comme lui fille d'un officier de marine, de ce loyal et courageux amiral de Kersaint qui dans le procès de Louis XVI sacrifia sans hésiter sa vie à son devoir, Mme de Duras accueillit et traita comme un fils son jeune compatriote, admis dès le

premier jour dans ce salon privilégié de la rue de Varennes où se rencontraient MM. de Châteaubriand, Cuvier, de Humboldt, Pozzo di Borgo, de la Feronnays, Abel Rémusat, de Feletz, Alexandre de Laborde, Brifaut, Alexandre Duval, Villemain : réunion trop tôt disparue d'hommes de génie et de goût, placée sous les auspices de l'une des plus nobles femmes de notre siècle, de « l'une des âmes les plus délicates, les plus désintéressées, les plus fières que le monde ait formées, sans les amoindrir, unissant à beaucoup de finesse de vues une chaleur de dévouement sans égale [1]. »

Mennechet partageait ses soirées entre le salon de la duchesse de Duras et le Théâtre-Français, qui dépendait alors du premier gentilhomme de la Chambre du roi. A cette double école, il devint bientôt un homme du monde accompli et le meilleur acteur de l'excellente troupe de société, qui contribua à mettre à la mode les *Proverbes dramatiques* de Théodore Leclercq, ces petites aquarelles que l'on regarde encore avec plaisir, alors que tant de grandes toiles, portant la même date, sont depuis longtemps reléguées au grenier. L'aimable troupe dont nous parlons avait son théâtre dans le salon de M. Roger, membre de l'Académie française et secrétaire-général des postes; elle se composait de M. et Mme Mennechet, de Mme Roger, de M. et Mme Auger et de leur monde [2].

Ni ces distractions, ni les fonctions nouvelles auxquelles il fut appelé, de chef de bureau de la Chambre du roi, en 1817, et de lecteur de Louis XVIII, en 1820, n'enlevèrent

[1] Voyez sur le salon de la duchesse de Duras les *Souvenirs contemporains* de M. Villemain, t. I.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, p. 422.

Édouard Mennechet à la poésie et aux lettres. Nous avons vu l'Académie lui décerner une couronne pour *l'Institution du jury en France;* en 1822, il partagea le prix avec M. Saintine pour *la Renaissance des lettres et des arts sous François Ier*.

L'année 1823 s'ouvrit et se ferma pour lui par un double succès remporté sur les deux principaux théâtres de la capitale. Au mois de janvier, il donna au Théâtre-Français une comédie en un acte et en vers, *Fielding*. C'était une pièce anecdotique ou, comme l'on disait alors, une comédie-portrait. L'auteur avait arrangé pour la scène une des anecdotes les plus connues de la vie du romancier anglais. « Fielding, raconte l'un de ses biographes, M. Suard, ayant reçu un avertissement pour payer certaine taxe paroissiale, eut recours à son libraire Jacob Thomson, qui lui avança les dix ou douze guinées, dont il avait besoin, sur un ouvrage (*Tom Jones*), qui était encore presque en entier dans sa tête. Avant d'avoir regagné sa maison, ayant rencontré un camarade de collége qu'il n'avait pas vu depuis un grand nombre d'années, ils entrèrent ensemble dans une taverne voisine. Le vin rend expansif. Son ami lui ayant exposé la détresse où il se trouvait en ce moment, Fielding lui donna tout l'argent qu'il possédait. De retour chez lui, on lui apprit que le percepteur de la taxe était revenu deux fois depuis son absence. « L'amitié a réclamé cet argent, dit Fielding, et l'a obtenu; que le percepteur revienne une autre fois. »

La situation de Fielding, dans la comédie de Mennechet est à peu près la même que celle de *Brueys et Palaprat* dans la comédie d'Étienne; les deux pièces ont un autre point de ressemblance : elles sont écrites toutes les deux

avec beaucoup de soin, d'esprit et de verve, et il y règne un ton de plaisanterie fort agréable et bien soutenu.

Joué par Monrose, Michelot, Baptiste et Mme Tousez, *Fielding* eut un succès très-franc et très-vif.

Plus brillant encore fut celui de *Vendôme en Espagne*, représenté sur le théâtre du Grand-Opéra, le 22 décembre 1823, à l'occasion de la prise de Cadix, de la fin de la guerre de la Péninsule et du retour de Mgr le duc d'Angoulême à Paris. Le libretto était d'Édouard Mennechet et de M. Empis, aujourd'hui membre de l'Académie française ; la musique, de M. Auber et de Hérold. Heureuse époque que celle où les pièces de circonstance elles-mêmes étaient signées de noms comme ceux de Hérold et d'Auber ; où le sacre du roi était chanté par des poètes tels que Lamartine et Victor Hugo, par des compositeurs tels que Boiëldieu et Rossini !

Mennechet revint en 1825 au Théâtre-Français et fit jouer, le 7 mai, une comédie en cinq actes et en vers, *l'Héritage*.

L'action repose sur le changement de situation que produit entre deux frères la découverte d'un second testament, qui ruine celui dont le premier avait fait un millionnaire, et enrichit celui que l'on avait cru déshérité. Conçu avec sagesse, l'ouvrage est écrit avec soin ; la versification est élégante et facile, parfois même énergique quand l'auteur flétrit le vice ou caractérise ce luxe, sans frein et sans cœur,

..... mendiant qui demande toujours.

Mais l'ensemble de l'œuvre manque de chaleur, et, il faut bien le dire, d'intérêt. Le second testament qui

Change tout, donne à tout une face nouvelle,

est deviné par le spectateur dès les premières scènes; il n'amène au dénouement qu'une leçon un peu foide, et l'acte de générosité fraternelle par lequel se termine la pièce produit peu d'effet, parce que le personnage qui en est l'objet ne s'en est pas montré digne.

Malgré le talent de Mlle Mars, chargée de l'un des principaux rôles, le public n'accepta *l'Héritage* que sous bénéfice d'inventaire, et je serais assez disposé à voir là une preuve que la comédie en cinq actes, cette *œuvre du démon*, comme l'appelait Voltaire, incapable lui-même, avec son esprit diabolique, d'en faire une bonne, était au-dessus des forces d'Édouard Mennechet. Le cadre des cinq actes, trop large et trop lourd, avait écrasé l'auteur de *Fielding*, de même qu'il avait écrasé déjà un écrivain dont le talent avait beaucoup d'analogies avec le sien, Andrieux, l'auteur des *Étourdis* et du *Souper d'Auteuil*.

C'est dans le conte qu'Andrieux avait le mieux réussi; ce genre est aussi celui qui fournit à Mennechet ses meilleures inspirations. Dans ses *Contes en vers*, publiés en 1827, la narration est vive, rapide; le style n'a pas vieilli; on les relit aujourd'hui encore avec agrément. Est-il besoin d'ajouter que si les conteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, La Fontaine, Voltaire, Vergier, Sénecé, Grécourt, ont tous foulé aux pieds les lois de la décence et de la pudeur, Mennechet les a scrupuleusement respectées? Il a su être piquant en restant moral.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1823, secrétaire de la Chambre du roi depuis l'avènement de Charles X, couronné par l'Académie et applaudi au théâtre, placé par

le succès de ses *Contes en vers* au rang de nos écrivains les plus aimables, Édouard Mennechet était heureux. Il l'était d'autant plus qu'appelé par les devoirs de sa charge à distribuer des grâces et à consoler bien des misères, il sentait chaque jour davantage la vérité de ce vers de l'une de ses pièces :

> Oui, l'homme n'est heureux que par le bien qu'il fait.

Mais l'orage éclata bientôt dans ce ciel serein, et le front des royales Tuileries fut encore une fois sillonné par la foudre. De même que le petit nid jaseur caché dans les branches d'un chêne séculaire, lorsque l'arbre tombe, est écrasé dans sa chute, ainsi le bonheur du jeune poète disparut soudain avec la vieille dynastie à l'ombre de laquelle la France avait si longtemps grandi.

Au lendemain de la révolution de 1830, Mennechet se trouva sans fortune acquise, sans travaux achevés ; il était père de famille. Que faire ? Accepter une place du gouvernement nouveau, qui lui en offrit une par deux fois ? L'ancien lecteur des rois Louis XVIII et Charles X n'hésita pas à refuser. « Je vous croyais un homme d'esprit, » lui dit à cette occasion le prince de Talleyrand qu'il avait vu quelquefois dans le salon de la duchesse de Duras et aux Tuileries. « Vous saurez que je suis un homme de cœur, » répondit le poète au diplomate.

Cependant il fallait vivre; il fallait que les lettres, jusque-là l'ornement de sa vie, en devinssent le soutien. Mennechet renonça à la poésie et se fit journaliste.

Il créa en novembre 1832 et soutint pendant deux ans la *Chronique de France.* Au mois de septembre 1834, il

prit la direction de *la Mode*, la plus ardente des feuilles royalistes, journal d'avant-garde, armé à la légère, faisant à chaque instant sur le terrain de l'adversaire des pointes d'une hardiesse extrême, et s'exposant par suite à des représailles parfaitement légitimes, on doit le reconnaître. De septembre 1834 à septembre 1835, époque à laquelle Edouard Mennechet eut pour successeur M. Alfred Walsh, *la Mode* fut l'objet de quatre saisies, bientôt suivies de quatre ordonnances de non-lieu, ce qui ne permit pas au lauréat de 1820 d'expérimenter les avantages ou les inconvénients de l'*Institution du Jury* appliquée aux procès de presse. En annonçant sa retraite dans le numéro du 25 septembre 1835, il fit suivre cette nouvelle de quelques lignes que nous croyons devoir reproduire. « Depuis un an, disait-il, que la direction de *la Mode* m'a été confiée, ce journal, saisi quatre fois par les hommes du pouvoir, a quatre fois triomphé de leurs accusations devant la magistrature indépendante. Cette rigueur et cette justice prouvent à la fois que nous n'avons manqué ni de courage ni de prudence, et j'ai la consolation de penser que ma direction n'a peut-être pas été sans quelque gloire, puisqu'elle ne fut pas sans quelque péril. J'avais succédé à un homme d'esprit et de cœur : un homme d'esprit et de cœur me succède. Je serais heureux de n'avoir pas trop fait regretter l'un et que l'autre ne me fit pas trop oublier. Placé entre M. Dufougerais et M. Edouard Walsh, c'est tout ce je puis espérer. »

Cependant l'homme politique n'étouffait point en lui l'homme de lettres. A l'époque même où il était le plus engagé dans la mêlée, si ardente alors et si vive, en 1833, il avait fondé sous ce titre : *le Panorama littéraire de*

l'Europe, un recueil mensuel « destiné à offrir au lecteur français les articles les plus remarquables sur la littérature, les sciences et les arts, extraits des publications périodiques. » La collection de ce recueil forme treize volumes grand in-8° et se distingue, selon M. Quérard, par la variété, la sagesse et le talent.

C'est également vers cette époque, en 1834, qu'il jeta les fondements du *Plutarque Français;* il en posa la dernière pierre en 1841, après y avoir consacré sept années de sa vie. Plus d'un écrivain éminent se fit honneur de contribuer avec lui à l'érection de ce Panthéon vraiment national, élevé, celui-là, non plus aux grands hommes de la Révolution, mais à toutes les gloires de la Patrie. Rappeler quels furent les collaborateurs de Mennechet sera faire connaître l'importance de son œuvre. Voici les noms des principaux : le comte Molé, Prosper Mérimée, de Féletz, Patin, Alexandre Guiraud, Campenon, Brifaut, Viennet, membres de l'Académie française ; — le comte Beugnot, le baron Walckenaër, le marquis d'Audiffret, Raoul-Rochette, Langlois, Paulin Pâris, de Longperrier et de Senonnes, membres de l'Institut ; — Bazin, Laurentie, Alfred Nettement, Jules Janin, Philarète Chasles, Géruzez, Malitourne, F. Barrière, Moreau, A. de Puibusque, etc. Comment se fait-il qu'avec de tels collaborateurs, le directeur du *Plutarque Français* soit allé chercher pour écrire la vie de Napoléon Bonaparte.... Alexandre Dumas? A cette question je ne vois qu'une réponse : Mennechet pensait sans doute que le moment d'écrire l'histoire du Premier Consul et de l'Empereur n'était pas encore venu, et peut-être avait-il raison.

Dans l'*Introduction* du *Plutarque Français*, il avait

tracé un résumé rapide de nos annales ; il reprit cette esquisse et en fit un tableau.

Son *Histoire de France* publiée en 1840 et couronnée, dès son apparition, par l'Académie française, n'est point un de ces abrégés, hérissés de noms et de dates, qui, voulant tout apprendre au lecteur, ne lui apprennent rien. Au lieu de se perdre dans les détails, Mennechet les néglige, ne s'attachant qu'aux grands faits et comme aux cimes de son sujet sur lesquelles il concentre la lumière. Mais ce qui recommande surtout son ouvrage et ce qui le fera vivre, c'est le style. Il y a telles pages dans son livre, celles sur la Terreur, par exemple, où la conscience indignée de l'historien s'élève à une véritable éloquence.

Les dernières années de sa vie furent consacrées à l'organisation de cours de littérature et d'histoire qui attirèrent dans ses salons de la rue Duphot l'élite de la société parisienne. *Les Matinées littéraires* [1] d'Edouard Mennechet eurent un succès de vogue, dû au charme de sa diction, à l'élévation de ses sentiments, à la sûreté de son goût, au souffle de fraîcheur et de grâce qui animait ces leçons d'un poète condamné à la prose, et il en était sans doute plus d'un parmi ses auditeurs qui se plaisait à redire en accommodant à son usage le vers de Malherbe :

Tout le plaisir des jours est en *ces Matinées.*

[1] La partie du cours de Mennechet présentant le *Tableau de la littérature moderne*, a été imprimée, Paris, 1845, 4 vol., et est arrivée à sa troisième édition. Le tableau de la *littérature grecque* et de la *littérature romaine* doit être joint à une édition nouvelle. Voyez la Biographie de Mennechet, par M[lle] Hubans, travail consciencieux et complet, couronné par la Société Académique de Nantes.

Mais le soir devait bientôt venir pour le professeur. Vers la fin de 1844, il commença à souffrir d'un mal nerveux occasionné par l'excès de travail. Il mourut le 24 décembre 1845, à peine âgé de cinquante-et-un ans.

Au début de sa carrière, le plus grand poète de l'Italie contemporaine a esquissé un portrait idéal de l'écrivain honnête homme : cet idéal, Edouard Mennechet me paraît l'avoir réalisé, marchant d'un pied ferme dans la voie droite indiquée par Manzoni, et ne s'écartant jamais des règles de conduite que l'auteur des *Fiancés* a tracées en ces termes dans les premiers vers qui soient sortis de sa plume : « *Sache* te contenter de peu, jamais ne détacher tes yeux du but ; conserver une âme et des mains pures ; ne t'asservir à personne ; ne faire aucun traité avec la bassesse ; ne trahir jamais la sainte vérité ; ne proférer jamais une parole qui ressemble à un encouragement pour le vice, à une moquerie pour la vertu. »

.... Di poco
Esser contento : da la meta mai
Non torcer gli occhi : conservar la mano
Pura e la mente : non ti far mai servo :
Non far tregua coi vili : il santo vero
Mai non tradir : ne proferir mai verbo
Che plauda al vizio, o la vertù derida.

Le prix extraordinaire de poésie, dont le sujet était *l'Enseignement mutuel*, fut également décerné dans la séance du 25 août 1820.

L'enseignement mutuel avait, à cette époque, des partisans fougueux et d'ardents détracteurs. Les premiers ne

tarissaient pas sur les avantages que présentait la méthode suivie dans les écoles *à la Lancastre*. C'était d'ailleurs, à leurs yeux, un système national qui avait eu son Christophe Colomb dans un Français, Herbault, et son Améric Vespuce dans un Anglais, Joseph Lancaster. — Les seconds ne voulaient voir dans le mode nouveau qu'une importation anglaise, pleine d'inconvénients et de dangers. N'avait-il pas pour effet de réduire l'éducation de l'enfance à un pur *mécanisme*, et de transformer l'instituteur, qui doit être *maître* dans son école, en une sorte de monarque constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas? — Suivant que l'on adoptait l'une ou l'autre de ces opinions, l'on était conduit à faire ou un dithyrambe ou une satire.

Édouard Mennechet écrivit une satire et il eut pour lui les rieurs.

M. Saintine composa un dithyrambe et il eut pour lui les académiciens.

E. B.

L'INSTITUTION DU JURY EN FRANCE.

ÉPITRE A UN JURÉ.

La mort d'un innocent est une calamité publique.
MONTESQUIEU.

Quand la loi te revêt d'un auguste pouvoir,
Ce nouveau droit, Ariste, est un nouveau devoir.
Que prétend m'opposer ta coupable indolence?
« Je vis aux champs, dis-tu; grâce à ma vigilance,
» Tout semble prospérer dans mon humble séjour :
» Rien ne m'y vient troubler : ma vie est un beau jour.
» Mais, tandis qu'occupé du soin de ma famille,
» Sous les yeux maternels, je vois croître ma fille,
» Pour siéger au jury j'apprends qu'on m'a nommé.
» Je me vois tout à coup en juge transformé.
» On me dit : *C'est à toi de punir et d'absoudre.*
» Dans les mains d'un mortel c'est déposer la foudre!
» Je ne me sens point fait pour ce terrible emploi.
» Effrayé des devoirs que m'impose la loi,
» Je laisse au magistrat, plus éclairé sans doute,
» Un pouvoir qui m'alarme, un droit que je redoute.

» Je dois plaindre un coupable et non pas le juger.
» Les ministres des lois peuvent seuls les venger. »

Ariste, à ces raisons je ne veux point répondre.
J'aspire à t'éclairer bien plus qu'à te confondre.
Que tes nouveaux devoirs cessent de t'alarmer :
Apprends à les connaître, afin de les aimer.

Quand l'homme était sans frein, sans force et sans courage,
N'obéissant encor qu'à son instinct sauvage,
Le crime était puni par un crime nouveau.
Mais sitôt que des lois le céleste flambeau
Répandit par degrés sa lumière féconde,
On crut voir du chaos sortir un nouveau monde;
La Force à la Raison sans peine se soumit;
Sous le poids du forfait le coupable frémit;
La vertu prit naissance, et la vierge timide
S'endormit sans effroi sous leur puissante égide.
L'origine des lois fut leur nécessité;
Leur soutien, la raison; leur but, la liberté.

Lorsque des souverains Dieu fonda la puissance,
Il remit en leurs mains le glaive et la balance.
Ce fut en remplissant cet auguste devoir
Qu'ils firent pardonner et chérir leur pouvoir;
Un roi, par ses vertus digne en effet de l'être,
Fit sans peine oublier l'autorité d'un maître.

Sévère avec justice, et ferme avec douceur,
Il protégea le faible, il punit l'oppresseur;
Et l'homme, heureux enfin sous un monarque sage,
Abjura sans regret sa liberté sauvage.

Mais les rois, cher Ariste, à l'erreur sont soumis.
Ils ont tant de flatteurs! ils ont si peu d'amis!
Lorsqu'à la vérité leur noble cœur aspire,
Pour étouffer sa voix, autour d'eux tout conspire.
L'intérêt, à son gré, les fait souvent mouvoir,
L'homme abuse de tout, et surtout du pouvoir.
Des intrigues des cours, des dangers d'un caprice,
On sentit le besoin d'affranchir la justice.
Des magistrats, choisis parmi les citoyens,
Interprètes des lois, en furent les soutiens.
De l'honneur des humains ces arbitres suprêmes,
Craignant l'opinion qui les jugeait eux-mêmes,
Soumis à leurs devoirs, à la brigue étrangers,
De la haine des grands affrontaient les dangers;
Et, jusqu'au pied du trône, ils poursuivaient les crimes.
Rendons un juste hommage à ces vertus sublimes!
Illustre d'Aguesseau, courageux Lamoignon,
Et toi, dont tout Français doit révérer le nom,
L'Hôpital! on vous vit, fiers ennemis du vice,
Offrir aux opprimés une main protectrice,

Et, sur votre vertu fondant votre bonheur,
Perdre tout sans regret, pour conserver l'honneur!
Oui, ces grands magistrats, dont la France s'honore,
Par nos derniers neveux seront bénis encore.
Leurs glorieux travaux sans doute ont mérité
De rester en exemple à la postérité.
Mais lorsqu'à tout Français un chancelier[1] coupable
Osa vendre le droit de juger son semblable,
L'ignorance opulente auprès d'eux vint s'asseoir :
L'or fit des magistrats, et tint lieu de savoir.
Des rigueurs de Thémis l'habitude cruelle
Etouffa trop souvent la pitié naturelle,
Et livra l'innocence aux glaives des bourreaux.
Des voix, pour l'attester, sortirent des tombeaux.
Lalli, Calas, Sirven, déplorables victimes!
On vit vos châtiments, on ne vit point vos crimes;
Et la France, indignée au bruit de vos malheurs,
Vengea votre mémoire en lui donnant des pleurs.
Ainsi, dans nos vergers, lorsqu'un rameau fertile,
Que tranche imprudemment une main inhabile,
Succombe sous l'effort du rigoureux acier,
L'arbre du coup fatal a frémi tout entier.

Cependant l'Angleterre, à d'autres lois fidèle,
Nous offrait du jury l'exemple et le modèle.

[1] Le chancelier Duprat.

Montesquieu, le premier, dans ses nobles écrits,
Dévoila son principe à nos regards surpris.
Le sang d'un malheureux a-t-il rougi la terre?
En vain le meurtrier s'entoure du mystère :
Un conseil de ses pairs soudain est assemblé ;
Son trouble l'a trahi, sa pâleur a parlé.
L'arrêt est-il porté d'une voix unanime?
Un même jour a vu le supplice et le crime.
Tel était le jury des Germains, des Gaulois.
Il plut aux nations sans offenser les rois.
Les chevaliers, les preux, nos glorieux ancêtres,
Entre eux jugeaient ainsi les félons et les traîtres;
Et nos guerriers, soumis aux lois de leurs aïeux,
Pour juges n'ont encor que des guerriers comme eux.
D'âge en âge adopté, ce principe sublime
Rassura l'innocence, épouvanta le crime;
Et lorsque les Français fondèrent sur des lois
Les libertés du peuple et le pouvoir des rois,
Le jury, dépouillé de ses formes sauvages,
Des États assemblés mérita les suffrages.
Il s'ennoblit encore en devenant français;
Et Louis, l'élevant au rang de ses bienfaits,
Sans crainte, l'adopta dans sa charte immortelle,
Certain qu'un peuple libre est un peuple fidèle.
Ainsi de l'Italie un marbre précieux

Par d'informes contours blesse d'abord les yeux ;
Mais bientôt, s'animant sous la main du génie,
Il reçoit par degrés et la forme et la vie ;
L'enveloppe grossière a fui sous le ciseau ;
Et l'art s'est enrichi d'un chef-d'œuvre nouveau.

Mais si ce droit sacré, dont tout Français s'honore,
Si ce devoir auguste à ses yeux n'offre encore
Qu'un fardeau dont son cœur n'osait porter le poids,
Ariste, suis mes pas dans le temple des lois.
Au fond de noirs cachots, leur sévère puissance
Charge des mêmes fers le crime et l'innocence.
Vois cet infortuné que d'injustes soupçons
Ont fait, au nom des lois, traîner dans les prisons :
C'est le brave Raymond. Après dix ans de gloire,
Il a revu les lieux si chers à sa mémoire,
Ces lieux où son enfance a connu le bonheur.
Digne prix de son sang, le signe de l'honneur,
Pare son sein guerrier, et ses nobles services
Sont écrits sur son front en nobles cicatrices.
Renonçant à regret à des lauriers nouveaux,
Raymond reprit des champs les paisibles travaux :
Mais, dans ses souvenirs trouvant encor des charmes,
Au foyer paternel il suspendit ses armes.
O douleur ! de son toit simple et noble ornement,
Ce fer d'un homicide est l'horrible instrument.

Ce fer, trouvé sanglant auprès de la victime,
A fait planer sur lui l'affreux soupçon du crime.
L'infortuné Raymond, plongé dans les cachots,
Montre, comme aux combats, le calme d'un héros.
A la mort qu'il attend un mot peut le soustraire;
Mais ce mot est l'arrêt de son malheureux frère :
Son frère est le coupable ; et c'est pour le sauver
Que son noble courage est prêt à tout braver.
Cependant au jury bientôt il va paraître;
D'un magnanime effroi son cœur n'est plus le maître.
Cette famille, en pleurs, ce père en cheveux blancs,
Dont il s'était promis d'embellir les vieux ans,
Et qui peut-être en lui ne voit plus qu'un coupable?..
Ah! le soupçon d'un père est un poids qui l'accable!
« Je parais criminel, et je suis innocent,
» Dit-il; mais de la loi le glaive menaçant
» N'obtiendra pas de moi que je me justifie.
» L'honneur, qui le défend, m'est plus cher que la vie.
» Par une lâcheté je ne puis me flétrir.
» Je ne craint point la mort, un soldat sait mourir. »
Non, tu ne mourras point! Non, Dieu, dans sa justice,
Dieu ne permettra pas ta honte et ton supplice.
Douze hommes vertueux, citoyens comme toi,
Tes égaux par le rang, tes juges par la loi,
Sauront bien pénétrer ton généreux silence.

Ariste, c'est à toi de sauver l'innocence.
Ce devoir est sacré ; tu ne peux le trahir.
L'honneur parle, il commande, et tu dois obéir.
Ah ! lorsqu'en ta retraite, exempt d'inquiétude,
Tu consacres tes jours au repos, à l'étude,
Ton cœur se croit heureux : mais l'est-il en effet?
Va, l'homme n'est heureux que par le bien qu'il fait.
Reçois donc avec joie un ministère auguste,
Qui permet d'être humain, sans cesser d'être juste.
Le magistrat souvent est cruel par devoir.
Le juré plus heureux, plus libre en son pouvoir,
A pour juge son Dieu ; sa raison pour science ;
Pour guide sa vertu ; pour loi sa conscience.
Sur le front du coupable, avec sévérité,
Son regard pénétrant cherche la vérité ;
Et, confondant l'audace ou dévoilant la feinte,
Comme il juge sans haine, il condamne sans crainte.
Réponds-moi maintenant : peut-il être à tes yeux
Un plus noble devoir, un droit plus précieux ?
Mais l'erreur, je le sais, à nos travaux s'attache.
Le bien sort par degrés de la nuit qui le cache ;
Il ne se donne pas, il veut être acheté.
L'homme arrive à pas lents jusqu'à la vérité.
Des trésors de l'étude et de l'expérience
Le jury chaque jour s'enrichit en silence ;

Et peut-être aux Français l'honneur est réservé
De voir ce grand ouvrage avec gloire achevé.
Des vertus de Louis nous pouvons tout attendre;
Quand l'humanité parle, il se plaît à l'entendre.
Il sait que la clémence est la vertu des rois;
Et son cœur paternel doit condamner ces lois
Dont l'injuste rigueur livre au même supplice
Le crime et le malheur, la faiblesse et le vice;
Ces lois qui de l'arrêt, par lui-même porté,
Font frémir trop souvent le juge épouvanté.
Puisse-t-il, corrigeant leur rigoureux système,
Leur donner sa justice et sa clémence même;
Et qu'un code immortel aux siècles à venir
De ses nobles vertus porte le souvenir!
Quand sous la faux du temps le conquérant succombe,
Son pouvoir avec lui s'engloutit dans la tombe;
Mais du législateur, cher à l'humanité,
Le règne au loin s'étend dans la postérité.

EDOUARD MENNECHET.

XI.

I. CONCOURS DE 1821.

—

LE DÉVOUEMENT DE MALESHERBES.

M. A. GAULMIER.

—

II. CONCOURS DE 1822.

—

LA

RESTAURATION DES LETTRES ET DES ARTS

SOUS FRANÇOIS Ier.

M. X. B. SAINTINE.

EDOUARD MENNECHET.

—

LE DÉVOUEMENT DES MÉDECINS FRANÇAIS ET DES SŒURS DE SAINTE-CAMILLE DANS LA PESTE DE BARCELONE.

ÉDOUARD ALLETZ.

—

I.

« En face de l'entrée des tribunaux et de la chambre de saint Louis, s'élève la blanche statue de Malesherbes. Dernier défenseur des rois, ajoute avec émotion le noble écrivain auquel nous empruntons ces lignes [1], dernière

[1] M. Eugène de la Gournerie, dans sa belle *Histoire de Paris et de ses monuments*, p. 324. Un vol. grand in-8°. Tours, Mame et Cie.

gloire de l'ancienne magistrature, il est là comme le génie de la vieille France, veillant encore sur la France nouvelle dans cet antique palais de la justice et de la royauté. »

C'est en 1819 que fut ouverte une liste de souscription, rapidement remplie, et en 1821 que fut érigé, dans la grande salle des Pas-Perdus, le monument qui en était le fruit, et où Malesherbes, sculpté par Bosio, est représenté debout, ayant à ses côtés la France et la Fidélité. Louis XVIII avait composé lui-même l'inscription qu'on y lit :

STRENVE. SEMPER. FIDELIS
REGI. SVO
IN SOLIO. VERITATEM
PRÆSIDIVM. IN. CARCERE
ATTVLIT [1].

Cet éloge, sorti d'une main royale, n'était que l'exacte traduction de l'admirable lettre écrite par M. de Malesherbes au président de l'assemblée qui s'arrogeait le droit de juger son souverain :

« J'ignore si la Convention donnera un conseil à Louis XVI pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix; dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne vous demande point de faire part à la Convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois au

[1] Toujours inébranlablement fidèle à son roi, sur le trône il lui apporta la vérité; en prison, le secours de son éloquence.

conseil de celui qui fut mon maître dans le temps où cette fonction était ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un moyen possible pour lui faire connaître mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser à vous; j'ai pensé que dans la place que vous occupez vous aurez plus de moyens que personne pour lui faire passer cet avis. »

Au moment même où la liste de souscription circulait dans tous les rangs de la société, un anonyme — c'était M. le marquis de Pastoret, qui depuis a été des Quarante — faisait remettre à l'Académie française une médaille d'or de 1500 francs pour un prix de poésie dont le sujet serait *le Dévouement de Malesherbes*. En annonçant cette bonne nouvelle aux jeunes poètes, à la séance de 1819, le secrétaire-perpétuel, M. Raynouard, disait que si la gloire de ce vénérable magistrat n'avait besoin ni des éloges, ni des hommages de l'Académie, la France avait besoin d'acquitter solennellement une dette sacrée. « Disciples d'Apollon! s'écriait-il avec chaleur, tandis que le génie des arts animera l'airain et le bronze pour consacrer à Malesherbes un de ces monuments dont la destinée est de subir tôt ou tard le malheur de la destruction, c'est à vous d'élever à ce grand homme, si éminemment français, le monument impérissable qui ne redoute ni les passions des hommes, ni l'injure des ans. »

Bosio, hélas! n'eut pas de rival. — La première fois, en 1820, trente-cinq concurrents s'étaient présentés; on les ajourna à l'année suivante, où leur nombre s'éleva à quarante-six, mais sans beaucoup plus de profit pour

« un sujet aussi digne d'inspirer les Muses françaises[1]. » Une ode de M. A. Gaulmier, professeur de rhétorique au collége de Nevers, avait seule attiré l'attention : elle fut couronnée.

Un spirituel témoin de cette séance[2] s'affligeait avec raison de ce que l'Académie n'eût pu rencontrer un interprète plus éloquent de son admiration et de sa douleur; ce n'était pas assez d'avoir atteint la correction et l'élégance; Malesherbes méritait davantage. M. Gaulmier s'était volontairement privé de toutes les ressources qu'il eût puisées dans des opinions moins timides et dans un sentiment plus délicat des convenances. Comment avait-il pu croire qu'il louait dignement le vertueux Lamoignon, en ne lui associant pas Louis XVI? Quand Malesherbes se dévoua pour son roi, sa plus noble récompense fut sans doute le spectacle de la résignation et des vertus de la victime; et voilà qu'au jour des réparations, on séparait dans les éloges le ministre et le souverain qui ne s'étaient quittés qu'à l'échafaud.

Était-ce pour réparer cet étrange oubli, pour faire mieux que le lauréat, ou pour obéir à un besoin de son cœur, que Raynouard célébrait lui-même, un peu plus tard, *le Dévouement de Malesherbes*, dans une ode qu'il lisait à une séance particulière de l'Académie, le 24 avril 1822? Nous ne savons; peut-être ces trois motifs à la fois lui avaient-ils mis la plume à la main. Toujours est-il que, sans être un chef-d'œuvre, cette pièce renferme de belles

[1] Rapport de Raynouard, 1821.

[2] M. A. Malitourne. *Annales de la littérature et des arts*, t. IV, pp. 347-48.

strophes et quelques-unes de ces hautes pensées auxquelles l'auteur des *Templiers* se fait reconnaître.

Redirai-je ces jours de sanglante mémoire?
Ah! plutôt oublions tant d'horribles excès!
Qu'à leur place on écrive au livre de l'histoire :
« En ces jours Dieu voulut éprouver les Français. »
Malesherbes gémit sur le sort des victimes,
Implore l'Éternel, prie et n'espère plus.
L'Éternel lui répond que les temps des grands crimes
Sont les temps des grandes vertus.

Louis XVI embrasse tendrement son généreux défenseur et lui dit :

« ... Si l'affreuse imposture espérait dans l'histoire
» Conserver contre moi son coupable crédit,
» Il suffirait d'un mot pour venger ma mémoire :
» MALESHERBES LE DÉFENDIT. »

.... O de Sèze ! ô Tronchet ! gardez votre éloquence ;
Malesherbes ! garde tes pleurs.

Comment vous flattez-vous d'une vaine espérance ?
Votre zèle ne fait qu'accroître le danger;
Le malheur de Louis était réglé d'avance :
Eh ! quel roi fut absous, quand on l'osa juger ?
Entendez-vous l'arrêt cruel, irrévocable ?
Ils ne l'ont prononcé du moins qu'en frémissant ;
A l'instant où leurs voix ont répondu : *Coupable*.
Leurs remords disaient : *Innocent*.

II.

Remise de 1821 à 1822, *la Restauration des lettres et des arts sous François Ier*, c'est à dire, sous un roi qui les encouragea par ses exemples et par ses bienfaits et dont l'affabilité accueillit et honora tous les talents, avait fait éclore trente-quatre pièces, parmi lesquelles deux se partagèrent le prix, une obtint l'accessit, et une autre, une mention honorable. Les premières avaient pour auteurs M. X. B. Saintine, déjà couronné en 1817 et en 1820, et M. Édouard Mennechet, également lauréat de ce dernier concours, ainsi qu'on l'a vu par la notice que nous lui avons consacrée et à laquelle nous renvoyons le lecteur. Le troisième ouvrage était de M. A. Théry, professeur de seconde au collége de Versailles, qui, l'année précédente, avait remporté le prix d'éloquence[1]. La mention honorable revenait à M. Bignan.

Le sujet avait été traité bien différemment par les deux rivaux : M. Saintine avait écrit une épître, et M. Mennechet une ode. L'une fut lue par M. Lemercier, l'autre, par M. Picard. — De vifs applaudissements saluèrent ces remarquables pièces, que nous aimons à reproduire. Nous commençons par l'ode : à tout seigneur, tout honneur.

E. G.

[1] M. Augustin-François Théry est né à Paris, le 15 octobre 1796. Professeur de seconde et de rhétorique, puis proviseur du collége de Versailles, il a été recteur de Montpellier, de Rennes, de Caen, de Clermont. Il a publié des *Conseils aux mères*, qui ont remporté le prix Montyon en 1839 et que M. Villemain appelait un « ouvrage irréprochable pour la raison et la morale; » une *Histoire des opinions littéraires* (1844); des *Exercices de mémoire et de lecture* (1844), et un *Conciones français* (1846), recueils littéraires très-bien faits; un *Choix d'oraisons funèbres*; des *Lettres sur la profession d'instituteur* (1854), une traduction en vers des *Satires de Perse*, un *Pré is d'histoire d'Angleterre*, etc.

LA RENAISSANCE

DES LETTRES ET DES ARTS SOUS FRANÇOIS Ier.

Ante omnia Musæ.

J'ai vu l'aigle altier des montagnes,
Que l'orage éveille en grondant,
Au sein des paisibles campagnes
Abaisser son vol imprudent.
Soudain de son aile rapide
Il rencontre un réseau perfide ;
Il tombe ; il se débat en vain.
Le pâtre, étonné de sa proie,
Oppose une insolente joie
Aux douleurs de l'oiseau divin.

Ainsi tombe devant Pavie
Un roi longtemps victorieux ;
Et la palme à sa main ravie
Se change en fers injurieux.
Quand déjà sa vertu guerrière
Devant sa royale bannière

Chassait l'Espagnol éperdu;
Soudain, par un retour funeste,
Il est vaincu : mais l'honneur reste,
Et le héros n'a rien perdu.

Il est seul : son bouillant courage
Déjà rêve un nouveau laurier :
Il croit venger l'indigne outrage
Dont a rougi son front guerrier.
Des preux, compagnons de sa gloire,
Il entend les chants de victoire,
Et tout son cœur en a frémi.
Mais bientôt du soldat qui veille
La voix vient frapper son oreille,
Et c'est la voix d'un ennemi.

Tout à coup un vieillard s'avance,
Et le trouble religieux
Qu'inspire au héros sa présence
Révèle un envoyé des cieux.
François le regarde et s'écrie :
« O vous, l'honneur de ma patrie,
» Budée, est-ce vous que je vois,
» Vous dont la sagesse profonde
» Aurait donné des lois au monde,
» Si le génie eût fait les rois? »

D'une voix prophétique et fière :
« Il est donc vrai, dit le vieillard,
» Des fers chargent la main guerrière
» Qu'arma le glaive de Bayard !
» Fortune, ainsi des rois du monde,
» Ta main en désastres féconde,
» Se plaît à châtier l'orgueil ;
» Et quand tout parle de leur gloire,
» Tu brises leur char de victoire,
» Et change leur triomphe en deuil !

» Dis-nous, Rome, où sont tes conquêtes ?
» Où sont tes faisceaux triomphants,
» Et ces rois qui courbaient leurs têtes
» Devant tes orgueilleux enfants ?
» Des cités tu n'es plus la reine ;
» Mais de ta grandeur souveraine
» Si nul débris ne t'est resté,
» Ne crains pas que ton nom s'efface :
» Les chants de Virgile et d'Horace
» T'assurent l'immortalité.

» Le joug honteux de l'ignorance
» Sur nous a trop longtemps pesé :
» Et, pour la gloire de la France,
» C'est par vous qu'il sera brisé.

» Les Muses, que la barbarie
» Reléguait loin de ma patrie,
» Vont bientôt y suivre vos pas,
» Et c'est leur paisible conquête
» Qui doit couronner votre tête
» De lauriers qui ne mourront pas.

» Semblable au soleil dont la nue
» Dérobe l'éclat à nos yeux,
» La science encore inconnue
» Habite les cloîtres pieux.
» Que l'impénétrable barrière
» Qui nous a caché sa lumière
» Tombe sous vos royales mains;
» Et que sa clarté triomphante
» Des monstres que la nuit enfante
» Dissipe les fantômes vains!

» Quel est donc ce vaste portique?
» Quels mortels y donnent des lois?
» Des sages de la Grèce antique
» J'ai cru reconnaître la voix,
» Aux leçons du nouveau Lycée
» La jeunesse court empressée,
» Comme naguère, sur vos pas,
» On la voyait, ivre de gloire,
» Chercher, au sein de la victoire,
» L'immortalité du trépas.

» Avec orgueil, ô noble France!
» Contemple ces doctes mortels,
» Qu'une coupable indifférence
» Vouait à l'ombre des autels.
» Bénis la main qui, la première,
» Les a tirés de la poussière!
» Noble France, réjouis-toi!
» Pour égaler Athène et Rome,
» Tu ne demandais qu'un grand homme,
» Et tu l'as trouvé dans ton roi.

» Déjà Marot trace en poète
» Des vers avec art cadencés;
» Et Duchâtel, dans la retraite,
» Médite les siècles passés.
» L'Hôpital, dont l'éclat commence,
» Déjà, par un savoir immense,
» Charme les Français qu'il instruit:
» Semblable au brillant météore,
» Qui des feux divins de l'aurore
» Pare les ombre de la nuit.

» C'est peu: je vois, dans ma patrie,
» D'impérissables monuments
» Des prestiges de la férie
» Nous rendre les enchantements.
» Ici, la basilique sainte

» De sa majestueuse enceinte
» Étend les contours spacieux ;
» Tandis que sa pieuse voûte
» Dans les airs se fraye une route,
» Et va se perdre dans les cieux.

» Là, du séjour de l'opulence
» Soutenant le faîte orgueilleux,
» Le marbre en colonne s'élance,
» Ou rampe en lambris somptueux.
» Plus loin, mon œil charmé découvre
» Cet immense et fastueux Louvre,
» Des arts monument immortel :
» Ses murs, que le ciseau décore,
» Vont par vous s'embellir encore
» Des miracles de Raphaël.

» Dépose le glaive et la lance ;
» Et venez, au sein des forêts,
» De leur majestueux silence
» Savourer les charmes secrets.
» Madrid, Chambord, douces retraites,
» Fontainebleau, cher aux poètes,
» Ouvrez-nous vos riants séjours ;
» Et que vos ombrages champêtres
» Consolent vos augustes maîtres
» De l'ennui superbe des cours.

» Partout, d'une main protectrice,
» Le pouvoir se révèle ici,
» Dans les marbres du Primatice,
» Et sur la toile de Vinci.
» A ces grands noms de l'Italie
» La France avec orgueil allie
» Le nom du Phidias français,
» Dont le génie, informe encore,
» Fera bientôt, dès son aurore,
» Pâlir l'éclat de leurs succès.

» Ainsi, tandis que le Génie,
» Prodiguant pour vous ses trésors,
» Verra l'ignorance bannie
» A jamais déserter nos bords;
» Fiers de vous devoir la naissance,
» Les arts de leur magnificence
» Frapperont nos yeux éblouis:
» Heureux travaux, fécondes veilles,
» Qui vont enfanter les merveilles
» Du siècle immortel de Louis! »

Du vieillard la voix prophétique
Avait pris un accent divin;
Et de François l'âme héroïque
Ne l'a point entendue en vain.
D'obéir à l'ordre suprême,

Qui semble émané de Dieu même,
Il prend le saint engagement,
Et dans les fastes de la gloire,
Les nobles filles de Mémoire
Ont gravé l'auguste serment.

Soudain une nouvelle aurore
Aux regards du héros a lui :
Les temps qui ne sont point encore
Ont déjà commencé pour lui.
Son œil, par un divin prestige,
Errant de prodige en prodige,
Vers l'avenir s'est élancé ;
Et, dans le siècle qui va naître,
Il peut à peine reconnaître
Les débris du siècle passé.

Ainsi, quand d'un nouveau voyage
Colomb affrontant les hasards,
Revit les bords où son courage
Porta l'industrie et les arts;
Lorsqu'il vit d'opulentes villes,
Un peuple heureux, des champs fertiles,
Où furent de tristes déserts;
Étonné de son propre ouvrage,
Il crut, sur un même rivage,
Découvrir un autre univers.

ÉDOUARD MENNECHET.

III.

Avant de lire l'épître du rival de M. Mennechet, nos lecteurs aimeront sans doute à étudier un instant avec nous la vie et les œuvres de ce spirituel et sympathique écrivain.

Joseph-Xavier Boniface Saintine, né à Paris, le 10 juillet 1797, d'une famille honorable, originaire de la Flandre française, fut élevé au collége de la Marche, où Delille avait été professeur. A peine âgé de treize ou quatorze ans, il débuta par des poésies légères, dont quelques-unes furent insérées dans les recueils de cette époque. Il s'essaya d'abord dans un concours de province : en 1818, l'Académie de Cambrai couronnait sa pièce de *la Clémence.* A vingt ans, élève en médecine, il remportait son premier prix à l'Institut, pour *le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie,* [1] auquel devaient se joindre ceux que lui valurent, en 1820, *l'Enseignement mutuel,* [2] et, deux ans plus tard, *la Restauration des lettres et des arts sous François Ier.*

En 1823, M. Saintine faisait recevoir une tragédie de *Thémistocle*, et publiait, chez le libraire Ladvocat, un volume de vers, intitulé : *Poèmes, Odes, Épîtres et Poésies diverses*, et prenait rang parmi les poètes défenseurs de la Grèce. *L'Épître aux Grecs, le Désastre d'Ipsara,* eurent alors du succès.

Mais la poésie est une mauvaise nourricière ; déjà M.

[1] Voir ci-dessus, p. 242.
[2] V. ci-dessus, p. 265.

Saintine s'était adressé au théâtre, où, dans un genre bien différent, et presque toujours sous le voile de l'anonyme, avec la collaboration de Scribe, de Mélesville, d'Ancelot, de Duvert et de Lauzanne, il a fait jouer *cent cinquante* pièces, parmi lesquelles nous citerons : *l'Ours et le Pacha*, la meilleure bouffonnerie peut-être de notre temps ; *Julien, ou vingt-cinq ans d'entr'acte*, qui donna le signal à toutes ces pièces à époques qui, depuis, ont envahi la scène ; *la Fête de ma femme, la Fiancée du fleuve, les Poletais, le Bouffon du prince, Madame Favart, Têtes rondes et Cavaliers*, dont on a fait *I Puritani*, etc., etc. Pour l'acteur Arnal, il a créé : *le Plastron, A la Bastille, les Impressions de voyage*, et d'autres encore dont le titre nous échappe ; à l'Opéra-Comique, *le Proscrit*, musique d'Adolphe Adam ; *le Timide* et *le Duc d'Olonne*, musique d'Auber ; à l'Odéon, *l'Homme du monde*, cinq actes ; *le Mari de la favorite*, cinq actes, pièce dont le sujet était emprunté à un de ses romans. Car, fidèle à ses goûts littéraires, au milieu de ses préoccupations de théâtre, parfois M. Saintine rompait tout à coup avec le drame, la comédie ou le vaudeville, pour faire paraître les *Contes de Jonathan le Visionnaire*, son premier ouvrage en prose ; *le Mutilé*, récit lamentable du génie incapable de se révéler au monde, etc.

Puis, l'histoire sérieuse, réelle, le tenta à son tour, et quelle histoire ! l'histoire militaire ! Possesseur de matériaux importants et curieux sur la première campagne dans les Alpes et en Italie, où se révéla d'une façon si soudaine et si brillante le génie de Napoléon, après les avoir parcourus, il se sentit pris du désir de les mettre en œuvre ; il prétendait en faire un simple

résumé ; le sujet l'emporta. Le premier volume parut, ne comprenant encore que la campagne des Alpes, qui n'avait jamais été écrite. Au second volume, il était à peine à moitié chemin ; mais, par le fait de la déconfiture de son éditeur, il devait s'arrêter là. Toutefois, cet ouvrage fut continué et complété, non par l'auteur, mais par un traducteur allemand, qui, ne voyant plus rien venir de Paris, prit le parti d'achever à sa façon ces grands récits des défaites de l'Allemagne.

Une autre surprise attendait l'auteur de cette histoire interrompue. Le premier stratégiste du temps, le général Jomini, alors au service de la Russie, en avait eu connaissance et s'était enthousiasmé pour l'œuvre, qu'il croyait être celle d'un vieux militaire chevronné. Il résidait momentanément à Paris, où il surveillait l'impression de sa grande *Histoire de Napoléon*. Il cherche notre auteur, le rencontre et reste stupéfait en se trouvant en face d'un jeune homme de vingt-six ans, ex-lauréat de l'Académie française et l'un des auteurs de *l'Ours et le Pacha!* N'importe ! lui tendant la main : « Confrère, lui dit-il, vous êtes né historien militaire ; vous avez le style qui convient à la chose, et vous m'avez fait comprendre que ce style-là me manque. Je viens d'achever mon *Histoire de Napoléon ;* je n'en suis plus content ; voulez-vous que nous la recommencions ensemble ? Asselin, mon libraire, me la paie quarante mille francs, que nous partagerons comme nous aurons partagé le labeur. »

L'offre était tentante. M. Saintine refusa sagement d'accoler à un si grand nom dans la science stratégique son nom, qui devait rester celui d'un poète et d'un romancier. Quelques mois après, le général Jomini, nommé

général en chef de l'armée du Caucase, forcé de quitter précipitamment Paris, écrivit à notre auteur : « Mon cher historien, je pars en laissant inachevée la fin de mon quatrième et dernier volume de *Napoléon ;* je n'ai confiance qu'en vous pour y mettre la dernière main. »

Cette fois, M. Saintine ne refusa pas la collaboration : il ne s'agissait plus que d'un service à rendre.

Par suite de ces travaux d'histoire militaire, il se trouva chargé de la direction d'un grand ouvrage en dix volumes in-8°, sous le titre de : *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte,* dédié au roi Louis-Philippe. Mais ayant grand'peine à faire marcher ses collaborateurs dans une même voie, il se retira, ne pouvant consentir à être un directeur non dirigeant.

Au milieu de ces travaux si variés, M. Saintine avait trouvé moyen de consacrer tout ce qu'il lui restait de loisirs à cultiver les sciences naturelles, le seul goût qui lui fût resté de ses anciennes études médicales. La botanique surtout l'attirait; il lui devait le goût de la retraite, et même un retour vers lės idées religieuses, sans lesquelles le calme de l'âme est une chose impossible. C'est alors qu'il conçut et exécuta son roman de *Picciola,* qu'il garda huit ans en portefeuille, n'osant espérer que le public, déjà blasé par tant de lectures au piment et à l'eau forte, pourrait jamais s'intéresser à l'histoire d'une fleur.

.Un jour, son ami, M. Michel Masson, vint le voir et le trouva en train de feuilleter un manuscrit quelque peu jauni. — « Qu'est-ce que cela ? » — « Un roman que j'ai fait pour moi, pour moi seul, pour ma propre satisfaction. » — « Eh bien ! pour la mienne, lisez-le moi. » — « Il vous ennuiera. » — « Je le verrai bien. »

La lecture achevée, Michel Masson lui dit : — « Mon ami, publiez votre *Picciola*, publiez-la sans crainte, et, je vous le prédis : ce sera là *votre livre !* »

M. Michel Masson ne s'était pas trompé.

Présenté au concours de 1837, l'Académie française décernait un prix Montyon de trois mille francs à ce « roman à demi psychologique, à demi mondain, » à cette histoire dont les principaux personnages étaient une fleur et un prisonnier, et que M. Villemain appréciait en ces termes, aussi justes que charmants :

« Il y a bien des siècles, un écrivain fort grave, presque un Père de l'Église, disait aux athées de son temps : « Une fleur, non pas de la prairie, mais du buisson, ne suffit-elle pas pour vous montrer un sublime artisan dans le Créateur ? [1] » M. Saintine a-t-il emprunté à Tertullien cette pensée, sujet de sa fiction, ou plutôt ne l'a-t-il pas trouvée dans l'étude chérie de la botanique, dont il s'occupe comme des lettres? Il suppose un homme comblé de tous les biens de l'esprit et de la fortune, mais devenu sceptique par l'abus du raisonnement et la satiété du bonheur des sens. Ce bonheur cesse. Prisonnier d'État, tout à coup, l'homme incrédule à Dieu et aux affections de la vie est averti de la Providence par l'aspect d'une petite fleur, qui croît entre les pavés de la sombre cour de son cachot; il s'y attache comme à la compagne de sa solitude, il la contemple, il l'aime; ce faible ouvrage de la nature le ramène insensiblement vers le Dieu qu'il a méconnu, et, en attirant sur lui, dans sa prison même, d'autres regards humains, le conduit vers une affection

[1] *Unus, opinor, de sepibus flosculus, non dico de pratis, non sordidum artificem pronunciabit tibi Creatorem?* (Tertullien.)

plus réelle et plus douce, à laquelle il doit bientôt la liberté et le bonheur de l'âme.

» Cette fiction, placée sous la date de Marengo et de l'Empire, contraste un peu avec la fierté politique et guerrière d'une telle époque. Mais cela même n'est pas sans quelque charme. On croit lire parfois un de ces poètes mystiques de l'Orient qui, dans les jardins délicieux de *Schiraz*, chantaient les amours du rossignol et de la rose, et d'une image gracieuse faisaient sortir un élan vers le ciel. Mais le roman de M. Saintine a deux mérites assez rares, même de nos jours : l'imagination y est pure, et la sensibilité vraie. »

Non, M. Michel Masson ne s'était pas trompé :

Tout Paris pour la *fleur* eut les yeux de *Charney*.

Que dis-je, tout Paris? toute la France, tous les autres pays; et la meilleure preuve, c'est que *Picciola* a été traduite dans toutes les langues, même en langue grecque, et que chez nous elle en est aujourd'hui à sa TRENTE-HUITIÈME ÉDITION !! Quelle éloquence dans ce chiffre !

Outre *Picciola* et les ouvrages cités plus haut, M. Saintine a publié : *Antoine, l'ami de Robespierre* ; *les Récits dans la tourelle; les Trois reines; les Métamorphoses de la femme, contes de toutes les couleurs* ; *Seul !* histoire de cet Alexandre Selkirk qui donna à Daniel de Foë l'idée de son *Robinson; Chrisna; le Chemin des écoliers,* voyage humouristique en Allemagne ; *la Mythologie du Rhin; la Mère Gigogne et ses trois filles,* petit cours d'histoire naturelle à l'usage des enfants; *Histoire d'une civilisation antédiluvienne* ; enfin, tout dernièrement, *la Seconde vie,* où l'auteur s'attache à démontrer, soit en prose, soit en

vers, et de la plus spirituelle façon du monde, que rêver c'est encore vivre.

Rêver ! oh ! que ce mot domine dans la vie !
Qu'il tient de place ! Éveillés, nous rêvons;
Au milieu de nos maux, en rêvant, nous pouvons
Nous créer un bonheur que nul ne nous envie ;
Et qui de nous voudrait retrancher de ses jours
Ces doux instants, et si pleins et si courts,
Où la pensée au loin s'élance vagabonde,
Lève devant nos pas les barrières d'un monde,
Et là, nous entourant de douces visions,...
Remet entre nos mains la baguette des fées,
Au pays des illusions.

On le voit, dans une carrière si longue, si bien remplie, M. Saintine — et cette fidélité l'honore grandement à nos yeux — n'a pas cessé d'aimer la Muse, comme à vingt ans, comme aux jours riants où, dans le palais de l'Institut, son front recevait une triple couronne. Tandis qu'à ses côtés, les plus fervents adorateurs d'autrefois désertaient honteusement ses autels, lui, il les honorait plus que jamais, et la Muse occupait toujours la première place en son cœur : *ante omnia Musæ.* Aussi l'en a-t-elle récompensé, en lui accordant le beau privilége de conserver, jusqu'au soir de la vie, sa voix aussi pure, aussi mélodieuse qu'au matin : on dirait d'une fauvette chantant sous les frimas de l'hiver, tout comme elle chantait au temps des pâquerettes et des lilas. Cette sentence de M. de Lamartine : « La sève des beaux vers tarit avec le printemps, comme celle des roses, » [1] n'est pas faite

[1] *Cours familier de littérature,* 2e entretien.

pour M. Saintine. Écoutez-le célébrer, en l'an de grâce 1864, ses amis les plus intimes, à savoir les *Insectes* et les *Fleurs*, et cherchez s'il existe beaucoup d'hommes de lettres, venus au monde à la fin du siècle dernier, qui soient capables de peindre la nature avec d'aussi fraîches et d'aussi vives couleurs :

J'aime à voir dans le ciel les nuages voler,
Et, sous une brise légère,
La cime des forêts doucement s'ébranler,
Les blés en tourbillons se heurter et rouler
Comme des escadrons de guerre;

J'aime à voir sous mes pieds, j'aime à voir dans ma main
Ces fleurs qui croissent sans culture,
Et, fier de ma conquête, à surprendre en chemin,
Sous leur robe d'émail, d'albâtre ou de carmin,
Quelques secrets de la nature;

Surtout j'aime à rêver, à marcher, à m'asseoir
Dans leur brillante colonie;
A contempler des nuits le magique encensoir,
Ce blanc lychnis, qui n'a de parfums que le soir,
Triste symbole du génie;

J'aime sur l'églantier ces insectes dorés,
Guerriers tout armés, dont les races
Habitent d'une fleur les remparts diaprés,
Agitant au soleil et leurs dards azurés
Et le bronze de leurs cuirasses...

Comme un matin pour eux est toute une saison,
La troupe se hâte, butine,
Se soumettant au sort, changeant de garnison,
Quand le temps destructeur a semé le gazon
Des débris de leur églantine.

Qu'importe ! n'ont-ils pas des palais à choisir ?
    A midi, sur les eaux s'étale
La fleur du nénuphar, ouverte au doux loisir ;
Là, chacun d'eux vivra, comme un puissant visir,
    Dans une pompe orientale ;

Là, modérant les feux d'un ciel éblouissant,
    Sous la nacre de la corolle,
Murmure à petit bruit quelque flot caressant,
Azuré, lumineux, qui glisse, en les berçant
    Dans leur odorante gondole...

Mais le sort est changeant. Parfois, un beau matin,
    Le carabe, aux guerres furtives,
Fond sur le nénuphar, avide de butin,
Transforme en champ de mort la salle du festin,
    Et fait son repas des convives.

Car chacun, ici-bas, a sa part de malheurs ;
    Jouir, c'est courir aux défaites ;
Le bonheur a son terme, et le cri des douleurs
Comme dans les cités retentit dans les fleurs ;
    La mort est de toutes les fêtes.

Pourquoi l'auteur de *Picciola*, comme bien des lauréats, ses confrères, comme Raynouard, Soumet, MM. Pierre Lebrun et Ernest Legouvé, n'a-t-il pas encore été appelé à siéger à l'Institut ? Pourquoi l'Académie n'appliquerait-elle pas en sa faveur la règle qu'elle formulait si bien, le jour de la réception d'Alexandre Soumet :

« Dans cette lice brillante, lui disait-elle, que nous ouvrons d'année en année aux jeunes nourrissons des Muses, vous avez, Monsieur, triomphé deux fois... Souvent ces prix sont l'heureux présage d'une récompense plus

glorieuse encore. Dans les jeunes écrivains qui sont sortis le plus souvent vainqueurs de ces nobles combats, l'Académie aime à voir d'avance les collègues ou les héritiers des juges mêmes qui les ont couronnés. Ses espérances, ses vœux pour vous, se réalisent en ce moment. Après avoir obtenu plusieurs des palmes qu'elle propose, vous venez vous asseoir parmi ceux qui les décernent. »[1]

Il y a au moins vingt-cinq ans que M. Saintine, quatre fois lauréat de l'Académie française, aurait dû entendre des paroles analogues saluer sa bienvenue dans l'illustre Compagnie ; mais si, après tout, il est destiné à ne jamais voir son nom briller parmi ceux des Quarante, il s'en consolera — et nous avec lui — en pensant à sa chère *Picciola*, qui, depuis plus d'un quart de siècle, lui a conféré le brevet d'*immortel.*

E. G.

[1] Discours de M. Auger à M. Soumet, 25 novembre 1824.

LA RENAISSANCE

DES LETTRES ET DES ARTS SOUS FRANÇOIS Ier.

ÉPITRE DE JOACHIM DU BELLAY A ÉRASME

POUR L'ENGAGER A VENIR EN FRANCE.

(Ces vers sont censés traduits d'une Épître latine de J. du Bellay.)

Post tenebras lux.

Sur le siècle fameux que je vis s'achever,
Erasme, ainsi que toi, je me plais à rêver ;
Je suis dans leur essor nos devanciers célèbres,
Météores brillants, nés du sein des ténèbres,
Qui, seuls, et soutenus par leurs propres travaux,
Marchèrent dans la nuit sans guide et sans rivaux.

Dévoilant l'univers à son émule habile,
Cusa voit le soleil, sur son trône immobile,
Gouverner en repos, monarque glorieux,
Les astres voyageurs, ses sujets radieux.
Inquiet et rêveur, les yeux fixés sur l'onde,
Colomb, vers d'autres mers, devine un autre monde;
Du lieu de leur naissance à jamais exilés,
Dans leur second berceau noblement rappelés,

Des Arts consolateurs la foule enchanteresse,
Avec la Liberté, fuyant loin de la Grèce,
De la belle Italie a repris le chemin :
Noble et dernier hommage offert au nom romain !

Bien plus, un nouvel art, conquête du génie,
Que se dispute encor l'antique Germanie[1],
De ses frères en deuil rassemblant les débris,
Contre les coups du sort leur ouvrant des abris,
Préparant leurs progrès, relevant leurs ruines,
Multipliant les sons de leurs lyres divines,
Sachant suivre leur vol et le favoriser,
S'élève au milieu d'eux pour les éterniser.

Notre France, il est vrai, repoussant la lumière,
Sur cette vaste route apparut la dernière ;
Et, parmi tant de noms à jamais triomphants,
Ne put inscrire alors le nom de ses enfants.
Notre astre enfin se lève ! autour de nous, Erasme,
Des sciences, des arts le noble enthousiasme
Partout se fait sentir ; accours le propager ;
Et, d'après nos aïeux, cesse de nous juger.

Grâce à la controverse, hélas ! naguère, en France,
La sottise régnait par le droit d'ignorance :
Sans doute, dans ce temps, on eût vu nos docteurs

[1] L'imprimerie.

Châtier les Beaux-Arts et tous leurs sectateurs,
Et, de par Aristote et la théologie,
Les condamner au feu pour cause de magie.

Mais ces temps ne sont plus. Un monarque éclairé
Offre aux Arts, dans sa cour, un asile sacré.
Lui-même, le front ceint de leur palme immortelle,
Pour leur bâtir un temple, à son aide il t'appelle.
Viens, réponds à ses vœux : tu trouveras en lui
Quelquefois un rival, mais toujours un appui ;
Tu verras, par ses soins, notre belle patrie
Accroître incessamment son ardente industrie.
Déjà le Rhône a vu, sur ses bords écumeux, [1]
S'ourdir, à filets d'or, ces tissus si fameux,
Qui disputaient jadis à la pourpre elle-même
L'honneur de rehausser l'éclat du diadème ;
Trésor dont, près du Gange, un ver, phénix nouveau,
Construisait à la fois sa tombe et son berceau.
De nos jardins pompeux la savante culture,
Même en la consultant, corrige la nature ;
Les végétaux, enfants de vingt climats divers,
Semblent auprès de nous concentrer l'univers.
Mille vastes palais, éclatants de richesse,
Comme un royal cortége environnent Lutèce ;

[1] Premier établissement des manufactures de soieries, à Lyon.

Et, pour mieux les orner, de magiques pinceaux
Les ont peuplés encor de belles, de héros...

Ainsi, dans nos palais, Erasme, les Beaux-Arts
Instruisent notre cœur en charmant nos regards.
François les appela du fond de l'Italie,
Pour adoucir les mœurs de la France ennoblie :
Vinci, Roux, Primatice, accourus à sa voix,
Vinrent éterniser sa gloire et ses exploits.
Le laurier d'Apollon défend seul de la foudre !
Des revers de Pavie il a pu seul l'absoudre ;
Et, quand le char de Mars sous ses pieds s'est brisé,
Les Arts ont ceint de fleurs son front cicatrisé.

La Science, à son tour, agrandit son domaine ;
Tire d'un long sommeil l'intelligence humaine :
Scaliger, des anciens révélant les beautés,
Répand sur leurs écrits de soudaines clartés.
Etienne, Duchâtel, par des règles prescrites,
Osent à notre langue assigner des limites ;
Et, d'un honteux mélange affranchissant les mots,
Brisent le dernier joug imposé par les Goths....
De Poyet, de Duprat, l'éloquence sublime
Au front du criminel a fait parler le crime ;
Par le dieu d'Epidaure un mortel inspiré
Franchit enfin le seuil de son temple sacré ;

Et mes frères, si j'ose, Erasme, à tant de gloire
Associer leur nom, lègueront à l'histoire
Ces jours où la Science a repris son flambeau,
Et des Arts renaissants éclaira le berceau.

Ah ! que par l'équité leur plume alors guidée,
Retrace à notre amour le grand nom de Budée !
Jeune encor, du pouvoir il se sent détrompé ;
Il poursuit le bonheur vers ce mont escarpé
Où mûrissent ensemble, et sur la même route,
Les doux fruits du savoir, les fruits amers du doute.
Par lui, les textes saints, à leur clarté rendus,
Troublant dans leurs excès les docteurs éperdus,
De ces pharisiens l'avide intolérance
Disparaît lentement avec leur ignorance ;
Par lui, s'ouvre ce temple, [1] où de nombreux échos
Des langages divers vont répéter les mots.
Là, viendront retentir, pour l'habile interprète,
Les cris de Démosthène et la voix du prophète,
La lyre des Romains, la harpe de Sion :
C'est une autre Babel, mais sans confusion.

Seul, Budée éleva ce sublime édifice.
Eh bien ! offrant à tous sa gloire en sacrifice,
C'est toi, toi son rival, qu'il désigne aujourd'hui

[1] Fondation du Collége royal, depuis Collége de France.

Pour féconder son œuvre, et briller après lui.
Réponds à son appel, à celui d'un monarque
Qui veut de sa faveur t'offrir la haute marque.
Viens, tu verras chez nous tous les cœur ranimés,
Les beaux-arts en honneur, les abus réformés.
Le langage français, maintenant en estime,
Permet à l'accusé de connaître son crime;
Et le latin banni de tous nos tribunaux,
Dépouillé du fatras de nos jargons nouveaux,
Va transporter pour nous, au sommet du Parnasse,
Les forêts d'Albunée où dort le luth d'Horace;
Tandis que, faible encor, notre jeune Apollon,
Qui jadis bégayait dans les bras de Villon,
Sent accroître sa force, et, plein d'un beau délire,
Des chantres d'Ausonie ose emprunter la lyre.

Muse de nos aïeux, on te vit autrefois
Visitant les forêts des Francs et des Gaulois,
La serpe d'or en main, le front ceint de verveine,
Détacher, en chantant, le gui sacré du chêne.
Plus tard, tu parcourus, sur un char vaporeux,
Les donjons, les tournois, les châtels de nos preux :
Eternisant leurs flammes, élevant leurs trophées,
Tu marchais, conduisant le cortége des fées.
Quelquefois, aux rayons du soleil le plus pur

Livrant aux doux zéphyrs ton écharpe d'azur,
Sur nos lacs transparents mollement entraînée,
De joncs et de glaïeuls la tête couronnée,
Tu passais comme un songe ; et, pour te recevoir,
Un palais de cristal s'entr'ouvrait vers le soir.
Notre roi-chevalier te vit, simple et légère,
Arriver à sa cour en habit de bergère :
Ton langage naissant, ta naïve candeur,
A force d'innocence alarmaient la pudeur.
Marot sut, te guidant vers sa double colline,
Prêter un air d'aisance à ta marche enfantine,
De l'esprit et du goût t'enseigner les secrets,
Et d'un voile léger embellir tes attraits.
Invoquant tour à tour Euripide et Térence,
Et d'un double théâtre osant doter la France,
Dans leur superbe espoir, des Perriers et Baïf
Tentèrent d'ennoblir ton langage naïf ;
Mais en vain. De leur luth tes jeunes mains lassées
Par de faibles accords trahissaient leurs pensées.
Un jour sans doute, un jour, ô muse des Français,
On te verra voler à de nouveaux succès !
Empruntant les atours des vierges de l'Elide,
Tu ceindras la tunique et la blanche chlamyde.
Ah ! puisses-tu bientôt, sur le cothurne altier,
Te frayer vers le Pinde un plus noble sentier,

Et te montrer enfin, sur ses sommets épiques,
Le front resplendissant des palmes olympiques !

Érasme, notre sort est assez glorieux :
Nous plantons ce palmier qui doit monter aux cieux ;
Son ombrage sacré couvrira notre cendre.
A de plus grands honneurs nous ne pouvons prétendre;
Qu'importe ! l'avenir, notre heureux héritier,
Pourra nous surpasser, mais non nous oublier.
Seuls, d'un jour immortel nous aurons vu l'aurore !

Quand des feux du matin l'horizon se colore,
Le pâtre qui s'éveille entend, dans le sillon,
Gazouiller l'alouette, et crier le grillon ;
Les eaux, les bois, les fleurs, par un léger murmure,
Semblent avec amour saluer la nature.
Plus tard, quand le soleil, sur son char flamboyant,
D'un déluge de feux inonde l'orient,
Le pâtre voit au loin planer l'aigle superbe;
Les chantres matineux se sont cachés sous l'herbe.
Il entend s'élever, des bois et des cités,
De sublimes accords par l'écho répétés ;
Il entend des accents de gloire et de génie :
Mais, tout en savourant leur divine harmonie,
Même quand le soleil penche vers son déclin,
Il n'a pas oublié les concerts du matin.

X. B. Saintine.

IV.

L'horrible peste qui désola Marseille et immortalisa Belzunce en 1721, avait, juste cent ans plus tard, en 1821, son triste pendant à Barcelone, où, nouveaux Belzunces, cinq médecins français, Parizet, Mazet, Bailly, Rouchoux et François, suivis bientôt de ces deux héroïques infirmières, les sœurs de Sainte-Camille, n'hésitèrent pas à aller combattre pied à pied l'épouvantable fléau. Lorsqu'ils se présentèrent, le nombre des morts était de trois à quatre cents par jour; chaque quartier, chaque rue, chaque maison, chaque étage recélait des malades; partout on respirait un air infect. Qu'on juge de l'horreur que l'épidémie dut leur inspirer, quand on saura que le seul métier qui s'exerçât dans Barcelone était celui de faire des cercueils; toutes les boutiques étaient fermées, excepté celles des pharmaciens. Tous les fossoyeurs étant morts, les cadavres restaient sans sépulture : quarante Français qui habitaient la ville maudite, mus par un sentiment sublime, se chargèrent d'ensevelir les morts : vingt d'entre eux creusèrent leurs propres fosses; les vingt autres se virent forcés de discontinuer ces horribles fonctions. Alors, les morts se décomposèrent au lieu même où le fléau les frappait; les animaux expiraient de faim, en poussant d'affreux mugissements. Cependant les soins de nos médecins et de nos sœurs de charité furent si actifs, que la maladie s'éteignit peu à peu, et lorsqu'ils rentrèrent en France, — non pas tous, l'un d'eux, Mazet, était resté sur le champ de bataille, — Barcelone était sauvée.

L'Académie française, qui pensait avec un de ses plus brillants lauréats[1], que

Les belles actions ont besoin des beaux vers,

se proposait de mettre au concours, en 1822, le *Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille dans la peste de Barcelone;* mais le roi, pressé de voir payer ce trop juste hommage et désireux d'en augmenter la valeur en y coopérant, avait, dès 1821, fait inscrire ce sujet dans le programme, et ce prix extraordinaire devait être soldé par sa cassette.

On a dit plaisamment — nous rions de tout — qu'une épidémie lyrique, épique et didactique avait été la suite de la fièvre jaune de Barcelone; ce que l'Académie appelait « une émulation générale. » Il est de fait que cent trente et un ouvrages lui furent adressés. Dans ce noble empressement, elle se plaisait à reconnaître l'effet d'un sentiment national, et elle s'applaudissait de ce que les vertus de nos concitoyens eussent bien inspiré les concurrents. Par une circonstance qui ajoutait à l'intérêt, celui qu'elle couronnait, était un jeune Français né à Barcelone, qui pouvait dire comme Enée: *Quæque ipse miserrima vidi*, et peindre d'après nature la contagion et ses intrépides adversaires. — Le lauréat de 1823, M. Victor Chauvet, et M. Pichald, dont la muse tragique allait bientôt se révéler brillamment dans son *Léonidas*, recevaient le premier et le second accessit, qu'un membre de l'Institut avait transformés en deux médailles d'or. La première mention honorable était donnée à M. A. Gaulmier, moins favorisé cette fois qu'au précédent concours; la seconde, à M. Bignan, mentionné, comme on l'a vu, dans la même séance

[1] Millevoye, *les Plaisirs du poète.*

pour *la Restauration des lettres et des arts*; et, enfin, une mention honorable hors rang récompensait le poème présenté par une jeune fille de dix-sept ans.

En ne traitant qu'une partie du sujet, si elle « n'avait donné pour excuse et son sexe et son jeune âge, l'Académie, à la perfection et au charme de plusieurs passages, aurait pu croire que la pièce était l'ouvrage d'un talent exercé dans les secrets du style et de la poésie; mais la simplicité touchante de divers tableaux, la délicatesse, on peut dire même la retenue des pensées et des expressions, auraient permis d'attribuer l'ouvrage à une personne de ce sexe qui sait si bien exprimer tout ce qui tient à la grâce et au sentiment[1]. »

Cette jeune fille était Mlle Delphine Gay, qui devait se rendre célèbre sous le nom de Mme Émile de Girardin, et qui avait déployé plus de talent, à elle seule, que tous ses rivaux ensemble, chez lesquels on chercherait vainement des vers frappés comme ceux-ci :

Les soins compatissants, le zèle inimitable,
La tendre piété d'une âme charitable,
Je vais les célébrer ou plutôt les trahir;
Car louer la vertu, c'est lui désobéir....

Voici la fin de ce remarquable poème des *Sœurs de Sainte-Camille* :

La même charité les rendit tour à tour
Sublimes au départ, modestes au retour;
Et tandis que d'un roi la puissance suprême
Pour les récompenser devançait le Ciel même,
Tandis que par ce roi leur éloge dicté

1 Rapport de Raynouard.

Allait vouer leurs noms à l'immortalité,
Le rosaire à la main, l'œil baissé vers la terre,
On les vit en priant rentrer au monastère.
C'est là que, chaque jour, ces charitables sœurs,
D'un saint recueillement savourant les douceurs,
Et de tous leurs bienfaits écartant la mémoire,
Vont demander à Dieu le pardon de leur gloire.

A quarante-deux ans de distance, l'Académie mettait spécialement au concours ce noble et touchant sujet, qu'elle affectionne, et c'était encore une jeune fille, M[lle] Ernestine Drouet, qui, pour ses débuts, célébrait le mieux les *bonnes sœurs*[1]. — Dans une séance particulière, le 29 janvier 1850, l'un des Quarante, M. Brifaut, chantait aussi lui la sœur de charité :

Du tendre nom de sœur on te nomme ici-bas,
Quel est ton nom là-haut? qnelle y sera ta place?
Sur la terre tes humbles pas
N'éveillent aucun bruit, ne laissent nulle trace.
Le monde te bénit et ne te connaît pas.

Il est donc bien permis de dire qu'à l'Académie nul saint n'est plus honoré, directement ou dans la personne de ses humbles disciples; plus célébré par les poètes lauréats ou par les orateurs annuels des prix de vertu; nul, en un mot, plus populaire que le grand apôtre, type suprême de la charité chrétienne.

E. G.

[1] V. T. II, p. 357, *la Sœur de charité au XIX[e] siècle.*

XII.

CONCOURS DE 1823.

—

L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NOIRS.

M. VICTOR CHAUVET.

Il n'est guère de découvertes, même les plus admirables et les plus utiles, qui n'entraînent à leur suite des maux souvent incalculables. Pour ne parler que des deux plus belles, — la découverte de l'imprimerie et celle de l'Amérique, — comment méconnaître que si la première a mis à la portée de tous les chefs-d'œuvre du génie, elle a en même temps répandu partout la peste des mauvais livres? Et si la seconde, en faisant sortir de l'Océan un nouveau monde, a prodigieusement agrandi le champ de l'activité humaine, comment ne pas voir qu'elle a eu pour conséquence l'esclavage et la traite des nègres?

Le sol des colonies américaines est d'une merveilleuse fertilité, mais ne peut être cultivé que par une race d'hommes à part, que par des Noirs; les Blancs sont dévorés par ce climat de feu. De là pour les Blancs la nécessité de se procurer des Noirs; nécessité si impérieuse, du moins en apparence, que l'illustre Las Casas, dans le moment même où il défendait la liberté des Indiens

devant le tribunal de Charles-Quint, déclarait que l'on ne pouvait se dispenser d'aller chercher des esclaves à la côte de Guinée. Les Espagnols et après eux les autres nations ne s'en firent pas faute, et pendant deux siècles l'Océan a vu les bâtiments négriers passer en foule sur la route ouverte par le vaisseau de Christophe Colomb.

C'est un petit Etat, le Danemark, qui a pris en 1792 l'initiative de l'abolition de la traite des Noirs, et l'Angleterre n'est venue qu'après lui; mais elle a mis au service de cette question, avec la ténacité qui est le propre de son génie, une passion qui, pour n'être pas entièrement désintéressée, n'en était pas moins sincère. Son représentant au congrès de Vienne, lord Castlereagh, obtint, le 8 février 1815, une déclaration de principes, portant que les plénipotentiaires des puissances signataires du Traité de Paris *regardaient l'abolition universelle de la traite des nègres comme une mesure particulièrement digne de leur attention, conforme à l'esprit du siècle et aux sentiments généreux de leurs augustes souverains.*

Déjà par l'article I additionnel au traité du 30 mai 1814, il avait été convenu entre la Grande-Bretagne et la France que, de la part de cette dernière, la traite cesserait dans un délai de cinq années.

Elle était donc supprimée de fait, au moins en ce qui concernait notre pays, lorsque l'Académie ouvrit son concours.

L'Abolition de la traite des Noirs prêtait à la poésie, mais beaucoup plus encore à la déclamation. Qu'il était difficile en un pareil sujet de ne point forcer le ton et de ne point trop rembrunir les couleurs! Que de tact il fal-

lait pour ne pas tomber dans l'ornière où s'étaient traînés au XVIIIe siècle les *philosophes* comme Raynal et les *poètes* comme Roucher !

Au second chant de son poème des *Mois*, Roucher a placé un petit épisode *abolitioniste.* Un ancien capitaine négrier devenu colon, l'*avare Sélincour*, est sur le point d'épouser la *riche Myrinde ;* mais au moment où la bénédiction nuptiale va descendre sur leurs têtes, l'auteur appelle, pour venger les nègres, les ouragans et les tremblements de terre. Obéissant à sa voix,

> L'orage éclate enfin, et la voûte ébranlée
> Ensevelit l'autel, le prêtre et l'assemblée.

J'avoue que je préfère à la *riche Myrinde* la pauvre *Néali*, l'héroïne du poème de M. Victor Chauvet qui remporta le prix.

Joseph-Joachim-Victor Chauvet est né à Toulon le 27 juillet 1788. En 1793, sa famille se réfugia en Italie. Nommé en 1809 auditeur au Conseil d'Etat du royaume de Naples, il exerça pendant quelques années les fonctions de sous-gouverneur des enfants du roi Joachim. Il résigna ce poste lorsque Murat mit son épée au service de la coalition, et, ne croyant pas de son honneur de rester sujet d'un prince qui se déclarait l'ennemi de la France, il quitta Naples. De retour à Toulon, il se voua tout entier aux lettres et débuta en 1815 par un poème en trois chants sur *Sapho.* Nous avons vu qu'il obtint le premier accessit de poésie en 1822 et le prix en 1823. L'année suivante, il fit représenter à l'Odéon une tragédie en cinq actes et en vers, *Arthur de Bretagne.*

Ce moment fut l'apogée de la vie littéraire de Victor Chauvet. Couronné par l'Académie française, applaudi au théâtre, le poète des Noirs était presque aussi célèbre que M. Isambert, leur avocat. Arrivé à ce sommet, il fallut descendre; la pente était rapide et l'auteur de *Néali* ne put même pas s'arrêter à mi-côte.

Nous le retrouvons le 16 août 1825 à Cambrai où il reçoit une médaille d'or des mains du président de la Société d'émulation pour une élégie intitulée : *la Jeune Coquette*. Son nom se montre encore de temps en temps dans la *Revue Encyclopédique*, puis il s'efface et disparaît à l'horizon sans laisser plus de trace que n'en laisse la fumée du Vésuve dans ce ciel de Naples dont le sous-gouverneur des enfants du roi Murat avait admiré si souvent l'inaltérable pureté.

L'Académie, dans sa séance du 25 août 1823, avait accordé des mentions honorables à quatre pièces dont elle n'indiquait pas les auteurs. — L'une de ces pièces était de M. A. Bignan, homme de talent, d'esprit et de cœur, qui va nous tenir maintenant fidèle compagnie et qui ne nous quittera plus qu'à la station de 1848.

E. B.

L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NOIRS.

Terre aux noirs habitants, climat mystérieux,
Afrique, qui, rebelle à nos pas curieux,
De plus d'un Mungo-Park ensevelis l'audace,
Que de fois, en espoir m'égarant sur leur trace,
Je visite tes bords où les cieux bienfaisants,
Au milieu des fléaux, ont caché leurs présents,
Ces monts, ces bois fleuris, ces lacs intarissables !
Là, non loin du désert, vaste océan de sables,
Qu'agitent de l'Atlas les brûlants aquilons,
Des fleuves argentés baignent de frais vallons ;
Le rocher ceint son front de bananiers fertiles ;
Près du repaire affreux des tigres, des reptiles,
Bondit et la gazelle et le zèbre innocent,
Et, du Maure oppresseur bravant l'œil menaçant,
Le nègre, sur la foi d'un talisman prospère,
Ose semer son champ, ose être époux et père.
Mais l'ignorance, hélas ! voile encor ses regards.
Oh ! si l'heureux génie et des lois et des arts,

Niger, à tes enfants révélait sa lumière !
Si, de ce don sacré libérale héritière,
L'Europe... Ah ! trop longtemps, sourde aux cris du remord,
L'Europe n'eut pour eux que les fers et la mort.

Voyez-vous ce vaisseau qui sur les mers profondes
Vogue du Sénégal vers ces îles fécondes
Où pour nous des roseaux coule un miel savoureux?
Il emporte à l'exil des captifs malheureux.
Dans ce cachot flottant l'avarice inhumaine,
Plus serrés qu'au tombeau, les presse et les enchaîne.
L'air mugit, la mer s'enfle, et leurs membres heurtés
Sur le bois déchirant roulent ensanglantés.
Un vertige inconnu, triste enfant des tempêtes,
Promène ses douleurs dans leurs flancs, dans leurs têtes,
Et l'amour du pays, en fléau transformé,
Fièvre avide, s'attache à leur sein consumé.

A chaque instant, la mort au fond de cet abîme
Descend silencieuse et marque sa victime.
Ah ! ne les plaignez pas ! Dans leur adversité
La mort, c'est l'espérance, et c'est la liberté.
L'on dit même, l'on dit que l'esclave intrépide,
Sans armes, sans secours, par un art homicide,
D'un éternel repos sait s'ouvrir les chemins :
Cette langue, interprète et lien des humains,

De leurs maux épanchés douce consolatrice,
Il en fait l'instrument de son dernier supplice,
Et, d'obscures douleurs à nos yeux attaqué,
Tombe, en l'engloutissant dans son sein suffoqué.

Je vois les blancs frémir, et, moins humains qu'avares,
Arracher l'Africain à ses tourments barbares;
Ouvrir l'affreux cachot, rendre à son œil flétri
Ce ciel pur, ce soleil dont les feux l'ont nourri.
Ils voudraient par les jeux ranimer sa tristesse;
Mais ces infortunés que la terreur oppresse,
Au doux bruit des concerts qui charmaient leur beaux jours,
Sur leur chaîne étendus, restent muets et sourds :
Alors un fouet cruel, que la fureur déploie,
Inflige à leur misère et la danse et la joie.

De son tube fumant s'enivrant à longs traits,
Le négrier sur eux porte des yeux distraits :
« Ils sont noirs. La nature à ces âmes grossières
» Refusa nos penchants, nos vertus, nos lumières;
» Esclaves abrutis par leurs premiers liens,
» C'est pour eux un bonheur de servir des chrétiens! »
Ainsi pensait Belmar. Une jeune Africaine
Fixe pourtant les yeux de l'altier capitaine.
Les captives pleuraient. Calme dans sa douleur,
Elle seule opposait le courage au malheur;

Tantôt les consolait; d'un regard d'innocence
Tantôt du juste ciel invoquait la puissance,
Ou pressait sur son cœur, en soupirant tout bas,
Sa fille, tendre enfant qui dormait dans ses bras ;
Et l'héroïque orgueil qui réprimait ses larmes
De sa beauté sauvage ennoblissait les charmes.
O vous, dont les attraits, brillants comme des fleurs,
De la rose à l'albâtre unissent les couleurs,
Blanches filles d'Europe, excusez mon langage :
L'ébène pâlirait auprès de son visage;
Mais qu'importe qu'il soit ou d'ébène ou de lis?
D'un sentiment divin tous ses traits embellis
Révèlent un cœur tendre; en ses yeux, en son âme,
L'astre qui la brunit a répandu sa flamme.
Jadis le voyageur à l'aspect du palmier
Qui signalait au loin son chaume hospitalier,
Oubliait le désert et la soif importune :
Ce généreux penchant, qui charmait sa fortune,
La suit dans sa misère, et pour d'autres malheurs
Sa pitié trouve encor des secours et des pleurs.
Oui, ce don d'alléger les peines qu'on partage,
De vertu, de douceur, ce touchant assemblage,
Cet instinct des bienfaits par nos maux excité,
Femmes, c'est votre empire, et voilà la beauté.

L'impétueux Belmar, sans s'abaisser à plaire,
D'un insolent amour réclamant le salaire,
Obsède la captive, et souvent sa fureur
Mêle aux dons impuissants l'outrage et la terreur.
Vain espoir ! Néali, bravant sa violence,
Oppose à ses transports un dédaigneux silence.
— « Vile esclave, dit-il, te verrai-je à la fois
» Repousser mes bienfaits, insulter à mes droits?
» Un blanc souffrira-t-il ton mépris ou ta haine?
— « Tes droits et tes bienfaits ! lui répond l'Africaine,
» Où sont-ils? Est-ce donc mon pays désolé?
» Mon époux malheureux de tes fers accablé?
» Nos tourments? notre exil sur un lointain rivage
» Et mon sein désormais fécond pour l'esclavage?
» O ma mère, en tes bras, libre j'ouvris les yeux !
» Le Grand-Fleuve, aux seuls noirs accordé par les cieux,
» Qui refuse son onde à vos mers étonnées,
» Cachait dans ses replis nos tribus fortunées.
» Épouse de Sélim, près de lui chaque jour,
» Souriaient à mes vœux la fortune et l'amour.
» Ah ! j'ignorais ta race et ses trames perfides.
» Tout à coup le bruit court que, d'esclaves avides,
» Les blancs, fils de la mer, sont venus sur nos bords
» De leurs arts séducteurs déployer les trésors.
» Les blancs ! ce cri fatal en cent partis contraires

» Arme les nations, les familles, les frères.
» De monts en monts résonne en long rugissement
» Du bruyant tabala le sombre roulement.
» Guerre! guerre! Au butin le crime plein de joie
» Vole, et l'homme partout dans l'homme a vu sa proie.
» L'un, au sein des combats, où l'a trahi le sort,
» Trouve la servitude en méritant la mort.
» L'autre, en son champ natal qu'a ravagé la guerre,
» Pour un vil aliment est vendu par son père.
» Avec tous ses enfants celui-là condamné,
» A ses accusateurs par les lois est donné;
» Les lois qui, grâce à vous, sur ce fatal rivage,
» N'ont qu'un mot : l'esclavage et toujours l'esclavage!

» Nous espérions encore échapper à ces maux.
» Almoran, dont l'empire embrassait nos hameaux,
» Indulgent souverain, régna longtemps en père.
» Mais la hutte royale a vu votre émissaire
» Étaler les colliers, les glaives, les mousquets,
» Et ces liqueurs de feu qui troublent vos banquets.
» Cent esclaves paîront ces fatales richesses;
» Et le courtier de sang, mêlant à ses caresses
» Le breuvage enivrant qu'a versé votre main,
» D'un exécrable impôt ravit l'ordre inhumain.

» Et nous, au doux éclat de la lune naissante
» Qui ranimait du soir la brise caressante,

» Sous l'ébénier en fleurs, au chant du bengali,
» Nous dansions. A grands flots versés par Néali,
» Le lait et l'hydromel au doux plaisir invitent,
» Et du gai tambourin les sons se précipitent.
» Tout à coup le feu brille et dévore nos toits.
» De la cime des monts, de l'épaisseur des bois,
» Du sein même du fleuve où rayonnent les flammes,
» Fondent, le glaive en main, des ravisseurs infâmes.
» Au fracas du salpêtre ils s'élancent sur nous;
» Tout subit leurs liens, ou tombe sous leurs coups;
» Leur avare fureur saisit jusqu'à l'enfance.
» Nuit de crime et de deuil! Nos vieillards sans défense
» Pressaient, les yeux en pleurs, ces bras ensanglantés:
» On les égorgea tous.... Qui les eût achetés?
» Ainsi marche à l'exil la nation plaintive;
» L'incendie et la mort restent seuls sur la rive.

» De déserts en déserts on nous traîne expirants,
» La fatigue, la soif, les sables dévorants,
» Allument dans nos flancs les douleurs homicides
» Et disputent nos jours à des maîtres avides.
» Enfin nous découvrons ton navire fatal
» Prêt à nous arracher au doux pays natal.
» A cet horrible aspect poussant un cri de rage,
» Un peuple tout entier se couche sur la plage,
» Et, du soleil des blancs refusant le flambeau,

» Au sol qui l'enfanta demande son tombeau.
» Vous paraissez alors, et votre main barbare
» A son gré nous choisit, à son gré nous sépare.
» Du moins tout ce que j'aime a suivi mes destins.
» Ah! pourquoi nous traîner vers ces climats lointains?
» C'en est assez, cruels! achevez vos victimes;
» Différer leur trépas c'est prolonger vos crimes. »

Elle dit; les soupirs, les sanglots renaissants
Trahissent sa faiblesse et troublent ses accents.
Le farouche Belmar, à l'aspect de ses larmes,
D'une chaste pitié ne connaît point les charmes :
« Va, laisse-là, dit-il, ivre de son pouvoir,
» Et ton sauvage hymen, et ton vain désespoir;
» Me plaire désormais est ta vertu suprême. »
— « Je suis à mon époux. » —Tu n'es plus à toi-même,
» Tremble. » — Mais sa menace en vain frappe les airs.
— « Moi, trahir mon époux! mon époux dans les fers!
» Ah! plutôt, insensé, tu verras, lui dit-elle,
» L'ange blanc de la mort m'enlever sur son aile. »
D'orgueil et de courroux, à ces mots transporté,
L'ardent marin se livre à sa férocité,
Commande son supplice; innocente ou coupable,
De chaînes, de tourments ordonne qu'on l'accable.
Tout déplore son sort; ses bourreaux gémissants
Égarent à dessein leurs coups compatissants;

Et sa fille, aux genoux d'un maître sanguinaire,
S'écrie : « Ah ! frappe-moi, mais grâce pour ma mère ! »
L'intrépide Africaine excite leur courroux.
— « Non, non, point de pitié, dit-elle, hâtez-vous.
» Ah ! ne l'épargnez pas, cette beauté funeste ;
» Puisqu'elle plaît aux blancs, Néali la déteste.
» Déchirez, mutilez ces charmes odieux,
» Et que je sois bientôt effroyable à vos yeux. »

Dans leur sombre demeure, où ces cris retentissent,
Les captifs menaçants sous leurs liens frémissent.
Sélim lève sa tête, écumant, égaré,
Il rugit, il agite un bras désespéré ;
Sur son front ténébreux ses regards étincellent.
— « Amis, qui veut me suivre aux périls qui m'appellent ? »
— « Tous, tous ! » — Mordant alors le chanvre résineux,
D'une bouche sanglante il déchire ses nœuds,
Libre, saisit un fer, dégage les plus braves,
Fond sur les oppresseurs. Armés de leurs entraves,
Déjà des blancs surpris ils répandent le sang.
Vain succès, qu'en revers change un art tout-puissant !
La mort en plomb sifflant s'élance sur leurs têtes ;
Comme de verts épis sous la faux des tempêtes,
Ils tombent. C'en est fait ! Sélim même, abattu,
Expire... Infortunés ! vainement leur vertu

S'élève à ces exploits que notre orgueil publie :
Morts pour la liberté, la gloire les oublie,
Leur sang demeure esclave, et leurs tristes lambeaux
Pour vœux ont le blasphème et les mers pour tombeaux.

Au pied d'un mât cruel l'Africaine enchaînée,
Dans un hymne de mort pleurant leur destinée,
A sa langue plaintive ouvrait un libre cours,
Prête à lui demander d'homicides secours.
Toutefois sur sa fille abaissant sa paupière,
Un moment elle hésite... hélas ! elle était mère ;
Elle aimait trop encor pour mourir sans regret.
Mais, quand Belmar vainqueur à ses yeux reparaît :
« Ah ! dit-elle, aux fureurs de cette race infâme,
» Quoi! j'abandonnerais et ta fille et ta femme,
» Sélim ! non, je saurai briser ce joug fatal.
» Enfant, réjouis-toi ! sous le palmier natal,
» Ce soir tu reverras le plus tendre des pères.
» Et toi, qui nous ravis jusques au nom de frères,
» Qui pour nous opprimer cherches à nous flétrir,
» Blanc, connais-nous du moins en nous voyant mourir ;
» Vois par quelle vertu, sous ces fers qu'il abhorre,
» Maître de son trépas, l'esclave est libre encore. »
Néali, sur sa fille à ces mots s'élançant,
Cruelle par pitié, l'étouffe en l'embrassant,

Et, d'un effort terrible au jour soudain ravie,
Exhale en cris muets sa douleur et sa vie.

Vaisseau, fatal vaisseau, témoin de tant d'horreurs,
Puissent sur toi les vents épuisant leurs fureurs
Unir au fond des mers les bourreaux aux victimes!
Mais, quoi! le négrier, partout, souillé de crimes,
Sur des trésors sanglants porte une avide main.
Français, vous tous, chrétiens, d'un commerce inhumain
Qu'à ma voix dans vos cœurs naisse l'horreur profonde.
Et vous, rois, vous, sénat de l'Europe et du monde,
Quand, sous l'olive en fleurs reconnaissant nos droits,
Aux peuples affranchis vous promettiez des lois,
Sur ces vils trafiquants des jours de l'innocence
Votre sceptre indigné déploya sa puissance.
Achevez vos desseins. Rois, au milieu des mers,
Quel que soit leur drapeau, poursuivez ces pervers.
Quoi! de vos pavillons au meurtre, au sacrilége,
Les lois prostitueraient l'auguste privilége!
Ah! frappez : la patrie étouffera ses pleurs;
Le sang, de leur bannière effaça les couleurs.
Liguez-vous, sur les flots prêtez-vous le tonnerre.
Quelle union plus sainte aux trônes de la terre
Peut du trône céleste attirer les bienfaits?
Que l'Afrique, par vous ravie à leurs forfaits,

Puisse adoucir ses maux, repeupler son rivage
Et du bandeau des arts ceindre son front sauvage.
Alors, de leurs destins connaissant mieux le prix,
Le planteur pour les serfs sur sa glèbe nourris,
Saura par le bonheur féconder l'hyménée;
Alors, ô liberté, sous ta loi fortunée,
Joyeux viendront s'unir d'innombrables mortels;
Le maître conduira l'esclave à tes autels;
Et le Dieu, qui pour tous répand ses dons prospères,
Bénira ses enfants dans des peuples de frères.

VICTOR CHAUVET.

XIII.

CONCOURS DE 1826.

—

LES FONDATIONS

ET LES LEGS DE M. DE MONTYON

EN FAVEUR DES HOSPICES ET DES ACADÉMIES.

M. ALFRED DE WAILLY.

Le règne de Louis XVI fut l'âge d'or des concours académiques. Un jour (c'était vers 1780) une Académie, ayant un prix à donner, se trouvait en présence de quatre ouvrages qui lui paraissaient dignes de l'obtenir. Son embarras était grand, lorsqu'elle en fut tirée par trois lettres non signées où l'on mettait successivement à sa disposition les trois prix qui lui faisaient faute. Et chacun de se demander quels étaient ces trois bienfaiteurs : il n'y en avait qu'un seul, M. de Montyon, ancien intendant d'Auvergne, conseiller d'Etat et chancelier de M. le comte d'Artois.

M. de Montyon était véritablement la Providence des Académies, et sa main toujours cachée était toujours ouverte. De 1780 à 1787, s'entourant, pour n'être pas connu, des précautions les plus habiles, il fonda sept prix annuels

à l'Académie des Sciences, à la Faculté de Médecine et à l'Académie française. Celle-ci, — pour nous borner à ce qui la concerne, — reçut en 1782 une somme de 12,000 livres dont l'intérêt devait servir au paiement d'un prix *en faveur de l'ouvrage de littérature dont il pourrait résulter un plus grand bien pour la société.* L'année suivante, une somme égale lui était adressée pour la création d'un prix *en faveur d'un acte de vertu d'un Français pauvre.*

Le prix de vertu a été l'objet de bien des critiques, parfaitement résumées dans ce mot d'un homme de beaucoup d'esprit : « Il me semble que la vertu n'est point une chose que l'on engage les gens à rechercher, en leur disant, à la façon de ce qui se pratique pour les objets perdus : « *Il y aura récompense.* [1] » Je ferai observer cependant que *le prix de vertu* a cela pour lui qu'il a été supprimé par la Convention, en même temps que le prix pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs.

M. de Montyon était alors en Angleterre auprès du comte d'Artois et il ne rentra en France qu'en 1815. En 1819, il rétablit, toujours sous le voile de l'anonyme, ses deux fondations de l'Académie française et mit l'Académie des Sciences en mesure de distribuer plusieurs prix qui tous avaient en vue le soulagement de l'humanité.

Son testament, ouvert quelques jours après sa mort arrivée le 29 décembre 1820, couronna dignement une vie consacrée tout entière à de bonnes œuvres. Il y faisait de sa fortune deux parts, l'une pour les Académies et

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, août 1864, article de M. Alfred Lallié.

l'autre pour les hospices. Cette dernière était la plus importante : la part des pauvres dans son héritage s'éleva à près de trois millions.

M. de Montyon avait, — faut-il le dire? — un petit travers. Les lauriers académiques l'attiraient à ce point qu'on le vit concourir à Gœttingue et jusqu'à Stockholm. En 1808, il envoya de Londres à la classe de la langue et de la littérature françaises un *Éloge de Corneille* que des considérations purement politiques firent exclure du concours. On sait comment il se vengea de l'Institut et qu'il aurait pu lui dire avec Auguste, rappelant à Cinna ses bienfaits :

Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler !

L'Académie, lorsqu'elle eut perdu M. de Montyon, crut remplir un devoir en le traitant comme un de ses membres les plus illustres. Elle chargea M. Charles Lacretelle d'esquisser le tableau de ses vertus dans la séance publique du 25 août 1821 et proposa son *Éloge* pour sujet du prix d'éloquence en 1834. Dès 1824, elle avait invité les jeunes poètes à célébrer *ses fondations et ses legs.*

Après une première épreuve demeurée sans résultat, le prix fut décerné, le 25 août 1826, à M. Alfred de Wailly; un *accessit* et quatre mentions furent accordés à cinq concurrents dont quatre refusèrent de se faire connaître ; le cinquième qui s'honora, avec raison, de la distinction de l'Académie, était, — le lecteur l'a deviné sans doute, — M. A. Bignan.

L'auteur de la pièce couronnée, M. Barthélemy-Alfred de Wailly, né à Paris le 10 décembre 1800, appartient à ce

que j'appellerais volontiers la noblesse universitaire. Son aïeul a publié une *Grammaire* et un *Vocabulaire français* qui ont pris rang parmi les livres classiques ; son père, traducteur estimé des Odes d'Horace, a été pendant longtemps à la tête du Collége Henri IV. M. Alfred de Wailly a été lui-même proviseur de ce collége de 1838 à 1854 ; nommé à cette époque inspecteur-général de l'instruction publique, il est depuis 1861 recteur de l'Académie de Bordeaux.

Noblesse oblige. M. de Wailly, dont l'aïeul avait fait paraître un *Traité de versification française* et le père un *Dictionnaire des rimes*, ne pouvait guère se dispenser d'écrire des vers. Nous lui devons, outre l'*Épître à J.-J. Rousseau* (1826), une très-bonne traduction des Hymnes de Callimaque (1842). Entre ces deux dates prennent place des publications d'une autre nature : un *Dictionnaire latin-français,* un *Gradus ad Parnassum,* etc. Frère de Gustave et d'Alfred de Wailly, deux des plus spirituels collaborateurs de M. Bayard, notre lauréat a composé, en société avec l'un de ses amis, une comédie en deux actes, l'*Adjoint et l'Avoué.* Son ami fut seul nommé ; c'était M. Auguste Romieu qui depuis.... mais alors il n'était pas préfet. Reprocherons-nous ces deux actes à M. le recteur de l'Académie de Bordeaux ? Assurément non. A qui donc plus qu'à lui, fils de l'un des meilleurs traducteurs d'Horace, était-il permis de se rappeler et de mettre en pratique le conseil du poète latin : *Neque semper arcum...?*

E. B.

ÉPITRE A J.-J. ROUSSEAU.

Qu'on me dise si la gloire attachée au meilleur des discours qui seront couronnés dans cette Académie est comparable au mérite d'en avoir fondé le prix.

(J.-J. Rousseau. — *Discours contre les Sciences et les Arts.*)

Des peuples policés redoutable censeur,
Toi qui de l'ignorance éclairé défenseur,
Aux beaux-arts foudroyés par ta prose sévère
Te fis un jeu, Rousseau, de déclarer la guerre ;
Si tu soutins jadis, dans ton zèle affecté,
D'un sophisme brillant l'étrange nouveauté,
Ne crois pas que je veuille, à tes leçons fidèle,
Copiste maladroit du plus parfait modèle
Dans un siècle déjà si fécond en excès,
Aux lumières encor faire ici le procès.
On t'a vu sans pitié, dans ton âpre rudesse,
D'un siècle corrompu flétrir la politesse.
Tu prétends que les arts et leur perfection
Entraînent à grands pas vers la corruption :
Peut-être, à son début, ton bizarre génie,

D'un paradoxe utile affectant la manie,
Dans ses projets de gloire habile à calculer,
Sur la sottise humaine a voulu spéculer.
Car trop souvent, aux yeux d'un vulgaire imbécile,
Qui se fait singulier passera pour habile.
Des lettres, toutefois, source de tes succès,
Soit haine, soit calcul, tu blâmas les progrès :
Semblable à ces enfants, dont le cruel caprice
Déchire sans pitié le sein de leur nourrice,
Toi, qui leur devais tout, par elles inspiré,
Tu t'en fis à plaisir le détracteur outré :
Et ton esprit chagrin sembla trouver des charmes
A vaincre l'éloquence avec ses propres armes.
Oh ! combien je préfère en sa simplicité,
Celui dont la sagesse, exempte de fierté,
Indulgente et sans fiel, jamais dans son langage
N'affecta la rigueur d'une vertu sauvage ;
Qui facile aux humains, prompt à les excuser,
Aimait mieux les servir que de les accuser ;
Qui du bien et du beau sentait son âme éprise,
Et protecteur des arts que ta haine méprise,
Pensait que les talents ainsi que les vertus,
Bien loin de se prêter des secours superflus,
Joignant les dons de l'âme aux palmes du génie,
L'un sur l'autre appuyés marchent de compagnie.

Généreux Montyon, ce portrait est le tien !
Modeste bienfaiteur, philosophe chrétien,
Dans cette auguste enceinte on a vu, chaque année,
Par la main du talent la vertu couronnée;
Et riche de tes dons, ce corps même ignorait
Du prix fondé par toi le glorieux secret;
Personne n'en pouvait pénétrer le mystère :
Le vrai sage toujours se cache pour bien faire.
Tu n'étais pas de ceux que, malgré leurs efforts
Pour éviter le monde et ses bruyants transports,
Désigne clairement à la publique estime
Le voile transparent d'un pompeux anonyme;
Un système aussi vain, un tel manque de foi,
Montyon, te semblait trop indigne de toi :
L'obscurité faisait tes plus chères délices,
Tu cachais tes vertus comme on cache ses vices;
Honteux de tes bienfaits, et redoutant le bruit,
La gloire t'effrayait par l'éclat qui la suit;
Et la mort, trahissant enfin ta modestie,
Seule a pu révéler les bienfaits de ta vie.
D'une vaste opulence, utile et noble emploi !
De la simplicité se faisant une loi,
On l'a vu, ce vieillard, pauvre au sein des richesses,
Sur tous les malheureux répandre ses largesses;
Avare pour lui seul, prodigue pour autrui,

Ses immenses trésors ne semblaient pas à lui ;
Et des biens dont le ciel le comblait sur la terre
Il n'était à ses yeux que le dépositaire.

Eh bien! riches du jour, parlez! d'un tel portrait
Peut-on en vous voyant retrouver quelque trait?
Trop facile instrument de vos honteux caprices,
L'or n'est souvent pour vous que l'aliment des vices ;
Votre âme se consume en frivoles désirs,
Votre temps se dissipe en coupables plaisirs :
Prolongeant sans pudeur vos nocturnes orgies,
Usant votre existence aux clartés des bougies,
Autour d'un tapis vert, qu'assiége votre ardeur,
Palpitants tour à tour d'espoir et de terreur,
D'un sang-froid affecté la fausse indifférence
De vos cœurs déchirés cache en vain la souffrance.
D'une carte infidèle épiant le retour,
Votre avide insomnie a vu naître le jour ;
Hélas! lorsque du gain la fureur vous transporte,
La misère en haillons frissonne à votre porte.
Un peu d'or échappé de votre avare main,
Dans son sein douloureux ferait taire la faim.
Et le luxe pour vous prodigue ses merveilles!
Du moka qui bouillonne en des coupes vermeilles
Pour ranimer vos sens, par la veille émoussés,

Les parfums délicats à grands flots sont versés;
Le punch pétille, offrant à vos lèvres avides
L'azur éblouissant de ses flammes liquides;
Confondant les tributs des diverses saisons,
Pomone et ses trésors s'unissent aux glaçons,
Et les fruits, que l'été mûrissait dans la plaine
Par le souffle fécond de sa brûlante haleine,
Colorant des frimas l'éclatante blancheur,
A la neige insipide ont transmis leur saveur.
Mais l'aurore a paru : bientôt la plume oiseuse
Reçoit sur le duvet leur langueur paresseuse;
Et d'une nuit factice, entre quatre rideaux,
Ils goûtent loin du bruit le somptueux repos.
Que font-ils cependant lorsque, dans la journée,
Du réveil l'heure enfin pour eux est ramenée?
Quels travaux importants occupent leurs esprits?
L'un va dans nos jardins, à tous les yeux surpris,
D'une mode nouvelle outrant l'extravagance,
Montrer de ses habits la grotesque élégance;...
Montyon seul, à pied, malgré le poids des ans,
Portait aux malheureux ses secours bienfaisants;
Tantôt il pénétrait dans la triste demeure
Où l'indigent appelle en vain sa dernière heure,
Où, couché sur la paille, hélas! il voit mourir
Sa femme et ses enfants qu'il ne peut plus nourrir;

A l'aspect du vieillard, à sa douce éloquence
Le désespoir fuyait, et bientôt l'espérance
Dans un lieu qu'à regret elle avait déserté
Ramenait le travail ainsi que la santé.
Tantôt il descendait dans le séjour du crime,
Où, frappé d'un arrêt sévère et légitime,
Le coupable banni de la société
Languit dans l'abandon et la captivité;
Sans condamner des lois la rigueur nécessaire,
Il lui montrait aux cieux un juge moins sévère,
Dont la bonté jamais ne se peut démentir,
Qui se laisse toucher aux pleurs du repentir,
Et de l'éternité promet les saintes joies
Aux enfants égarés qui restent dans ses voies.

Mais, Rousseau, jusqu'ici tes regards n'ont pu voir
Que le portrait d'un homme esclave du devoir,
Qu'un chrétien qui, prenant son sauveur pour modèle,
Des préceptes divins observateur fidèle,
Embrasse avec amour l'esprit de charité;
Et docile instrument de la divinité,
Du bien qu'on lui prescrit, sans peine et sans étude,
Aveugle, a contracté la pieuse habitude.
Grâce à notre loi sainte, à son charme vainqueur,
La douce charité règne dans plus d'un cœur;

On voit plus d'un mortel plein d'amour pour ses frères,
Les aidant à porter le poids de leurs misères,
Soulageant dans ses maux la faible humanité,
Répandre ses bienfaits avec humilité.
Mais un homme qui sut, rempli de prévoyance,
Des siècles à venir deviner la souffrance,
Et des malheurs présents qu'il réparait toujours,
Aux malheurs d'un autre âge étendre ses secours;
Qui voulut, prolongeant son vertueux système,
Au-delà du trépas se survivre à lui-même :
Voilà ce que nos yeux ont peine à rencontrer;
Oui, Montyon lui seul nous a fait admirer
Aux plus sages calculs la bienfaisance unie;
D'autres en ont l'instinct, il en eut le génie.

Vois tous ces malheureux arrachés au tombeau :
De leurs jours presque éteints rallumant le flambeau,
Dans un asile ouvert aux maux de l'indigence
La charité publique accueillit leur souffrance;
Mais les infortunés sont tous égaux en droits,
Ce lieu ne peut à tous être ouvert à la fois,
Et sitôt qu'un malade en peut franchir la porte,
Il doit céder sa place au mourant qu'on apporte.
Dans ce moment cruel, qui pour la pauvreté
N'est plus la maladie et n'est pas la santé,
Sur un corps épuisé se soutenant à peine,

Sans abri, sans secours, au hasard il se traîne ;
Ne pouvant se nourrir du travail de ses mains,
Il erre en gémissant de chemins en chemins,
Heureux si la pitié du passant qu'il implore
Accueille sa prière et le soutient encore,
Jusqu'au jour où du mal sans ressource obsédé,
Il reviendra mourir au lit qu'il a cédé.
Infortunés ! au moins dans cet instant funeste
Si tout les abandonne, un protecteur leur reste.
Le sage ne veut pas que ses premiers bienfaits
Pour tant de malheureux demeurent imparfaits.
Au sortir du séjour qui reçut leur misère
Montyon les attend, ils retrouvent un père ;
Chez eux, grâce à ses dons, ils recevront les soins
Que réclament encor leurs plus pressants besoins ;
Le froment nourricier répare leur faiblesse,
Le repos les ranime, et l'affreuse détresse
Ne les soumettra pas à la nécessité
D'user en vains efforts leur fragile santé,
Avant que leur vigueur, par le temps rétablie,
Ne raffermisse en eux les ressorts de la vie.

Enfin, de leurs travaux ils ont repris le cours :
Mais l'art qui les fait vivre abrégera leurs jours ;
D'un métier dangereux l'exercice funeste
De leur vie à jamais peut corrompre le reste.

Battant l'or, qui s'étend sous ses pesants marteaux,
L'un contracte la fièvre aux accès inégaux;
L'autre aux foyers ardents cristallise le sable,
Et succombant aux feux dont la chaleur l'accable,
Tandis qu'il se consume en un pénible effort,
Ses poumons haletants ont respiré la mort.
Combien n'en voit-on pas qui, des égoûts immondes
Pénétrant chaque nuit les cavités profondes,
Expirent suffoqués dans ces affreux tombeaux
Où la vapeur mortelle éteignit leurs flambeaux!
Montyon, tu voulus, pour assurer leur vie,
Par des prix annuels exciter le génie;
L'art qui découvrira quelques moyens heureux
De rendre un seul métier plus sain, moins dangereux,
Trouvera dans les dons qui l'animent d'avance
D'un utile travail la douce récompense.
Mais ce n'est point assez d'arracher au trépas
L'infortune livrée aux travaux les plus bas :
Tu voulais, sans relâche, au sein de ta patrie,
Favorisant l'essor d'une active industrie,
De ton siècle, guidé vers un état meilleur,
Par la perfection assurer le bonheur.
Grâce à toi, Montyon, par des mains exercées,
Pour notre beau pays des tables sont tracées,
Qui présentent aux yeux du jeune magistrat

D'une province entière et les mœurs et l'état,
Ses arts, ses habitants, leurs besoins, leur détresse,
Les produits qui du sol attestent la richesse,
En un mot, et le bien qu'il faut encourager,
Et les abus surtout qu'il faudrait corriger.
Des arts à ses calculs soumettant la pratique,
Chaque jour, à ta voix, l'adroite mécanique
Pour rendre nos travaux plus faciles, moins lents,
Sait ménager de l'homme et la force et le temps,
Et combinant l'effort des leviers, des rouages,
Livre aux plus faibles bras les plus rudes ouvrages.
C'est ainsi qu'excitée en tout genre, en tous lieux,
L'industrie à grands pas s'avance vers le mieux :
De nouveaux instruments Cérès se voit armée ;
Par de nombreux essais la culture animée,
De l'antique routine oubliant les leçons,
Dans nos champs rajeunis a doublé les moissons ;
Un scalpel à la main, la docte anatomie
Va surprendre à la mort les secrets de la vie;
Et peut-être, vainqueur de quelque autre fléau,
Peut-être en ce moment croît un Jenner nouveau,
Qui force de rentrer dans les mains de Pandore
Un des maux dont l'essaim nous ronge et nous dévore.
Cependant la morale a vu de tes bienfaits
Sur elle, après ta mort, s'étendre les effets :

Dans un oubli coupable avant toi délaissée,
La vertu dans son jour est enfin replacée;
Le dévouement obscur ne peut plus se cacher;
Aux ombres du secret, heureux de l'arracher,
Tu l'amènes au pied du tribunal auguste
Où le génie en corps, par l'arrêt le plus juste,
Proclamant chaque année, à nos yeux attendris,
Celui qui mérita le plus noble des prix,
Devant un front modeste où la vertu rayonne,
S'incline avec respect en posant la couronne.

Ah! si ton noble cœur eût jamais partagé
Le dangereux excès du fatal préjugé
Qui, troublant de Rousseau l'esprit toujours morose,
Des lettres à ses yeux avait gâté la cause,
Par une injuste haine aveuglé comme lui,
Et refusant aux arts un honorable appui,
Tu n'aurais pas voulu qu'un grand corps littéraire
De tes nombreux bienfaits restât dépositaire.
Mais pouvais-tu remettre en de plus dignes mains
Le soin d'exécuter tes généreux desseins?
Un beau talent toujours révèle une belle âme.
Quiconque du génie a ressenti la flamme,
Animé pour le bien d'une semblable ardeur,
Au seul nom de vertu sent palpiter son cœur.
Aussi, que d'écrivains remplis d'un noble zèle,

Descendent dans la lice où ta voix les appelle !
Fiers de combattre entre eux pour mériter l'honneur
De former tout un peuple aux vertus, au bonheur,
Ils rendront, en mêlant l'utile à l'agréable,
La raison moins abstraite et surtout plus aimable.
Par d'utiles écrits chaque jour éclairé,
Sans peine vers le bien le pauvre est attiré ;
A ses yeux, la vertu qu'en secret il honore,
Des grâces du talent va s'embellir encore ;
Et la morale, instruite à charmer ses loisirs,
Transforme par degrés ses devoirs en plaisirs.

Pourquoi faut-il, Rousseau, qu'un hasard favorable
Ne t'ait pas rapproché du philosophe aimable
Qui par sa voix touchante eût bientôt dans ton cœur
Détruit l'illusion d'une fatale erreur,
Et, de la vérité t'adressant le langage,
Loin de toi, du sophisme écarté le nuage.

L'homme, t'aurait-il dit, ange exilé des cieux,
L'homme doit mériter son rappel de ces lieux.
Crois-tu qu'il soit jeté sur un coin de la terre
Pour végéter sans but et vivre solitaire?
De la société Dieu lui fit un devoir ;
Se soustraire à sa fin n'est pas en son pouvoir ;
Suivant toujours la loi qui lui fut départie,
Du grand tout dont il n'est qu'une faible partie

Il concourt à former l'ensemble merveilleux,
Comme l'astre éclatant qui, du plus haut des cieux,
Répandant à grands flots sa lumière féconde,
Doit de ses feux ardents vivifier le monde,
Et l'insecte rampant qu'écrase notre orgueil,
Et qui doit dévorer notre cendre au cercueil.
Dans le monde physique il n'est rien de stérile;
Dans le monde moral il n'est rien d'inutile;
Tous les êtres créés se prêteront toujours,
Même en se combattant, un mutuel secours.
Quand d'un corps animé le fragile assemblage
A subi de la mort l'inévitable outrage;
Quand l'air et la chaleur, naguère ses soutiens,
De ses ressorts brisés ont détruit les liens;
Au sein de cette froide et stérile poussière,
Que le néant semblait réclamer tout entière,
Un pouvoir inconnu féconde avec lenteur
De la corruption le germe créateur :
Il fermente, il nourrit la sève généreuse,
Qui gonfle des épis la tige savoureuse;
Et bientôt, grâce à lui, d'un mouvement réglé,
Dans les corps de nouveau la vie a circulé.
Du milieu des tombeaux ressuscitant plus belle,
La Nature toujours ainsi se renouvelle;
Toujours assujettie à de constantes lois,

La matière, en un jour, meurt et renaît cent fois,
Et passe, au mouvement sans relâche asservie,
De la vie à la mort, de la mort à la vie.
Par un destin pareil les esprits gouvernés,
Vers un plus noble but s'avancent entraînés;
La matière végète, et des bornes prescrites
Jamais dans son travail ne franchit les limites ;
Elle roule toujours au cercle accoutumé,
Où par l'ordre établi son cours est renfermé.
L'homme, se rappelant sa céleste origine,
Vers la perfection que son âme devine,
S'élance avec ardeur, et pressentant le mieux,
Du néant, par degré, s'élève jusqu'aux cieux.
Dans sa marche, à travers vingt siècles d'ignorance,
D'un pas lent, mais certain, le genre humain s'avance:
Rien ne peut arrêter le vaste mouvement
Qui vers la vérité l'emporte incessamment.
Aux clartés du flambeau que la raison lui prête,
Il dirige ses pas de conquête en conquête;
Sa puissante industrie étend partout ses droits;
La Nature asservie obéit à ses lois;
Lui-même il se soumet au joug de la morale;
Du vice à la vertu définit l'intervalle;
Les lettres, par leur culte, adoucissent les mœurs;
L'amour sacré du bien germe dans tous les cœurs.

En vain l'erreur voudrait, de ses voiles funèbres,
Pour étouffer le jour épaissir les ténèbres,
Et de l'instruction tarissant le trésor,
Comprimer des esprits le généreux essor.
Rien ne reste en repos, tout marche, et la pensée,
Sur l'aile du génie avec force élancée,
Du centre de la terre aux profondeurs des cieux,
Réunit tous les temps, rapproche tous les lieux,
Aux champs de l'infini planant en souveraine,
De l'univers possible agrandit le domaine,
Et dégagée enfin de tout lien mortel,
S'épure et se ranime au sein de l'Éternel.
Dieu, suivant les progrès d'une lutte imposante,
Contemple avec orgueil tout le bien qu'elle enfante.
Ainsi qu'il l'a prévu de toute éternité,
Du choc des sentiments jaillit la vérité;
Au milieu du conflit des passions humaines,
La raison sans retour s'affranchit de ses chaînes.
Il sourit aux efforts des mortels généreux
Qui devancent leur siècle, et pensant d'après eux,
A l'aide des secrets qu'un noble instinct révèle,
Ont au foyer divin ravi quelque étincelle :
Vivants, il les admet au rang de ses élus;
Les talents à ses yeux sont aussi des vertus.
A ces nobles accents, n'aurais-tu pas toi-même,

Rousseau, désavoué ton injuste système?
Oui, bientôt Montyon t'eût contraint d'abjurer
L'erreur que ton talent se plut à consacrer.
Comment croire, en effet, que tant de bienfaisance
Dût avoir sur les mœurs une triste influence?
Qu'en protégeant les arts il pût nous égarer,
Corrompre les humains qu'il voulait éclairer?
Et tournant contre nous le bien qu'il croyait faire,
Devenir de nos maux la cause involontaire?

Nous t'aurions vu, sans doute, à sa voix converti,
Donner à tes discours un noble démenti,
Et laissant désormais aux rhéteurs de l'école
D'un sophisme affligeant la sévère hyperbole,
Défendre les beaux-arts par toi-même proscrits,
Et les justifier de tes propres mépris.
Que dis-je! en ce moment, ta brillante éloquence
De cet illustre corps eût rempli l'espérance;
Mieux que ma faible voix, aux siècles à venir
Elle eût de Montyon transmis le souvenir;
Et son nom deviendrait dans ta prose immortelle,
De nos Crésus futurs la honte ou le modèle.

ALFRED DE WAILLY.

XIV.

CONCOURS DE 1827.

—

L'AFFRANCHISSEMENT DES GRECS.

M. AUGUSTE LÉMAIRE.

———

« La Grèce entière s'ouvre devant moi ; le Sultan effrayé recule ; déjà le Péloponèse respire en liberté.... Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie, aux beaux-arts qui la regardent comme leur patrie ? » Ainsi s'exprimait Fénelon écrivant à Bossuet, et ces vœux, ce rêve de l'auteur de *Télémaque*, notre siècle les a vus s'accomplir. Nos pères ont assisté au réveil de la Grèce, à sa lutte héroïque contre de barbares oppresseurs, et ils ont mérité cet éloge que, si le droit l'a emporté sur la force et la civilisation sur la barbarie, ce triomphe est dû surtout à l'unanimité, à l'énergie avec laquelle l'opinion publique s'est prononcée en faveur de la civilisation et du droit. Une autre noble cause, la cause polonaise, a bien excité aussi, depuis cette époque, d'éclatantes sympathies; mais comme elles sont demeurées loin cependant de cet élan

universel, de cet intérêt passionné, de cette ardeur d'enthousiasme qui, pendant les sept années de *la Guerre de l'Indépendance*, de 1821 à 1828, ne se sont pas démentis un seul instant! Sur ce terrain-là du moins, il n'y avait plus de partis en France, il n'y avait que des Philhellènes! *Philhellène*,— vieux mot qui n'a plus de sens pour les générations nouvelles, — tout le monde l'était, depuis les poètes jusqu'aux banquiers, depuis la femme du peuple jusqu'à cette spirituelle duchesse de Duras, qui disait au roi Charles X : « Après tout, Sire, la Grèce, aujourd'hui, c'est la Vendée du Christianisme. » Les salons retentissaient tous les soirs de conversations et de lectures sur les Klephtes du Pinde et les héros de Parga ; Lamartine récitait des fragments de son *Pèlerinage de Childe-Harold* et Victor Hugo *les Têtes du Sérail* ou *l'Enfant* :

Que veux-tu? fleur, beau fruit ou l'oiseau merveilleux?
— Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus,
Je veux de la poudre et des balles.

Vadius, l'immortel Vadius, déclamait sa ballade sur *Canaris*, et, lorsqu'il avait fini, Henriette elle-même était la première à s'écrier :

Ah! permettez de grâce
Que, pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse!

Il n'était pas jusqu'à Chrysale qui n'eût cédé à l'entraînement général, ne parlant plus qu'avec respect de son *gros Plutarque* où il lisait de temps en temps la vie de Thémistocle et celle de Miltiade, et ne manquant jamais, au sortir de ses lectures, d'envoyer sa souscription au *comité français-hellénique*.

L'honneur de l'Académie française est de prêter à toutes les causes généreuses l'appui de sa légitime autorité, et ici l'hésitation lui était vraiment bien impossible. En défendant la Grèce, en effet, que faisait-elle autre chose que plaider *pro domo suâ?* N'était-ce pas à elle qu'il appartenait de se rendre l'interprète des sentiments de la France lettrée envers les descendants d'Homère et de Sophocle? Elle ne faillit point à ce devoir, et, pour n'en fournir qu'une preuve, rappelons cette belle séance du 9 février 1826, tenue pour la réception du duc Mathieu de Montmorency et dans laquelle Châteaubriand lut un extrait d'un *Discours sur l'histoire de France* où se trouvaient ces éloquentes paroles :

« Une même génération de Romains eut pour maître, en moins d'un quart de siècle, un Africain, un Assyrien et un Goth : nous allons dans un moment voir régner un Arabe. Il est digne de remarque que de tous ces aventuriers, candidats au despotisme qui affluaient à Rome de tous les coins du globe, aucun ne vint de la Grèce. Cette vieille terre de l'indépendance, tout enchaînée qu'elle était, se refusait à produire des tyrans : en vain les Goths firent périr ses chefs-d'œuvre à Olympie, la dévastation et l'esclavage ne purent lui ravir ni son génie ni son nom. On abattait ses monuments, et leurs ruines n'en devenaient que plus sacrées; on dispersait ces ruines, et l'on trouvait au-dessous les tombeaux des grands hommes; on brisait ces tombeaux, et il en sortait une mémoire immortelle! Patrie commune de toutes les renommées! Pays qui ne manqua plus d'habitants! car partout où naissait un étranger illustre, là naissait un enfant adoptif de la Grèce, en attendant la renaissance de ces indigènes de la liberté et de la gloire qui devaient un jour repeupler les champs de Platée et de Marathon! »

Le grand écrivain que nous venons de citer et ses confrères de l'Académie, en proposant pour sujet du prix de poésie à décerner en 1827 *l'Affranchissement de la Grèce,* espéraient peut-être que ce concours aurait un éclat exceptionnel. Il arriva au contraire qu'il fut très-faible, et ce résultat n'a rien qui doive étonner si l'on réfléchit que tous les poètes, petits et grands, avaient déjà chanté sur tous les tons la Grèce et ses héros. J'ai sous les yeux une liste de quarante-et-une pièces de vers, publiées par des Philhellènes dans la seule année 1826[1]. L'Académie arrivait donc un peu tard; la moisson était faite et elle ne put que glaner quelques épis.

Sur trente pièces, elle en distingua trois, auxquelles elle accorda un prix, un accessit et une mention. L'auteur de la pièce qui eut cette mention garda l'anonyme. Le prix fut remporté par M. Lemaire.

Né à Triaucourt (Meuse) le 11 janvier 1802, agrégé de l'Université et docteur ès-lettres depuis 1827, M. Pierre-Auguste Lemaire était attaché, en 1826, à l'un des colléges de Paris et travaillait à la collection des *Classiques latins* entreprise par son oncle, N. E. Lemaire. Il fut nommé en 1830 maître de conférences à l'École Normale supérieure et pendant vingt ans (1833-1853) il a professé la rhétorique au collége Bourbon, puis au lycée Louis-le-Grand; il a publié en 1862 une *Grammaire française.* On comprendra que, dans une vie ainsi vouée à l'enseignement, la poésie n'ait pu occuper qu'une place très-restreinte; nous ne connaissons du *lauréat* de 1827 que deux pièces

[1] Je remarque sur cette liste à côté des noms de Victor Hugo, Viennet, Barthélemy et Méry, celui d'Alexandre Dumas auteur d'un *dithyrambe* sur *Canaris.*

de vers français, son poëme sur l'*Affranchissement de la Grèce* et celui sur *la Découverte de l'Imprimerie* qui obtint une mention honorable au concours de 1829. Ce sont deux bonnes compositions, sages, correctes, telles que si l'oncle de l'auteur les a rencontrées par hasard entre les feuillets de l'un des volumes de ses *Classiques latins*, il n'aura point hésité à leur faire grâce; je m'assure également que M. Auguste Lemaire, quand il relit ces vers de sa jeunesse, se plaît à répéter avec le poëte :

Me juvat in prima coluisse Helicona juventa.

Népomucène Lemercier, qui était redevable à la Grèce antique de la meilleure de ses tragédies, *Agamemnon*, et qui avait emprunté aux annales de la Grèce moderne le sujet de cinq actes encore inédits, les *Martyrs Souliotes*, donna lecture des vers du *lauréat*.

M. Émile Mazens, qui obtint *l'accessit*, avait été couronné deux fois par l'Académie des Jeux Floraux pour deux pièces intitulées, la première : *Épître à la femme que je cherche* (mai 1826); la seconde, *Jugement de la postérité sur notre littérature romantique* (mai 1827). Dans le concours d'éloquence, ouvert en 1828 par l'Académie française, *sur la marche et les progrès de la littérature en France depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1610*, une mention honorable fut décernée à M. Mazens. Deux jeunes écrivains, appelés à devenir célèbres, MM. Saint-Marc Girardin et Philarète Chasles, se partagèrent le prix.

Pendant que MM. Lemaire et Mazens écrivaient leurs

vers sur *l'Affranchissement de la Grèce*, il y avait en Allemagne, à l'université de Bonn, un jeune Français, fils de l'un des membres les plus illustres de l'Institut, qui suivait les cours de Niebuhr, de Schlegel et de Welcker. Philhellène ardent, il résolut de concourir, dans le but de faire une quête pour les Grecs en recevant le prix, s'il l'obtenait. Mais s'étant décidé à visiter, avant de rentrer en France, Berlin, Dresde, Munich et Weimar, il considéra que son absence était un obstacle invincible à l'exécution de son projet et n'envoya pas ses vers à Paris. Sa pièce n'a été publiée qu'en 1848, et je suis convaincu que M. Auguste Lemaire ne me démentira pas si je dis que, déposée en temps utile au secrétariat de l'Académie, elle aurait été très-probablement couronnée. En voici la fin :

Ils meurent, ces héros, sur les remparts en cendre,
Ils meurent, mais en vain, sans pouvoir les défendre ;
Ils meurent, nous chantons, je rougis de mes chants,
Et vous tous plus longtemps rougiriez de m'entendre.
Ah ! plus de chants, des pleurs !... pas de pleurs, un peu d'or
Pour sauver ce qui reste et qui combat encor.
Après, nous chanterons des hymnes à leur gloire,
Après, nous verserons des pleurs sur leur mémoire,
Mais d'abord donnons-leur de quoi briser leurs fers ;
Donnons du pain, donnons des armes ;
Des pleurs valent mieux que des vers,
Un denier vaut mieux que des larmes.

L'auteur de ces vers était M. J.-J. Ampère que la France a perdu au mois de mars 1864, tandis qu'il mettait la dernière main à son *Histoire romaine à Rome*, un des plus beaux livres de notre temps. Écrivain habile, critique

éminent, érudit qui avait les aptitudes et les goûts d'un Bénédictin, sauf pourtant le goût de la résidence, il aimait, à ses heures de récréation, à écrire des vers. Peu de poètes en ont écrit autant que ce membre de l'Académie des Inscriptions; son drame de *César* en a près de huit mille. Ajoutez-y deux tragédies, *Rosemonde* et *la Juive*, deux longs poèmes dramatiques sur *Alexandre* et sur *saint Paul*, enfin un volume qui contient plusieurs morceaux détachés et où se trouve une pièce sur *l'Arc de triomphe de l'Étoile*, honorablement mentionnée par l'Académie française dans le concours de 1837. Il y a là quelques trente mille vers qui, nous devons le dire, renferment moins de vraie poésie que certaines pages de prose du regrettable écrivain, celles, par exemple, que lui a inspirées la vue de la mer sur les côtes de la Grèce. Il la visita en 1841, et, à son retour, loin de renier, comme tant d'autres, ces *Hellènes* qu'il avait chantés, il écrivait : « Ce peuple a un profond sentiment de nationalité, un vif et sincère amour de la patrie. Il croit à lui-même, il croit à ses destinées. Il peut faire des fautes, mais il est plein de confiance et de courage. Il se sent Grec, il se veut libre, il se rêve grand. Avec cela on peut tâtonner, hésiter, souffrir : on ne périt pas. » Et ce n'est pas seulement à la Grèce qu'il est ainsi resté fidèle. Il a gardé, jusqu'à son dernier jour, le culte de tout ce qu'avait aimé sa jeunesse, le culte de l'étude, de la poésie, de la liberté, ajoutant par la dignité de sa vie, la noblesse de son caractère et l'élévation de son talent à l'éclat du nom glorieux qu'il avait reçu. Dans cette famille privilégiée qui se compose des hommes de talent, fils ou frères d'hommes de génie, dans cette Compagnie, moins nombreuse que celle

des Quarante, où le fils de Jean Racine a pris place à côté du frère de Pierre Corneille et le fils d'Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire à côté du frère de Joseph de Maistre, le fils d'André-Marie Ampère occupe un rang à part : il est le premier de tous.

E. B.

L'AFFRANCHISSEMENT DES GRECS.

Μὰ τοὺς ἐν Μαραθῶνι [1] !
Par les héros de Marathon !

Quand le maître des cieux retirant son appui
Aux coupables mortels révoltés contre lui,
Les abandonne au bras qui punit les offenses;
Alors, ministre affreux des célestes vengeances,
Le tyran sur l'esclave appesantit les fers,
Et les grandes cités se changent en déserts.
Mais Dieu veille toujours ; et, si dans sa misère,
Le peuple humilié le nomme encor son père,
Dieu brise enfin sa chaîne, apaise ses douleurs,
Et fait luire l'espoir qui doit sécher ses pleurs.

Le voici, fils des Grecs, ce jour de l'espérance :
Oui, la croix nous répond de votre délivrance;
Oui, triomphe au guerrier, qui bravant le trépas,
Sous l'étendard du Christ meurt et ne se rend pas!
Quand le glaive à la main votre vaillance abjure
D'un joug spoliateur la détestable injure,
Les décrets éternels consacrent vos exploits :
La guerre est un devoir à qui défend ses droits.

[1] C'est le serment des paysans grecs, qui jurent encore par les mânes des anciens héros de leur patrie. (*Voy.* M. Pouqueville.)

Allez ; agrandissez dans les murs d'Épidaure
Cet empire chrétien qui se hâte d'éclore,
Et défenseurs pieux de l'austère équité,
Sous l'égide des lois fondez la liberté.

Déjà de l'Orient la jeune messagère
Mêle aux flots de Saros une pourpre légère ;
Déjà dans le lointain Égine et ses coteaux,
Comme autrefois Délos, semblent sortir des eaux ;
Et le port, dans ses murs abandonnés naguère,
Étale aux yeux surpris l'industrie et la guerre.
Tout à coup les échos, longtemps silencieux,
S'éveillent, étonnés de porter jusqu'aux cieux
Ces accents oubliés, cet élan d'allégresse,
Qui d'un peuple héros peint la brûlante ivresse.
Épidaure s'agite en ses vieux fondements;
Des demi-dieux éteints, sous leurs froids monuments
La cendre se réchauffe, et la flamme guerrière
Au cri de liberté renaît dans la poussière.

Vers le temple aussitôt s'avance le sénat :
Majestueux vieillards, ces pères de l'État
Partout du feu sacré raniment l'étincelle.
Salut, Amphictyon de la Grèce nouvelle !
De ses droits reconquis vénérables soutiens,
Guerriers législateurs, pontifes citoyens,
Salut ! que de vos lois la sagesse profonde
Passe les souvenirs et l'attente du monde !

Tous au pied de l'autel s'arrêtent inclinés,
Et devant le Seigneur humblement prosternés :
« Viens, Esprit créateur; entends notre prière,
» Disent-ils; devant nous fais briller ta lumière,
» Que la Grèce, échappée à son oppression,
» Respire, encor chrétienne, à l'ombre de ton nom.
» Assez et trop longtemps l'insolence ennemie
» Sur nos fronts dégradés imprima l'infamie,
» Et du pays captif s'arrachant les lambeaux,
» Insulta les vaincus jusque dans leurs tombeaux.
» Nous avons vu tes saints écrasés sur la pierre,
» Nos vierges expirer sous le fer adultère,
» Et tes temples souillés par un impur encens
» Du prophète imposteur apprendre les accents.

» O honte ! quoi, toujours ces soldats sans patrie
» Pèseront sur le sol de l'Europe flétrie!
» Toujours de ces brigands recélant la fureur,
» Le Bosphore en nos champs vomira la terreur!
» Non : ton heure est venue; et déjà sur leurs têtes
» Les vents qu'ils ont semés amassent les tempêtes;
» Déjà, sous le tranchant d'homicides couteaux,
» Ils ont payé nos pleurs par la main des bourreaux.
» Du sultan novateur l'inflexible sentence,
» Sous un sceptre d'airain courbant leur résistance,
» Par de sanglants chemins les ramène au devoir,
» Et fait gémir leurs rangs foulés par son pouvoir.

» Fléau de ton courroux, ce tigre les dévore;
» Enivré de leur sang, il en a soif encore.
» Ainsi par leurs tyrans tu punis leurs forfaits.

» Mais, pour nous, que ta main est fertile en bienfaits!
» La croix de toutes parts signale ta clémence;
» Racheté par le sang notre empire commence;
» De leur cendre, à ta voix, renaissent les cités;
» Et même, au bruit lointain de nos camps révoltés,
» Attendant un vengeur que ta colère envoie,
» Les murs de Constantin ont tressailli de joie.
» Gloire, Dieu des combats, gloire à toi pour jamais!
» L'Église de saint Paul va refleurir en paix.
» Puisse-t-elle porter la parole de vie
» Aux froids chrétiens d'Europe, aux esclaves d'Asie,
» Et riche de martyrs, après tant de revers,
» Au Dieu de charité conquérir l'univers! »

Ainsi priaient les Grecs. Le vieux chef de Corinthe [1],
Humiliant ce front où son âme est empreinte,
S'avance, et de l'autel adorant les degrés :
« Nous jurons tous, dit-il, sur les livres sacrés,
» Garants de l'acte saint que la Grèce consomme,
» De dépouiller en nous les intérêts de l'homme;
» De vivre et de mourir pour le commun bonheur,
» Fidèles à l'État, comme aux lois de l'honneur. »

[1] Notaras, président de l'assemblée nationale des Grecs.

A ce pieux serment les sénateurs répondent;
Dans leur vœu solennel tous les cœurs se confondent:
On se lève ; et la foule avec recueillement
Des augustes parvis s'écoule lentement.

Mais déjà les hautbois, joints aux chansons rustiques,
Font résonner au loin leurs accents pacifiques.
C'est le signal des jeux : ardente en ses désirs
La jeunesse s'élance au devant des plaisirs,
Et dans la plaine, ouverte à ses danses légères,
Entremêle, en croisant ses traces passagères,
Les mouvantes couleurs d'un tableau gracieux.
Tel, aux bords du Céphise, un cygne harmonieux,
D'une douce rosée humectant son plumage,
Court du rivage à l'onde, et de l'onde au rivage :
Bientôt à nos regards sa folâtre gaîté
Sous le cristal des eaux dérobe sa beauté;
Puis au gré du zéphyr, qui mollement le guide,
Il fuit, esquif ailé, sur la nappe liquide.
Ici, de l'Eurotas retentissent les chœurs;
Là, les palmes de Pise attendent les vainqueurs.
L'un, fier de se couvrir d'une noble poussière,
Sur un rapide char vole dans la carrière;
Les autres, emportés sur la face des eaux,
Pressent avec ardeur l'essor de leurs vaisseaux.
Tous s'enivrent de joie; et remontant les âges,

D'un passé glorieux évoquent les images.
O des jours d'Olympie éloquent souvenir!
Les Pindares nouveaux, pleins du siècle à venir,
Se lèvent, et rivaux de l'antique harmonie,
Aux regards des héros allument leur génie.

Mais pourquoi dans leurs rangs,sous un funèbre aspect,
Ces deux lyres en deuil, qu'entoure le respect?
C'est la vôtre, ô mortels nés pour vivre sans maître,
Rhigas, fils de Délos, Byron digne de l'être.
Hélas, ils ne sont plus! mais trompant le tombeau,
Leur absence toujours jette un éclat nouveau.

Dimos paraît, Dimos, portant sur sa bannière,
De l'oiseau renaissant la devise guerrière :

« Le phénix plane aux cieux[1]. Dépouillant ses vieux jours,
» Il emprunte à la mort son fertile secours;
» Et, puisant au bûcher une vie immortelle,
» Il s'élance! en son œil la vengeance étincelle.
» C'est l'aigle de nos camps! la foudre et les éclairs
» Sous ses ongles de feu vont ébranler les airs.
» Que d'ossements épars ont blanchi dans nos plaines,
» Depuis l'heure fatale, où secouant leurs chaînes,
» Les héros de Parga, les martyrs de Souli,
» Bravèrent les poignards du sanguinaire Ali,

[1] Les étendards d'Ypsilanti portaient au-dessous de la croix l'emblême du phénix.

» Et des lieux où Dodone enfantait ses oracles [1],
» A notre liberté rendirent ses miracles !

» Et vous, jeunes héros du bataillon sacré,
» Qui sous le deuil guerrier par la croix inspiré [2],
» Demandiez votre part aux sanglants sacrifices,
» Vous tombez !.... Du carnage immortelles prémices,
» Un revers triomphal vous égale aux Trois-Cents ;
» Et la patrie en vous a perdu son printemps !

» Des sommets de Coron aux rives de Lépante,
» J'ai vu se déchaîner la guerre et l'épouvante ;
» Patras vient d'expirer sous le sabre ennemi ;
» Du Parthénon souillé les marbres ont frémi ;
» Et dans Psara brûlante une attaque hardie
» Sous le sang et les morts étouffa l'incendie.

» Chios, où sont tes arts et ta fécondité ?
» Muette au sein des mers, tu pleures ta beauté,
» Tu pleures tes enfants et tes fêtes divines.
» Chios a tout perdu, tout, même ses ruines !
» C'en est fait : le Midi conjuré contre nous
» Vend à nos assassins l'appui de son courroux.
» Le satrape d'Égypte, égaré par le crime,
» A promis tout un peuple à l'éternel abîme ;
» Et l'impur Africain dans nos climats en deuil
» Semble l'ange du mal debout sur un cercueil.

[1] Les ruines de Dodone sont aux portes de Janina.
[2] Ils portaient des vêtements noirs et une croix sur la poitrine.

» Nos braves ont paru : les hordes mercenaires
» Maudissent en tremblant leurs succès éphémères :
» Point d'abri, plus d'espoir : le fer de rang en rang
» Comme à Tripolitza se plonge dans leur sang.

» Voyez ces combattants dont l'élan homicide
» Réveille en nos climats le souvenir d'Alcide?
» Brillants foudres de guerre, avides de succès,
» Terribles, généreux... j'ai nommé les Français.
» France, tes fils jaloux de nos palmes lointaines,
» Ont le double génie et de Sparte et d'Athènes;
» Et gravant leurs exploits aux murs du Parthénon,
» L'arrachent à l'oubli qui dévorait son nom.

» Eh bien ! cœurs sans pitié, dont la voix mensongère
» Prend un lâche plaisir à flétrir la misère,
» La voilà cette Grèce avilie à vos yeux!
» Elle venge à la fois et la terre et les cieux;
» Et seule dans l'arène, elle s'offre en victime
» Pour éloigner de vous le Coran et le crime.

» Notre gloire est à nous; instruit à tout braver,
» Qui sut la conquérir, saura la conserver.
» Nous n'attendons plus rien de l'Europe troublée,
» Elle qui s'agitant sur sa base ébranlée,
» Frémit au bruit prochain de ses déchirements,
» Recèle la tempête, et couve les volcans.

» Ah ! quand sur nos remparts la croix enfin domine,

» Quand Hydra nous ramène aux jours de Salamine,
» O Grecs, soyons-unis : l'écho de Marathon
» De plus d'un Miltiade a répété le nom,
» Et nos soldats vainqueurs veillent aux Thermopyles.
» Reprends ta lyre, Homère, et chante nos Achilles.
» Paros, ouvre ton sein ; palais, temples, cités,
» Levez-vous ; ranimez vos antiques beautés.
» La Grèce va renaître au milieu des alarmes
» Reine par le génie, et reine par les armes. »

Il disait, quand soudain à l'horizon des mers
Un navire paraît ; il vole, il fend les airs,
Et livrant à l'Eurus ses ailes diligentes,
Il bondit sur le dos des vagues écumantes.
Debout sur le tillac un guerrier s'est montré :
L'air sombre, l'œil en feu, le front décoloré,
Il porte dans ses traits, que la colère enflamme,
L'aveu d'un grand malheur qui pèse sur son âme.
C'est toi, fier Canaris ! l'exemple des héros,
L'espoir de ton pays, le vengeur de Chios :
Canaris, roi des mers, dont le bouillant courage,
Aux plus puissants vaisseaux apportant le naufrage,
Sur un fragile esquif les poursuit jusqu'au port,
Gouverne l'incendie, et commande à la mort.

Les cœurs volent à lui ; le peuple qui l'admire,
De son ravissement exhalant le délire,
Proclame avec transport le nom de Canaris.

Mais lui, sans s'arrêter : « Aux armes! mes amis ;
» Rendez la force au glaive, au coursier sa vitesse;
» Rendez à vos mousquets leur foudroyante adresse :
» De nos frères trahis le sang coule à grands flots....
» Missolonghi n'est plus! » L'assemblée à ces mots
Pousse un cri douloureux que suit un long silence.
« Missolonghi n'est plus, et demande vengeance.
» Vengeance! on vous la doit, mânes de Botzaris;
» Murs sacrés, on la doit à vos sanglants débris.
» J'entends, j'entends encor ces plaintives victimes,
» Alors que des vieillards, des femmes magnanimes,
» Tant de spectres vivants, prodigues de leurs jours,
» Se soutenaient à peine, et combattaient toujours;
» Alors que ce prélat [1] saintement téméraire
» Affrontait sur la brèche un péril volontaire;
» Et la croix à la main, dans ses derniers adieux,
» Criait à nos guerriers : *Martyrs, montez aux cieux!*
» Je les vois ces volcans, dont les ardentes mines
» Sur leurs corps sillonnés entassent les ruines;
» Du salpêtre embrasé le fléau dévorant;
» Un peuple tout entier dans la flamme expirant;
» Et, sur le noir chaos de ce désastre immense,
» La mort et ses horreurs, la mort et son silence!

» Vous frémissez, amis ; vous jurez avec moi
» De vaincre pour l'honneur, de mourir pour la foi.

[1] Le vénérable Joseph, évêque de Rogous.

« Aux armes! L'Ottoman et ses lâches complices
» Accourent à l'envi pour hâter nos supplices.
» Oui, j'ai vu dans leurs camps des Chrétiens apostats,
» Satellites flétris, opprobre des combats,
» Qui, vendus au mépris que leur bassesse affronte,
» Prostituaient l'honneur et marchandaient la honte.
» Guerre ! guerre ! il est temps que notre désespoir
» Aux hordes d'Ismaël arrache le pouvoir;
» Il est temps de briser sous l'effort de nos armes
» Ce colosse élevé sur la cendre et les larmes :
» Marchons : qu'à notre aspect le Scythe épouvanté
» Abaisse le croissant devant la liberté. »

Il dit, et ces vengeurs d'une sainte querelle
Courent au champ de gloire, où la foi les appelle.
Le ciel entend leurs vœux; et, semant le trépas,
Le glaive du Seigneur marche devant leurs pas.

O Grèce, poursuis donc tes nobles destinées;
Recommence le cours de tes grandes années.
Ainsi ton Dieu l'ordonne; et ses desseins secrets,
Au rapide avenir confiant ses décrets,
Comme au temps où Sion soupirait dans les chaînes,
Préparent des tyrans les disgrâces prochaines.
Ne dis plus que l'Europe en sa fausse pitié
Daigne t'offrir à peine une avare amitié,
Et croit pour un peu d'or soustrait à sa mollesse

D'un coupable sommeil expier la faiblesse.
Non : tes maux ont ému les peuples et les rois;
Tu les verras bientôt, défenseurs de tes droits,
Déployant sur les mers leur volonté puissante,
Porter vers le Bosphore une paix menaçante.
Ah! puissent leurs vaisseaux apparaître à tes yeux,
Tels qu'au sein de l'orage un astre radieux!
Puissent-ils, sur ta rive accueillis par la gloire,
D'un laurier tutélaire embellir ta victoire!
Qui combat pour la foi, l'honneur, la liberté,
Consacre ses efforts à l'immortalité!

AUGUSTE LEMAIRE.

XV.

CONCOURS DE 1829.

—

LA DÉCOUVERTE DE L'IMPRIMERIE.

M. ERNEST LEGOUVÉ.

L'Académie française, en proposant *la Découverte de l'imprimerie* à l'émulation des poètes, pensait qu'ils seraient « empressés à célébrer un art dont ils attendent leur gloire et leur immortalité. » Quarante-quatre pièces lui furent soumises ; quatre obtinrent des distinctions : deux mentions honorables, un accessit et un prix.

M. Pierre-Auguste Lemaire, le lauréat de 1827, était l'un des mentionnés. Le rapport passe le nom de l'autre sous silence. — L'accessit était échu à M. Bignan, que l'on avait vu couronner, l'année précédente, au concours extraordinaire institué pour *le Voyage du roi dans les départements de l'Est.* Sa pièce était une épître : *A quelques détracteurs des lumières, sur l'invention de l'imprimerie,* qui, au sentiment de ses juges, annonçait, dans l'auteur, beaucoup d'esprit, de facilité, un talent exercé et capable d'écrire en vers avec pureté, avec élégance ; mais ils lui préféraient la pièce qui portait pour épigraphe : *Vires acquirit eundo.* L'Académie y trouvait plus de sensibilité,

plus de douceur, plus de charme; une teinte mélancolique, et en même temps de l'élévation dans les pensées. « L'auteur, — et c'est par là que le secrétaire-perpétuel finissait son rapport, — l'auteur est un très-jeune homme: il n'a guère que vingt-deux ans. Lorsqu'on a ouvert dans l'Académie le billet cacheté qui contenait son nom, il s'est manifesté un mouvement de satisfaction et de joie. Ce nom, en effet, est cher aux muses françaises. C'est celui d'un de nos anciens confrères, d'un ami enlevé trop tôt dans la force de l'âge; c'est celui d'un poète illustre, de l'auteur de la *Mort d'Abel*, d'*Épicharis et de Néron*, de la *Mort de Henri IV*, du poème du *Mérite des femmes*, et de plusieurs autres beaux ouvrages. C'est le nom de LEGOUVÉ. Puisse son jeune fils en soutenir et en augmenter la gloire! »

Ernest-Wilfrid Legouvé est né à Paris, le 15 février 1807. Ayant perdu son père avant l'âge de cinq ans, Bouilly, l'auteur des *Contes à ma fille*, lui servit de tuteur. Il lui fit faire ses études au collége Bourbon. Son début littéraire fut la pièce que nous publions et qui, lue par Népomucène Lemercier, obtint un grand succès. M. de Barante prétendait qu'il y avait là quarante vers qui auraient suffi pour lui mériter le prix; et Béranger, alors détenu à la Force et que le jeune poète n'avait encore jamais vu, lui adressa une lettre de félicitation.

Loin d'être, comme pour le plus grand nombre, hérissée d'obstacles et semée d'épines, l'entrée de la carrière des lettres offrait aux premiers pas de M. Ernest Legouvé un moelleux tapis de gazon, émaillé des plus

douces fleurs; il pouvait emprunter le beau langage de la *Jeune Captive* et dire aussi lui de lui-même :

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

Comment en eût-il été autrement ? Ne se présentait-il pas riche à la fois de la renommée paternelle, des dons de l'intelligence, et, ce qui ne nuit point à un débutant, des avantages de la fortune ?

Dans les années qui suivirent son triomphe à l'Académie, nous le voyons mener presque de front la poésie et la prose : en 1832, il publie des poèmes dramatiques, sous le titre des *Morts bizarres;* puis des nouvelles et des romans : *Max* (1833) ; *les Vieillards* (1834) ; *Edith de Falsen* (1840), et plus tard, *Béatrix, ou la Madone de l'art.* — On n'est pas pour rien le fils de ses pères : l'aïeul de M. Ernest Legouvé, avocat de mérite et homme de lettres à ses heures, avait composé une tragédie dans sa jeunesse, *Attilie,* qui fut seulement imprimée ; son père en produisit plus d'une demi-douzaine, dont les principales viennent d'être nommées par Raynouard ; il eût été surprenant que leur jeune héritier ne marchât pas sur leurs traces et ne sacrifiât pas à Melpomène. Il fit comme eux : il poussa même son culte plus loin qu'eux, puisqu'il unit Thalie à sa terrible sœur.

Ce n'est point cependant par une tragédie, mais par un drame, par les solennels alexandrins, mais par l'humble prose, qu'il aborda le théâtre, en 1838. Il inaugurait en même temps le système de la collaboration, qu'il a préconisé depuis, et auquel il allait devoir plus d'un succès : les cinq actes de *Louise de Lignerolles* avaient été écrits en société avec M. Prosper Dinaux. Cette pièce eut le double

mérite d'être intéressante par elle-même et d'être interprétée par Mlle Mars, dont ce fut une des dernières créations. Quelques années après (1845), le Théâtre-Français jouait un drame en cinq actes, et cette fois en vers et de M. Legouvé seul, *Guerrero ou la Trahison*, qui obtint un brillant succès de première représentation, mais n'attira pas le public, parce qu'il était trop long et trop sévère. L'auteur l'a réduit à trois actes, et il fait partie du volume qu'il a récemment publié sous le titre de *Lectures à l'Académie*.

C'est une peinture de la passion de la guerre, passion qui n'avait jamais été mise à la scène. « Un grand général oisif, nous dit le poète, est capable, je le crains, de tout bouleverser, ou de tout abjurer, pour faire une belle campagne. C'est là ce que j'ai voulu peindre dans ce drame : l'âme d'un homme de guerre supérieur, condamné à l'inaction, dévoré par l'inaction, perdu par l'inaction. »

Comme les juges de 1845, les lecteurs d'aujourd'hui trouveront que ce tableau ne manque ni de nouveauté ni de force.

Mais M. Ernest Legouvé n'aimait pas à marcher seul dans les sentiers de l'intelligence, ou, du moins, à bâtir seul ses édifices dramatiques. Il s'associa donc à l'architecte le plus habile en ce genre que la France ait jamais produit, à M. Scribe, et c'est sous leur double nom que furent données au Théâtre-Français trois œuvres accueillies avec la faveur la plus marquée : en 1849, *Adrienne Lecouvreur*, comédie-drame, en cinq actes, en prose, à laquelle Mlle Rachel prêta l'appui de son talent; en 1850, *les Contes de la Reine de Navarre*, *ou la Revanche de Pavie*, comédie aussi en cinq actes et en

prose ; puis, en 1851, *Bataille de dames* : trois succès en trois ans.

C'était fort beau ; mais au fond de cette coupe de miel, le poète sentait une goutte d'absinthe ; *Bataille de dames, la Reine de Navarre, Adrienne Lecouvreur,* tout cela ne remplaçait point sans doute la grande et noble tragédie qui vous met hors de pair, qui vous place autant au-dessus de la foule des écrivains dramatiques, que le cothurne est au-dessus du brodequin. C'est donc au bruit des applaudissements qui accueillaient chaque soir ses comédies, que M. Ernest Legouvé se prit à étudier le sujet qui serait pour lui ce qu'avait été pour son père *Epicharis et Néron.*

Cette fois encore, il travaillait seul ; je me trompe, il avait plus de collaborateurs que jamais, ainsi qu'il l'a exposé avec beaucoup d'esprit, dans un des moments les plus solennels de son existence, le jour de sa réception à l'Académie française :

« Un écrivain que vous devinerez, sans que je vous le nomme, sachant à quel prix s'obtenait le titre si enviable de votre confrère, entreprit seul un ouvrage en vers,... une tragédie antique. Soins, recherches, temps, il n'y épargna rien ; et lorsque, après deux ans de travail, il eut achevé son ouvrage, il le soumit au jugement de plusieurs arbitres fort compétents, dont quelques-uns ne vous sont pas inconnus, Messieurs. Ces auditeurs lui donnèrent mieux que des éloges ; ils lui donnèrent des conseils. L'un lui indiqua un heureux mouvement pour le héros : ce héros s'appelait Jason ; l'autre lui signala une faute de composition ; un troisième le mit sur la trace d'un développement nouveau ; tous enfin lui apportèrent une critique ou une idée, et il se servit si bien de tout que le

résultat final,... je ne vous l'aurais pas dit il y a un an,... le résultat fut que je n'ai jamais eu autant de collaborateurs que dans cette pièce, que j'ai faite tout seul. »

Il s'agissait de *Médée*, qu'il reprenait après les maîtres immortels qui ont mis sur la scène cet épouvantable personnage, de même que Soumet avait repris *Clytemnestre*. Comme lui aussi, il présenta son héroïne sous un aspect tout nouveau. Ses devanciers, Euripide entre autres, avaient montré la femme de Jason égorgeant ses enfants pour désespérer son mari, et luttant entre son amour pour eux et sa haine pour lui. M. Legouvé chercha à peindre en même temps, dans ce meurtre, une vengeance de mère. Il pensait qu'on pouvait faire sortir son attentat contre ses fils de l'excès de son amour pour eux [1].

En écrivant cette sombre pièce, superlativement tragique, le poète avait en vue Mlle Rachel, qui lui avait donné l'espoir qu'elle s'incarnerait dans Médée. Pourquoi l'illustre actrice recula-t-elle, quand le moment fut arrivé de produire cette mère barbare aux feux de la rampe ? Nous serions assez empêché de le dire ; nous savons seulement qu'après bien des hésitations, Mlle Rachel s'obstina dans son refus; que M. Legouvé, — qui n'eût probablement jamais créé cette œuvre s'il n'avait pas compté sur une telle interprète, — s'obstina dans sa poursuite, et soumit le différend aux tribunaux, lesquels condamnèrent la tragédienne récalcitrante soit à jouer, soit à payer cinq mille francs de dommages-intérêts. Elle préféra payer cette somme, que le bénéficiaire versa généreusement dans la caisse de la Société des auteurs dramatiques et de la Société des gens de lettres.

[1] V. la préface de *Médée*, dans les *Lectures à l'Académie*.

Pour lui, hélas ! cette victoire ressemblait fort à une défaite, et je m'imagine qu'il en devait ressentir une bien vive affliction ; mais, par un hasard inespéré, une actrice d'Italie, dont le talent rivalisait avec celui de notre grande tragédienne, vint à Paris sur ces entrefaites et ne demanda pas mieux que de représenter le personnage de Médée, traduite pour elle par M. Montanelli. Ce fut un succès d'enthousiasme. Tout Paris voulut voir cette « nature italienne, expansive, échauffant la tragédie, la forçant de vivre, de se remuer, de palpiter, et venant enseigner à un pays plus froid, où les statues ont toujours l'air de frissonner sous la pluie, comment une figure grecque ou romaine peut être de chair et d'os, et non pas de marbre et d'or. Tous les juges compétents... furent frappés de ce mélange de poses sculpturales, de science consommée dans l'ajustement et le groupe, avec cette pantomime véhémente, ces cris de tigresse ou de lionne, cette prodigalité de gestes, dont Mlle Rachel, dans son beau temps, n'eût assurément pas donné l'exemple. »[1]

M. Legouvé était bien vengé, et Mlle Rachel bien punie, trop punie même, s'il est vrai, comme on l'a avancé, que la vogue enthousiaste dont Mme Ristori fut l'objet, lui fit concevoir un chagrin qui la conduisit prématurément au tombeau.

A cette date, le nom de M. Ernest Legouvé jouissait d'une popularité qui était due non-seulement à ses victoires dramatiques, mais encore au cours public qu'on lui avait permis, en 1848, de professer au Collége de France,

[1] *Causeries du samedi*, de M. A. de Pontmartin, p. 357.

et à un ouvrage qui en avait été comme le résultat et la consécration.

S'il faût s'en rapporter à l'expérience d'un penseur d'une rare finesse, « il est de bonnes qualités qui ne se transmettent pas, ou qui n'entrent pas dans le cours de l'hérédité. Ce qui est délicat s'évapore. Le fils d'un homme grave et robuste est ordinairement un homme sensé; le fils d'un homme d'esprit est rarement homme d'esprit [1]. » Il nous est agréable de constater que nous nous trouvons ici en présence d'une exception à cette règle, et Joubert aimerait à convenir avec nous que si jamais un fils marcha dignement dans la voie où son père l'avait précédé, poursuivit avec succès le sillon commencé, c'est évidemment l'honorable et spirituel écrivain dont nous essayons de crayonner la physionomie. L'adage : *Talis pater, talis filius* n'existerait pas qu'il faudrait l'inventer pour les deux Legouvé. Le père écrit des tragédies; le fils regarde comme une obligation héréditaire d'en écrire à son tour. Le premier chante le *Mérite des femmes*, et, se posant vaillamment en adversaire du *bouillant Juvénal* et du *sévère Despréaux*, qui ont épuisé contre elles *les traits de leur carquois satirique*,

Il ose, défenseur d'un sexe qu'*il* honore,
Opposant son empire à leur inimitié,
Célébrer des humains la plus belle moitié.

Le second, estimant que le plaidoyer en vers n'est plus à reprendre, mais que le besoin d'une défense en prose se fait vivement sentir, après avoir suivi le conseil paternel, formulé dans ce vers fameux :

[1] *Pensées* de J.-J. Joubert, t. I, XVI, p. 236.

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère,

se relève plein d'ardeur, comme le preux s'élançant au tournoi sous les yeux de sa dame, monte dans sa chaire transitoire du Collége de France, et professe devant un auditoire qui se ressent beaucoup des récentes commotions politiques. Le fruit, dont ce cours avait été la fleur, fut l'*Histoire morale des femmes*, parvenue aujourd'hui à sa quatrième édition.

M. de Pontmartin a, selon nous, parfaitement jugé ce livre et montré par où il brille et par où il pèche. « Au point de vue religieux et social, dit-il, M. Legouvé n'a pas tiré parti de tout ce que lui offrait le christianisme, parce que les circonstances *(le livre fut écrit en 1848)* qui faisaient l'à-propos de son plaidoyer en étaient aussi l'entrave. Historien, on peut lui adresser un reproche analogue : il a forcément négligé une partie de ses éléments de succès, lui qui, ayant à prouver l'aptitude des femmes pour le gouvernement, n'a pas nommé une seule reine, ni Isabelle la Catholique, ni Elisabeth, ni Marie-Thérèse, ni Catherine; lui qui, cherchant des femmes héroïques en temps de révolution, a parlé convenablement de madame Roland, d'Olympe de Gouges et de Charlotte Corday, mais n'a rien dit de mademoiselle de Sombreuil et de Madame Royale. Voilà le côté faible! Heureusement, le moraliste, le poète, l'homme de cœur, ont tout racheté par la grâce, l'émotion, l'éloquence, cette chaleur communicative, où se reconnaît une âme aimante, élevée et convaincue. Toutes les fois que le livre cesse d'être un traité, un projet de code, un corps de doctrine, et rentre dans le domaine du sentiment, le sentiment est

exquis, le charme est irrésistible, et l'on oublie que la base manque en contemplant l'édifice. Enfin, je donnerai une exacte idée de cette *Histoire morale des femmes*, si je dis qu'on ne peut ni l'approuver sans réserve ni s'empêcher d'aimer celui qui l'a écrite[1]. »

Nous accusera-t-on d'abuser des citations, si nous empruntons à ce livre le portrait de *la sœur* comme la comprend M. Ernest Legouvé ? C'est un médaillon d'une telle suavité de lignes et de couleurs, et qui justifie si bien les précédents éloges, qne nous nous en voudrions de ne pas le mettre, ou le remettre, sous les yeux de nos lecteurs :

« Il est dans la famille, telle que les cœurs épris de l'idéal peuvent la rêver, il est un être qui joue un rôle tout à fait à part, et dont l'influence morale sur le jeune homme a quelque chose de charmant, c'est la sœur. Est-elle plus jeune que son frère ? C'est presque une fille pour lui. Est-elle plus âgée ? C'est presque une mère. Dans l'un ou l'autre cas, c'est une sauvegarde. Si le frère est l'aîné, il la protége ; et, acquérant dans ce rôle de protecteur d'une femme je ne sais quelles délicatesses féminines, il devient pur comme elle dès qu'il est auprès d'elle. La sœur est-elle plus âgée, c'est elle qui le conseille, elle qui l'encourage dans ses rêves de gloire ou d'héroïsme... (un jeune homme est presque toujours un grand homme pour sa sœur) ; c'est elle surtout qui sert d'éternel messager de paix entre ses parents et lui. Qui de nous, dans un de ces jours de rébellion, où l'on jure de quitter la maison paternelle, qui de nous ne se souvient d'avoir senti tout à coup sa main saisie doucement par la main d'une sœur, de s'être laissé entraîner malgré soi vers une chambre où l'on avait fait serment de ne plus rentrer, et de s'être précipité, à la voix touchante de la conciliatrice, dans ces bras paternels qui sont toujours si pres-

[1] *Dernières causeries littéraires*, par M. A. de Pontmartin, p. 143.

sés de se rouvrir ? — Quand la mort nous enlève nos parents, auprès de qui les retrouvons-nous par le souvenir ? Auprès de notre sœur. Nos entretiens avec elle évoquent les jours qui ne sont plus, les êtres que nous pleurons, et il nous semble, en la pressant sur notre poitrine, que nous embrassons tout à la fois en elle et notre père et notre mère, et notre jeunesse évanouie ! »

Pour que l'identité fût complète entre la vie de son père et la sienne, il ne manquait plus à M. Ernest Legouvé que le fauteuil académique. Il le demanda, l'obtint le 1er mars 1855, et s'y assit le 28 février 1856, à la grande joie, on le devine, de la plus *belle moitié du genre humain* reconnaissante. C'est le jour de cette séance que les chroniqueurs eurent surtout le droit de reproduire l'antique et printanière image et de comparer la salle de l'Institut à une éblouissante corbeille de fleurs, tant les aimables clientes du récipiendaire se pressaient nombreuses pour jouir de son triomphe. Elles n'avaient pas perdu leurs peines et leur temps : le discours de leur éloquent avocat fut digne de tout son passé : agréable, fin, élégant, il se composait de trois éloges : celui du prédécesseur, de l'auteur de *Louis IX*, M. Ancelot, celui de la collaboration littéraire — contre laquelle nous aurions bien mauvaise grâce à nous élever ici ; — celui enfin que le professeur de 1848 ne pouvait oublier sans manquer à tous ses devoirs et à l'attente de la majorité de l'assemblée, l'éloge des femmes, au point de vue du mariage.

M. Flourens, chargé de donner la réplique, traduisait ainsi la satisfaction que l'Académie éprouvait à ouvrir ses portes au fils d'un collègue regretté : — « En vous voyant au milieu d'elle, cette Compagnie, qui se plaît à honorer

le talent de votre père, ne croira plus qu'à une longue absence, qui cesse aujourd'hui. — Le sanctuaire de la famille, empreint de suaves et poétiques inspirations, sut conserver pour vous le secret des accords qui avaient fait vibrer la lyre du chantre du *Mérite des femmes,* et lorsque, jeune encore, vous vous présentâtes dans la carrière, ce fut à l'ombre d'une reconnaissance enthousiaste, car rien ne s'oublie moins que la louange. Aussi, vos essais de poète, premiers et touchants élans partis du cœur d'un fils, rencontrèrent-ils partout des échos protecteurs... Fidèle à votre système de déification, vous nous montrez toujours le dévouement, la vertu, concentrés dans cette moitié du genre humain, si forte de l'esclavage dont vous la plaignez, si puissante de nos rigueurs, et qui vous a prouvé, par vos succès, que sa faiblesse est de toutes les influences de ce monde la plus dominatrice. »

Depuis qu'il siége à l'Institut, M. Ernest Legouvé n'a pas cessé de produire des œuvres charmantes et morales, des œuvres qui, suivant un heureux mot de M. Flourens, « respirent une certaine odeur de bonne conscience. » Telles sont les pièces de vers intitulées : *les deux Hirondelles de cheminée* et *les Deux Misères (1857); un jeune Homme qui ne fait rien*, comédie en un acte, en vers, jouée au Théâtre-Français en 1861, etc. Sous le titre de *Lectures à l'Académie (1862)*, M. Legouvé nous a donné les plus beaux épis de sa gerbe poétique. Nous ne saurions mieux terminer cette notice qu'en leur empruntant, pour le placer ici comme pendant du portrait de la sœur, type ravissant du dévouement à la famille, la mâle et héroïque figure du citoyen, type sublime du dévouement à la patrie.

DANDOLO.

Venise aux Byzantins demandait un traité.
Auprès de l'empereur part comme député
Un des plus nobles fils de Venise la belle,
Dandolo ! L'empereur ordonne qu'on l'appelle.
Il entre : le traité l'attendait tout écrit.
« Lisez, lui dit le prince, et puis signez.... » Il lit.
Mais soudain, pâlissant de colère, il s'écrie :
« Ce traité flétrirait mon nom et ma patrie,
Je ne signerai pas ! » L'impétueux césar
Se lève.... Dandolo l'écrase d'un regard.
Le prince veut parler de présents,.... il s'indigne ;
De bourreaux,.... il sourit ; de prêtres,.... il se signe !
Alors tout écumant de honte et de fureur,
Si tu ne consens pas, traître, dit l'empereur,
J'appelle ici soudain quatre esclaves fidèles,
Je te fais garrotter, et là, dans tes prunelles,
Un fer rouge éteindra le jour évanoui :
Ainsi, hâte-toi donc, et réponds enfin.... oui !
Il se tait !.... On apporte une lame brûlante ;
Il se tait !.... On l'applique à sa paupière ardente ;
Il se tait !.... De ses yeux où le fer s'enfonçait,
Le sang coule,.... il se tait !.... la chair fume, il se tait !
Et quand de ses bourreaux l'œuvre fut achevée,
Tranquille et ferme il dit : « La patrie est sauvée ! »
Hé bien ! ce front d'airain, inflexible aux douleurs,
Ces yeux qui, torturés, n'ont que du sang pour pleurs,
Cet immobile front où pas un pli ne bouge,
Qui ne sourcille pas sous le feu d'un fer rouge,
Ces yeux, ce front, ce cœur, avaient quatre-vingts ans !
Jeune, aurait-il mieux fait ? Vit-on ses faibles sens

Le trahir, et son corps manqua-t-il à son âme?
Va, va, fouille l'histoire avec des yeux de flamme,
Jeune homme, et trouve un trait plus beau que ce trait-là !
Auprès de Dandolo, qu'est-ce que Scévola?

Cette page est émouvante assurément et Dandolo méritait de l'inspirer ; mais elle vous semblerait deux fois plus émouvante encore, si vous l'entendiez passer par l'organe harmonieux du poète, qui, lui, n'aurait pas eu le droit, en entrant à l'Académie, de prétendre, comme son illustre confrère, M. Berryer, qu'*il ne savait ni lire ni écrire*. Et c'est même un dernier trait de ressemblance avec le chantre du *Mérite des Femmes*, doué du plus rare talent de diction et qui forma M[lle] Duchesnois. Son fils n'a point été privé de cette part de l'héritage, et si nous avions l'honneur de posséder un buste du chantre des *Deux Misères*, nous inscririons volontiers sur le piédestal :

Des vers charmants qu'il fait c'est un charmant lecteur.

E. G.

L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

Vires acquirit eundo.

Aux accents inspirés de sa lyre puissante,
Le génie, instruisant la Terre obéissante,
Plia l'homme sauvage au noble joug des lois.
Conservés par le cœur, répétés par la voix,
Ses hymnes bienfaiteurs passèrent d'âge en âge;
Les peuples se léguaient ce sublime héritage;
Et dans les airs charmés, ces chants mélodieux
Se prolongeaient au loin comme un écho des cieux.
Mais la reconnaissance est souvent infidèle;
Fille de la mémoire, et fragile comme elle,
La gloire, éclat d'un jour, royauté d'un instant,
Mourait comme le son meurt en se répétant.

Bientôt du papyrus les feuilles fugitives
Des trésors de l'esprit devinrent les archives;
Mais souvent le poète à leur fragilité
Confiait, en tremblant, son immortalité.

Trop avare des biens qu'il avait su défendre,
Et fait pour les sauver plus que pour les répandre,
Le papyrus, bornant leur nombre et leurs bienfaits
Du génie en Egypte enfermait les secrets.
Des prêtres de Memphis la sombre défiance
Au fond du sanctuaire exilait la science,
Lampe mystérieuse, et cachée aux mortels,
Qui brûlait solitaire à l'ombre des autels.
Tout livre était sacré, tout lecteur sacrilége :
Des épreuves d'Isis l'inévitable piége
Effrayait les regards noblement curieux
Qui voulaient pénétrer dans les secrets des cieux.
Platon forçait le temple, et d'une main hardie
Déchirait le saint voile, au risque de sa vie;
Mais le vulgaire obscur, dont l'œil indifférent,
Quand le jour ne vient pas, reste aveugle et l'attend,
Quel sort était le sien? Instruit à l'ignorance,
Il traînait dans les fers une docile enfance,
Abdiquait la raison, et son zèle pieux
Faisait de ses erreurs un hommage à ses dieux.

Sur les pas de ce siècle un autre siècle arrive;
Mais le Temps marche seul. Puissante, mais captive,
La pensée arrêtée en son rapide essor,
Aigle esclave, sentait tomber ses ailes d'or,
Et la raison voyait pâlir sa clarté sainte

Par les tyrans proscrite, ou par le temps éteinte.
Les peuples, leurs écrits, leurs travaux éclatants
Couraient s'ensevelir dans l'abîme des temps;
Plus grands, mais moins heureux qu'en cet âge où nous sommes,
Les siècles engloutis mouraient comme les hommes.
L'esprit humain, brûlant d'un inutile feu,
Attendait, appelait un homme, un ange, un Dieu,
Qui publiât sa gloire, et, du tropique au pôle
Répandant ses trésors, donnât à sa parole
Pour âge tous les temps, pour champ tout l'Univers.

Guttemberg apparaît, et libre de ses fers,
Le génie immortel a repris son empire,
Et le temps désarmé passe, mais sans détruire.
Un seul homme a sauvé vingt siècles de l'oubli !
Qu'il en soit donc sauvé! Que son nom ennobli
Trouve dans tous nos vers un écho de sa gloire.
Sa découverte au Monde a légué sa mémoire.

Un jour que, fatigué de stériles essais,
Il veut d'un si grand œuvre assurer le succès,
Tout à coup, se levant : — O secrets du génie,
Je t'ai trouvé, dit-il; qu'à jamais soit bannie
Cette planche grossière et ces traits mal formés :
Que des lettres, des mots, dans le bois imprimés,
Et tout entiers noircis d'une trace liquide,

Transmettent leur empreinte au parchemin humide ;
Que, sans fin reproduits, ils répandent sans fin
Ces sublimes écrits, trésors du genre humain.
Allons plus loin : brisons cette planche immobile,
Que des mots enchaînés l'assemblage servile
Se sépare à l'instant, et qu'en cet art nouveau
Le fer succède au bois, et le moule au ciseau ;
Dans des cadres égaux fixée et non captive,
A son tour sous mes doigts que chaque lettre arrive
Et se mêle à ses sœurs, prête à se détacher,
Si pour un autre emploi ma main va la chercher.
Je l'ai trouvé!.... Revive Omar et sa colère,
J'ai du dieu du savoir fait un dieu populaire;
J'enrichis mon pays, mon siècle, l'avenir,
D'un art conservateur qui ne doit pas finir :
Naissez, guerriers, savants ; naissez, jeunes poètes !
Les voix de l'avenir ne seront plus muettes ;
La gloire ne meurt plus, et le génie est roi !
Immortels par mon art, immortalisez-moi.

Cet art, sa nouveauté, sa puissance magique
Effraya des esprits le zèle fanatique :
En vain, pour se placer sous la garde des cieux,
Guttemberg, préludant par des travaux pieux,
Donna la Bible sainte....., à grands cris l'ignorance
L'attaqua dans Paris, le bannit de Mayence,

Par la voix des docteurs au feu le condamna,
Et contre lui la chaire au nom du ciel tonna.[1]
Ainsi tout grand bienfait en naissant fut un crime,
Tout grand génie un fou, souvent une victime,
Et depuis Dieu qui vint, subissant notre sort,
Instruire par sa vie et sauver par sa mort,
Jusqu'aux sages mortels dont les vives lumières
Au jour de la raison ouvrirent nos paupières,
Toujours le Monde, sourd à ces sublimes voix,
Eut pour ses bienfaiteurs des bûchers et des croix.
Mais le juste meurt-il? Ainsi l'imprimerie
De ses persécuteurs surmonte la furie
Et poursuivant son cours, des antiques écrits
Offre aux siècles nouveaux les précieux débris;
De Byzance héritière, elle naît et s'avance
Entre un Monde détruit, un Monde qui commence,
Et, relevant l'éclat de cet âge éclipsé,
Fait marcher le présent au flambeau du passé:
De ces morts ranimés l'éloquence suprême
Révèle en l'éclairant ce grand siècle à lui-même,
Du besoin de penser tourmente son sommeil,
L'agite, l'inquiète; et hâtant son réveil,

[1] Cette accusation contre l'Église nous semble gratuite. Nous n'avons vu nulle part qu'à l'exemple du Parlement et de la Sorbonne, elle ait persécuté les premiers imprimeurs.

(Note des Éditeurs.)

Remue au fond des cœurs des puissances cachées :
A leur repos de mort les âmes arrachées
Demandent à l'étude une immortalité,
Une route aux anciens; toute l'antiquité
Renaît, et vient former aux leçons du génie,
A travers trois mille ans, l'Europe rajeunie.
Disciples glorieux, par l'éclat de leurs vers,
Le Tasse et l'Arioste enchantent l'Univers,
Et ramènent l'Europe aux beaux jours de la Grèce.
Sur l'art de Guttemberg appuyant sa faiblesse,
La science agrandit son horizon borné :
Copernic, replaçant le soleil détrôné,
Le fait roi dans les cieux, fixe au centre du Monde
L'immobile foyer de sa clarté féconde;
Et notre Globe tourne, et de l'astre du jour,
Usurpateur déchu, s'en va grossir la cour.
Colomb découvre enfin cette terre nouvelle
Qu'il promit à la terre, et qu'un Dieu lui révèle.
Et cependant notre art mêle à tant de grandeur,
Protecteur ou témoin, son pouvoir créateur;
Soutien fidèle, il prête aux libertés naissantes
L'appui de la pensée et ses armes puissantes.
La science n'est plus cette clarté trop rare
Cachée à tous les yeux, ni cette table avare
Où quelques conviés à peine étaient admis;
Tous à ce grand banquet désormais réunis,

Nous venons y chercher le plaisir ou la gloire,
Et des maux de la vie y perdre la mémoire.

Pour les infortunés un livre est un ami;
Par lui, dans ses revers le captif affermi
Voit de ses tristes jours se renouer la trame;
Au charme des beaux vers abandonnant son âme,
Il est libre; il retrouve un ciel, un horizon.
Virgile le console; et, pleurant sur Didon,
Il oublie un moment de pleurer sur lui-même.
Un livre allége aux rois le faix du diadème;
Un livre peut sauver plus d'un crime aux tyrans :
Il calme tous les maux, il instruit tous les rangs.
Le pauvre y vient apprendre à supporter sa chaîne,
L'esclave à la briser; il anime, il entraîne;
Enflamme le guerrier aux récits des exploits,
Et conduit vers la gloire et poètes et rois.
Que de fois, dévoré par de sombres alarmes,
Triste du souvenir d'un passé plein de larmes,
J'errai seul et pensif, redemandant aux cieux
Un père, dont la gloire a fui mes jeunes yeux.
Si mes auteurs chéris frappent alors ma vue,
Malgré moi, pénétré d'une joie imprévue,
Je m'arrête, et mon cœur un moment consolé
Redit tout bas les vers où leur cœur a parlé.
Tout un peuple d'amis à mes côtés se presse :

Fénelon, par ses chants, adoucit ma tristesse;
J'écoute Montesquieu, je consulte Boileau.
Et cependant, perdu dans ce monde nouveau,
Je renais au bonheur; ma douleur affaiblie
De mon cœur pas à pas se retire, et j'oublie
Quels appuis le destin au berceau m'a ravis,
Pour voir combien le ciel me laisse encor d'amis.
Douce et tendre amitié qui n'a pas de mécompte,
Que n'interrompt jamais le caprice ou la honte,
Qu'affermit le malheur et que nourrit le temps;
Amis sûrs, sans rigueur pour mes goûts inconstants,
Que je quitte et reprends, que j'appelle et repousse,
Sans que d'un jour d'oubli leur bonté se courrouce,
Prêts à m'aider encor, si dans leurs doux liens
Mon cœur veut revenir, et toujours j'y reviens.

Mais que fais-je, et pourquoi d'une voix indiscrète
Célébrer en ces vers les plaisirs du poète,
Quand l'art de Guttemberg, pour de plus grands bienfaits,
Réclame de mon luth les accents imparfaits.
Suppléant la parole, il donne à la pensée
De l'antique Forum la puissance passée,
L'érige en souveraine; et ces grands mouvements
Changent de caractère en changeant d'instruments.
La parole agit vite; elle surprend, enlève:
Son œuvre en un moment et commence et s'achève;

Et des troubles créés par ce puissant moteur
Une révolte est l'arme, un seul homme est l'auteur.

Plus lente à se former, plus lente à se détruire,
Tous les renversements ou de culte ou d'empire
Qu'amène la pensée à l'aide des écrits
Pour passer dans les faits passent par les esprits,
La vérité, par elle en tous lieux répandue,
Glisse, coule, s'étend, dans les cœurs s'insinue,
Pour y régner toujours les gagne avec lenteur.
Chaque instant vient lui faire un ami d'un lecteur;
Le nombre se grossit, l'opinion s'enflamme,
Dans mille seins divers passe et vit la même âme;
Et quand un peuple entier qu'anime un seul dessein
Se lève, et qu'à grand bruit le choc éclate enfin,
Ce tonnerre tardif en sa course terrible
Brise, emporte et dissout, destructeur invincible.
Ce n'est plus une émeute et sans but et sans fruit,
Une foule aveuglée et qu'un homme conduit;
C'est tout un siècle uni défendant sa pensée,
C'est l'œuvre de vingt ans en un jour ramassée,
Le fruit d'un long passé plein d'un long avenir!
Grâce à l'imprimerie! éternel souvenir,
A toi dont les bienfaits ont marqué la puissance!
Source de nos grandeurs, arbre fertile, immense,
Dont les parfums errants, dispersés dans les airs,

De leurs germes féconds remplissent l'Univers.
Au siècle de Louis, âge d'or du génie,
Tu vis s'épanouir ta fleur, la poésie;
Et plus tard, fécondant un sol ensanglanté,
Pour nous tu fis mûrir ton fruit, la liberté !...
Non cette liberté qui, de troubles nourrie,
Outrage en ses excès le trône et la patrie;
Mais la liberté sage, et fille de la paix,
Elle aura, grâce à toi, tous les rois pour sujets;
Grâce à toi, notre France a fait pacte avec elle,
Et le sceau du contrat est la Charte immortelle...
Mais respecte ta gloire, et que de tes travaux
Ton art ne fasse point une source de maux :
Qu'il n'aille pas, armant l'impure calomnie,
Sur le juste opprimé verser l'ignominie;
Qu'il ne soit ni vénal, ni faux, ni délateur,
Qu'il repousse l'écrit dont le fiel corrupteur
Souillerait le jeune âge en sa fleur d'innocence;
Pour le coupable seul réservant sa vengeance,
Qu'il songe en flétrissant qu'il flétrit pour jamais;
Qu'il n'aille pas surtout, artisan de forfaits,
Égarer les esprits, nourrir au sein des villes
Le feu séditieux des discordes civiles;
Et, bornant son pouvoir à sauver les États,
Qu'il éclaire l'Europe, et ne l'embrase pas.

ERNEST LEGOUVÉ.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Les Notices signées E. B. sont de M. EDMOND BIRÉ, et E. G., de M. ÉMILE GRIMAUD.

Nantes, imprimerie de Vincent Forest et Émile Grimaud.